
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04339 8908

VIE

DU

R. P. XAVIER DE RAVIGNAN

I



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Entretiens spirituels Recueillis par les Enfants de Marie (couvent du Sacré-Cœur de Paris 1855), suivis d'un choix de ses pensées. 7 édit., 1 vol. in-18 anglais.. .... 3 »

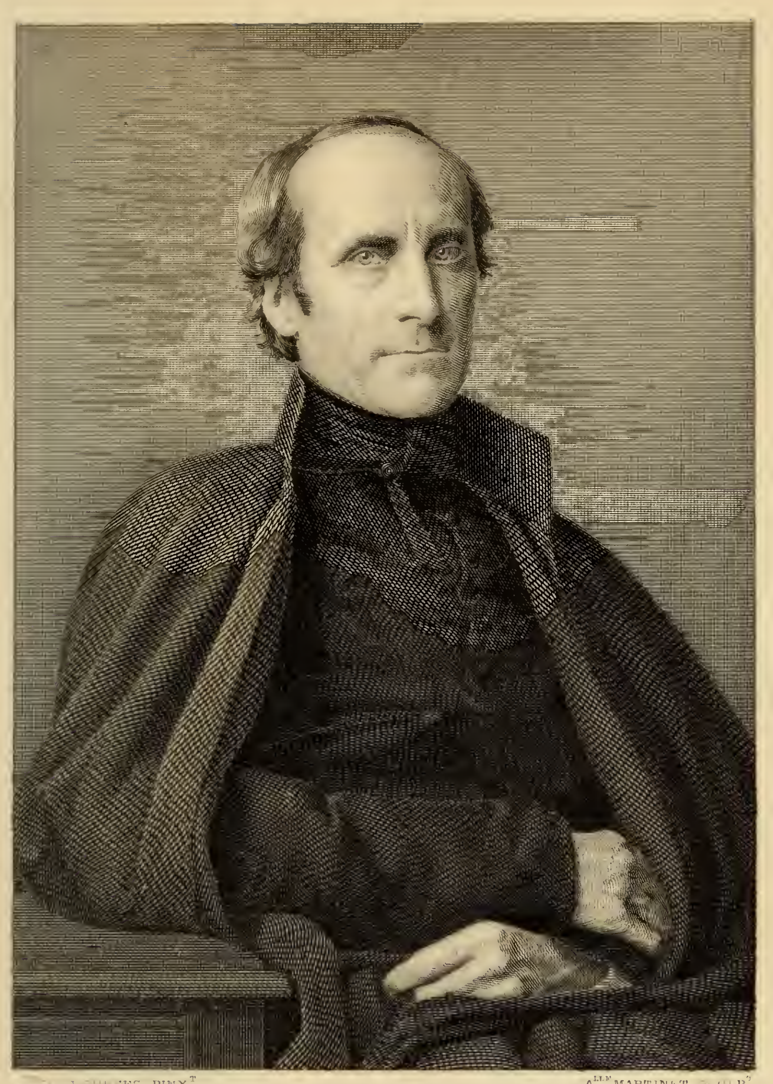
Suite des entretiens spirituels, recueillis par les Enfants de (Marie, couvent du Sacré-Cœur, 1856 et 1857) suivis de quelques passages de sa correspondance. 2e édition, 1 vol in-18 anglais........ 3 »

Conseils aux jeunes gens, sur l'étude de l'histoire, in-12 .... 3 »

Souvenirs d'instruction et de retraite (1845-1856. 1 volume in-18.......................... 1 »

Souvenirs des Conférences du R. P. Ravignan, prononcées en 1842, pendant la station de l'Avant, à la métropole de Besançon. — Première partie, conférence des hommes. — Seconde partie, conférence des dames; ouvrage approuvé par Son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims. 1 vol. in-18 anglais................................ 2 50

Vie du R. P. Xavier de Ravignan, de la Compagnie de Jésus, par le R. P. A. de Ponlevoy, de la même Compagnie. 13e édition, 2 vol. in-12, avec portrait 7 50



PINX.^T — A. MARTINET SCULP.

R. de Ravignan S. J.

VIE

DU R. P.

XAVIER DE RAVIGNAN

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

LE P. A. DE PONLEVOY

DE LA MÊME COMPAGNIE

QUATORZIÈME ÉDITION

TOME PREMIER





PARIS

ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL

P. TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1895

AVANT-PROPOS

L'auteur de cet ouvrage éprouve avant tout le besoin de remercier, au nom de la Compagnie de Jésus comme au sien, les écrivains dont le zèle religieux et bienveillant s'est empressé de rendre hommage à la mémoire du P. de Ravignan. Leurs recherches biographiques ont aidé les siennes ; et assurément il n'aurait pas songé à prendre la plume après eux, s'il n'avait eu qu'à reproduire des faits déjà racontés avec talent et intérêt.

Mais il a cru, et d'autres ont cru avec lui, que la divine Providence, en le faisant l'ami et le confident intime de l'homme apostolique devenu l'objet de tant de vénération et de regrets, lui avait imposé une tâche nouvelle et toute spéciale, celle de compléter son histoire par le récit de sa vie cachée dans le secret de son cœur et de sa cellule.

Cette pensée n'avait pas été seulement la sienne

et celle de ses Frères; un de nos critiques les plus distingués (1), en rendant compte, l'année dernière, de l'ouvrage de M. Poujoulat, intitulé : *Le Père de Ravignan, sa vie, ses œuvres*, avait écrit : « Je résumerai les mérites de ce livre, en disant qu'il nous montre tout le dehors de ce caractère et de cette vie, et qu'il laisse à un cœur placé plus près encore de celui du P. de Ravignan, le soin d'achever son œuvre. »

N'y avait-il pas, en effet, deux hommes dans le P. de Ravignan, l'apôtre combattant en plein jour les combats du Seigneur, et le religieux luttant en secret contre la nature et se sanctifiant lui-même? Le premier fut grand aux yeux du monde; le second fut plus grand encore aux yeux de Dieu et de ses Frères; et c'est celui-là surtout qu'il importait de faire connaître, puisqu'il était tout à la fois le moins connu et le plus propre à être imité.

Toute la vie intime du P. de Ravignan nous paraît résumée dans cette parole dont il avait fait sa devise : « Ou souffrir, ou combattre. » Nous allons donc assister aux luttes de cette âme, qui ne deviendra puissante sur les autres qu'à la condition de s'être domptée elle-même. Saint Ignace avait dit en parlant

(1) M. de Pontmartin, Voir *l'Union*, 12 février 1859.

des caractères mâles et impétueux : « Une seule des victoires qu'ils remportent sur eux-mêmes est préférable à une infinité de bonnes œuvres que les autres font sans peine, en suivant leur humeur douce et facile. Ils sont même ordinairement plus propres aux grandes choses dans le service de Dieu, quand ils tournent leur impétuosité naturelle du côté de la vertu. Car ils ne se contentent pas alors des choses communes, mais ils se raidissent contre les difficiles, et ne se relâchent jamais. » Nous allons voir une nouvelle application de cette maxime dans une sainte alliance de grandeur d'âme et d'humilité, de force impétueuse et de patience, d'énergie et de douceur, des entraînements du zèle et du calme de la prudence.

C'est pour rendre plus fidèlement ce caractère tempéré par la vertu, que nous avons laissé le P. de Ravignan se peindre lui-même dans ses entretiens, dans ses correspondances et dans une foule de détails de la vie intime : c'est là qu'on se montre sans apprêt et tout entier. Il va donc faire lui-même la plus grande et la plus sûre partie de son histoire. N'ayant en vue que l'intérêt de la vérité, nous avons mis le moins possible du nôtre, et peut-être le titre de Mémoires aurait-il mieux convenu à cette publication.

Est-il besoin de dire que le religieux ne nous fera pas oublier l'apôtre ? En faisant voir le P. de Ravignan dans toutes les circonstances où le plaça son zèle, dans la chaire de Notre-Dame, dans les luttes qu'il soutint pour l'Église et la Compagnie, dans ses relations avec les hommes d'État et les célébrités littéraires de son époque, nous expliquerons l'homme public par l'homme privé ; et les agitations du monde, auxquelles nous le verrons assister sans y mêler son cœur, nous feront mieux apprécier la paix de sa cellule.

Pour retracer cette vie sous tous ses aspects, il nous a été permis de puiser non-seulement dans les cartons et les manuscrits du P. de Ravignan, dans les archives de la Compagnie, à Paris comme à Rome, mais aussi dans un très-grand nombre de lettres particulières. Que les personnes qui nous les ont communiquées avec un pieux empressement reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance.

Paris, 2 février, fête de la Purification de la très-sainte Vierge, 1860.

VIE

DU

R. P. XAVIER DE RAVIGNAN

CHAPITRE PREMIER

La famille et le collége.

Gustave Xavier de Ravignan, enfant à Bayonne, écolier à Paris. — Sa première communion. — La mort de son père.

Le caractère si élevé du P. de Ravignan et sa profession si humble nous permettent de ne pas tenir compte à son sujet des avantages, sans mérite personnel, de la naissance et de la fortune. Certes, par lui-même, il fut assez noble, et n'eût-il point d'ancêtres, il serait encore illustre.

Toutefois, cette histoire peut mentionner un souvenir qui présente un curieux contraste. Henri IV n'étant encore que le roi de Navarre et le chef du

parti protestant, à l'une de ces époques de perturbation où il est moins difficile de faire son devoir que de le connaître, un baron de Ravignan avait été le correspondant et l'agent du monarque, mais à la condition d'être le fauteur de l'hérésie. En ce temps-là, le nom de Ravignan figura donc dans les rangs ennemis du catholicisme. L'Église devait avoir sa revanche : le jésuite a bien acquitté sa noble et religieuse famille.

La vie de ce grand chrétien se ressembla toujours à elle-même par le côté de la douleur. A sa première entrée dans le monde, la souffrance vint au-devant de lui comme une compagne dans le chemin laborieux du Ciel. Il faillit mourir avant même de naître, et fut déjà marqué du sceau de la croix avant le baptême. Sa mère, à l'heure critique, venait d'être atteinte d'une fièvre maligne et putride ; désespérée déjà, presque mourante, elle voulut voir encore ses trois aînés auprès de sa couche, et après avoir purifié avec le jus d'une orange ses lèvres arides et brûlantes, elle crut embrasser et bénir une dernière fois trois orphelins de mère. La résignation chrétienne ne fut pas séparée de la tendresse maternelle : elle sut faire à Dieu le sacrifice d'elle-même et du nouvel enfant qu'elle portait.

Mais le ciel veillait sur cet enfant béni, la mort respecta la mère. On peut lire encore dans les archives de la ville de Bayonne un acte de naissance ainsi conçu :

Aujourd'hui, XIe *jour de Frimaire, l'an 4e de la République une et indivisible, par-devant l'officier municipal, s'est présenté Bernard-Paul-Pierre Lacroix Ravignan, président de la municipalité de cette commune, y résidant, âgé de 59 ans, lequel m'a déclaré que Catherine-Rose-Henriette Mel Saint-Céran, sa légitime épouse, est accouchée, le jour d'hier, vers les six heures du soir, dans son domicile, rue Neuve, d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel il a donné le prénom de Gustave-Xavier.*

L'enfant, né le 1er décembre 1795, fut baptisé le jour où l'Église célèbre la fête de saint François-Xavier, et c'est la mère reconnaissante qui eut elle-même la pensée de donner à son fils préservé ce nom plein d'avenir. Un jour on le lui rappellera ! Pour un temps toutefois, Gustave sera le nom usité dans la famille ; Xavier deviendra le nom connu dans la religion.

A deux ans d'intervalle, on peut lire aussi dans les registres de la cathédrale de Bayonne, un autre acte dont voici la teneur :

L'an 1797 et le 21 avril, je soussigné, prêtre, ai suppléé les cérémonies du baptême à Xavier Lacroix Ravignan, né le 1er décembre 1795, fils légitime de Bernard Lacroix et de Catherine Lacroix, habitant à Bayonne; parrain, Jean-Hippolyte Lacroix; marraine, Amélie-Marie Lacroix.

Paul-Benoît Noguez, prêtre insermenté.

Ce dernier acte religieux dut se passer dans l'ombre. Alors les mauvais jours n'étaient point encore écoulés, et sur le sol de France Dieu était proscrit au nom de la liberté. Il n'y avait plus de solennités dans l'Église, pas même de pieuses fêtes dans la famille. Le rendez-vous avait été donné dans une chambre isolée, chez un horloger de la ville : tel fut le sanctuaire où le prêtre fidèle, ancien religieux lui-même, vint suppléer les cérémonies du baptême d'un futur religieux. L'enfant, âgé de deux ans, eut pour ses témoins devant l'Église un frère qui n'avait que quatre ans et une sœur qui en avait sept. L'avenir ouvrira bientôt des voies différentes à ces trois existences doublement unies par le sang et par la foi : les cours appelleront Marie-Amélie, les camps Jean-Hippolyte; le nom de Jésus arboré sur une croix appellera Gustave-Xavier. Mais les cœurs ne se divisent point même lorsque les destinées se séparent, et le

temps, sans jamais diminuer la tendresse pour le frère, verra croître la vénération pour le prêtre.

Le frêle enfant continua comme il avait commencé, suspendu et comme hésitant entre la vie et la mort. Chaque jour comptait une alarme. La vaccine, dans ces circonstances, vint encore aggraver les accidents ; à la suite de cette opération alors si nouvelle, le péril fut en permanence pendant deux mois. Enfin, après tant de crises, il y eut au moins un sursis, et la nature put reprendre régulièrement son cours.

Mais la Providence est habile en compensations : dans le secret encore et par des moyens qui semblaient des obstacles, elle travaillait à son œuvre, et d'une main sûre traçait déjà les linéaments de l'avenir. Dans ce petit corps vivait une grande âme ; l'esprit se fortifia par la faiblesse de la chair, et plus la complexion était en retard, plus le caractère parut en avance. Lorsque, docile au vœu de la nature, la mère nourrissait encore son enfant, elle remarqua qu'il prenait part à sa manière aux conversations, et qu'il se détachait même de son sein pour se tourner vers les interlocuteurs d'un air intelligent où déjà semblait poindre la pensée. On le vit bientôt tour à tour enjoué et sérieux, également à l'aise dans l'une et dans l'autre attitude : avec des

enfants, il était de son âge ; avec ses parents, il préludait à sa gravité future. Il n'avait pas huit ans, qu'il passait la soirée, immobile auprès d'une table de whist, suivait la marche du jeu, et avertissait doucement sa mère de ses distractions. Une femme de Saint-Laurent, campagne de sa famille à deux lieues de Bayonne, croit entendre encore la sévère leçon que lui donna un jour ce prédicateur enfantin parce qu'elle avait désobéi à ses parents. Ainsi déjà le sens moral dominait dans la pensée du futur orateur de Notre-Dame, et l'autorité s'annonçait dans sa parole.

Ces premières années, paisible aurore d'une vie laborieuse, s'écoulèrent rapides et fortunées au sein de la famille, soit à Bayonne, soit à Saint-Laurent. C'était toujours le petit Gustave qui accompagnait son vieux père dans ses promenades à la ville et dans ses excursions à la campagne. La distance des âges rapprochait les cœurs. L'excellent père ne savait pas se séparer de cet enfant béni, qu'il surnommait son *petit compagnon*, comme à son tour le naïf enfant appelait son père son *grand compagnon*. Cette gravité précoce et tout à fait caractéristique lui valut un sobriquet dans la famille; on disait en le voyant : *Voici notre petit ambassadeur*. Un jour, on put croire cette plaisanterie

prophétique, car les regards du *petit ambassadeur*, quand il eut grandi, se tournèrent un moment vers la diplomatie.

L'enfant à l'intelligence si hâtive avait fréquenté de bonne heure les écoles. Chez le digne pédagogue de Bayonne, il y avait un usage qui, sans doute, datait de bien loin. A des jours convenus, les élèves concouraient pour le prix d'écriture, et quand la page prescrite était achevée, les jeunes rivaux couraient dans les rues et sur les places la soumettre au jugement des passants et des promeneurs; chacun réclamait pour son chef-d'œuvre, et la victoire était enfin dévolue à celui qui remportait le plus de suffrages. Gustave se signalait par son émulation, mais l'ardeur ne lui faisait pas oublier la gravité. Il aimait, avant les classes, à se promener tout seul sous les vieux porches de Bayonne, les deux mains dans les poches de la petite redingote alors à la mode pour son âge; cet enfant avait vraiment l'air d'un homme.

Cependant le jour était venu de passer de l'école au collége, et Gustave dut préluder au sacrifice des séparations. Que de larmes lui coûtèrent ces dures prémices de la vie! Le baron de Ravignan amena lui-même à Paris son *petit compagnon*, et y resta quelques mois pour l'habituer et pour se pré-

parer lui-même à une absence qu'il pressentait bien longue. Hélas ! l'absence dépassa ses prévisions : le vieux père quitta son jeune enfant pour ne plus le revoir ! Toutefois, si loin du foyer paternel, celui-ci se trouvait encore en famille : il avait rejoint son frère aîné, et le filleul et le parrain demeuraient confiés à la tutelle de madame de Mel de Saint-Céran, leur grand'mère maternelle, bonne maman par excellence, quant à la tendresse et quant à la piété.

La pension qui réunissait les deux frères, située d'abord au bout de la rue du Cherche-Midi, sur le boulevard des Invalides, et plus tard à l'Estrapade, était dirigée par M. l'abbé Hunot, depuis curé d'une paroisse de Paris et chanoine de la métropole. On n'y comptait qu'une vingtaine d'élèves; mais dans ce groupe d'enfants il y avait plusieurs célébrités en germe. Rapprochement bizarre! le nom de Feutrier se rencontra près du nom de Ravignan ; qui pouvait prévoir alors les jeux de la politique et les représailles de la Providence ?

Du reste, Gustave sut bien, au milieu de ses condisciples, choisir ses amis : chez lui le tact avait devancé l'expérience. Une pure et franche affection unit aussitôt deux enfants dont les familles étaient unies elles-mêmes par toutes les convenances et

par toutes les sympathies. C'est en souvenir de cette intimité passée en héritage, qu'un jour M. le marquis de Dampierre écrira la première notice sur l'ancien ami de son père. Le P. de Ravignan eut le privilége des amitiés durables : on s'attachait à lui comme il s'attachait aux autres ; or, il aimait sans retour et se dévouait sans réserve. On verra ses camarades d'enfance presque tous devenir deux fois ses amis, en devenant ses fils spirituels, et sans cesser de le tutoyer avec la familiarité d'autrefois, l'entourer jusqu'à la fin de leur culte reconnaissant. L'amitié, quand la religion la consacre, est immortelle comme la charité.

A son début dans la pension, le cadet fut naturellement placé sous la haute protection de l'aîné. Tous les élèves apprenaient ensemble les éléments de la langue latine, sans être répartis en classes distinctes et graduées. L'ardeur du nouvel écolier l'éleva bientôt au-dessus du niveau commun, et le dernier en âge se trouva le premier en mérite. Le professeur, déconcerté de ce progrès intempestif qui dérangeait l'économie des études, crut pouvoir l'imputer à une pression fraternelle exagérée, et Gustave, fort innocemment, fit gronder Hippolyte, bien innocent lui-même.

Du reste, l'enfant portait volontiers dans le jeu

l'entrain qu'il avait pour l'étude. Un dimanche, il fut invité avec son frère chez la célèbre madame Récamier, amie de sa famille. En attendant l'heure de la table, comme il courait dans les jardins, il se précipita dans une pièce d'eau : un domestique dut réparer en toute hâte la toilette endommagée.

La Providence avait ménagé dans Paris une ressource à l'enfant de Bayonne. Une grand'mère veillait sur le dépôt de la famille absente. Madame de Mel de Saint-Céran peut bien être louée par ses œuvres. Elle était de ces âmes préparées pour les jours d'épreuves, que la persécution rend plus fidèles et plus dévouées, qui consolent l'Église en détresse et persévèrent auprès du tombeau où le Seigneur sommeille jusqu'à l'aurore de la résurrection. Notre terre de France est fertile, on le sait, en femmes réparatrices, ainsi qu'en hommes au zèle apostolique; en vérité, il ne faut rien moins pour expier nos torts, réparer nos désastres, neutraliser le mal par le bien et l'emporter enfin dans la balance de Dieu. C'est madame de Saint-Céran, aidée de quelques amies dignes d'elle, qui fit élever le vénérable M. Landrieux, dont le nom est encore populaire à Paris. Et n'est-ce pas en partie à sa tutelle que nous devons le P. de Ravignan? cette dernière œuvre suffirait pour sa couronne. Tous les diman-

ches, les deux frères sortaient de leur pension et passaient ce jour de congé sous les auspices de la religion. Leur repos devenait plus doux en devenant plus saint. La pieuse grand'mère, dont le domicile était alors rue Paradis, conduisait elle-même ses petits fils à la messe et au salut de sa paroisse, Notre-Dame des Blancs-Manteaux. Quand l'aîné dut entrer à l'école militaire de Saint-Germain-en-Laye, elle lui remit un petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Le jeune officier conserva ce pieux souvenir dans les grandes campagnes de l'empire et le portait comme une sauvegarde les jours de bataille.

C'est vers cette époque que M. l'abbé Frayssinous préludait aux célèbres conférences de Saint-Sulpice, dans la chapelle dite des Allemands. Gustave allait avec ses camarades à ces rendez-vous de la jeunesse, et comme eux, devait présenter à son professeur l'analyse de l'instruction. Nous regrettons, en parcourant les devoirs du jeune élève, de n'avoir point retrouvé une de ces premières ébauches de l'orateur de Notre-Dame à l'école de l'orateur de Saint-Sulpice.

Nous citerons du moins quelques lettres de cette première époque de sa vie, lettres bien naïves et bien tendres, quelquefois même arrosées de pleurs. Cependant sur ces feuilles légères, écrites pour un

jour, on voit déjà la vigueur de la volonté s'allier avec la délicatesse du sentiment.

« Mon cher papa, je tâcherai de vous contenter pour vous dédommager un peu de vos soins et de vos sacrifices. Je ne puis m'empêcher de verser des larmes, lorsque je me rappelle que j'étais votre petit camarade de campagne et que vous m'y cherchez souvent, que j'y étais non loin de vous et de ma chère maman. Mais je ne parle plus de cela, car je m'afflige trop. Adieu, cher et bon papa, je puis vous promettre que je vous aime bien de tout mon cœur. »

« Ah ! cher et trop bon papa, que je voudrais que vous m'appeliez encore du doux nom de votre *compagnon* en nous promenant dans les bois qui environnent la Gurgue ! Que j'étais content alors ! hélas ! ce temps est passé. Il faut espérer qu'un jour je reverrai ce pays qui m'est si cher et qui m'a vu naître. Qu'il me tarde d'être arrivé à ce moment ! En attendant, cher papa, je me console en vous écrivant des lettres où je vous dis mes véritables sentiments.

« Votre petit compagnon qui vous aime de tout son cœur. »

« Je me rappelle, ah ! comme si j'y étais, ma chambre, le jardin et tous les alentours. Je ne sais

quel attachement j'ai pris pour cette retraite, je m'y plairai toujours. Mon caractère aime assez la solitude. Que j'aurais de plaisir à redevenir votre petit compagnon ! J'espère que vous me pardonnerez mes petites fautes. »

La netteté d'esprit et la sensibilité du P. de Ravignan n'étaient-elles pas déjà dans ces lettres d'un enfant de dix ans?

Madame la baronne de Ravignan vint à Paris, pendant l'été de 1806, passer auprès de ses fils le temps des vacances, et à la rentrée des classes, au mois de novembre, elle les retira de la petite pension de l'Estrapade, pour les placer dans une autre beaucoup plus grande, située rue de Matignon, près des Champs-Élisées. Gustave, très-sobre dans ses jugements, se contenta d'écrire à son père : « Maman nous a mis dans une pension où je me trouve assez bien. »

La concurrence était loin d'être alors ce qu'elle est aujourd'hui pour les maisons de ce genre; celle-ci, une des plus renommées, une des plus nombreuses, comptait plus de trois cents pensionnaires. A cette époque de réorganisation, la confusion était grande encore dans les écoles. On tenait plus à la forme qu'au fond, et la religion paraissait une chose de commande. Le directeur

de la pension donnait chez lui des bals où figuraient ses élèves, les conduisait au spectacle comme à un exercice littéraire, et s'inquiétait assez peu des mauvais livres qui circulaient dans la maison. On peut croire, sans témérité, que la moralité n'était pas le côté brillant de la pension à la mode. Eh bien ! un enfant de onze ans sut se poser et se maintenir dans des conditions si périlleuses, résister aux défections des uns, aux instigations des autres, aux entraînements de presque tous, garder l'esprit de foi et l'amour du devoir. Le contraste ne servit qu'à mieux faire ressortir son caractère.

Là, encore, il se fit des amitiés choisies et à jamais inviolables. Mais, pour l'enfant comme pour l'homme, le grand préservatif, c'est toujours et partout le travail avec la prière. Gustave, dans sa première année, fit quatre classes : la septième, la sixième, la cinquième, la quatrième, et trouva le moyen d'être plusieurs fois le premier. A la fin d'une année si bien remplie, personne ne lui contesta le prix d'application. Le laborieux enfant, suivant la méthode encyclopédique, devait presque tout apprendre à la fois, et prenait intérêt ou du moins mettait du zèle à tout : à l'anglais, à l'allemand, au dessin, à la musique, à la danse, à l'escrime, à la natation et à l'équitation. Il aimait

à rendre compte à ses parents de ses plus petits progrès dans les plus minimes accessoires : « Je commence, écrivait-il, à aller presque tout seul en nageant. » Mais c'était pour les réjouir, et non pour se vanter; dans sa droiture modeste, il terminait d'ordinaire ses bulletins par cette phrase, qui n'est pas du tout emphatique : « Je crois que mes maîtres sont assez contents de moi. »

Le temps était donc bien rempli; le cœur de l'enfant était d'ailleurs bien gardé. La religion possédait déjà toute son âme et réglait toutes ses affections. Sa première communion devait lui rendre l'année 1809 à jamais mémorable : avec tout le sérieux de sa foi, il se mit à préparer de loin une si grande affaire. Dès le commencement de cette année, il écrivait à son père : « Je ne peux plus aller au spectacle, parce que mon confesseur m'a défendu d'y aller davantage, sous peine de ne pas faire ma première communion. Priez madame de Luçay de n'y mener qu'Hippolyte, quand elle en aurait le dessein. Je prends toutes ces précautions pour ne pas faire un sacrilége. »

Il paraît que la commission ne fut pas faite. Du moins peu de temps après, Gustave reçut une nouvelle invitation; à l'instant il prend la plume et cette fois il écrit à sa mère avec une fermeté char-

mante dans un enfant si soumis : « Madame de Luçay a eu la bonté d'envoyer un domestique demander de nous mener au spectacle. Je vous avouerai que j'ai renoncé à y aller. Je vous prierai donc de la bien remercier de ma part (car je n'ose le faire) le plus tôt possible. Cependant, si cela vous déplaît, j'en suis fâché, mais je ne veux pas y aller et je n'irai jamais. Pardonnez, ma chère maman, si je vous parle si librement, mais je m'y crois obligé, d'après ce que mon confesseur m'a dit de la religion ; et c'est ainsi que je pense. »

Ces religieuses préoccupations devinrent le sujet habituel des correspondances de Gustave avec sa famille : « Je vais redoubler d'efforts, écrivait-il, pour me rendre agréable à Dieu à l'époque de ma première communion. Je tâcherai d'apporter à cette grande action toutes les dispositions nécessaires pour la bien faire. »

Dans le courant du mois de mai l'enfant écrivait encore : « Le temps de ma première communion approche, ce qui me fait ménager mon temps pour lire plus à loisir de bons livres qui me préparent à la grande action que je me propose de faire au 1er juin, le jour même de la Fête-Dieu. Ce jour sera sans doute bien heureux pour moi. Mais vous n'y serez pas ! Du moins vous serez dans mon esprit,

et puisse Dieu exaucer les vœux d'un faible enfant pour un père et une mère chéris. »

La cérémonie, fixée d'abord au 1er juin, fut remise au 8. « Cela ne me fâche point, disait Gustave, parce que j'aurai au moins un peu plus de temps pour me préparer..... Jusque-là plus de lettres, parce que plus j'approche, plus je suis occupé. »

En effet, il n'envoya plus à ses parents que son amende honorable filiale, afin d'avoir son pardon sur la terre comme dans le ciel. « Je vous écris, mes chers parents, principalement pour vous demander votre bénédiction et le pardon de tous les torts que je vous ai faits et de tous les désagréments que j'ai pu vous faire essuyer. Pour l'avenir, je vous promets que vous n'aurez plus à vous plaindre de moi. Priez pour votre petit Gustave, mes chers parents, pour qu'il fasse bien sa première communion. »

L'heureux enfant fit bien sa première communion, et, dès le lendemain, il rendait compte de la cérémonie accomplie à Saint-Philippe du Roule : « Hier, jeudi, 8 juin, j'ai reçu la communion et la confirmation. L'exhortation que le prêtre nous a faite avant la communion m'a fait verser bien des larmes, et au moment où je devais lire les actes, je

n'ai pu lire que deux lignes, parce que j'étais trop oppressé. Un autre les a dits à ma place, et moi je me suis retiré. Ah! mes chers parents, je ne vous ai point oubliés! »

Nous recueillerons encore quelques rares souvenirs de cette lointaine époque. Gustave était vrai; l'amour-propre, père du mensonge, ne l'avait point faussé. Il savait accepter les avis. « Vos tendres reproches, écrit-il à son père, ont produit sur moi un effet que je ne saurais vous décrire. J'aime un peu la dépense, je l'avoue, cependant pas trop au fait, car j'emploie toujours assez bien mon argent. Au reste, j'épargnerai autant que je pourrai; et que ne ferais-je pas pour un si bon père qui se prive de tout pour ses enfants? » Il savait aussi supporter les revers, et un échec doublait son courage. « Je ne sais pourquoi, disait-il après une composition, j'ai été reculé comme cela : c'est sans doute encore pour quelque étourderie. Mais c'est un encouragement de plus pour moi à redoubler d'efforts pour bien finir la carrière. »

Gustave eut bientôt à se résigner dans la plus douloureuse des épreuves. Hélas! on ne vit pas longtemps en ce monde sans avoir à pleurer sur des tombes. Il porta le deuil de bonne heure; encore enfant, il perdit son père. A ce coup, sous la pre-

mière impression, il épancha ainsi toute sa tristesse dans le cœur de sa mère : « Je vous écris une lettre remplie de larmes. Hier, on m'annonça la nouvelle de la mort de papa. Quoique j'y fusse un peu préparé, elle m'a fait une vive impression. Hélas! il n'y a plus de remède, il faut bien prendre son parti, quoique avec bien de la peine. Dieu l'a voulu ainsi! je crains d'ajouter à vos peines. Ah! vous devez bien avoir assez de chagrins. Une bonne et tendre mère nous reste : ô mon Dieu! conservez-nous longtemps cette mère chérie, faites qu'elle passe au milieu de ses enfants des jours longs et heureux! Veuillez bien dans votre première lettre me donner des détails précis sur la maladie et la mort d'un père qui m'était si cher. On aura sans doute eu le temps de lui donner les derniers sacrements, ce serait pour nous un motif de consolation, et j'espère qu'on ne l'aura pas négligé. Ah! mon père chéri, vous ne serez pas oublié au pied des autels; c'est là que j'adresserai à Dieu pour vous et pour ma mère de ferventes prières; il les écoutera et les exaucera. »

Nous pouvons dès maintenant rendre ce témoignage à la persévérance de sa piété filiale : devenu prêtre, il dira souvent la messe des morts pour ses parents; et tant qu'il montera à l'autel, on l'en-

tendra parler à Dieu de son père et de sa mère.

La baronne de Ravignan restait seule à la tête d'affaires difficiles et d'une famille nombreuse; elle s'affligeait sans mesure et sans relâche. Gustave prit à cœur de la consoler; il la raisonnait, comme un enfant sait le faire, pour lui persuader d'être encore heureuse pour le bonheur des siens; puis il ajoutait avec une délicatesse toute naïve : « Pardonnez à ma franche tendresse; si j'ai dépassé les bornes du respect, je m'avoue coupable; mais pour ma justification, je cours me réfugier auprès de votre cœur. »

Ce respect, fidèle gardien de la tendresse et traditionnel dans nos anciennes mœurs, ne consistait point pour Gustave dans de simples formules obséquieuses; intime et pratique, il partait du cœur, et le rendait le plus obéissant et le plus aimable des fils.

Marie-Amélie, sa sœur aînée et sa marraine, mariée au général Exelmans, venait de quitter Paris pour se rendre à la cour de Naples, en qualité de dame d'honneur de la reine Caroline, sœur de l'empereur Napoléon. « Le départ d'Amélie, écrivait Gustave, me cause une peine qu'il m'est impossible de peindre. Me séparer d'une si bonne sœur, cela me déchire le cœur! Mon cœur ne peut

plus s'exprimer, tant il est gonflé de soupirs. »
Quelque temps après, le général Exelmans allait rejoindre sa femme en Italie et proposait de conduire avec lui son jeune beau-frère. L'offre était attrayante pour le pensionnaire de la rue de Matignon; il fut séduit, mais avant d'accepter, il consulta : « Je n'ai pas osé vous parler d'un projet qui m'occupe, dit-il à sa mère. Je le désire ardemment; les voyages ont pour moi le plus grand attrait : celui d'Italie est un des plus agréables et des plus instructifs en même temps. Je vous en prie, je vous en conjure, ne me refusez pas cette grâce, à moins qu'elle ne vous paraisse nuisible à mon éducation. Cependant, malgré tout mon désir, c'est à vous de décider et de voir ce qui m'est le plus avantageux, car je ne saurais rien faire sans votre ordre et votre approbation, et telle doit être, je crois, la conduite d'un enfant bien élevé envers une bonne et tendre mère. » La mère n'agréa point sa supplique, et aussitôt Gustave jeta son désir au vent.

Vers le même temps se présentait une autre tentation plus délicate : on le pressait d'entrer comme page dans la maison de l'empereur. La route de la fortune s'ouvrait devant lui; l'enfant bien avisé prit la question à un tout autre point de vue, et,

réflexion faite, il répondit nettement : « Me voilà décidé à ne pas entrer dans les pages, parce qu'on n'en peut sortir que militaire, et que cette carrière ne me convient pas du tout. Je suis naturellement tranquille, l'étude du cabinet me convient, j'ai assez de goût pour la diplomatie. » Il n'avait pas alors entendu, comme François-Xavier, la sentence de l'Évangile : *Quid prodest?* Mais si Dieu ne l'appelait pas encore intérieurement par sa grâce, il le menait déjà par sa providence.

Pendant les années de sa première éducation, Gustave ne retourna pas une seule fois dans sa famille. On ne faisait pas alors aisément un voyage de Paris à Bayonne. Les vacances du jeune écolier se passaient donc à Paris même, non pas tristes, mais un peu monotones : le petit-fils avait le vis-à-vis de sa grand'mère. Quelquefois seulement le vénérable abbé Rauzan, ami de madame de Mel de Saint Céran, ménageait un petit extraordinaire : il prenait l'enfant avec lui et le conduisait à Saint-Germain-en-Laye. Là, Gustave retrouvait d'abord son frère Hippolyte dans le vieux château royal, transformé en école militaire; puis il rejoignait le bienveillant mentor, qui l'attendait lui-même chez un de ses frères, médecin de l'endroit, homme aimable et enjoué.

Au moment de quitter avec Gustave la rue de Matignon, afin de n'avoir plus à y revenir nous-même, disons par anticipation un dernier mot qui termine bien les rapports de l'élève avec son maître. Le temps change les conditions et les rôles. Après avoir fait d'heureuses affaires, le directeur de la pension en avait fait de fort mauvaises, et dans sa triste vieillesse, il dut se retirer à Neuilly, dénué et délaissé, n'ayant plus près de lui qu'une de ses filles pour l'assister et le consoler. Un jour, celle-ci entend parler du P. de Ravignan, devenu l'apôtre de Paris; poussée par sa piété filiale, elle vient le trouver : « Vous souvenez-vous encore de votre ancien maître? — Comment? je ne l'oublierai jamais, et je voudrais pouvoir lui prouver ma reconnaissance. — Eh bien! je suis sa fille, il est malheureux et malade, et seul vous pouvez lui parler de Dieu en parlant à son cœur. » Le P. de Ravignan accourt auprès de ce vieillard de quatre-vingts ans; celui-ci paraît d'abord saisi à la vue d'un prêtre, mais à peine a-t-il entendu la voix, qu'il s'écrie : « Quoi! c'est toi, Gustave! » Il pleure, il se rend. Ce jour-là, l'élève était devenu le maître.

CHAPITRE II

La milice et la magistrature.

Gustave de Ravignan, lieutenant de cavalerie, conseiller auditeur à la Cour royale de Paris, substitut du procureur du roi. — Sa vocation, son départ mystérieux.

Gustave de Ravignan allait choisir une carrière. Après quelques velléités légères et rapides qui l'avaient incliné vers la diplomatie, toutes ses sympathies le portèrent vers la magistrature; il suivit sa pente. N'était-ce pas un acheminement providentiel vers sa carrière définitive, qu'il ne soupçonnait pas encore? Au mois de novembre 1813, il entra, rue Saint-Guillaume, chez M. Goujon, ancien jurisconsulte, désigné à sa mère par l'illustre et généreux de Sèze, le défenseur du roi. A la même époque, il mit sa conscience sous la direction de M. l'abbé Frayssinous, et, depuis, il ne cessa plus d'être pour lui comme un fils. Le Ciel rapprochait

de plus en plus leurs noms, avant d'associer leurs ministères.

Mais le nouveau légiste dut bientôt ajourner l'étude à des temps plus propices. Au mois de janvier 1814, il se sentit défaillant, par suite d'une croissance retardée jusque-là et tout à coup précipitée; d'ailleurs l'école de droit venait d'être dissoute, à cause des circonstances extrêmes où se trouvait l'empire. C'était bien le cas d'un voyage dans le Midi. Le 11 mars, témoin de l'entrée triomphante de Mgr le duc d'Angoulême à Bordeaux, il ne demeura pas étranger à l'enthousiasme de la réaction royaliste. La restauration une fois accomplie, il revint avec sa mère à Paris pour y reprendre ses paisibles études.

Mais une crise nouvelle arrache bientôt l'étudiant à son cabinet ; cette fois il laisse le code et se jette lui-même dans la mêlée. Au premier bruit du débarquement de Napoléon sur les côtes de la Provence, l'ardent jeune homme n'hésite point : malgré la faiblesse de sa complexion, malgré son antipathie pour le tumulte et les aventures, il s'enrôle dans les volontaires royaux. Il croyait, dans sa probité chevaleresque et sa foi antique, que l'honneur exige la fidélité, et la conscience le dévouement; qu'il faut immoler son intérêt personnel à la cause

publique, et qu'après tout, mourir pour son devoir, c'est mourir pour son Dieu. Il se fit donc soldat. Bien d'autres que lui avaient engagé leur parole, en inscrivant leur nom. Mais, pour bien des gens, autre chose est de promettre, autre chose est de tenir; et, l'heure d'agir une fois venue, les excuses ne manquent jamais au demi-vouloir de la pusillanimité. Le 19 mars, dans la matinée, les volontaires étaient rares au rendez-vous ; Gustave, arrivé un des premiers, à la vue de cette poignée d'hommes, s'indigne et s'encourage; fût-il seul, il irait encore; il rentre chez sa mère, exalté à froid, plus résolu que jamais de protester et de servir au moins par sa mort. Le temps presse, il expédie ses préparatifs, communie le jour de Pâques ; et, avec le viatique divin et la bénédiction maternelle, il s'élance de Paris et court en Espagne.

La campagne ne fut pas heureuse; à la fatale rencontre de Hélette, le jeune volontaire faillit périr victime de son héroïsme. Les troupes royales, surprises dans une embuscade, allaient être accablées par le nombre. L'infortuné Barbarin, qui les commandait, venait d'être frappé, et il était au moment d'être pris pour être passé par les armes. Gustave le voit, s'avance sous le feu, s'expose à tous les coups pour couvrir son chef, il l'embrasse enfin

et veut l'emporter de la mêlée, ou tomber avec lui. Mais le malheureux commandant, poussé par un sentiment généreux à un acte désespéré, dégage un de ses bras, se brûle la cervelle et ne laisse qu'un cadavre entre les mains de l'ennemi. Gustave, couvert de sang, abandonne la triste dépouille, et renonçant à une mort inutile, consent à chercher le salut dans la retraite.

Seul, à pied, au milieu de mille hasards, il traverse tout le pays basque, passe la frontière et gagne cette maison de Saint-Laurent, tant aimée aux jours tranquilles de son enfance. Il y revenait sans compagnon et la trouvait sans hôtes. Exténué de fatigue, il va descendre chez le brave Dumaine, l'homme de confiance de la famille, et l'excellent serviteur s'empresse d'accueillir le fils de son ancien maître. Mais celui-ci, loin d'être déconcerté par un premier échec, n'aspirait qu'à de nouveaux combats; il ne s'accorde qu'un repos de trois jours dans la cabane hospitalière; et, après une entrevue secrète avec le vieux curé, un dimanche, à dix heures du soir, il part de nouveau, déguisé en paysan, accompagné des deux filles de son hôte et d'une vieille servante. Dans une forêt, à un endroit convenu, se rencontre un métayer, homme fidèle et sûr, qui doit être son guide jusqu'à la frontière

d'Espagne. Avant de partir, il avait écrit ce billet qui parvint à son adresse : « Je quitte demain Saint-Laurent. Adieu, ô la meilleure des mères! j'ai le cœur un peu serré, mais la religion me ranime. J'entendrai la messe chez mon voisin où le point du jour me verra arriver. J'ai besoin d'aller prendre du sommeil, peut-être pour longtemps et pour la dernière fois ici. Adieu! je vous aime bien plus que ma vie. »

Gustave de Ravignan rejoignit enfin son drapeau et se réunit au corps de volontaires royaux que commandait M. le comte Etienne de Damas. Il recevait en même temps de Mgr le duc d'Angoulême le brevet de lieutenant de cavalerie. Plus tard il sera encore soldat, seulement il aura changé de milice.

L'épreuve touchait à sa fin. Le 17 juillet, le jeune officier écrivait ces lignes, datées de Saint-Jean-de-Luz : « J'arrive, je suis en France; je me porte très-bien ; nous n'avons éprouvé que peu de malheurs. Je compte aller reprendre ma carrière, ma tâche est remplie. Je vous reverrai, et, après avoir bien fait mon devoir, si j'ai bien du chagrin d'avoir été éloigné de vous, au moins j'aurai la consolation d'avoir satisfait à ma conscience. » Il est impossible d'être à la fois plus digne et plus modeste.

Le 19 juillet, Gustave datait de Bordeaux cet

autre bulletin adressé encore à sa mère : « J'arrive à Bordeaux à franc étrier. Je suis venu, envoyé par M. le comte de Damas, mon général, pour annoncer son arrivée. Je me porte fort bien, je suis au comble de la joie de me rapprocher de vous. Je suis lieutenant de cavalerie, officier d'ordonnance. Je ne pense pas continuer de servir. » Il ne tient pas compte d'un accident de voyage. Dès son arrivée en France, à la suite de Mgr le duc de Bourbon, il avait reçu sa mission de confiance pour Bordeaux et s'était élancé de toute la vitesse de son cheval. A Mont-de-Marsan, il descend pour respirer chez une ancienne amie de sa mère. En entrant, il tombe évanoui, reprend haleine, remonte à cheval, et arrive à Bordeaux, sinon chargé de lauriers, du moins rempli d'honneur.

Une dernière lettre encore datée de Bordeaux, le 7 août, va terminer la période militaire de cette histoire et inaugurer la phase de la magistrature : « Je pars demain pour Paris. Quel plaisir ! Je n'ai pu vous écrire à cause de mon service, qui consistait à ne rien faire, mais à rester assidûment pour recevoir les personnes qui venaient. Je viens de recevoir mon brevet de lieutenant. Je ne serai content que lorsque je serai dans mon cabinet à travailler pour le service du roi. »

A son retour à Paris, on voulut lui persuader de poursuivre une carrière que les circonstances lui avaient ouverte : on le maintenait en France dans le grade acquis en Espagne; ainsi sa position était faite et son avenir semblait assuré. Mais il consulta Dieu, s'interrogea lui-même, et fut constamment ramené à sa première prédilection pour la magistrature. Mgr le duc d'Angoulême, instruit de cette détermination du jeune lieutenant, lui dit avec une bienveillance parfaite : « Monsieur de Ravignan, je suis enchanté de vous revoir. Je sais que vous servirez la patrie par la parole aussi bien que par l'épée. ».

Gustave était revenu de ses allures d'officier à l'attitude d'un futur magistrat. Avec sa puissante volonté, aidé par de merveilleuses aptitudes, il paraissait partout à sa place. Il commença son stage, et, comme si rien ne l'eût distrait, se remit à sa tâche avec une ardeur nouvelle. Pour se compléter lui-même, à l'étude des lois il ajouta l'étude des langues. Il reprit l'allemand, et l'un de ses amis, qui avait été prisonnier en Angleterre, échangea avec lui des leçons d'anglais contre des leçons de latin. Le dessin et la musique faisaient diversion au milieu de ces graves labeurs.

La mesure du travail était-elle au-dessus de ses

forces? ou bien la maladie devait-elle intervenir de temps en temps, afin que sa vie ne fût qu'une longue chaîne de fatigues et de douleurs? Il y avait un endroit faible dans sa constitution, et c'est précisément sur cette partie plus débile que portera surtout le poids de son laborieux avenir. Dans l'hiver de 1816, il fut gravement atteint d'une affection de poitrine. La saison était fatale, l'âge critique; on eut les plus sérieuses inquiétudes. Le médecin lui conseilla les Eaux-Bonnes. Il alla donc dans le Midi passer le printemps et attendre l'été.

L'infirmité amenait le jeune stagiaire à la réflexion, et sa pensée le dirigeait toujours vers Dieu. Le 10 mai, il écrivait du château de Ravignan : « Notre solitude est bien complète, voilà de quoi se régaler, et j'aurais travaillé, si ma santé ne s'y opposait. Je n'en suis pas content, je manque d'énergie physique, et par suite d'énergie morale. C'est une affliction que Dieu m'envoie, et je la supporte de mon mieux, pas trop bien cependant, parce qu'elle ressemble à la paresse. Ne va pas t'imaginer pour cela que je m'affecte ; non... j'ai été content en général de l'opinion de nos paysans ; la religion habite volontiers leurs chaumières, et c'est tout pour eux, comme pour tous les gens de bonne foi. Il me semble en ma tête qu'on est bien fou de par-

ler de politique : *O fortunatos nimium!...* Mais je dors à présent, et mon réveil sera le réveil du lion. »

On recommanda au malade l'exercice de la chasse, et comme il s'y livrait par devoir, il le fit avec plaisir ; on l'entendit même signaler son premier exploit par une explosion de joie naïve. Nous aimons à prendre la nature sur le fait, et à retrouver les saillies de la jeunesse dans une physionomie déjà virile. Le mois de juillet venu, après un séjour de quelques semaines dans les Pyrénées, il se trouva convalescent. La nature encore jeune, ravivée par l'air des montagnes, eut bientôt réparé ses pertes.

Enfin, revenu à Saint-Laurent pour le reste de l'été, Gustave se reposa tout près du tombeau de son père. Le 11 septembre était une date funèbre, il écrivait à M. le baron de Ravignan : « Rappelé aujourd'hui à tous nos souvenirs les plus chers par le triste anniversaire que j'ai célébré ce matin, seul sur la tombe de mon père, je n'ai pas cru pouvoir mieux employer ma soirée qu'à te communiquer les tristes, mais douces idées qui ont rempli ma journée. Oh! c'est surtout quand l'âme est affectée d'une émotion bien sentie, que les pensées religieuses viennent s'y placer admirablement! Tu

n'auras pas été étranger à mes sentiments, mon cher frère, j'en suis sûr; mais ici je trouvais un motif de plus : ma présence aux lieux où mon père éleva mon enfance, où sa vieillesse finit, où reposent ses restes précieux. J'ai fait dire une messe pour implorer le ciel en faveur d'une âme respectée, et j'en suis sorti meilleur. Voilà six ans que nous avons été privés de notre père, et c'est la première fois que le 11 septembre me voit au pays qui m'a vu naître et qui l'a vu mourir. J'ai remercié le ciel de l'accord de ses vues avec mes désirs, et me suis promis de mériter ses bontés par une conduite digne de mon amour et de ma douleur.

« Sur les ailes du temps, la tristesse s'envole, hélas! et toute l'année je vis et je vois qu'on vit sans penser au passé. Voilà les hommes! »

En 1817, une place de conseiller auditeur près de la cour royale de Paris étant venue à vaquer, Gustave de Ravignan, qui avait à peine atteint l'âge de la majorité légale, se présenta comme candidat. On venait de réorganiser la magistrature, et ces places étaient réservées à l'élite de la jeunesse qui se préparait à la carrière judiciaire. D'après la loi de cette institution, le roi devait choisir sur une liste de trois candidats présentés par la cour elle-

même, réunie pour cet effet en assemblée générale. Il fallait donc, pour être porté sur cette liste, réunir la majorité des voix dans une compagnie composée de plus de cinquante magistrats.

Quel était ce jeune homme, inconnu de tous ces graves conseillers, qui sollicitait ainsi leurs suffrages? quels étaient ses précédents, ses garanties, ses titres enfin?

Chacun se posait cette question. On apprit alors que le jeune Gustave de Ravignan, cadet d'une noble famille, beau-frère du général Exelmans, mais dans une ligne politique toute différente, s'était enrôlé, presque au sortir du collége, comme volontaire royal, et avait suivi en Espagne la fortune du duc d'Angoulême pendant les Cent-Jours; qu'au retour, le prince, qui avait apprécié sa rare intelligence et sa bravoure dévouée, lui avait assuré sa haute faveur pour la carrière qu'il voudrait embrasser. Or, le jeune homme avait préféré la magistrature à la milice, et le prince appuyait sa candidature.

Tel était le dossier du prétendant. Mais l'opposition fut très-vive et les débats ne firent que l'animer. « En vérité, voilà un beau dévoûment, disaien les vieux magistrats, et sans doute un beau caractère; mais les camps sont une mauvaise école

pour le palais. Pourquoi ce jeune homme ne suit-il pas plutôt sa carrière? pourquoi d'ailleurs nous l'imposer? »

Dans plusieurs esprits, l'intérêt et la dignité de la magistrature se joignaient donc au sentiment d'indépendance, toujours susceptible dans les grands corps judiciaires, pour écarter le candidat favorisé par le pouvoir. Cependant la majorité opina dans le sens du prince, et Gustave de Ravignan fut porté, mais non pas le premier, sur la liste officielle. Une ordonnance royale l'envoya presque immédiatement siéger sur les fleurs de lis. Le nouvel élu, accueilli très-froidement par les anciens, fut attaché comme conseiller auditeur, n'ayant pas voix délibérative, à la première chambre de la cour, présidée par M. le premier président Séguier. Mais il ne se déconcerta point de la défaveur qui l'entourait : en attendant une occasion qui le fît sortir de l'obscurité, il ne se manqua point à lui-même, et se prépara dans un calme énergique, avec le sentiment du devoir, beaucoup plus qu'avec l'ambition du succès. Bientôt il saura s'ouvrir un passage; dès qu'il pourra paraître, il attirera tous les regards.

Le jeune conseiller commença par se tracer un plan d'étude et un ordre du jour. On y reconnaît le fond positif et solide de cette grande et riche

nature, où le caractère dominait et dirigeait le talent. Nous en donnons la substance : puisse cet exemple servir de leçon à la jeunesse des écoles !

Le plan d'étude a pour épigraphe l'adage antique : *Non multa, sed multum.* L'ordre du jour a pour devise l'axiome chrétien : *Cum Deo.*

Le laborieux légiste divise son plan en deux parties, *la théorie* et *la pratique.*

« La *théorie* elle-même a deux objets, le *fond* et la *forme*, la science et l'art, la jurisprudence et la littérature.

« Premier objet : *Du fond des matières ;* le code, ses sources et ses interprètes. Commencer par la matière des obligations et des contrats, en y joignant celle des restitutions en entier ; la matière des successions et des testaments viendra ensuite. Il faut lire avec attention le titre du code, soit dans la loi même, soit dans Delvincourt, puis le titre correspondant dans Domat, en s'attachant surtout à se pénétrer des préfaces qu'il a mises à la tête de chaque titre. Il sera temps alors de lire les lois du Digeste et du code Justinien qui répondent à chaque titre, ayant soin de tenir le code civil toujours ouvert sous les yeux ; il faut y rapporter tout, comparer, juger, et, le prenant pour guide, faire la critique ou le supplément de Domat.

« La matière ainsi préparée, dirigée, la suivre, la perfectionner, l'analyser avec Pothier dans le traité qui la concerne. Il faut avoir soin de remarquer en étudiant tout ce qui peut former un axiome ou une règle générale du droit, soit dans la décision même, soit dans la raison de la décision, en prendre note, autant que possible, en termes sacramentels et concis, pour, dans la suite, en former un recueil par ordre des matières.

« Ainsi on arrivera à avoir fait une étude du droit français et du droit romain comparés, et on aura les principes généraux dans la tête ; il sera facile ensuite de descendre aux espèces particulières, et de les suivre dans les canaux les plus éloignés.

« 2° *Objet littéraire : art de prouver* et *de plaire en prouvant*. L'art de prouver : il faut apprendre les préceptes dans la rhétorique et unir les exemples aux préceptes. L'art de plaire se confond presque avec le premier. La lecture des meilleurs orateurs et des meilleurs poëtes anciens et modernes est un chemin aussi agréable que sûr pour l'acquérir. L'étude approfondie des *Oraisons* de Cicéron surtout apprendra mieux les secrets de l'art oratoire.

« *La pratique a trois objets : les audiences, les conférences, la traduction*. Ces trois exercices se-

ront l'application des deux objets de l'étude, du fond du droit et de l'art oratoire.

« Quant aux audiences, un point essentiel, qui se lie nécessairement aux autres, c'est la triture des affaires et la procédure. Il faut suivre avec soin les audiences de la première chambre de première instance, prendre des notes tant au palais qu'en rentrant chez moi. Les audiences de référés peuvent aussi être fort utiles : il faudra y assister de temps en temps, s'attacher surtout aux formes de la procédure, se procurer quelques dossiers qu'il faudra analyser avec soin.

« Quant aux conférences, il faudra, outre celles du palais, s'attacher à une autre entre jeunes gens, bien préparer la question, faire un canevas du plaidoyer et s'abandonner ensuite pour l'exécution à la facilité naturelle. Quand je ferai les fonctions d'avocat du roi, il faudra écrire mon discours dans les commencements, le travailler, le retravailler plusieurs fois. Il serait bien de se former des devoirs étroits en se faisant secrétaire d'une conférence.

« Quant à la traduction, quand je rencontrerai dans les auteurs latins ou autres en langue étrangère quelque morceau de marque, il faudra le traduire, mais un peu librement. »

Dans son ordre du jour, le jeune magistrat avait

tout prévu, tout réglé d'avance, tout mesuré avec la précision qui dès lors le caractérisait. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce long règlement : qu'il nous suffise de remarquer qu'il essaya tour à tour de se coucher tard et de se lever tôt, pour donner à l'étude des heures de silence et de calme. Le travail du matin lui parut meilleur, plus facile et plus utile à la fois ; il fixa donc son lever à quatre heures, et désormais ce sera l'usage de toute sa vie. Cette diligence matinale lui valut d'entendre la messe tous les jours et de travailler encore quelques heures avant d'aller au palais.

Gustave de Ravignan se préparait donc sans hâter son heure. Elle arriva. Un jour, en l'absence des avocats, une affaire civile fort ingrate est mise inopinément en délibéré. « Qui veut se charger du rapport ? » demande M. Séguier. Puis tout à coup, non sans quelque malice, s'adressant au plus jeune auditeur : « Eh bien ! voyons une fois ce que sait faire ce jeune homme que nous ne connaissons pas encore. » Et les pièces lui sont remises. Au jour marqué, le rapport le plus logique et le plus lucide fut lu devant la cour avec une facilité d'élocution, une limpidité de voix, une fermeté d'articulation, une gravité et une noblesse qui dès le début annonçaient un orateur. Tous les conseil-

lers se regardaient avec étonnement ; un homme venait de se révéler.

Cette épreuve une fois subie, la carrière était ouverte. Un coup d'essai avait accrédité le jeune homme, parce que, dans ce premier succès, on avait vu bien autre chose qu'une bonne fortune de rencontre, on avait reconnu la supériorité du talent et le gage d'un avenir qui ne pouvait pas être vulgaire.

Dès lors les occasions de se distinguer affluèrent avec les espérances ; les rapports les plus importants ou les plus difficiles se dirigeaient naturellement de son côté. Bientôt même ce jeune talent parut trop éclatant pour la magistrature assise. D'ailleurs les manières à la fois simples et nobles de l'orateur, son air franc, son caractère bienveillant. son sens droit et juste, uni à l'élévation des pensées et des sentiments, lui avaient concilié l'estime et l'affection de tous ses collègues. M. Bellart, procureur général, ne craignit pas de lui confier la mission, bien insolite à son âge, de remplacer au civil et au criminel les avocats généraux. Il justifia cette confiance. La dignité de sa parole, la gravité de son maintien à l'audience, la clarté et la vigueur de sa discussion, l'autorité de son affirmation, tout faisait augurer en lui un maître dans l'éloquence

propre au ministère public. Ses réquisitoires passaient pour des modèles du genre. « Mais c'est du d'Aguesseau », disait-on. Appelé à remplir les hautes fonctions d'avocat général à la cour d'assises, pendant des sessions entières et dans les affaires les plus graves, il domina toujours sa position : à la fois il attirait à lui par le cœur et imposait par sa conscience. Ce sera plus tard le double caractère éminent de sa parole apostolique.

Cependant, au milieu de ses labeurs et de ses succès, Gustave poursuivait sans écart une autre voie plus élevée, où ses progrès n'étaient pas moins rapides. C'est alors que par un travail secret sur lui-même, il commença à devenir ce qu'il fut plus tard dans son apostolat. La religion prit en lui le dessus sans retour ; et son influence bénie, développant les précieux dons de la nature, ajouta un fini merveilleux à la loyauté du caractère, à la rectitude du jugement, à la vigueur de la volonté et à la bonté du cœur.

Il existait à Paris une pieuse association de jeunes gens qui, à certains jours, se réunissaient comme des frères. Un autel de Marie, la sainte Mère de Dieu et la douce Mère des enfants de l'Église, était le centre du rendez-vous ; là, on priait ensemble et chacun s'en allait plus chrétien et plus homme. La modeste

et toute pacifique congrégation était devenue célèbre, signalée qu'elle était au public par mille diatribes et dénoncée au pouvoir par mille calomnies. Il fallait qu'elle fît beaucoup de bien pour qu'on en dît alors tant de mal ; et les alarmes qu'elle donna ont fait sourire après le dénoûment de la comédie.

A cette époque où le respect humain enchaîna tant d'âmes, Gustave de Ravignan n'a point connu les lâchetés de la peur : il s'indignait des iniquités de la passion et des connivences de la faiblesse, et pour lui l'impopularité devenait un attrait. Il se hâta d'ajouter à son titre officiel de magistrat le titre pieux de congréganiste. Il adoptera bientôt un autre nom encore plus insulté, qui l'associera aux outrages du Sauveur. D'ailleurs, à l'exemple de ce roi de France qu'on appela le plus humble des hommes en même temps que le plus fier des chrétiens, il se méfiait de lui-même, et sentait pour sa fragilité le besoin d'une tutelle et d'un concours. Or, la congrégation, pour le soutenir, lui donnait une Mère dans le ciel et des frères dans le monde.

Alors aussi, afin de mieux se soustraire à la contagion du mal, Gustave se mit à exercer l'influence du bien : il apprenait à convertir ; et, dès ce temps-là, il connut qu'il n'y a qu'une chose vraie sur cette terre, servir son Dieu ; qu'une chose heureuse,

sauver ses frères. Ces tentatives furent bénies du ciel, et quand il n'était encore que magistrat, il fut déjà vraiment apôtre.

Un jeune orphelin, nommé Clément, ne pouvant continuer ses études par suite des malheurs de sa famille, trouva en lui plus qu'un précepteur. Gustave le vit et se prit à l'aimer d'une tendresse compatissante; il lui dévoua son cœur et son temps, et en lui donnant lui-même des leçons de littérature, il lui inspira des sentiments de religion. Le pauvre orphelin devait avoir bientôt plus besoin de piété que de science : atteint d'une maladie de langueur, il lui fallut se résigner à mourir. Gustave fut son ami jusqu'à la fin, consola sa tristesse, adoucit sa mort, et lui ferma les yeux.

Pendant cette maladie, il écrivait : « Cet excellent jeune homme se meurt, je crois ; heureusement pour lui. Je lui ai dit, comme je le pensais, que je l'aimais trop pour lui souhaiter la santé. Nous parlons de mort et de ce qui s'ensuit. Priez pour qu'il prie pour nous. En Dieu, il ne faut pas s'affliger.... Ayez bien de la religion, car il n'y a que cela au monde. »

Le comte de X..., ancien émigré, espèce d'enfant en cheveux blancs, après les sévères leçons de la Providence, était demeuré avec sa fatuité du siècle

de Voltaire. Gustave de Ravignan le rencontre, et, sans se rebuter de tous ses ridicules, s'attache à lui pour le gagner à Dieu, le ramène au bon sens d'abord, puis à la foi, et ne le quitte qu'après l'avoir vu mourir chrétiennement. Le vieillard, revenu de ses rêves, ne se lassait point de lire une *Imitation de Jésus-Christ*, présent de son jeune ami, et ne cessait de dire : « Oh ! que c'est beau ! Mais c'est un nouveau monde ! Oh ! si j'avais su plus tôt ! »

Au mois de juin 1818, Gustave perdit l'ange gardien de son enfance, madame de Saint-Céran, qu'il chérissait comme une mère et vénérait comme une sainte. Il encouragea dans le dernier passage cette aïeule qui avait protégé ses premiers pas dans la vie. Le deuil rapproche de Dieu : sa piété s'enflamma dans la douleur. A genoux près de la pieuse mourante, il lui suggérait les pensées de la foi et les sentiments de l'espérance, exerçant déjà cet art sacerdotal où il devait exceller un jour.

Dès le lendemain de cette mort, survinrent d'autres alarmes. Sa sœur aînée, qui avait suivi dans l'exil son mari, le général Exelmans, venait de tomber malade, et Gustave, passant d'un chevet à un autre, courut la rejoindre en Allemagne et obtint de la ramener en France.

La Providence multipliait les tribulations, elle

avait ses desseins, et parmi ces épreuves, nous allons voir apparaître la pensée de Dieu. En 1819, Gustave, malgré son médecin, tint à faire maigre tout le carême. Avant la fin, il fut saisi d'une fièvre nerveuse sans danger, mais non sans souffrance; par un phénomène assez bizarre dans cette maladie, il ne pouvait plus penser qu'en latin. Il fallut donc encore une fois redemander à Bayonne la santé perdue à Paris. Ce fut durant ces vacances forcées, vers la fin de septembre, qu'il s'ouvrit pour la première fois à sa mère sur ses désirs et ses projets : il se croyait appelé de Dieu. Madame de Ravignan, aussi surprise que désolée, employa tout le temps qui restait, jusqu'au retour à Paris, pour le dissuader d'une vocation qu'elle ne pouvait ou ne voulait pas croire. Elle obtint du moins la promesse d'un délai. Mais son fils lui déclara qu'il ne renonçait pas à sa résolution, qu'il en ajournait seulement l'exécution, et que si Dieu daignait, en effet, l'appeler à son service, il quitterait tout sans prévenir personne.

Il s'exprime aussi nettement dans une lettre du mois d'octobre suivant, datée du château de Ravignan et adressée à son frère : « Je suis à peu près décidé à entrer au séminaire. Depuis six mois que cette idée a été fortement réveillée en moi, je réflé-

chis, je n'ai point encore pris ma résolution définitive. Ma mère se tourmente et me tourmente. Tu penses bien qu'une fois ma résolution prise, rien au monde ne m'arrêtera. J'ai parcouru tous les points de vue de mon projet ; si Dieu m'appelle, j'obéirai. »

Cependant Gustave reprit ses fonctions de magistrat avec tant de zèle, et ses relations dans le monde avec tant de goût en apparence, que sa pauvre mère, espérant ce qu'elle désirait, se flatta qu'il ne pensait plus à un autre avenir. Elle ne connaissait pas bien son fils, elle ne savait pas ce qu'il y avait en lui de stabilité profonde et d'active puissance ; elle ignorait combien il était capable de se livrer en se réservant, de vivre dans le monde avec l'air de vouloir y demeurer toujours et l'arrière-pensée d'en sortir demain. Homme de devoir par excellence, il était aussi, et dans le meilleur genre, homme de société et même de salon : grave et consciencieux d'une part, de l'autre facile et charmant.

La gravité de ses études et de ses idées, à cette époque, nous est attestée par quelques fragments d'un ouvrage projeté sur la morale des lois. Il aura sans doute soumis dans le temps son travail au jugement d'un aristarque sévère, car sur les marges

on peut parfaitement lire encore des notes critiques écrites au crayon par une autre main, et, en fin de compte, le loyal jeune homme, interrompant son œuvre, pour toute conclusion écrivit lui-même cette sentence qui a été cassée : *Je ne suis pas fait pour écrire.*

A côté de ses travaux sérieux, contrastaient de joyeux passe-temps. Le magistrat ne dédaignait pas d'être poëte au moins de circonstance, et à toutes les fêtes de famille il apportait son tribut en vers. Dans un carton qu'il avait intitulé : *Litteraria in sæculo*, on rencontre divers essais de poésie dans le genre lyrique ou élégiaque. Du reste, sous cette forme légère, il y a toujours un fond sérieux : il ne savait puiser d'inspiration pour sa verve que dans le mépris du monde, l'amour de la patrie, le zèle de la religion.

Tout ce qui porte le caractère de religion et d'amitié ne peut manquer jamais de faire la plus vive impression sur moi, disait-il à son frère ; ma jeunesse est toute renfermée en moi-même. Mais la religion a tant de force, d'ardeur, de beauté, qu'elle exalte, anime, en même temps qu'elle contente et ne laisse pas à vide ; car après l'avoir bien sentie, on ne retombe pas soucieux et avec les remords, on retombe sur le calme. »

Cependant Gustave allait de bonne grâce dans le monde et y faisait très-bonne figure. Sans se flatter il pouvait se promettre le succès, étant, si jeune encore, environné des prestiges de la renommée, et joignant à un beau nom les qualités personnelles les plus brillantes. Il y avait en lui complète harmonie entre l'extérieur et l'intérieur. On ne pouvait imaginer un type de jeune homme plus à souhait : sa physionomie était admirable d'expression, son front spacieux et plein de noblesse, ses traits fins et caractéristiques, ses yeux bleus et profonds, tour à tour étincelants et affectueux, sa taille svelte et gracieuse. Qu'on joigne à cela une propreté et une élégance irréprochables, une politesse parfaite, et ce je ne sais quoi qui est le reflet d'un grand caractère, d'une haute intelligence, d'un cœur aimant et pur. De tout cet ensemble résultait ce qu'on appelle *un grand air*. Quand Gustave allait en soirée avec son frère, il lui disait quelquefois : « Allons, mon cher, soyons distingués ! » Il avait du gentilhomme dans l'âme, mais la religion y mettra bien autre chose. Si le monde lui déplut beaucoup sous un rapport, je crois aisément qu'il lui plut un peu sous un autre. Ainsi paraissait-il tenir aux soirées que sa mère donnait chez elle, et, à la fin d'une réunion, il la priait de fixer le jour pour une autre.

Quelquefois même, en rentrant du bal, on l'entendait s'écrier : « Que je suis fâché de m'être amusé ! » Tristes fêtes qui ne laissent que des regrets ou des remords !

Toutefois, au milieu de ces fascinations du monde et de ses bagatelles, la vertu du jeune homme n'eut point de vertige. En se composant dans une sage retenue, il savait commander aux autres la réserve et tenir les indiscrets à distance. Il mettait même de la rigidité dans sa pudeur et la politesse ne le faisait pas transiger avec la conscience. Un jour il assistait à un grand dîner ; auprès de lui se trouvait une jeune personne trop bien et trop peu habillée. Mais lui, s'enveloppant dans sa gravité, se tenait raide et taciturne. La malheureuse jeune fille hasarda une question : « Monsieur de Ravignan, vous n'avez pas d'appétit ? » La question provoque enfin une réponse. Gustave, sans se retourner vers sa voisine, s'incline et dit à demi-voix : « Et vous, mademoiselle, vous n'avez pas de honte ? » Elle n'en demanda pas davantage ; mais à son tour elle perdit l'appétit. Foudroyée par une parole, après plus de vingt ans elle en rêvait encore.

Grâce à son *ordre du jour*, Gustave avait, d'ailleurs, rencontré la juste mesure des choses : le

travail et la prière lui servaient de contre-poids, et la frivolité ne l'emporta jamais.

Le respect humain, nous l'avons déjà dit, ne pouvait pas monter jusqu'à son cœur. Un jour, dans un cercle, quelqu'un attaque les religieux et surtout les jésuites. Le jeune de Ravignan se fait aussitôt leur champion, et, se levant avec feu, il s'écrie : « Moi, je serai jésuite. — Eh bien ! réplique l'adversaire, tu seras chassé comme eux. — Soit, je serai chassé ; mais je mourrai jésuite. » Et il a fait comme il avait dit.

Aux vacances de 1820, il alla seul dans le Midi. Il s'y trouva pour aider un de ses amis d'enfance à mourir en chrétien. Toute une famille éplorée admirait dans ce jeune consolateur une foi si vive, une charité si sympathique ; il regrettait et il félicitait son ami, et, déjà envieux de mourir, il disait : « Ah ! que je voudrais donc être à sa place ! »

A la même époque, il écrivait cette lettre, la dernière datée de Saint-Laurent : « On se repose ici, le temps passe bien vite. Il faudra aller reprendre le collier de misère, le traîner jusqu'à la mort. C'est notre destinée ; aussi la mort vient ! La solitude instruit et retrempe. Tu te plains de ne pas assez réfléchir, mon cher ami ; nous en sommes, je crois, tous là, moi plus qu'un autre. Les détails de la

vie, notre métier, nos affections, nos inquiétudes de famille, que d'obstacles à bien penser! à Saint-Laurent, on vaut un peu mieux. La foi suit partout et remplace tout. C'est l'ancre de fixité. J'ai renouvelé mes prières sur la tombe de notre vénérable père. Fasse le ciel que nous nous retrouvions un jour dans une union qui ne cessera point ! »

A son retour à Paris, le jeune magistrat parut redoubler d'ardeur ; c'est qu'il avait la perspective du terme prochain ; mais il se taisait, et nul au monde, sa mère moins que personne, ne se doutait de son intime pensée. On avait bien remarqué des heures, même des journées, où il paraissait pensif et sombre ; on plaisantait en famille sur ce qu'on appelait *ses noirs*, et il était le premier à rire de ces apparentes tristesses. Sa tendre affection pour les siens n'en fut jamais altérée, son calme intérieur n'était pas même troublé ; seulement il se recueillait parce qu'il allait agir.

Dans l'été de 1821, après avoir rempli les fonctions d'avocat général dans la célèbre affaire Cauchois-Lemaire, Gustave de Ravignan fut nommé substitut du procureur du Roi à Paris. Cette promotion devait le porter rapidement au rang d'avocat général : « Laissez venir ce jeune homme, dit à cette occasion M. le premier président Séguier,

mon fauteuil lui tend les bras. » M. Bellart le regardait aussi comme appelé aux plus hautes dignités de la magistrature. Au dire de tout le monde, il serait devenu, au Palais et à la Tribune sans doute, un de nos grands orateurs, un de nos plus habiles jurisconsultes, premier président, garde des sceaux. Quoi, encore? Hélas ! que lui en resterait-il aujourd'hui ? Il a été mieux que cela, en n'étant rien de tout cela.

Le nouveau substitut tenait fort peu à une position qu'il comptait si tôt quitter ; mais comme sa famille était heureuse de son avancement, il fit semblant d'en être content lui-même.

« Je m'empresse, mandait-il à sa mère, de vous annoncer ma nomination définitive à la place que nous désirions. Je me réjouis de pouvoir vous offrir cette consolation : la satisfaction que j'éprouve, c'est surtout le sentiment de la vôtre, et le bonheur pour un fils, c'est d'en causer à sa mère. Vous me permettrez de vous dédier les témoignages de bienveillance ou les succès que Dieu m'enverra. »

Durant l'hiver de 1822, il continua d'aller dans le monde, mais il ne faisait plus qu'assister aux bals, sans y prendre part : ce n'était plus pour lui qu'une question de bienséance. Sa pensée vivait ailleurs. « Voici les hommes, disait-il : on danse,

on chante, on passe la rivière qui est prise, on dort et on mange. *Pauvres de nous!* Pourquoi donc avoir tant d'orgueil?... Après tout, une seule chose est importante à considérer, ce n'est pas la vie, la fortune, le savoir ; c'est la mort et l'immortalité. Avec cela on a de quoi se dégoûter de plaisir et de bonheur pour goûter une autre félicité bien autrement saine et sentie. Quand je suis chrétien, je suis heureux, et j'ai fait, sans sortir de mon cabinet, le tour du monde. Je sais où doivent tendre tous nos efforts et tous nos désirs. Misérable! et souvent je dévie; mais je suis ramené, une même pensée m'occupe toujours, je marche en sa présence. Je n'ai pas encore franchi le seuil de la porte ; on veut que j'attende, il faut attendre et mûrir. »

Ainsi pensait saint François-Xavier, après avoir entendu de la bouche de saint Ignace la grande parole de l'Évangile : *Que sert à l'homme de gagner l'univers tout entier s'il vient à perdre son âme?*

« Je reviens de l'église, écrivait-il encore le jour de Pâques ; j'ai rempli le plus saint, le plus facile et le plus fécond des devoirs, et l'avenir n'a rien qui m'effraye. Ma raison s'asseoit parmi la vie, parmi les ruines. Tout passe, mais la conscience reste.... »

« La fortune, s'écriait-il un autre jour, eh! mon

Dieu, avec la misère on peut être heureux, quand on croit et qu'on espère.... nous finirons tous et tout sera dit. »

Un de ses collègues était sur le point de faire un riche mariage : « Ah ! mon ami, que je vous plains ! lui dit-il pour tout compliment ; vous allez donc avoir sur vous la malédiction des richesses ! »

« A quoi donc pensent les hommes ? disait-il aussi avec une profonde expression d'étonnement et de tristesse ; ne faudrait-il pas monter sur les toits pour leur crier : Vous êtes des fous, à quoi pensez-vous ? »

Vers le commencement d'avril, il annonce à sa mère une absence qu'il se propose de faire bientôt. Quelques jours après, il lui déclare que le moment approche. Celle-ci s'émeut, s'inquiète, le presse de questions ; il la prie de ne pas l'interroger, lui laisse croire qu'il a une mission, et que son voyage se rattache à des raisons politiques.

Le jeudi 15 avril, il consentit à accompagner une dernière fois sa famille, qui allait en soirée chez madame de Vatimesnil. Il demeura presque tout le temps assis à côté d'une pauvre jeune femme déjà souffrante, et qui mourut bientôt après. Il regardait tout ce monde, et se tournant vers la malade, plusieurs fois il lui dit en souriant : « En vé-

rité, il n'y a que vous et moi de raisonnables ici. »

Le lendemain et le surlendemain, il s'absenta longtemps : c'était l'heure des préparatifs, et on ne savait encore rien. Pendant le repas, il paraissait bien préoccupé, mangeait à peine; mais on l'attribuait à son antipathie pour le maigre. Après l'événement, on se souvint d'avoir vu plus d'une fois des larmes dans ses yeux.

Le dimanche, il dîna en ville et dit à sa mère qu'il irait la rejoindre dans une maison où elle devait passer la soirée. Il n'y parut pas. Sa mère inquiète, sans savoir pourquoi, rentre plus tôt que de coutume. En arrivant, elle apprend qu'il est déjà couché; elle va aussitôt à sa chambre, y reste quelque temps, et en sort très-agitée. Gustave venait de lui déclarer qu'il partait définitivement le lendemain matin pour ce voyage dont il lui avait déjà parlé, qu'il serait absent huit jours, qu'il ne donnerait pas de nouvelles pendant cet intervalle, mais qu'il écrirait, s'il ne revenait pas le huitième jour. La pauvre mère passa la nuit dans l'anxiété; je ne sais pas si le fils la passa dans le calme.

CHAPITRE III

La solitude d'Issy.

Gustave de Ravignan annonce son entrée au séminaire, reçoit la tonsure, tourne ses regards vers Montrouge, renonce à ses biens.

Une lettre du 5 mai 1822 va nous initier au secret de Gustave de Ravignan et nous introduire du parquet dans le sanctuaire :

« Ma bien chère mère,

« Dieu, vous le savez, m'avait inspiré, il y a déjà longtemps, et dans plusieurs occasions, le désir de me vouer entièrement à son service ; et sa bonté ne s'est pas lassée de me protéger.

« Le temps était venu de prendre un parti. D'après l'avis de M. Frayssinous et d'autres ecclésiastiques éclairés, j'ai dû chercher dans la retraite les lumières qui me manquaient. Je me suis rendu à la maison de campagne du séminaire de Saint-Sul-

pice, à Issy. La bonté et l'aménité les plus chrétiennes m'y ont accueilli. Pardonnez-moi, mon excellente mère, de vous avoir caché le motif de mon absence : il le fallait bien ; votre tendresse extrême pour le plus indigne de vos enfants m'était trop connue.

« Je ne vous dirai point tout ce que la considération de ma vie, la contemplation des vérités sublimes de la religion m'ont fait éprouver, par la grâce de Dieu, d'impressions fortes et consolantes, entre les mains d'un humble prêtre, animé de l'esprit d'en haut et doué de tout ce que le monde estime et encore de ce qu'il ne sait pas estimer. Mes réflexions et mes ardentes prières ont suivi une marche sage et prudente. Croyez bien qu'en présence d'en avenir aussi redoutable que la vie d'un prêtre, les illusions disparaissent.

« M. Mollevaut, le sulpicien dont je viens de vous parler, est d'ailleurs cet homme de Dieu, désintéressé comme la conscience, qu'il me fallait trouver ; et M. Frayssinous m'avait dit à Paris, en m'envoyant vers lui : Quand il aura dit quelle est votre vocation, je serai aussi tranquille que si Dieu lui-même avait parlé.

« Dieu a parlé, ma bien bonne mère, j'obéis avec joie. Je le remercie de me retirer du monde. Je le

remercie profondément de mon repentir et de la vie paisible, j'espère, qu'il me destine. Vous, ma mère, souffrez que votre fils vous le dise, obéissez aussi. Permettez-moi de croire et de savoir mieux que vous-même que les prières d'une mère chrétienne ont appelé de Dieu sur moi la protection spéciale que je ressens.

« Tout entier à mes devoirs et à mes occupations sacrées, j'appartiendrai plus aussi à ma tendresse pour vous ; loin des dissipations et du tumulte du monde et des affaires, près de vous, loin de vous, je vous porterai dans mon cœur et je presserai Dieu de mes prières pour votre conservation, pour votre salut, ce que j'ai de plus cher au monde.

« Consacré aussi d'une manière spéciale au culte du modèle le plus auguste des mères selon la religion, je lui recommanderai, en fils pieux, ma mère chérie, et les bénédictions du ciel descendront sur vous et sur toute la famille. Voilà, ma chère maman, ce que j'avais à vous dire. Tout est décidé ! ma résolution sera en Dieu inébranlable.

« Il me reste à remplir un devoir que votre indulgence et votre bonté rendent moins pénible : c'est de vous demander humblement pardon de toutes les peines que je vous ai causées, de ma ru-

desse, de mon orgueil, de mes impiétés envers vous, ma bonne mère. Pardonnez et bénissez-moi. »

La première désolation de la baronne de Ravignan, à la lecture de cette lettre si filiale et si chrétienne, ne peut s'exprimer, mais elle peut bien s'excuser dans une mère. Dieu pardonne beaucoup aux saillies de la nature. Toutefois, dans sa douleur même, cette mère trop tendre trouva de l'énergie ; elle écrivit immédiatement à Mgr Frayssinous, évêque nommé d'Hermopolis, pour lui demander une audience. Le prélat la reçut, dès le lendemian, avec une incomparable bonté, s'employa tout entier à la consoler, lui assurant que son fils ne la quittait pas sans retour, et répétant à plusieurs reprises : « Je vieillis, madame ; votre fils est destiné à me remplacer. » La prophétie, on le sait, fut vérifiée.

Gustave, à la manière des grandes âmes, croyait n'avoir rien fait et demeurait maître de son cœur ; mais il sentait tout ce que souffraient les autres. « Ne va pas t'imaginer, disait-il à son frère, qu'il y ait vertu, sacrifice, mérite. Non.... je ne sacrifie rien à Dieu ; il fait tout pour moi. » — « Des sacrifices, disait-il encore à un ami, je n'en aurais fait qu'en retournant dans le monde. » Mais il ajoutait quelquefois : « Ma pauvre mère m'occupe

bien !.... Si mes yeux ont eu des larmes, ce n'a jamais été que pour aimer les miens. » Enfin, il en appelait au ciel : « J'ai la confiance que Dieu, que la patronne touchante des mères, protégeront et soutiendront ma mère. Je vais lui causer des embarras, des peines; j'en suis moi-même fâché, mais ce n'est pas une considération dans la balance de l'éternelle justice. »

Le magistrat devenu séminariste, afin de rompre d'un seul coup avec le monde, avait écrit le même jour, 5 mai 1822, à sa mère, à ses chefs et à ses collègues. Tous furent avertis à la fois, quand tout était consommé. Le caractère du jésuite futur se révèle dans ces étranges lettres de faire part, si rapides et si calmes : voilà bien le plus humble des religieux, le plus fidèle des amis, le plus résolu des hommes; c'est déjà le P. de Ravignan.

« Vous qui me connaissez, mais pas bien encore, écrit-il à un collègue, vous concevrez difficilement cette vocation; certes, je suis bien le dernier sur qui Dieu pouvait jeter les yeux. Mais son adorable volonté se joue même de notre indignité : il m'a brisé dans le monde, tout est fini, ma résolution est prise. Je connais trop votre amitié pour moi pour ne pas croire à la joie de votre conscience de savoir la mienne tranquille et contente sur son avenir. Je

vous laisse avec tout le zèle de la force et de la vertu dans la mêlée des intérêts politiques. Ayez courage, Dieu vous soutiendra. Humble élève du sanctuaire, je lèverai les mains au ciel pour qu'il vous accorde la victoire. »

Gustave avait écrit toute la journée; vers le soir, il commençait à se sentir libre, il ne lui restait plus qu'à désigner son légataire au Palais; il finit donc par ce dernier message : « J'entre au séminaire; que direz-vous? Que le plus indigne, le plus infidèle, le moins charitable des serviteurs de Dieu est appelé par lui au plus redoutable des ministères... Oui, et mon repentir, ma conviction, font ma joie. Pardonnez-moi encore, vous en particulier, mon cher collègue, de vous avoir déplu et offensé par une exaltation qui ne convient pas à un chrétien. Mais je parle à un frère indulgent.

« Me voilà fatigué de toutes les lettres que j'ai été obligé d'écrire. Mille choses à tous nos anciens et excellents collègues de la cour : demandez-leur pour moi souvenir et prières.

« Vous avez, mon cher ami, ma robe rouge; faites-moi le plaisir de l'accepter comme une marque de votre bonne amitié. Je vais aussi abuser de votre complaisance. J'ai au tribunal de première instance deux robes noires, dont l'une toute neuve,

deux vestes, un livre, une toque, une ceinture; demandez tout cela et disposez-en comme il vous plaira. Faites des cadeaux à des amis, ou à des gens de service : tout ce que vous ferez sera bien fait. Si vous aimiez mieux vendre quelque chose et enrichir la maison de refuge, faites-le entièrement à votre guise.

« Adieu, mon cher ami, pensez un peu à moi, priez pour moi et croyez-moi votre tout dévoué pour la vie. »

La robe rouge léguée à M. Jules Gossin, conseiller à la cour royale de Paris, est devenue comme un héritage de famille.

Mgr l'évêque d'Orléans, avec cette délicatesse de tact qui sait tout dire en disant tout bien, n'a pas craint, en présence d'un cercueil, de citer un mot dont la simplicité, presque triviale, avait été relevée par la grandeur des circonstances. « Je m'en souviens encore; j'étais jeune alors, j'avais vingt ans, je venais de me dévouer au Seigneur. Lorsque je vis arriver dans le séminaire que j'habitais ce jeune magistrat, si grave, si doux et si ferme, je fus saisi et invinciblement attiré... et je n'oublierai jamais cette parole, cet accent, qui retentissent encore dans mon âme et qui y resteront à jamais.

« C'était un dimanche : à l'heure de notre ré-

création, nous vîmes arriver de Paris de jeunes magistrats, des jurisconsultes, des avocats déjà célèbres ; ils venaient réclamer, reprendre celui qu'ils croyaient avoír perdu. Tout à coup, il apparut au haut d'un petit escalier, que je vois encore, dans ce parc, au penchant de la colline, dans cette charmante solitude d'Issy, et, les saluant de loin avec un sourire céleste, il leur dit : *Eh bien ! je vous ai donc plantés là ! c'est fini !* C'était tout dire dans cette aimable et vive énergie du plus familier langage. »

Dans les premiers jours, bien des lettres et bien des visites affluèrent à la solitude. « Quelques amis songent encore à moi, disait simplement le nouveau séminariste ; bientôt le nombre en diminuera encore. On vient ici pour être oublié, mais pour penser à Dieu. »

M. Bellart, procureur général, répondait le 6 mai 1822 au jeune substitut, qui lui avait écrit la veille. Cette lettre, déjà plusieurs fois publiée, est trop honorable à l'un et à l'autre pour que nous ne la citions pas à notre tour : l'historien du P. de Ravignan doit cet hommage à la mémoire de M. Bellart.

« Mon bon et cher Ravignan,

« Si je n'étais pas comme vous détrompé de toutes les illusions humaines, votre lettre m'affligerait

profondément : je regretterais pour le monde et pour moi un bon et aimable jeune homme qui promettait d'être l'ornement de la magistrature et de rendre des services distingués à son pays. Je regretterais que vous missiez vous-même un terme à une carrière que tout présageait devoir être brillante, et procurer à votre orgueil bien placé de nobles jouissances, en même temps qu'elle vous aurait fourni de grandes occasions d'être utile à la religion, à la société, au roi, par une haute profession de bonnes doctrines et par une distribution éclairée de la justice.

« Tout en étant donc fort enclin à vous applaudir par mes dispositions personnelles et par le dégoût que me donne si souvent le spectacle de démence et de perversité auquel j'assiste, je crois devoir m'élever au-dessus de cette espèce d'égoïsme qui me fait envier plutôt que désapprouver votre résolution, pour vous inviter pourtant, mon cher Ravignan, à la méditer de nouveau. Elle est grave, elle va vous imposer des devoirs très-austères, beaucoup de privations surhumaines, auxquelles il faut que vous soyez bien sûr de vous ployer aujourd'hui, demain, des années, à jamais, votre vie entière, sans murmures et surtout sans regrets.

« Je comprends un courage, un grand courage

soutenu durant un temps donné ; mais l'engagement de renoncer aux plus sérieuses impulsions de la nature est un terrible engagement. Dans la ferveur, dans l'enthousiasme, l'imagination nous fait voir quelquefois, comme constamment possible, ce qui ne nous l'est qu'à cause d'une grâce présente et d'une vive résistance qui n'a pas eu encore le temps de s'épuiser. Mais si cette grâce vous abandonnait, si cette résistance ne suffisait plus au combat ; si un long sacrifice et de toutes les affections destinées à embellir la vie de l'homme de bien qui vit chrétiennement et de toutes les inclinations créées et permises de Dieu, qui les a données à l'homme sous la seule condition de n'y céder que selon ses saintes lois, devait être après de longues souffrances en pure perte ! si, après ces longues souffrances, il ne devait aboutir qu'à une chute et qu'à exposer le salut de votre âme ! Pesez, mon cher Ravignan, tout ce qu'un pareil dénoûment aurait de cruel, et réfléchissez-y bien, tandis que vous le pouvez encore.

« J'adore assurément les desseins de Dieu sur vous, si des hommes éclairés et vertueux, au jugement desquels je me fierai plus qu'au mien propre, les voient clairement écrits.

« Quant à vous-même, si vous êtes bien sûr de votre persistance, je vous crois heureux de sortir de

ce théâtre tumultueux, où j'éprouve trop souvent le mortel ennui de vivre, pour ne pas apprécier à toute sa valeur cette douce paix de l'âme dont doit jouir celui qui est assez favorisé de Dieu pour vivre loin de ce jeu effréné de passions, de crimes et de folies qui ne se sont jamais produits plus à découvert, je crois, sur la scène du monde. Mais n'y a-t-il pas aussi un peu d'égoïsme dans une résolution pareille? Vous vous serez fait votre part des avantages de la société humaine, en conquérant une position fortunée où vous échapperez à tous les dangers du siècle ; mais l'avez-vous faite aux autres? êtes-vous bien sûr de ne pas sacrifier quelques devoirs à votre goût? Dieu, qui vous donne des talents, vous permet-il de mettre la lumière sous le boisseau? Il y a plus d'une manière, mon cher ami, de sacrifier sa vie. Un bon mari, un bon père, un digne magistrat, un chrétien fervent qui ne rougit pas de professer sa foi au milieu de la corruption du siècle, est aussi édifiant et acquitte aussi bien sa dette envers Dieu et les hommes qu'un saint prêtre.

« J'honore assurément du fond de mon cœur ces héros de la religion qui se dévouent à cette vie de perfection et de sacrifices continuels, dans laquelle, quand ils n'y portent que les vues du ciel et de la charité, il y a tant de bien à faire à soi-même et

aux autres. Mais il faut obtenir des grâces du Tout-Puissant d'être un héros véritable; car si on retombe, si on redevient homme, on devient moins qu'un homme.

« Ma tendre et véritable amitié pour vous, mon cher Ravignan, m'a suggéré ces réflexions; méditez-les. Il peut bien se faire que, parce que je n'étais pas digne de tenter de si grands efforts, ils effrayent trop, pour vous qui êtes plus fort, mon imagination; mais mon affection paternelle vous devait cet acte de franchise. Je ne combats pas votre projet; je vous engage seulement à le bien mûrir. L'engagement n'est pas pris encore; s'il l'est jamais, je ne saurai plus que vous y affermir, et former le vœu que, dans votre nouvel état, vous fassiez autant de bien que dans celui que vous quittez.

« Je vous embrasse,

« Bellart. »

M. de Peyronnet avouait qu'il avait tout fait lui aussi pour disputer à Dieu sa conquête; et, en présence de ce dédain de la fortune et de la gloire, Lacretelle s'écriait : « Pour celui-là, on le voit bien, il ne cherche pas les dignités ecclésiastiques. »

Au milieu de ces manifestations, le généreux fugitif n'était pas insensible, mais inébranlable.

« J'ai été touché des témoignages que j'ai reçus de mes chefs et de mes amis, écrivait-il le 13 mai. Dans mon heureuse solitude, sans peine, je n'ai pas eu besoin de consolation. Il ne me fallait pas non plus d'adoucissement à un sacrifice que je ne me sentais pas faire; mais j'éprouvais du regret de m'éloigner de maîtres et d'amis respectables, et leur souvenir m'a apporté de douces jouissances. M. Bellart, dont la lettre m'a bien touché en particulier, me parle en véritable père; je lui dirais volontiers en fils qu'il se trompe sur ma situation. Il y a trois ans, et même plus, que ma vocation a commencé; Dieu m'a donné de la mûrir et de l'éprouver. Par sa volonté je me suis décidé, et je suis calme dans ma résolution. Priez bien le ciel qu'il m'accorde, à moi misérable pécheur, toutes les grâces dont j'ai besoin.

« Mes très-humbles hommages à M. le procureur général, mille choses à tous nos collègues

« Croyez-moi bien pour la vie votre sincère et fidèle ami et ancien collègue. »

Après quelques jours, madame la baronne de Ravignan, un peu remise de sa première émotion, vint elle-même avec sa famille visiter le jeune solitaire. Cette entrevue fut encore pleine de larmes; mais, comme il arrive d'ordinaire dans les sacrifi-

ces demandés par le ciel, la consolation se trouva bientôt où naguère il n'y avait que de l'amertume. Les visites à Issy devinrent des fêtes de famille. Un jour le séminariste sut ménager aux siens une gracieuse surprise : il leur avait donné à tous rendez-vous pendant une promenade de la communauté, et d'avance il avait obtenu la permission de les introduire dans sa chère solitude ; il leur montra avec complaisance, et sa petite cellule, et les grands jardins et le doux sanctuaire de Notre-Dame de Lorette. Le fils paraissait heureux, et la mère était consolée.

Le 9 juin, dans un billet, Gustave donnait une bonne nouvelle : « Je serai tonsuré ici même, après-demain le 11, par Mgr Frayssinous, immédiatement après son sacre. Priez bien pour moi... » En effet, au jour indiqué, en présence de toute la communauté réunie et de quelques nobles témoins, le nouvel évêque d'Hermopolis donna la tonsure cléricale à ce fils spirituel, qui sera dans quelques années l'héritier de son apostolat. « Mon cher ami, lui dit-il alors, vous n'êtes plus à vous, vous êtes tout entier à Dieu. Vous venez de lui consacrer tout ce que vous avez et tout ce que vous êtes. Le monde parlera de vos sacrifices, le monde n'entend rien aux choses de Dieu. Vous n'avez rien quitté, ou

plutôt vous avez quitté le trouble pour la paix, les illusions pour la vérité, le monde pour Dieu. Certes, votre partage est assez beau. Je vous laisse pour retourner au milieu de ce monde; priez pour moi, et jouissez des biens que la Providence vient de vous accorder. »

« La cérémonie achevée, raconte Mgr d'Orléans, ces deux grands hommes se promenaient avec nous sous les ombrages de notre solitude. Nous nous pressions autour d'eux... Nous recueillions avec un cœur avide toutes les paroles de grâces qui sortaient de leurs lèvres. Tout à coup le pieux évêque, nous montrant le jeune abbé de Ravignan, qui s'était éloigné un moment et marchait à quelque distance, nous dit d'une voix émue, en levant vers le ciel un regard où nous vîmes briller une larme : Ah! mes amis, s'il y a une Providence, le royaume des cieux lui appartient! »

Le 16 juin, le jeune clerc rendait ainsi compte de sa journée du 11 : « Me voilà donc enfin *de foro Ecclesiæ*, mon cher confrère. Je ne saurais vous exprimer l'effet qu'a produit sur moi la cérémonie de la tonsure. J'ai été heureux de la recevoir du respectable évêque d'Hermopolis; il m'a adressé quelques paroles qui m'ont fait fondre en larmes. Adieu, priez pour moi, aimez-moi. Je prie bien pour vous

et vous aime de tout mon cœur en Notre-Seigneur. »

Le nouvel étudiant d'Issy n'était pas homme à perdre du temps en délibérations. Dès le 8 mai, il se traçait un plan de travail en rapport avec sa vocation. Nous retrouvons parmi ses papiers un cahier d'études ecclésiastiques, daté de ce jour. Ce sont des notes sur l'histoire de l'Église et des fragments assez considérables sur la vie des saints. On remarque sur ces pages les initiales de ces mots *Ad Majorem Dei Gloriam*, qui sont comme un augure ; le séminariste est par le cœur déjà novice de la Compagnie de Jésus. Nous citerons seulement quelques lignes qui terminent une étude sur saint Paul, premier ermite, afin de donner dans ces prémices comme le point de départ du P. de Ravignan. Sa parole est déjà grave et sobre comme sa pensée.

« On comprend un peu ces hommes qui eurent le bonheur d'être choisis de Dieu pour aller l'adorer au fond des déserts, et réparer par une contemplation assidue sa gloire outragée par un indigne oubli. Mais ce dégoût du monde, salutaire si on sait en profiter, ne rencontre que peu d'âmes fidèles aux conseils qu'il donne. Non, assurément, qu'il faille obéir à je ne sais quelle lassitude naturelle que les passions mêmes éprouvent quelquefois, et chercher une paix molle et oisive, ni un bonheur chimérique

que nous ne devons point trouver sur la terre : ce serait étrangement se méprendre. Mais détester les erreurs et les excès des hommes; déplorer vivement sa propre honte et sa faiblesse; rompre toutes les chaînes d'un pénible esclavage; s'isoler de tout ce qui n'est que vain bruit et illusion funeste; embrasser généreusement, en quelque position que l'on soit, une vie intérieure et véritablement utile; ne jamais craindre ni refuser la peine, l'utile travail; bannir l'ambition et secouer les folles gênes du monde : voilà cet esprit de retraite et de saint détachement que pourra justement réveiller en nous la vie admirable d'un saint Paul ermite, et des nombreux solitaires qui l'ont imité. Heureux si nous savons estimer leurs mœurs laborieuses ! plus heureux encore si nous savons puiser à leur école ce souverain mépris de tout ce qui passe, pour dévouer toutes nos affections à ces âmes qui, une fois conquises, ne nous échapperont jamais ! »

La science ecclésiastique n'était pas précisément ce que l'abbé de Ravignan était venu chercher à la solitude d'Issy ; il voulait surtout acquérir les vertus qui font le prêtre. Il commença donc à lutter contre lui-même, et principalement contre cette rigidité où se trahissait la force encore intempérante de son caractère. M. l'abbé Moreau, le vénérable fon-

dateur de la Congrégation de Sainte-Croix du Mans, lui a rendu ce témoignage que son amabilité croissait en proportion de ses progrès dans le renoncement, et que, malgré l'austérité de sa parole et de sa figure, la simplicité, la paix de son âme, apparaissaient de plus en plus. Le même témoin raconte une petite aventure où la gravité de l'ancien magistrat fut mise en défaut. « Je me rappelle, dit-il, qu'il nous avait trouvés un peu enfants, peut-être même légers, surtout quand il nous arrivait de rire en entendant certains noms de saints au réfectoire. J'eus le plaisir de lui dire, dès son arrivée à la solitude : Quand vous aurez fini votre confession générale et que vous lirez le martyrologe à la fin du dîner, nous verrons si vous conserverez votre sérieux. En effet, l'excellent confrère, ayant été chargé de la lecture à son tour, se prit d'un *fou rire*, qui lui fit dire à la récréation suivante : C'est une vraie maladie que je ne connaissais pas encore; mais c'est la maladie des amis de Dieu. »

Je retrouve une lettre où le jeune solitaire répond à des inquiétudes manifestées sur sa santé par madame la baronne de Ravignan. Les motifs qu'il apporte pour la rassurer montrent combien l'esprit de foi dominait dès lors toutes ses pensées : « Si ma santé n'est pas robuste, dit-il, je la préfère bien

à une force qui m'embarrasserait. Tous les hommes que l'Église offre pour modèles se sont mal portés, et je ne me porte pas mal encore; je me soigne même, on le veut et je le veux avec vous. Tranquillisez-vous donc bien, ma bonne mère, ne pensez jamais à moi pour me plaindre, vous m'affligeriez et vous vous tromperiez. » Ne devine-t-on pas déjà le religieux pour qui la maladie deviendra un repos, la douleur une jouissance?

En effet, pour le nouvel élu du sanctuaire la solitude n'était qu'un vestibule du noviciat, le séminaire, une transition entre le monde et la religion. L'abbé de Ravignan aspirait au renoncement absolu : il s'était séparé du monde, il s'était consacré à Dieu, et son cœur disait avec saint François Xavier : *Amplius, amplius! Encore plus, encore plus!* Il reste encore à mourir au monde et à s'immoler pour Dieu. Sa nature même le poussait autant que la grâce le sollicitait; il était né pour être jésuite.

L'attrait du séminariste pour la Compagnie n'était point un mystère. Tous les mercredis, il demandait la permission d'aller à Montrouge; ses pas le portaient là où étaient ses désirs. Mais M. l'abbé Moreau nous a raconté une anecdote plus significative : « Selon l'usage de la maison, il fallait

à M. de Ravignan, simple tonsuré, un prêtre pour compagnon chaque fois qu'il voulait, pendant les vacances, aller à la promenade. Je fus honoré de son choix, et tous les jours nous allions dans le bois de Meudon passer la soirée. Là, assis sur un fagot, le cher confrère me lisait la Vie de saint François Xavier pendant près d'une heure; et je me souviens qu'interrompant une fois sa lecture, il se leva en me disant : *Voulez-vous? voulez-vous?* Alors il me montrait de la main gauche le noviciat de Montrouge, me demandant du geste et de ses regards étincelants, plus encore que de la voix, si je voulais l'accompagner où il ne tarda pas à se rendre. »

On remarqua, de plus, que l'abbé de Ravignan avait congédié le domestique qui faisait sa chambre, et qu'il se livrait lui-même aux soins les plus bas. Ainsi le jeune clerc voulait-il essayer par avance les saintes pratiques de l'humilité religieuse. Il avait choisi pour son guide le vénérable M. Mollevaut, ce vrai sulpicien qu'on appelait le saint prêtre, homme aussi éminent en science qu'en humilité; il l'avait déjà consulté sur sa vocation, et c'est de lui qu'il reçut les derniers conseils qui le menèrent au noviciat. Cette décision nous est connue par une lettre qu'il écrivit le 27 octobre 1822,

cinq jours seulement avant son entrée à Montrouge, et qu'il adresse au R. P. Ronsin, directeur de la congrégation de la Sainte-Vierge dont il avait fait partie.

« M. Mollevaut avait jugé sage de réfléchir et de prier encore quelques jours... Une dernière explication a eu lieu : voici ses pensées qui sont aussi les miennes.

« En premier lieu. Je suis appelé à l'état de jésuite ; il n'y a plus de doutes ni d'inquiétudes à avoir là-dessus ; c'est ma vocation, autant qu'on peut être assuré d'une chose dans les voies de Dieu.

« En second lieu. La volonté de Dieu s'accomplira sur moi, quelques obstacles qui surviennent ; et, quoi qu'il arrive, je dois espérer, avec la grâce de Dieu, de me sanctifier dans la Compagnie de Jésus. Je dois néanmoins bannir de moi toute illusion et tout motif humain, m'attendre à des peines intérieures, à des combats, à des tentations ; car tel est l'ordre présumé et comme nécessaire de la Providence.

« Je ne veux pas vous parler aujourd'hui des sentiments de mon cœur, de ma vocation elle-même, dont je bénis mille fois le ciel, de mon impatience involontaire et cachée, de ce trop d'empressement

auquel je renonce. Je ne veux que vous demander votre bénédiction. »

Le jeune homme avait dû combattre des entraînements naturels qui tendaient à devancer le travail de la grâce. Mais il avait triomphé ; la grâce restait seule, et M. Mollevaut avait pu se prononcer. L'avenir prouvera que la réponse de l'homme de Dieu avait été un oracle de Dieu même. Le digne fils de M. Olier se complaisait à donner un digne fils à saint Ignace. Toute sa vie le P. de Ravignan a conservé une vénération tendre et profonde pour celui qui l'avait comme enfanté à la Compagnie de Jésus ; il se tenait pour son fils, et il étendait sa reconnaissance à toute la congrégation de Saint-Sulpice, qui avait été son berceau.

La question d'avenir était donc irrévocablement tranchée, et le futur jésuite ne reculait jamais devant une résolution prise. Il se hâte, le 31 octobre 1822, d'annoncer à Mgr d'Hermopolis son généreux projet. Cette lettre autographe a été retrouvée, au pillage des Tuileries en 1830, dans un volume des Conférences de Mgr Frayssinous, magnifiquement relié aux armes du Dauphin. Après la mort du P. de Ravignan, ce document précieux s'est rencontré entre les mains d'une pauvre femme de la banlieue. Je cite et j'abrége :

« Issy, 31 octobre 1822.

« Monseigneur,

« Tout est encore, et une dernière fois, décidé : je serai à Montrouge samedi 2 dans la journée. M. Mollevaut avait remis la décision après la retraite; mais après la retraite il ne s'est plus agi que de l'exécution. Nous avons concerté les moyens de parer aux obstacles extérieurs. Dieu soit mille fois béni et glorifié! Sa volonté m'a été connue, et j'obéis avec joie et sécurité.

« J'accomplis enfin le besoin que j'avais de donner tout ce que je possède à mon frère; l'acte irrévocable en sera dressé demain... Je serai bientôt, grâce à Dieu, tout à fait pauvre et content.

« Recevez, Monseigneur, l'hommage de mon éternelle reconnaissance pour vos bontés à mon égard; vous connaissez tous les sentiments de mon cœur et mes prières, permettez-moi de compter sur les vôtres. »

M. le baron de Ravignan arrivait en même temps de Bordeaux à Paris, mandé par son frère pour une affaire urgente et mystérieuse. Celui-ci s'explique sur sa résolution et lui déclare qu'il va le faire son héritier. Il y eut alors entre les deux frères un combat bien rare en ce monde. Le généreux donateur, bien plus empressé que l'acquéreur, court aussitôt

à l'étude de Mᵉ Chapelier, un des plus honorables notaires de Paris, et le prie de rédiger, séance tenante, l'acte de renonciation en faveur de son frère. Mᵉ Chapelier connaissait le jeune magistrat : étonné de cette étrange démarche, il hésite, il veut faire des représentations, en appeler d'un premier mouvement à la réflexion ; mais l'abbé de Ravignan insiste et coupe court à toute réplique avec le ton d'un homme qui sait bien ce qu'il fait. L'acte est donc écrit et signé. Le digne notaire, tout ému de cette scène pour lui si nouvelle, reconduit le noble transfuge du monde jusqu'à la porte de son étude. Là se rencontre un mendiant ; à sa vue le pauvre volontaire fouille dans sa poche et en tire une dernière pièce de monnaie, la donne, et comme s'il avait secoué de la poussière, il lève joyeusement ses mains et s'écrie : « Enfin, je n'ai plus rien en ce monde ! »

CHAPITRE IV

Noviciat de Montrouge.

L'abbé de Ravignan arrive à Montrouge. Son début dans la vie religieuse, ses essais de prédication, ses vœux.

Le lendemain, 2 novembre 1822, une voiture emportait deux jeunes gens dans la direction de Paris à Issy : c'était un frère qui conduisait son Frère partant pour un autre monde. A moitié chemin, à la hauteur de la barrière, ce dernier fait arrêter, embrasse son compagnon qui pleure, et saute à terre en disant : « Voici la limite; adieu, mon cher; maintenant je suis quitte de tout. » Et cela dit, il s'achemine d'un pas rapide et va frapper une dernière fois à la solitude. Quelques préparatifs l'y appelaient encore.

Quand tout fut terminé, M. Mollevaut ouvrit la porte du parc, et l'abbé de Ravignan partit seul

dans la direction de Vanves. Les séminaristes, ses confrères, ignoraient le fait accompli ; le saint directeur s'était chargé de le leur apprendre : « Messieurs, leur dit-il quelques heures après, j'ai à vous faire les adieux de M. de Ravignan. Il avait soif d'obéissance ; il est allé se rassasier chez les jésuites. »

L'aspirant à la vie religieuse n'avait pas non plus prévenu sa mère, afin d'écarter des oppositions inutiles et pénibles. Avertie seulement après coup, dans le premier mouvement de sa douleur, elle écrit à l'évêque de Bayonne de ne point accorder l'excorporation qui lui serait demandée. Mais il était trop tard : la prévoyance du fils s'était munie d'avance contre les poursuites maternelles. Mgr d'Astros, alors évêque de Bayonne, avait répondu au novice le 9 novembre 1822 : « Je vous félicite d'être appelé de Dieu à un état aussi saint que l'état religieux, et dans une société où les vertus et les conseils évangéliques sont si bien mis en pratique. Je n'ai garde de m'y opposer. Priez pour moi et croyez à mon parfait attachement. »

On a parlé dans le monde, où l'on parle de tout, de je ne sais quel mécompte secret qui aurait été le principe ou l'occasion de cette vocation soudaine, comme s'il était besoin d'une déception pour quitter la vanité. On veut du roman partout ; mais, à

moins d'en mettre, on n'en trouvera pas dans l'histoire du P. de Ravignan. Et n'a-t-il pas livré lui-même à la publicité le secret de sa vocation, lorsqu'il écrivait ces lignes :

« J'ai eu des préventions contre la Compagnie de Jésus ; Pascal et les traditions parlementaires m'avaient trompé comme bien d'autres. Et je dois le dire, c'est en quelque sorte malgré moi que je connus la vérité sur les jésuites. Je ne veux point occuper le public de mon histoire; je n'ai point à raconter ici ni par quelle voie il plut à la divine Providence de me faire passer alors, ni quel fut ce travail intérieur de la conscience dont Dieu seul a le secret, dont le souvenir est ineffaçable dans mon âme, et qui, en m'apportant la lumière, amena pour moi un changement si entier d'existence. Mais ce que je puis bien déclarer, c'est que ma conscience fut formée et ma décision prise alors dans la situation la plus complétement libre de toute influence; il n'a guère été jamais dans ma nature d'en accepter aucune.

« Ce que je puis encore affirmer, c'est que ce sont les choses qu'on méconnaît, qu'on défigure et qu'on attaque le plus dans les jésuites, qui me déterminèrent à me faire l'un d'eux. »

Dans une lettre intime écrite par le novice à son

ami, le vénérable M. Jules Gossin, se révèle aussi le sentiment qui avait motivé sa démarche.

« Les agitations, les folies du monde m'ont éloigné, il est vrai ; mais j'ai trouvé bien davantage encore en moi-même un indicible penchant à la vie religieuse. Priez bien le Ciel qu'il m'accorde à moi, misérable pécheur, toutes les grâces dont j'ai besoin. »

Le 2 novembre fut à jamais noté comme une fête dans les fastes de sa religieuse reconnaissance ; et au dernier anniversaire de ce jour, en 1857, il écrivait encore : « Aujourd'hui trente-cinq ans que Dieu m'appela dans la solitude et me fit la grâce de quitter le monde : aidez-moi à le bénir. »

Le bon Frère qui lui ouvrit la porte du noviciat se rappelle encore aujourd'hui l'avoir entendu prononcer ces humbles paroles en se présentant au supérienr : « Voici un pauvre qui vient vous demander l'hospitalite; je n'ai que ma personne, daignez me recevoir par charité. » Du reste, le nouvel hôte put s'écrier avec le prophète : *C'est ici le lieu de mon repos!* Son idéal se réalisait enfin, il allait se plonger à souhait dans son élément. Gustave devenait Xavier !

Nul n'a connu, s'il ne la goûté, le charme tranquille de l'enfance religieuse. Cependant la Com-

pagnie ne gâte point ses novices, elle les éprouve autant qu'elle les chérit ; avec une suave énergie, elle les prépare aux plus grandes choses par les plus petites, et les élève par une perpétuelle abnégation pour l'apostolat et, au besoin, pour le martyre. Mais c'est précisément cette éducation laborieuse de l'âme qui, pour un cœur généreux, devient aussi pleine d'attraits qu'elle est remplie de sacrifices.

C'est bien l'impression que le P. de Ravignan exprimait, vingt ans plus tard, dans cet épanchement de son âme : « On me pardonnera, en parlant de ce temps déjà bien éloigné de moi, d'y retrouver mes plus doux souvenirs ; alors s'accomplirent les jours les plus heureux de ma vie. Berceau chéri de mon enfance religieuse, creuset laborieux de mon âme, épuration féconde de l'intelligence et du cœur, non, je ne vous oublierai jamais ! »

C'est qu'à l'entrée même de la carrière, le jeune athlète avait adopté la maxime fameuse que la main de saint Ignace écrivit en tête de ses Exercices : il résolut une fois pour toutes *de se vaincre lui-même et d'ordonner sa vie sans aucune influence des affections déréglées de la nature.* Il mérita donc la récompense promise aussi par saint Ignace à ceux qui se donnent à Dieu avec un cœur *grand*

et libéral. Ceux-là seulement jouissent autant qu'ils profitent, et trouvent avec le progrès dans la lutte la paix dans le sacrifice.

A cette époque, il y avait une grande rumeur autour de Montrouge ; mille terreurs et mille menaces environnaient la demeure pacifique. La calomnie exploitait la crédulité et faisait du bruit pour donner l'épouvante ; c'était un acte de la comédie de quinze ans. Mais tous les bruits et toutes les épouvantes venaient expirer au seuil du noviciat ; et, dans l enceinte heureusement fermée du côté du monde et seulement ouverte du côté du ciel, avec le silence de la prière régnait la paix de Dieu.

Le P. Gury, chef de cette jeune famille, avec le titre de Père-maître, qui définit si bien son office, était par excellence un homme d'une simplicité antique, plein de droiture et craignant Dieu. Autour de lui, dans une maison pauvre et étroite, se groupaient de jeunes hommes redevenus enfants à l'école de la perfection évangélique, n'ayant plus d'autre étendard que la croix, d'autre arme qu'une discipline, d'autre ambition et d'autre politique que le zèle de la gloire de Dieu et l'humilité. Assurément le noviciat n'était pas plus agressif que le cénacle.

Quoi qu'il en soit, ces contrastes allaient à merveille aux attraits et même aux instincts naturels du

nouveau Xavier. Depuis que Dieu l'avait si puissamment appelé, rien n'attirait son cœur comme le silence au milieu du bruit ; il lui fallait de la paix et de la guerre : pour son âme, la paix avec Dieu ; pour son caractère, la guerre contre le monde et contre lui-même. Il se hâta donc de descendre dans le tombeau mystique où, suivant l'expression de saint Paul, il devait se dépouiller du vieil homme pour se revêtir du nouveau; il disparut comme s'il était mort ; et, dix années durant, le monde ne le vit plus, ne l'entendit plus, ne parla plus de lui.

Xavier de Ravignan, en changeant de profession, avait plus d'une fois déjà changé de titre ; en si peu de temps, il avait usé bien des noms ; après les avoir noblement portés, il les avait déposés plus noblement encore. Le lieutenant, le magistrat, le séminariste enfin devenu novice, signe aujourd'hui le F. de Ravignan, car c'est ce nom modeste et bien doux que toute famille religieuse donne à ses fils qui ne sont pas encore prêtres. Nous écrivons dans cette langue qui est la nôtre; et désormais, pour un temps, nous ne connaîtrons que le F. de Ravignan.

L'arrivée d'un nouveau frère était un événement et une fête dans ce petit monde tranquille et fortuné ; l'apparition du jeune magistrat, que sa re-

nommée avait devancé, y fit grande sensation. Novice à peine d'un jour, il avait déjà l'air d'un vétéran. Il ne lui restait plus rien du milieu d'où il sortait, si ce n'est sans doute qu'il méprisait plus que tous les autres un monde qu'il avait mieux connu. On l'eût dit tout fait d'avance à la vie religieuse et comme identifié avec elle. On aurait pu croire, tant il se prêtait docilement à toutes ses exigences, qu'il allait atteindre en quelques mois la perfection ; mais dans la vérité il y eut ici, comme partout, un commencement, un milieu et une fin ; seulement on peut dire que le F. de Ravignan commença vraiment à la manière des saints, c'est-à-dire qu'il tomba d'abord dans le defaut d'un pieux excès, et que plus d'une fois, dans son élan, il franchit la borne pour être plus sûr de saisir la palme. C'est que, prenant sa vocation en homme de cœur, il croyait n'en faire jamais assez pour Dieu.

Ceux qui virent alors le généreux novice nous le représentent à peu près tel que nous l'avons connu plus tard. Déjà sa physionomie se dessinait nettement, mais avec une expression plus sévère. La force en était le trait saillant, force exorbitante encore, qui le rendait très-âpre pour lui-même, et très-rigide pour les autres. Avec le temps, avec la grâce, on verra se mûrir cette première crudité d'un

trop mâle courage; à l'intempérance succèdera la modération; et, comme il y a une filiation dans les vertus, la force enfantera l'humilité d'abord, la charité ensuite, la douceur enfin; et alors elle dominera d'autant plus qu'elle sera moins impérieuse.

Et d'abord la force caractérisait sa piété. Rarement son oraison était consolée : Dieu le traitait déjà en soldat aguerri. Par les labeurs dans la prière, il le fortifiait pour les combats de la vie, il le détachait des jouissances même spirituelles, afin de l'élever jusqu'à ce dévouement sincère et pur dont le calme surpasse tout sentiment. L'athlète imperturbable s'en allait par ces voies rudes, toujours droit, toujours en avant, affermi par les difficultés, encouragé par l'humiliation, et pour Dieu luttant contre Dieu même. Au premier signal, il était à son poste; et, quand l'oraison s'était passée lentement dans la sécheresse, la fin du pénible exercice venait-elle à sonner, il ne manquait jamais, fidèle à la leçon de son père à Manrèse et à l'exemple de son Dieu au jardin des Olives, de prolonger l'épreuve au delà du temps, afin de vaincre par la patience. Du reste, le combat fut couronné; il conquit, par sa constance, un don éminent d'oraison : ce saint travail de l'âme devint le repos de son cœur et le besoin de sa vie. En Dieu par la foi il se délassait de

tout, se préparait à tout; et si son oratoire fut d'abord un calvaire, il devint pour lui dans la suite un paradis.

L'énergie dans le devoir suivait naturellement la force dans la piété. Nul, je crois, n'a porté plus haut que le P. de Ravignan cette grande idée du devoir; dès son noviciat, il y mit sa joie et son repos : chez lui, c'était une religion. Il lui avait dédié tout son être, volontiers il lui eût sacrifié sa vie. Ce sentiment, si profondément chrétien, vivifiait tous ses actes, et donnait à l'ensemble de sa conduite je ne sais quel air de générosité ferme et consciencieuse. L'impulsion du noviciat fut si puissante en lui que son élan vers la perfection ne se ralentit jamais : à la fin comme au début, l'exactitude et la diligence semblèrent passer dans sa nature. Il n'oubliait rien, surtout il ne négligeait rien et n'ajournait rien. La distraction dénote peut-être une faiblesse physique, mais la nonchalance, qui ne fait les choses qu'à moitié ou qu'après l'heure, accuse, sans aucun doute, une faiblesse morale. Aussi avait-il de l'antipathie pour le laisser-aller du caprice et les atermoiements de la paresse. Je ne me souviens pas de l'avoir vu remettre au lendemain ce qu'il pouvait, et surtout ce qu'il devait faire le jour même. Si les affaires étaient

hérissées d'obstacles, si le devoir était plein de sacrifices, c'était une raison de plus pour accélérer son action ; il marchait en avant, passait sur les difficultés et les répugnances, et, son devoir accompli, se reposait, dans la paix de sa conscience, sous la bénédiction de Dieu.

Mais c'est surtout dans son intérieur que le novice déploya une incroyable énergie; il se replia en quelque sorte et se tourna tout entier contre lui-même. La vie religieuse est au fond une vie toute belliqueuse : c'est la guerre ouverte entre la grâce et la nature, entre l'esprit et la chair, et dans cette milice sans trêve ni repos, on ne dépose le glaive que pour prendre la couronne. Le F. de Ravignan savait qu'une initiative courageuse assure un plus facile combat, une plus complète victoire. Se faisant donc son propre ennemi, il se prit, avec toute l'énergie dont il était capable, à se mépriser, à se haïr, à se persécuter ; ou plutôt, pour parler selon l'Évangile, il estima, il aima, il servit vraiment son âme, en combattant pour sa liberté et sa grandeur contre la sensualité et la vanité qui la tyrannisent et la dégradent ; et lorsqu'il fut devenu vainqueur et maître de lui-même, comme un autre Samson, il recueillit le rayon de miel dans la gueule du lion terrassé.

Enfin la force dans l'amour signala dès lors le novice destiné à devenir apôtre. Son cœur contenait des trésors de généreuse tendresse ; le plus aimant des fils, le plus dévoué des amis, se montra sans peine le plus reconnaissant et le plus fidèle des religieux. Après Notre-Seigneur, après Marie et l'Église, il n'aima rien tant que la Compagnie de Jésus. Laissons-le parler : il sera lui-même son meilleur interprète. Il écrit à sa mère :

« Oh ! de combien de grâces n'ai-je pas à remercier le Seigneur, quand ce ne serait que d'avoir connu ce qui doit essentiellement occuper mon esprit et mon cœur ! Je les ai entièrement consacrés à Dieu qui me les a donnés. Daignez donc ne plus me redemander pour le monde. Je m'occupe ici à réparer le mal que j'y ai fait, et à rendre mes prières pour vous un peu moins mauvaises. Cela vaut bien mieux que d'être ensemble de corps, ce qui n'est réellement que bien peu de chose. J'ai mieux ici, croyez-le bien, le cœur à tous mes devoirs envers ma famille.

« La vie religieuse et une vocation remplie ne sont autre chose qu'une vie de foi plus intime, une connaissance plus juste de la vérité, et une plus parfaite union avec Dieu, Les affections légitimes se fortifient et s'épurent en cet état et forment un objet

précieux de prières. On sent peu à peu un goût vrai pour les choses du ciel et l'on n'a quitté de la terre que les occasions de mal faire, de déplaire aux personnes qu'on aime et qu'on révère, et de s'inquiéter soi-même. On conçoit ce que c'est que la paix ; et au milieu du travail de la sanctification, qui n'est pas peu de chose, on possède réellement tout ce qui peut et doit rendre heureux. Je voudrais vous faire mieux comprendre mon bonheur, pour que votre tendresse consolée pût bien le partager. Bientôt vous confondrez dans votre bienveillance pour votre fils la société dont il aspire à être membre.

« Le cœur d'une mère est le siége presque habituel de la douleur ; le cœur d'une mère tendre et bonne comme vous, le cœur d'une mère chrétienne comme vous l'êtes, sait où trouver la consolation. Hippolyte est militaire et moi religieux ; vos deux fils doivent ainsi accomplir la volonté de Dieu et suivre leur état. Tous un jour nous oublierons les chagrins de famille, les séparations, les pertes ; ce sera dans la patrie commune ; et si le chemin est parfois pénible, il n'est pas bien long. »

Le F. de Ravignan ne tarda pas à être investi, non pas d'une dignité, grâce à Dieu, il n'y en a pas dans la Compagnie, ni de grande ni de petite, mais d'une charge, encore légère. En qualité de Frère

admoniteur, il eut pour attributions de garder le dépôt des règles et des usages, de transmettre les ordres du maître des novices, de distribuer les travaux et de veiller à mille détails. On peut pressentir avec quelle activité il saurait un jour expédier les choses, avec quelle autorité il saurait manier les hommes. Il fallait l'entendre dire à l'un : *Allez, et il allait;* à l'autre : *Faites ceci, et il le faisait.* Ajoutons-le toutefois, le nerf se faisait trop sentir. Il est vrai que le Frère admoniteur se ménageait moins que les autres, et en faisait bien plus qu'il n'en demandait. On le voyait constamment le premier à la peine, le plus prompt à l'obéissance, le plus ardent et le plus tenace dans le travail et dans la prière, le plus déterminé, les jours de repos, à ces promenades alors d'usage au noviciat de Montrouge, qui devenaient des marches forcées, quelle que fût la saison et la température, quel que fût l'état du ciel et de la terre; il était surtout le plus ambitieux de s'humilier et de souffrir. Mais il mesurait trop les autres à sa mesure, et les menait comme il allait lui-même. Il y avait dans son ardeur de l'exubérance, sans doute; mais, encore une fois, un pareil début n'était pas vulgaire, et présageait de hautes destinées.

Il y avait, au fond du jardin, une allée froide,

humide et déserte, qu'on appelait l'allée du P. Claver. Le F. de Ravignan l'avait adoptée : il aimait à s'y promener seul et bien plus grave que sous les porches de Bayonne. On l'y voyait marcher à grands pas, les bras croisés, la tête inclinée, l'air recueilli, sa pâle et austère figure rayonnant d'une joie céleste. Il y avait tout à la fois dans ce jeune homme quelque chose d'un anachorète et d'un soldat.

Le portrait que nous venons de tracer représente le F. de Ravignan tel qu'il apparut au noviciat et durant les dix années de sa préparation apostolique. Ce ne fut qu'au moment de sortir de sa solitude pour entrer dans la lice, qu'il se vit obligé de s'épanouir, de s'humaniser pour traiter avec les hommes et de se *faire tout à tous* enfin, *pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.*

L'ex-magistrat, le grand prédicateur à venir, donna, selon l'usage, au noviciat les prémices de son éloquence sacrée. Les censeurs ne manquèrent point à son début ; mais le F. de Ravignan accueillait ou plutôt recherchait les critiques, absolument comme bien d'autres glanent des compliments. Dans sa nature il y avait de la place pour la fierté, il y en aurait eu pour de l'orgueil, si Dieu et lui n'y avaient mis bon ordre ; mais en vérité il n'y en avait pas pour la vanité. Son cœur était trop grand

pour une si petite passion. Le novice prit alors une habitude qu'il conserva toujours ; il faisait une collection de critiques, et en tête de ses premières élucubrations du noviciat comme de ses dernières conférences de Notre-Dame, il écrivit lui-même, non pas les louanges, mais tous les blâmes dont elles avaient été l'objet. Nous aurons plus tard occasion de revenir sur ce recueil.

Le prédicateur novice, qui ne cherchait à bien dire que pour faire du bien, ne se montra sensible qu'à un seul reproche. On lui répétait qu'il n'avait pas le genre missionnaire, qu'il ne saurait point se faire comprendre du peuple. Autrefois il disait : *Soyons distingués;* il dit maintenant : « *Soyons simples*. Dans les auditeurs je ne vois que des âmes; il faut que ceux-ci, dans le prêtre, n'entendent que Dieu. » Il demandait comme une grâce au supérieur d'être choisi souvent pour les *tons*, qui sont des exercices d'improvisation et de déclamation ; puis, avec l'ingénuité d'un commençant dési. eux d'avancer, il allait interroger l'un ou l'autre de ses frères, afin d'ajouter à la censure faite en public des observations particulières : « Eh bien ! mon frère, qu'en dites-vous? ai-je fait des progrès? me trouvez-vous plus populaire? »

Une fois, dans une de ces prédications de famille,

tout à coup la mémoire lui fit défaut. Le jeune orateur parut savourer la mésaventure : sans parole et sans mouvement, il resta quelque temps impassible et serein ; enfin il tira solennellement son cahier de sa poche, et continua comme si rien n'était advenu. On ne put pas saisir dans sa physionomie la plus légére émotion.

Nous ne donnerons ici qu'un fragment d'un sermon sur l'humilité, daté de Montrouge en 1823, dans lequel le F. de Ravignan, parlant selon sa pensée et se révélant déjà lui-même, a traçé d'avance la règle qu'il suivra toute sa vie au milieu des épreuves et des succès. Il voulait prouver la nécessité de l'humilité pour un religieux de la Compagnie ; et, dans la seconde partie, il motivait cette nécessité par un exposé de l'état actuel du monde.

Après s'être écrié : « De nos jours, qu'est-ce que le monde ? » et avoir demandé pardon à ses frères de les conduire sur un terrain si étranger au leur, il leur montrait le monde partagé pour eux en deux classes, les ennemis acharnés et les amis dévoués. Il fallait, ajoutait-il, deux fois de l'humilité pour subir les persécutions des uns et pour porter sans amour-propre les suffrages des autres. Écoutons un moment le prédicateur novice.

L'enfer va diriger de puissants efforts contre

la Compagnie de Jésus. Alors nous pourrons mieux ressembler à notre Maître. Toute sa vie s'est passée dans les humiliations et les souffrances ; il les a supportées avec une patience et une joie divines. Telles sont les dispositions que devront rencontrer dans nos cœurs les mêmes épreuves. Pénétrés du sentiment de nos fautes, convaincus de l'énormité des châtiments qu'elles nous ont mérités, animés nous-mêmes d'une sainte inimitié et d'un mépris sincère contre une nature rebelle, nous adorerons la main qui nous frappe, et nous courberons la tête, sans nous plaindre, sous le joug qu'il lui plaît de nous imposer ; nous confesserons la miséricorde infinie de Dieu, qui nous épargne encore ; nous pleurerons, non pas sur nous, mais sur ceux qui s'égarent ; nous bénirons les instruments des desseins de Dieu, quels qu'ils soient ; nous chérirons enfin la conformité de leurs traitements à notre égard avec nos propres jugements contre nous-mêmes. Ce sera de l'humilité....

« Être estimé des autres, et ne jamais quitter la pensée du néant et du péché ; voir les fruits naître sous ses pas, et demeurer convaincu de son entière nullité ; exercer des vertus sublimes, et rester dans la connaissance intime de sa bassesse ; faire avec une exacte justice la part de Dieu et la part de

l'homme ; à Dieu rapporter toute gloire, tout bien et tout succès ; à l'homme ne rendre que le mépris, la haine ou l'indifférence : voilà notre devoir dans la faveur ; c'est l'humilité.

« Armons-nous donc, ô mes frères ! d'un égal courage contre la bonne et la mauvaise fortune. Sous la bannière de saint Ignace, la vaillance est un devoir ; mais la victoire est promise à l'humilité, cette puissance miraculeuse de la faiblesse.... »

Il faut bien en convenir, l'orateur novice pensait déjà comme un saint.

Nous n'avons pas à chercher d'événements extraordinaires dans cette heureuse époque de l'enfance religieuse, où tous les jours se ressemblent. Mais à défaut de faits saillants, nous citerons quelques mots caractéristiques.

Le novice, en homme déterminé, ne supportait pas l'apparence même d'une atteinte à sa vocation. Un jour il entendit quelqu'un se plaindre avec vivacité de je ne sais quelle rigueur, il prit aussitôt la chose au sérieux : « Ah ! ça, dit-il avec une familiarité pleine d'énergie, vous ne venez pas, j'espère, pour nous détourner de notre état ? — Oh ! non, » se hâta de répondre tout déconcerté l'auteur de l'imprudente sailllie.

Il avait sans cesse à la main le *Cahier des Ins-*

tructions, qui renferme la règle propre du noviciat, et sans cesse sur les lèvres cette formule qui rappelle le magistrat : *Aux termes des Instructions.*

Il ne distinguait point entre les prescriptions de la règle, toutes étant par le fait des ordonnances de Dieu : « La récréation, disait-il, est un exercice comme la méditation, et, à son heure, l'une doit nous être aussi sacrée que l'autre. »

Il avait le même respect pour les limites que l'obéissance opposait à ses trop généreux désirs ; et, pour rester dans la vie commune, mortifiant sa mortification même, il avait le double mérite de vouloir plus, et de ne pas faire davantage : « Nos supérieurs ont la grâce et l'expérience, disait-il, et ils veulent notre plus grand bien ; nous devons céder. »

Jamais il ne parlait de lui-même, et quand on le questionnait sur sa vie passée, ou il laissait tomber l'interrogation, ou il détournait adroitement le discours : « Rien ne fait du bien à l'âme, répétait-il souvent, comme ces deux paroles de l'*Imitation : Ama nesciri.* »

S'il remarquait quelquefois dans les plus jeunes novices de petites réminiscences des espiègleries du collége : « Ce n'est rien, disait-il avec indulgence,

laissez passer ; dans six mois, leurs idées prendront une autre couleur et une autre tournure. »

Dans les Exercices de saint Ignace, il appréciait surtout l'examen particulier, le regardant comme le moyen le plus efficace et le plus expéditif pour arriver à la perfection. « Voulez-vous savoir, avait-il coutume de dire, à quoi on peut réduire toutes les résolutions d'une retraite? A faire avec fidélité chaque jour notre examen particulier. »

Le fervent admoniteur avait donné si bonne opinion de lui qu'on avait coutume de dire à Montrouge : « Il ne faut pas nous décourager si nous ne sommes pas tous des Ravignan. » Un jour un novice demandant comment il devait agir dans une circonstance qui l'embarrassait, on lui répondit de s'adresser au F. de Ravignan. « Alors, reprit-il, je sais d'avance à quoi m'en tenir ; je n'ai qu'à prendre le parti le plus difficile. »

Le P. Gury, dans une note écrite de sa main, nous a laissé sur son disciple un témoignage plus explicite et d'une plus grande autorité. Après avoir indiqué la rectitude de son jugement, son sens pratique et la vigueur de son caractère encore rigide, mais d'ailleurs excellent, il pressentait en lui de merveilleuses aptitudes pour l'enseignement supérieur, pour la prédication et pour le gouverne-

ment; et, finissant par le principal, il qualifiait son novice de deux ans d'homme intérieur, mortifié dans toutes ses passions et souverainement contempteur de lui-même.

L'époque des premiers vœux, qui se font après deux années révolues de noviciat, était proche. Il paraît que l'honorable M. Bellart ne pouvait se résoudre au sacrifice de son cher Gustave de Ravignan; une fois écarté déjà, il revint encore à la charge. Je n'ai pas trouvé sa lettre; mais voici la réponse qui lui fut faite; elle m'a paru un modèle de fermeté modeste et de religieuse urbanité.

« Montrouge, 9 octobre 1824.

« Monsieur le procureur général,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ne peut que m'inspirer des sentiments de reconnaissance pour l'intérêt et l'affection que vous avez la bonté de me témoigner; veuillez bien en agréer mes humbles et sincères remercîments. J'ai bien reconnu votre ancienne bienveillance et cette charité qui vous porte à tout ce que vous jugez bon et vrai.

« Mais quelle que soit ma déférence pour vos lumières et vos conseils, vous ne trouverez certainement pas mauvais, selon la loyauté de votre cœur,

qu'en ce qui concerne mes vœux de religion, je ne puisse me rendre à votre avis.

« Il y a, Monsieur le procureur général, deux ans que je suis au noviciat de la société dans laquelle j'aspire à entrer; j'avais auparavant passé six mois au séminaire; les personnes que j'ai de tout temps consultées, celles auxquelles la Providence daigna m'adresser, n'ont pu que me confirmer dans la vocation que je trouvais au dedans de moi-même. Si le temps, la réflexion, la prière, les avis de sages et pieux directeurs sont nécessaires pour assurer un parti de ce genre, je puis me répondre devant Dieu que je n'ai manqué à rien de tout cela; et je vois approcher, je l'avoue, avec beaucoup de sécurité et de joie, l'époque de la prononciation de mes vœux. Au reste, je pourrais dire aux personnes qui croiraient encore ma position entière et qui penseraient que je serais encore à délibérer de mon avenir, qu'il y a longtemps que, devant Dieu, j'ai pris des engagements irrévocables, et qu'en prononçant mes vœux, j'accomplirai plutôt une formalité sainte que je ne m'imposerai de nouveaux liens.

« Quant aux sollicitudes de ma mère sur ma santé et mes prétendues austérités, veuillez bien, Monsieur le procureur général, pour l'honneur de la vérité, croire que ma santé est bonne; que la vie

que nous menons est simple, réglée, mais commune et sans aucune pratique austère, et qu'elle me convient sous tous les rapports. Dieu, dans sa bonté, a daigné me la faire embrasser ; je l'en bénirai tous les jours de ma vie et avec sa grâce j'y persévèrerai.

« Ce ne sera pas cependant sans reporter quelquefois devant lui mon cœur vers les personnes qui voulurent bien me supporter dans le monde, et m'apprirent déjà à goûter le joug d'une autorité douce et paternelle.

« Je ne dois pas oublier la reconnaissance que je vous dois pour votre patience et tous vos soins pour moi ; je vous prie, Monsieur le procureur général, d'en agréer le sincère hommage.

« Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur le procureur général, votre très-humble, etc.

« RAVIGNAN. »

Dans cette lettre, nous pouvons recueillir d'abord une confidence. Le novice, empressé d'être jésuite, bien avant l'époque canonique avait déjà fait des vœux de dévotion ; et il ne lui restait plus qu'à dire devant ses frères ce qu'il avait dit devant Dieu. Mais, en outre, dans sa signature, nous remarquerons une petite réticence : le F. de Ravignan, pour effacer toute réminiscence du siècle, s'était mis à supprimer la particule qui précède son nom.

Les supérieurs l'avaient laissé faire d'abord, et par leur silence avaient approuvé pour un temps cette vengeance de la modestie contre la vanité. Mais bientôt on lui fit observer que la Compagnie procédait plus simplement encore en laissant à chacun le nom qui lui fut décerné par la Providence. Ne s'exposait-il pas d'ailleurs à faire tout le contraire de ce qu'il prétendait, à s'afficher au lieu de s'éclipser? Le novice avait eu du mérite dans son humilité; il en eut encore bien plus dans son obéissance; il reprit donc tout simplement son nom de famille, sachant assez du reste que sous l'étendard de la croix, il n'y a point d'autre noblesse que l'humiliation.

Quant aux austérités, l'ancien substitut en parle sans en parler; il n'avait point de compte de conscience à rendre à M. le procureur général; et sans lui dire toute la vérité, il se contente d'être vrai dans sa réponse. Il porte l'attention du magistrat sur l'Institut qui, en effet, ne prescrit pas la mortification extérieure comme une règle, mais qui, en établissant la vie commune, permet les austérités et même les conseille, sous la sauvegarde de l'obéissance et dans les limites de la prudence.

Toute sa vie le P. de Ravignan sut bien sur cet article profiter des permissions qui lui furent don-

nées : il pencha même vers l'excès, et jusqu'à la fin il fallut un frein vigoureux pour le retenir. Il eut plus tard à son usage tout un arsenal d'instruments de pénitence : des disciplines de cordes, d'autres de fer armées d'éperons ; des ceintures hérissées de pointes ; d'énormes cilices en crin ; des cuirasses en grosse toile qui portaient des croix, des noms de Jésus, des Sacrés-Cœurs dessinés par des piquants en fer. L'affreuse cuirasse s'attachait autour des bras, enveloppait la poitrine et imprimait sur la chair vive les signes sacrés en caractères de sang. Elle porte encore aujourd'hui les traces d'un long service. C'est ce rude instrument de pénitence que surtout il affectionnait ; il s'en revêtait souvent encore dans ses dernières années, malgré l'épuisement de ses forces. A voir sa marche et son action toujours libres et en apparence faciles, qui aurait pu deviner de pareilles étreintes? La mort a tout révélé en nous laissant ces sanglantes reliques.

Saint Ignace suppose, dans l'Institut, que les profès de sa Compagnie seront des hommes assez éprouvés pour courir d'eux-mêmes dans la carrière de la pénitence. Le P. de Ravignan, après sa profession, avait pris cette parole à la lettre ; il entendait dans le sens de l'Evangile la réhabilitation de la chair ; il réduisait son corps en servitude pour mettre

son esprit en liberté, et pour rester un ange et devenir un apôtre, il se faisait martyr.

Entré au noviciat dans la soirée du 2 novembre 1822, le F. de Ravignan devait en sortir dans la matinée du 3 novembre 1824. Les deux années requises étaient écoulées, le novice devenait scolastique. Le jour même, il adressait de Montrouge ce billet à sa mère :

« C'est ce matin que j'ai eu le bonheur de faire mes vœux, et je vais à l'instant à la maison professe, rue de Sèvres, 35, pour y rester le temps qu'il plaira à l'obéissance. Allons, veuillez en Notre-Seigneur partager la joie et la conviction paisible de votre fils. Unissez-vous à lui comme il s'unit à vous pour aimer et louer Dieu de tout son cœur. Le temps des incertitudes est passé, tout est affermi. Que le Seigneur console votre âme ! mais ouvrez-la vous-même à ses consolations... »

Cependant la pauvre mère ne savait point ouvrir son cœur aux joies du sacrifice ; et plus son fils se réjouissait dans sa vocation, plus elle s'affligeait d'une séparation désormais sans espoir. L'excellent fils ne se lassait point de la plaindre et de lui redire son propre bonheur. Quelques jours après ses vœux, il lui écrivait avec une nouvelle effusion de pieuse tendresse :

« Je crois quelquefois avoir des reproches nouveaux à me faire à votre égard, puisque je n'ai pu encore, avec l'aide de Dieu, établir tout à fait entre vous et moi les rapports qui doivent, je crois, exister entre une mère chrétienne et un fils heureux dans sa vocation religieuse.

« Est-ce que je vous aurais donné ou laissé quelque prévention contre une Compagnie à laquelle je suis lié par les engagements les plus chers, et à laquelle je tiens par le fond du cœur? est-ce que je vous aurais laissé croire encore que quelque considération humaine, quelque influence humaine, étaient pour quelque chose dans ma vie religieuse? est-ce que je n'aurais pas réussi à vous donner cette conviction que cherchait votre tendresse pour moi, que votre fils est là où Dieu l'appelle, dans l'ordre de sa volonté, dans l'ordre et la paix, dans une famille de frères qu'unit étroitement la charité de Notre-Seigneur, et qui n'ont à travailler que pour la gloire de Dieu; enfin dans la Compagnie de Jésus, dans une vie de prière et d'union plus habituelle, et d'autant plus douce avec le cœur de Notre-Seigneur? Si vous n'aviez pas ce repos et cette conviction de cœur à mon sujet, je n'aurais donc pas bien rendu encore les assurances toutes divines que je porte en moi-même?

« Me permettriez-vous, en vous demandant humblement pardon, de vous conjurer de croire avec votre fils à son bonheur et à la certitude que Dieu lui donne, dans la paix, d'être dans sa vocation? Est-ce que votre tendresse toute maternelle et chrétienne ne se trouverait pas plus à l'aise en partageant tout à fait mon bonheur, et en vivant en union aux vœux que j'ai faits au Seigneur et à la consécration de tout moi-même à son service? Ce sera là ma vie entière; et quelque chose ne me manquerait-il pas devant Dieu si le cœur de ma mère ne partageait mon offrande, et n'aimait aussi ce qui me sera toujours si cher? Je prie Dieu de bénir ces petites réflexions que je me suis faites et que j'ose vous soumettre. »

CHAPITRE V

Scolasticat.

Le F. de Ravignan commence ses études de théologie à Paris, les achève à Dôle et est promu au sacerdoce. Les ordonnances du 16 juin 1828.

Fidèle à l'esprit et à la lettre même de l'Institut, le F. de Ravignan avait jeté durant son noviciat le fondement de la vertu solide ; il pouvait maintenant élever l'édifice de la science. Il avait d'ailleurs ses vingt-neuf ans presque accomplis : c'est l'âge auquel, dans la Compagnie, on commence ordinairement à se préparer par l'étude de la théologie au sacerdoce.

Le scolasticat, qui servait de séminaire pour nos jeunes théologiens, subit alors plusieurs changements de domicile que nous devons indiquer pour suivre la trace des faits. L'année 1825 se passa tout entière à la maison professe de la rue de Sèvres.

Mais cette demeure était incommode pour l'étude et vraiment insalubre pour les étudiants. Le quartier des scolastiques, relégué, faute d'espace, immédiatement sous le toit, était mal éclairé et exposé à toutes les intempéries des saisons. C'était du provisoire; le cours de théologie fut transféré pendant l'année 1826 à Vitry, dans la banlieue de Paris ; et l'année suivante, à Dôle, dans le Jura. En 1828, survinrent les fameuses ordonnances de juin, qui fermèrent en France tous nos colléges. Alors le nombre des scolastiques théologiens fut tellement augmenté qu'il fallut les répartir dans deux maisons. Dôle en garda une partie, Saint-Acheul reçut l'autre ; et cet état de choses dura jusqu'à la révolution de 1830, qui força nos jeunes étudiants à se réfugier dans la Suisse, alors hospitalière.

Le F. de Ravignan était parfaitement indifférent à tous ces accidents qui ne sont qu'à la surface de la vie. Quoi qu'il advînt autour de lui, en quelque lieu qu'on le mît, il était à son affaire, tout dans le travail et tout à la règle. On le voyait pendant les classes dans cette attitude invariable, assis sur le bord d'un banc, ne s'appuyant jamais le dos, ne tournant jamais la tête, droit et immobile, la plume à la main, les yeux sur le professeur ou sur son cahier. Il se livrait à l'étude, non pas avec passion,

mais avec conscience. Il exploitait scrupuleusement jusqu'à la dernière minute de son temps, mais chaque chose venait seulement à son heure. Tout son travail se concentrait dans le cadre de sa vocation et tendait à Dieu seul.

Les cahiers du F. Ravignan, datés de cette époque, sont un monument de l'intensité de son application et de la multiplicité de ses études. Outre des traités de théologie, tous rédigés de sa main, et des thèses d'examen développées d'un bout à l'autre, on y trouve des considérations sur l'Écriture sainte et des analyses des saints Pères qui attestent une grande lecture. Il avait aussi entrepris un vaste répertoire, de format *in-folio*, distribué selon l'ordre alphabétique, où il amassait et rangeait d'avance des matériaux pour l'avenir. C'est là qu'il recueillait ses notes prises à tout propos, car il ne voulait rien perdre de ce qu'il avait pu gagner. Elles consistent en extraits des lectures entendues au réfectoire, en souvenirs des exhortations de famille, et en divers mélanges, fruits de ses recherches personnelles.

Le F. de Ravignan religieusement avare de son temps, s'était d'abord refusé toutes les récréations libres accordées quelquefois aux scolastiques. Mais on lui fit remarquer qu'il y avait en cela de l'excès

et de la singularité; et depuis ce jour, voulant concilier les exigences du travail et de l'édification, il arrivait à point nommé au dernier quart d'heure du délassement, pour prendre avec une gravité sereine sa petite part de la joie commune.

Dans les limites de la règle, le fervent religieux se montrait facile et complaisant avec une cordialité sincère et gracieuse; mais rien au monde ne l'eût fait dévier de la ligne droite, et son observance allait encore, comme au noviciat, jusqu'à la rigidité. Ses frères l'appelaient en riant la *barre de fer*; et bien volontiers il en riait lui-même ; mais le R. P. Godinot, provincial de France, religieux dont la mémoire est en vénération parmi nous, assistant un jour à la récréation des scolastiques, entendit par hasard le malheureux surnom. A l'instant, il prend un air sérieux : « Qu'est-ce que cela ? dit-il d'un ton grave. Quoi ! mes frères, un sobriquet parmi vous ! Non, ce n'est pas l'usage dans la Compagnie. » Depuis ce temps-là, il ne fut plus question de la *barre de fer*. Il va sans dire que ce badinage n'empêchait pas de rendre justice à la générosité de sa vertu ; et la parole suivante de l'un de ses professeurs nous est restée comme l'expression de l'opinion commune : « Si le F. de Ravignan n'est pas canonisé un jour, je

ne sais pas qui pourrait l'être ; s'il n'arrive pas au but, du moins il en prend bien le chemin. »

L'année 1826, passée à Vitry, avait été signalée pour le F. de Ravignan par une double épreuve. Comme pendant ses études de droit, il avait eu plus de courage que de force, et sa santé s'altéra tout à coup. La tête et la poitrine étaient à la fois fatiguées. Pendant six mois toute étude fut suspendue; le célèbre docteur Récamier avait prescrit le terrible traitement du *far niente*. A l'instant le malade ferma tous ses livres, se soumit au régime si nouveau pour lui avec une physionomie libre et joyeuse, adonné maintenant au repos comme il l'était naguère au travail. On voyait l'ancien magistrat, plus que jamais enfant d'obéissance, tantôt faire de la gymnastique avec ses bras, afin de se dilater un peu la poitrine et de donner plus de jeu à ses poumons ; tantôt aller dans le jardin bêcher la terre, ramasser les feuilles dans les allées, arroser les légumes, absolument comme s'il était né jardinier. On comprit alors que le goût naturel n'était rien pour lui, que le devoir était tout, et que son cœur était toujours à l'aise dans la volonté de Dieu.

Vers cette époque mourut M. Bellart, que le F. de Ravignan aimait presque comme un père. Il obtint la permission de venir de Vitry à Paris pour

prier auprès de son cercueil. Il ne savait dans le trajet que parler de son ancien procureur général. Sortant de son caractère ou plutôt de ses habitudes de réserve, il était devenu expansif : son cœur s'était trahi. Son compagnon s'étonnait de trouver tant de tendresse dans une âme aussi énergique.

La même année il écrivait à sa mère : « Le saint état où je vis, et pour toujours, par la grâce divine, me fait mieux apprécier et mieux remplir mes devoirs et les besoins de mon cœur pour une si digne mère. Votre fils sera d'autant meilleur fils qu'il sera religieux meilleur. Quels que soient les événements du dehors, je ne saurais trop m'en occuper, je vous l'avoue; il est selon les volontés de Dieu que mes dispositions intérieures ne changent jamais, et que tous mes désirs tendent à conserver fidèlement la grâce si précieuse de ma vocation. Ainsi, j'ose vous en conjurer pour l'amour de Notre-Seigneur, partons de ce point, aimons cette base de nos relations pour le reste de notre vie et ne pensons qu'à en tirer le fruit et les consolations que Dieu y a attachés. Ayez seulement la bonté de demander à Dieu pour votre fils qu'il devienne un humble et saint religieux, dévoué à sa perfection et au zèle des âmes ; c'est bien là, après tout, le vrai bonheur. »

Le F. de Ravignan se voyait presque à la fin de son scolasticat ; il allait être prêtre et exercer le saint ministère. C'est alors que, songeant à ses obligations nouvelles, il résolut de prendre lui-même une nouvelle forme. Il savait bien, et mieux que tout autre, que sa force avait besoin de s'adoucir. La grâce le ramenait maintenant à la mansuétude. Il commença donc à tourner son énergie contre elle-même ; et, pour se bien corriger, il se mit à se bien punir. Il avait appris qu'il n'y a pas de lois sans une sanction. Il ne se passait rien ; la plus légère vivacité dans les disputes scolastiques, la moindre aspérité dans ses paroles ou ses manières en récréation avait sa répression immédiate et sa punition publique. Quelquefois, plusieurs jours de suite, à genoux au milieu du réfectoire, il s'accusait et demandait pardon d'avoir encore montré de la rudesse et de la colère, *quod adhuc me asperum et iracundum præbuerim*, et sa voix ferme appuyait sur l'adverbe *adhuc*, *encore*, avec une articulation accentuée qui exprimait au naturel son indignation contre ses récidives.

Vers la fin de l'année 1827, l'humble religieux écrivait : « L'époque où je vais recevoir les saints ordres n'est pas éloignée, et je suis tout entier aux préparations nécessaires pour ce redoutable mo-

ment. C'est donc ainsi que Dieu appelle à lui, même les plus indignes ! »

En 1828, avant le dimanche de la Trinité, une petite troupe de scolastiques se dirigea de Dôle vers Orgelet, où était situé le grand séminaire du diocèse; Mgr de Chamon, évêque de Saint-Claude, devait y faire l'ordination. Le F. de Ravignan fut désigné avant le départ pour être le supérieur pendant le voyage. Un des six dont se composait la caravane m'avouait ingénûment que les subordonnés n'étaient pas sans quelque appréhension de cette supériorité temporaire. On vénérait le digne Frère, mais on le craignait, et généralement on ne se souciait pas d'être traité par lui comme il se traitait lui-même. La méprise fut complète : on ne saurait dire la bonté, l'affabilité, les petites attentions, la simplicité joyeuse du jeune supérieur ; en cette qualité, il se réservait le seul droit de s'adjuger la dernière place et de se faire le serviteur de tous.

Quelques jours après étaient signées à Paris les ordonnances du mois de juin, et la nouvelle en arrivait à Dôle. Il ne nous appartient pas d'en parler : nous n'avons qu'à nous féliciter nous-mêmes et à bénir Dieu quand le monde nous proscrit. Le F. de Ravignan écrivit quelques mots seulement à cette occasion. On se tromperait bien et on le connaîtrait

bien peu, si on s'imaginait que son cœur fût seulement troublé. Comme sa famille s'alarmait sur son avenir, il lui répondit : « Nous sommes tranquilles sous la conduite de la Providence. Elle disposera de nous comme il lui plaira, et en tout état de choses, nous aurons le bonheur de vivre et de mourir religieux de la Compagnie de Jésus. Nous n'avons qu'à nous occuper de passer saintement le temps présent, en attendant l'avenir. »

Dans une autre lettre il parla d'un ton plus ferme. Comme on lui exprimait l'espoir et presque le désir de le ramener, en cas de dispersion, au foyer domestique, il écarta ce projet du premier mot, bien résolu, tant qu'il resterait une seule maison de la Compagnie, d'aller la chercher jusqu'au bout du monde : « Religieux, quoique bien imparfait, dit-il alors, je suis tout dévoué à ma vocation, dont je bénis Dieu de jour en jour davantage ; je suis jésuite, et pour toute ma vie, par la bonté de Dieu. Pourquoi ne pas admettre tout à fait ce point comme irrévocable et heureux, ce qu'il est réellement, quels que puissent être les événements? Je ne sais ce qui pourra arriver dans les circonstances où nous sommes ; rien, peut-être. Mais Dieu règle au dehors les choses selon sa volonté sainte ; au dedans de mon cœur, il a daigné régler mes affec-

tions et mes vues. Mon devoir, mon bonheur, tout mon bien est dans la sainte vie que j'ai embrassée, en quelque circonstance, en quelque lieu qu'elle me conduise. Ceci soit dit une fois pour toutes et pour tous les miens. »

Loin de songer à la retraite et au repos, le jeune jésuite se préparait plutôt à la lutte. Se souvenant de ce qu'il était naguère et préludant dès lors à ce qu'il devait être un jour, il laissa les thèses de théologie pour entreprendre un plaidoyer. Nous avons retrouvé dans ses cartons un mémoire complet sur la question de l'existence légale des jésuites en France ; il l'avait rédigé à Dôle dès 1827. C'était la première idée d'un ouvrage que l'avocat de la Compagnie devait publier dix-huit ans plus tard.

Le 21 juin, jour dédié à saint Louis de Gonzague, le collége de Dôle, avant de se disperser, fêtait une fois encore l'angélique patron de la jeunesse. Il y eut du deuil dans cette dernière fête à la veille de l'exil. Mgr de Chamon, encore plus bienveillant dans notre disgrâce, s'était hâté de venir consoler les élèves et compatir aux Pères. Il daigna proposer d'élever immédiatement au diaconat les sous-diacres de la Trinité. C'était en vertu d'un privilége, dont il était prudent d'user alors, vu l'incertitude des temps. La cérémonie se fit donc dans la chapelle du collége,

et il fut convenu que l'ordination pour le sacerdoce aurait lieu le mois suivant, à Saint-Claude, dans la chapelle de l'évêché.

Racontons une particularité du voyage de Dôle à Saint-Claude qui, toute petite qu'elle est, ne sera pas sans intérêt comme trait de caractère. Nous y trouverons un assez curieux mélange du zèle de l'ancien substitut pour le maintien du droit, et de la condescendance du religieux dans l'exercice de ce droit une fois bien constaté. Les ordinands, partis de Dôle le 23 juillet, firent une halte à Lons-le-Saulnier, et là ils retinrent pour eux seuls, remarquons-le bien, une voiture particulière qui devait les transporter le 24 à la ville épiscopale. Le matin, bien avant l'heure du départ, la pieuse caravane s'était rendue à l'église pour entendre la sainte messe. Au retour, elle trouve un voyageur supplémentaire installé par le conducteur sur le devant de la voiture. C'était une violation de la parole donnée : personne ne dit mot, mais il y avait là quelqu'un qui n'en pensa pas moins ; seulement il attendit une occasion. A la première côte qui se rencontre, les jeunes gens mettent pied à terre ; le F. de Ravignan les laisse prendre le devant, sans rien dire de son projet, va droit au conducteur, et l'interpelle vigoureusement avec le ton d'un pro-

cureur du roi. Pendant que le conducteur se défendait ou plutôt ne se défendait point, le voyageur s'empressait de descendre. Mais l'ex-magistrat avait obtenu ce qu'il prétendait : la justice était satisfaite; la charité devait l'être à son tour. Maintenant c'est le F. de Ravignan qui s'adresse au voyageur avec une politesse du meilleur goût, lui fait des excuses de l'ennui qu'il vient de lui donner, le conjure de remonter à sa place jusqu'au terme du voyage : « Monsieur, vous étiez parfaitement dans votre droit en acceptant une place, mais le conducteur n'avait pas le droit de vous l'offrir, et c'était un devoir pour moi de lui faire une leçon. » Cela dit, il rejoint ses compagnons aussi calme après qu'auparavant.

L'ordination eut lieu le 25 juillet 1828. A dater de ce jour, nous ne connaîtrons plus que le Père de Ravignan ; ce nom de Père est réservé aux prêtres dans la Compagnie.

Après une semaine consacrée dans la retraite à sa reconnaissance envers Dieu, le nouveau prêtre écrivait, le 2 août, à sa famille pour lui faire partager son bonheur : « Dieu m'a fait la plus grande des grâces de m'admettre à la prêtrise. Depuis quelques jours j'ai pu songer au saint autel, à une mère, à des frères, à des sœurs et à des parents les

plus chers. Croyez tous que ç'a été et que ce sera constamment une bien douce consolation pour moi. Veuillez demander à Dieu qu'il me rende moins indigne d'une aussi grande faveur, et vous unir à moi pour l'en remercier. »

Cependant le monde s'apitoyait encore sur le jeune religieux qui ne s'en inquiétait guère. Lorsque le nom de Ravignan, jadis si connu, revenait çà et là dans la conversation, on ne manquait pas de déplorer cette existence éteinte, ce talent sacrifié, ces promesses d'avenir évanouies, et l'on s'étonnait que les jésuites n'eussent pas su apprécier ce qu'ils possédaient, ou tirer parti d'un tel sujet. Les jésuites savaient fort bien ce qu'ils faisaient. Saint Ignace n'a pas eu la prétention d'improviser des hommes ; il pensait au contraire qu'un seul ouvrier lentement formé, mais vraiment achevé, rendrait plus un jour que cent autres brusqués au commencement et avortés à la fin. L'Institut prolonge les préparatifs, dût-il abréger le ministère, pourvu qu'il centuple le fruit. Quand saint François Xavier et saint François Régis eurent atteint leur maturité, dix années suffirent à leur apostolat.

CHAPITRE VI

Le professorat.

Le P. de Ravignan dans une chaire de théologie ; danger qu'il court, en 1830, au pillage de Saint-Acheul ; son exil en Suisse ; ses retraites ecclésiastiques.

Après six années déjà passées dans la Compagnie, deux consacrées à l'étude pratique de la spiritualité, et quatre aux sciences sacrées, le P. de Ravignan n'était guère encore qu'à la moitié de sa préparation à l'apostolat. Le scolastique devait, selon le vœu de l'Institut, être professeur à son tour : il faut enseigner non-seulement afin de mieux savoir, mais aussi pour apprendre à communiquer sa science avec plus de méthode et de netteté. Quand Bourdaloue, qui était entré à seize ans dans la Compagnie, parut pour la première fois à trente-six ans dans les chaires de Paris, il avait longtemps

professé la rhétorique, la philosophie et la théologie morale.

Le P. de Ravignan allait enseigner la science qu'il venait d'étudier. Quelques semaines de relâche furent laissées à sa disposition. Il en jouit tout à fait à sa manière, en se reposant dans les exercices de la charité et de l'humilité. Au moment de la dispersion du collége de Dôle, les Frères coadjuteurs employés dans les divers offices de la maison parurent ébranlés : le passé avait été si laborieux, l'avenir paraissait si sombre; à l'épreuve d'un travail au-dessus de leurs forces, succédait tout à coup l'ennui d'un désœuvrement au-dessus de leur courage. Or, le religieux est comme le soldat, il ne se démoralise pas impunément. Le P. de Ravignan pouvait donner à ces âmes en détresse de la plénitude de son cœur. Avec le congé de l'obéissance, il prend en main cette bonne œuvre fraternelle; il y sacrifie ses vacances. Il réunit ces pauvres Frères, les exhorte, les console et les ranime; souvent il passe avec eux ses récréations ou même les conduit en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Mont-Roland. Un dernier survivant de cette petite communauté m'a donné ces détails et persévère, depuis trente ans, dans sa vocation et dans sa reconnaissance.

La crise de 1828 avait donné bien des embarras et en présageait bien d'autres. Après tout, nous refuser la liberté d'enseigner à des enfants, c'était nous donner plus de loisir pour étudier nous-mêmes. La Compagnie en France, ne pouvant plus avoir des colléges, se mit à former avec plus de soin ses jeunes religieux. Les régents, en descendant de leurs chaires, allèrent s'asseoir sur les bancs. Plusieurs furent envoyés à Rome, plusieurs à Madrid ou à Brigue, dans le Valais; les autres à Saint-Acheul. Le grand collége, habitué à ses mille élèves, se réjouit de voir son désert se peupler d'une autre jeunesse, sans doute moins bruyante, mais plus laborieuse. Il n'y eut pas une heure de retard; le 18 octobre, fête de Saint-Luc, jour consacré par la Compagnie pour l'ouverture des cours de théologie et de philosophie, le P. de Ravignan, arrivé le 27 septembre, montait dans sa chaire. Il avait été cinq ans magistrat, il sera cinq ans professeur: deux à Saint-Acheul, et, grâce à 1830, trois à Brigue.

Le nouveau professeur débuta avec sa vigueur accoutumée. Il commença par étudier parallèlement dans l'Institut et le devoir du professeur et le devoir des disciples, afin de bien se régler lui-même et de bien diriger les autres. Nous avons trouvé dans ses papiers deux petits traités de sa

façon, datés de Saint-Acheul, en 1829, l'un pour son usage particulier, l'autre au profit de ses élèves.

Dans le premier de ces traités, intitulé : *Munus docendi theologiam in Societate*, il réunit et coordonna sous des titres distincts tout ce qu'il avait trouvé de relatif à l'enseignement de la théologie dans les bulles des Souverains-Pontifes, dans les Constitutions de saint Ignace, dans les congrégations générales et dans les règles diverses de la Compagnie ; et il composa ainsi le type du parfait professeur, dont il voulait travailler à se faire la copie vivante.

Le second traité est une méthode d'études ecclésiastiques. Après en avoir indiqué la fin, qui est la connaissance et l'amour de Dieu, il en énumère les objets : l'Écriture sainte, les saints Pères, les conciles et les décrets des papes, la théologie scolastique, dogmatique et morale, l'histoire ecclésiastique, et sur chacun de ces objets, il trace un plan de lecture et un plan d'études, en indiquant ce qu'il faut lire et comment il faut lire. Tous ces conseils paraissent dictés par le bon sens le plus pratique. Il ne pousse point à tout apprendre, mais à bien savoir ; il veut une science profonde, exacte et digérée, qui possède sa matière assez pour la garder, qui la domine assez pour s'en servir.

« Il faut recourir aux sources mêmes, écrit-il, lire posément, relire ce qu'il y a de plus important, de manière à remarquer ce qu'il y a de fondamental et à le mûrir par la méditation et la prière ; il faut analyser et posséder les choses, comme s'il fallait rendre compte de l'ouvrage en enseignant à d'autres. » A la fin de ce petit travail, l'auteur, unissant la modestie avec la sagacité, soumet son projet à l'avis d'hommes expérimentés qu'il désigne, et leur pose une foule de questions. Ce fut l'habitude de toute sa vie : nul ne décidait mieux et nul ne consultait plus que ce clairvoyant et humble religieux.

Le P. de Ravignan donnait le soin le plus consciencieux à la préparation de son cours ; pour lui c'était une affaire, puisque c'était un devoir. Après avoir étudié, dans le texte original, l'Écriture sainte et les saints Pères, il parcourait les grands théologiens, et s'arrêtait enfin à saint Thomas et à Suarez, ses deux auteurs de prédilection. « Les autres lectures faites, dit-il, il faut revenir à saint Thomas pour résumer. » Après avoir ainsi élaboré la matière, il composait le sommaire de sa leçon, et le rédigeait avec autant de netteté dans les détails que de méthode dans l'ensemble.

En tête de ses cahiers, nous voyons le sage pro-

fesseur prendre une précaution digne d'être remarquée : il y compte d'avance les classes d'une part et les thèses de l'autre, et distribue ses matières de façon à les achever dans le temps prescrit.

Avec ses facultés naturelles et des études si consciencieuses, le P. de Ravignan devait être un excellent professeur de théologie. Je ne fais que transcrire à ce sujet le témoignage du R. P. Rubillon, alors son élève, aujourd'hui assistant de France. « Tous, écrit-il, lui reconnaissaient un rare talent pour l'enseignement. Je dirais volontiers qu'il réalisait l'idéal du professeur de théologie, tel qu'il nous est peint par saint Ignace : doctrine sûre, solide, tirée de l'Écriture, de la tradition, des décisions de la sainte Église, de saint Thomas et de nos grands maîtres, Suarez, Bellarmin, etc. Il ne négligeait pas pourtant les théologiens ou les philosophes plus récents. Il savait donner une idée nette, précise de leurs systèmes, en montrer ou la solidité, ou la faiblesse, ou le danger. La forme de son enseignement était scolastique. Il commençait par bien établir l'*état de la question*, définissant les choses et les termes, montrant les adversaires, élaguant ce qui était en dehors du débat : il prouvait ensuite sa thèse par l'autorité, par la raison théologique, et terminait par la *raison dernière*,

ratio ultima, qui contenait le fond et la base de tout, et qui, bien saisie, bien pénétrée, donnait la clef de toute la discussion. Chemin faisant, il ouvrait des vues profondes et présentait des images sublimes qui pouvaient être très-utiles pour la prédication. »

Ainsi le P. de Ravignan développait dans l'enseignement les hautes qualités qui devinrent les traits saillants de son éloquence, et l'on peut dire que l'orateur était en germe dans le professeur. C'est à Brigue qu'il donna lieu à cette appréciation si juste et si complète de son enseignement théologique; nous devons dire quels événements le poussèrent, après deux années, sur la terre d'exil.

Déjà, en 1829, une alerte donnée à Saint-Acheul était venue y préluder au désastre de 1830. Au mois de février, le recteur de l'académie d'Amiens, sans aucune enqnête, sans autre formalité, écrit brusquement au supérieur pour lui enjoindre, en vertu des ordonnances du 16 juin, de suspendre immédiatement les cours et de congédier les étudiants, et le somme de répondre par le porteur de la dépêche si ses ordres allaient être exécutés. Le P. de Ravignan fit alors, sous la restauration, ce qu'il fera tant de fois sous le régime suivant : il se jeta en avant pour préserver ses frères. Après avoir

vu l'évêque d'Amiens, il courut à Paris, alla trouver le ministre de l'instruction publique; et, trois jours après, revint avec cette réponse : « Laissez-nous les lettres profanes, et nous vous laissons les sciences sacrées. »

Mais la sécurité ne fut pas longue; 1830 arriva. Le gouvernement, perdu par sa faiblesse, tomba après avoir essayé de se sauver par un coup de vigueur qu'il n'était plus capable de soutenir. A l'instar de Paris, qui avait eu ses trois journées, quelques gens d'Amiens voulurent avoir du moins une soirée glorieuse, celle du 29 juillet. A Dieu ne plaise que nous imputions à cette excellente ville d'Amiens le méfait de quelques centaines de malheureux, égarés par des meneurs, surexcités par des liqueurs enivrantes, et payés pour une heure de désordre bien plus que pour une journée de travail! Les troupes attendaient l'arme au bras; les autorités délibéraient en conseil. Et que faire? A ces heures critiques d'interrègne, un fonctionnaire public peut-il donner des ordres, quand il n'en reçoit plus? L'émeute avait le champ libre. Une bande de séditieux, d'abord errante et indécise, après quelques marches et contre-marches de la préfecture à la mairie qu'elle insulte en passant, se dirige comme un seul homme vers un même but.

Un cri s'était fait entendre : *A Saint-Acheul! à Saint-Acheul!* Le meneur était un ancien élève du collége, qu'on avait été obligé de chasser pour sa mauvaise conduite.

Un escadron de chasseurs, consigné sur les boulevards, voit passer devant lui cette troupe révolutionnaire courant à Saint-Acheul ; le capitaine, parent de la famille de Ravignan, frémissait de colère : en un clin d'œil il l'eût balayée, mais il était enchaîné.

Il était onze heures du soir lorsque commença l'attaque, qui ne pouvait rencontrer aucune résistance. La porte est bientôt enfoncée, la foule envahit la cour intérieure et se précipite dans toutes les salles du rez-de-chaussée, en poussant des vociférations menaçantes et les clameurs les plus disparates ; les uns criaient encore : *Vive le roi! Vive la charte!* quelques-uns : *Vive l'empereur!* d'autres : *Vive la liberté!* tous : *A bas la calotte! Mort aux jésuites!* Aussitôt commença le pillage avec la dévastation ; on prenait tout ce qu'on pouvait emporter, on détruisait tout ce qu'on ne pouvait pas prendre.

Les habitants de Saint-Acheul purent croire que ce serait leur dernière nuit. Le R. P. Guidée, supérieur de la maison, alla prier dans la chapelle de la

Sainte-Vierge, auprès du Saint-Sacrement ; le Père spirituel se tenait dans sa chambre, à son prie-dieu, pour entendre les confessions. Au milieu de ces terreurs, le P. de Ravignan paraissait calme et presque serein ; son cœur était à l'aise dans le danger ; il n'a jamais craint de mourir, il aurait été heureux de sacrifier sa vie pour ses frères. Dès le commencement de l'invasion, il était allé se placer au balcon du premier étage, exposé à tous les coups. Il voulait parlementer, mais sa voix fut couverte par le tumulte de la foule et par le fracas de la destruction. Quelques scolastiques, pour appeler du secours, étaient montés au clocher et s'étaient mis à sonner le tocsin ; mais le triste signal excitait la fureur des assaillants. Le P. de Ravignan, de son poste périlleux, leur envoie dire de cesser et de nouveau essaye de se faire entendre. Il crie de toute sa voix aux émeutiers . « Nous ne vous avons fait que du bien, pourquoi nous rendez-vous du mal ? et ne voyez-vous pas à quoi vous vous exposez ? les gendarmes vont arriver. » Il parlait encore, quand tout à coup le tocsin recommença avec plus de force. Il avait esquivé déjà plusieurs coups : mais cette fois une grêle de pierres tombe sur le balcon, il est atteint à la tempe, son sang coule avec abondance, il est obligé de se retirer.

Alors commença un tumulte effroyable. Qu'on se figure au milieu de la nuit, au son lugubre du tocsin, quatre ou cinq cents forcenés criant de toutes leurs forces et sans relâche, frappant à grands coups de bâton sur les fenêtres, les portes et les meubles; quatre d'entre eux saisissant un énorme tonneau, resté dans la cour, et le lançant comme un bélier contre les fenêtres et les portes; un des chefs répétant avec une voix de stentor; *Courage! courage!* D'Amiens on entendait la ruine de Saint-Acheul.

Au tragique succéda bientôt le burlesque. Le cri : *A boire!* commençait à couvrir tous les autres; et à la réponse : *Voilà du vin!* le tumulte s'apaisa comme par une vertu magique. Aussitôt on s'attroupe dans la cour : les bouteilles circulent; on va au plus vite, on casse le goulot, et quand la bouteille est vide, on la lance à tout hasard à travers les fenêtres. Sur ces entrefaites, l'apparition d'un gendarme et d'un sergent de ville suffit pour déconcerter la fierté de ces braves, payés pour attaquer des prêtres, et non pour se mesurer avec des soldats. Mais un bruit soudain l'abattit tout à fait : l'ordre si longtemps attendu avait enfin été donné, et le capitaine de chasseurs venait de lancer son escadron au grand galop sur la route de Saint-

Acheul; l'évacuation fut subite, il n'y eut pas de traînards dans la déroute; la bande se dispersa dans tous les sens; une partie fut rencontrée par la troupe, qui l'enveloppa et la ramena à son point de départ.

Cette scène de désordre n'avait pas duré deux heures; cependant Saint-Acheul restait comme une maison désolée, sans portes ni fenêtres; la cour et les salles étaient jonchées de livres et de tableaux en pièces, d'éclats de vitres, de fragments de pots et de bouteilles, de meubles brisés. Le lendemain s'annonçait comme devant être pire que la veille. Dans la matinée du 30 juillet, d'heure en heure arrivaient d'Amiens des messages officieux toujours plus alarmants : on précisait le moment d'une nouvelle attaque; les agresseurs devaient revenir en plein midi. Dans ces conjonctures critiques, le P. Guidée assemble son conseil pour aviser au salut des personnes. Après une longue délibération terminée à onze heures et demie, la communauté se réunit, on indique à chacun un lieu de refuge, en lui remettant un peu d'argent; le supérieur donne sa bénédiction; on s'embrasse et on se sépare. Le dîner était servi, mais personne n'y toucha.

Au moment de partir, le P. de Ravignan se rend à la chapelle avec un frère scolastique resté à jeun

depuis la veille, dans la prévision de cette dernière extrémité ; les saintes hosties sont consommées, les vases sacrés soustraits à la profanation, et le tabernacle reste inhabité comme la maison.

Le lendemain, 31 juillet, le P. de Ravignan célébrait la fête de saint Ignace au milieu des infirmes ; il avait pris son logement à l'Hotel-Dieu d'Amiens.

Le 18 août, le R. P. Druilhet, provincial et vraiment alors l'homme de la Providence, vint en Picardie recueillir ses fils dispersés. Il les appela successivement de leurs retraites diverses, leur communiqua sa confiance et sa paix ; et, sans le moindre embarras, en quelques jours il disposa de soixante religieux, donnant à chacun sa place, son office et ses instructions. Dès le 21 août, les départs commencèrent ; presque tous reçurent leur lettre d'obédience pour l'étranger. Le P. de Ravignan, désigné d'abord pour l'Espagne, fut envoyé en Suisse, et dut continuer à Brigue le cours qu'il avait commencé à Saint-Acheul.

Il alla donc goûter l'exil, mais l'exil ne fut point amer. Il compta plutôt parmi ses années les plus heureuses celles qu'il passa, bien loin des cités turbulentes, au milieu de ces bons Valaisans, pauvres selon le monde, riches selon l'Evangile,

qui saluaient les jésuites sur le chemin en disant : « Loué soit Jésus-Christ ! » Il aimait d'ailleurs cette grande nature des montagnes qui élève l'âme et porte à la prière.

Sans doute, le P. de Ravignan eut sa part d'épreuves dans ce nouvel état de choses. On a beau être cosmopolite par vocation, on ne l'est pas toujours par tempérament. Les Suisses partageaient en frères avec les Français ; mais, à dire vrai, ils n'avaient à partager que leur pauvreté. L'excessive âpreté du climat était dure pour une complexion délicate et toute méridionale. Le Haut-Valais, en hiver, n'a rien à envier à la Sibérie. On le logea dans une mauvaise chambre au nord, sans feu, dont le plafond, entr'ouvert et communiquant avec le clocher, donnait passage à un courant d'air glacial. Il ne dit rien, et il eut tort, car il tomba bientôt malade. On craignait une hydropisie de poitrine. Ce n'est qu'alors qu'on s'aperçut du délabrement de sa chambre ; il fut transféré dans une autre, et avec la chaleur revint la santé.

A Brigue, comme partout, le P. de Ravignan se montra l'homme de la règle et de la vie commune. Cependant par privilége, il se levait à trois heures du matin ; et quand, une heure après, la communauté descendait à la chapelle, on le voyait à

genoux, immobile au pied de l'autel. Le plus souvent il ne prenait rien jusqu'au dîner, et sa vie paraissait un jeûne continuel. Pour se rendre plus digne de célébrer les saints mystères, il purifiait tous les jours son âme par la confession. Dans les grands froids de l'hiver, il se contentait du chauffoir commun. Il y transportait ses *in-folio* pour la préparation de sa classe, y travaillait sous les yeux de ses disciples, comme s'il eût été seul, et son exemple leur en apprenait plus que ses leçons. Pendant deux ans qu'il joignit à la charge de professeur celle de ministre des scolatiques théologiens, il montra autant de charité pour tous, surtout pour les malades, que d'exactitude et de fermeté pour la discipline religieuse : sur ce point, jamais il n'eût faibli. Du reste, quand arrivaient les jours de récréation, il s'ingéniait pour fournir à ses élèves les moyens d'en profiter. Il était leur compagnon et leur guide dans leurs longues promenades par les sentiers ardus des montagnes et sur les glaciers.

En 1832, les jeunes jésuites français, recueillis par la Suisse, voulurent offrir un hommage de religieuse reconnaissance au Ciel qui les avait protégés et à la terre qui les nourrissait comme ses fils : une chapelle dédiée à Notre-Dame auxiliatrice de-

vaït être leur *ex-voto.* Le P. de Ravignan se fit le promoteur de cette œuvre. Voici une des lettres qu'il écrivit à cette occasion :

« A deux lieues de Brigue, sur une montagne assez élevée, le Rorhberg, à côté d'une petite maison de campagne que nous y avons, nous avons eu la pensée, nous si bien accueillis et gardés ici, d'élever une chapelle en l'honneur de Marie, sous le titre d'auxiliaire. Elle est assez jolie, touche maintenant à sa fin, et devra tous les frais de construction et de décoration à la piété des âmes charitables.

« Vous voyez que je vous demande l'aumône pour la sainte Vierge, car vous concevez sans peine que les dépenses excèdent nos ressources et notre prévoyance. Vous nous aiderez ainsi à remercier la sainte Vierge des grâces dont elle nous a comblés et du saint asile où elle nous a recueillis. Si vous saviez comme on est bien ici sous son égide et avec les hôtes qu'elle nous a donnés ! Vos noms seront inscrits dans la liste des bienfaiteurs et renfermés dans un cœur suspendu à la statue de la sainte Vierge.

« Bien des événements se passent dans le monde, à ce qu'il paraît ; mais nous ne sommes guère de ce monde : nous en cherchons un meilleur. »

Le sanctuaire fut inauguré avec la pompe que permettaient les temps et les lieux. Le P. de Ra-

vignan avait conservé, en souvenir de cette fête de l'exil, toutes les pièces inspirées par la reconnaissance, des odes, des hymnes à Marie, des chants à l'Helvétie, des adresses aux notables de l'endroit. Il aima depuis à diriger ses promenades vers le modeste châlet et la pieuse chapelle du Rorhberg.

Sur ces entrefaites, une maladie contagieuse vint à se déclarer dans la petite ville hospitalière ; la population fut décimée : en peu de jours sur six cents habitants, on comptait soixante morts. Le P. de Ravignan, on devait s'y attendre, fut un des premiers à solliciter la permission de se dévouer, et se fit presque suppliant ; mais le supérieur ne crut pas devoir se rendre à ses désirs ; et le professeur dut rester avec ses élèves, laissant les missionnaires suisses courir seuls aux malades.

C'est à Brigue qu'il reçut la lettre suivante, écrite de Rome par un de ses frères : « O mon Père ! nous abaisser, et toujours plus, est toute notre affaire. Tout le reste, c'est à la Providence de Dieu qu'il faut l'abandonner. *Te recumbe in novissimo loco.* Servons-nous de tout pour descendre toujours plus bas et ne nous occupons pas du reste. *Humiliari in Societate Jesu et æternam beatitudinem consequi*, disait saint Ignace, laissant tout le reste en parenthèse et en blanc, parce que c'est à

Dieu de l'écrire. Préparez-vous aux croix, tendez partout où vous êtes à vous concentrer dans le mépris de vous-même, et aimez Jésus-Christ seul, mais dans les bras de la croix. » Cette lettre, qui respire la sainte folie de la croix, allait bien au P. de Ravignan; aussi fut-elle mise à part dans son trésor spirituel, où nous l'avons retrouvée.

Dans l'intérieur de sa famille religieuse, le P. de Ravignan, qui remplissait en partie les fonctions de Père spirituel, faisait ordinairement les exhortations domestiques d'usage ; il donnait en outre deux fois l'an les retraites préparatoires à la rénovation des vœux, il parlait aussi quelquefois aux élèves congréganistes dans leurs chapelles ou aux fidèles dans l'église publique du collége. Nous avons encore tous ses canevas, rédigés en latin, avec leur date précise. Pendant les vacances, il se délassait de l'enseignement par le saint ministère exercé au dehors. Au mois de septembre 1831, il donna une retraite aux prêtres du Haut-Valais, convoqués au collége de Brigue; et, au mois d'août 1832, aux chanoines de Saint-Maurice.

Avant de commencer ces œuvres plus importantes, l'humble religieux avait demandé une direction au P. Godinot, ancien provincial de France, alors instructeur des Pères du troisième an à Esta-

vayer, canton de Fribourg. Nous avons sous les yeux la réponse en latin, datée d'Estavayer le 12 juillet 1831. Le P. Godinot y dit simplement ce qu'il ferait lui-même : il suivrait le plus possible le livre des Exercices quant aux sujets et quant aux méthodes ; il essayerait aussi d'obtenir le silence absolu, même pendant les récréations, et il finit par soumettre lui-même son conseil à celui qui le consultait. *Hæc raptim dicta meliori relinquo judicio.*

Un avis du P. Godinot était un oracle pour le P. de Ravignan : la réponse était d'ailleurs conforme à sa pensée. Les Exercices de saint Ignace furent donc donnés pendant une semaine ; le prédicateur parla quatre fois par jour, toujours en latin, suivant l'usage du pays dans les instructions ecclésiastiques, et ces bons prêtres gardèrent tout le temps le silence comme des novices.

A la fin de la retraite ecclésiastique donnée à Brigue, au moment de se séparer, les auditeurs du P. Ravignan se jetèrent à genoux pour lui demander de les bénir. A cette vue, la modestie du religieux s'effraye, il se retire brusquement et va se cacher dans sa chambre, située à l'autre extrémité de la maison. Mais, sur la prière des principaux curés, le P. recteur va le prendre, le ramène et

lui commande de donner la bénédiction demandée. Il fallut obéir.

L'application des Exercices de saint Ignace aux retraites données en public offrait des difficultés. Le P. de Ravignan écrivit à ce sujet au P. Renault, alors maître des novices à Avignon, qui excellait dans l'intelligence du livre inspiré à Manrèse, et avait été un des premiers en France à le remettre en vigueur parmi nous. Celui-ci *regarda comme un très-grand bonheur*, ce sont ses propres paroles, qu'un homme comme le P. de Ravignan fût gagné aux Exerciees ; il se fit donc un devoir de donner à sa réponse le soin et le développement que réclamait l'importance de la question. Sa lettre est datée du 8 décembre 1831, jour de l'Immaculée-Conception : c'est un petit traité sur la manière de donner les Exercices en public. Sa longueur ne nous permet pas de la donner en entier ; mais nous ne pouvons, ce semble, nous dispenser de citer quelque chose d'un enseignement qui exerça beaucoup d'influence sur l'apostolat du prédicateur des retraites de Notre-Dame.

« Le livre des Exercices est l'arsenal spirituel où vous trouverez les armes divines qui vous sont préparées ; c'est un présent que Dieu a fait à la Société · ce livre a produit le fondateur, ses compa-

gnons, les constitutions, tout ce qu'a fait la Compagnie, je puis le dire, au dedans et au dehors. »

Après un court résumé des Exercices, le P. Renault, répondant successivement à toutes les questions qui avaient été adressées, en venait à cette objection : Les retraites, données suivant le plan de saint Ignace, se ressembleront toutes. Il y répondait ainsi :

« Il est des merveilles et des chefs-d'œuvre qu'on ne se lasse point de considérer ; telles sont les beautés de la nature, et dans l'ordre de la grâce les mystères : qu'un maître nous apprenne à les voir, on ne peut plus s'en détacher. Le mal est que plusieurs d'entre nous ne connaissent pas assez le livre des Exercices. Nous sommes comme un apprenti devant un excellent instrument, avec lequel on pourrait exécuter tous les airs, les plus doux, les plus forts, les plus étendus, faire une musique céleste. Mais que sert l'instrument à l'apprenti ? Il joue son air tant bien que mal, et si vous lui demandez une variante, une seule, il se plaint de l'instrument, et en voudrait un autre. Les Exercices, appliqués à des sujets particuliers, et imprimés avec le titre : *Retraite de saint Ignace*, ont pu contribuer à rétrécir l'idée que l'on doit en avoir. Destiné par la divine Providence à former une société

d'hommes apostoliques, saint Ignace s'est fait, ou plutôt Dieu lui a inspiré un plan que l'on n'admirera jamais assez; immense dans son étendue, ce plan se resserre à volonté; propre à tout et à la portée de tout le monde, il est également bon pour convertir, pour instruire, pour former à la perfection dans tous les états, et il fait tout cela à la fois. Ce don précieux des Exercices qu'il a reçu pour la Compagnie, saint Ignace l'a transmis comme un héritage à ses enfants. A eux d'apprendre à s'en servir : ils ont grâce de vocation pour cela. Quand ils le sauront, ces Exercices, toujours les mêmes au fond, varieront admirablement entre leurs mains habiles, prendront toutes les formes, se prêteront à tous les besoins. Mais les retraites qu'ils donneront ne seront point proprement leurs retraites, ni celles de saint Ignace non plus; ce seront les retraites du père et des enfants. »

Au mois de septembre 1863, le P. de Ravignan faisait ses adieux à la chère maison de Brigue et à Notre-Dame du Rohrberg; passait en France pour donner une retraite aux Sœurs de la charité de Besançon; puis, revenant aussitôt en Suisse, il se rendit à Estavayer.

CHAPITRE VII

Le troisième an de probation.

Le P. de Ravignan à l'école des Exercices de saint Ignace et dans l'expériment des missions de campagne. Ses sentiments à l'entrée de sa vie publique.

Le P. de Ravignan, après onze ans de Compagnie, à l'âge de trente-neuf ans, allait enfin commencer ce que nous nommons la troisième année de probation. Il nous a raconté ses souvenirs du noviciat de Montrouge; laissons-le aussi nous dire ceux du troisième an d'Estavayer. Ces deux époques de sa vie cachée furent toujours les plus chères à son cœur. Un passage de son livre sur l'*Existence et l'Institut des Jésuites* nous indiquera l'objet de cette dernière épreuve, qu'il appelle le chef-d'œuvre de saint Ignace.

« L'homme qu'il destine au ministère apostolique

a passé comme novice deux années de recueillement et de silence; puis sont venus neuf ans d'études et cinq à six ans d'enseignement; il vient d'être ordonné prêtre, et il n'a point encore rempli les fonctions du sacerdoce; le plus souvent il compte trente-trois ans d'âge; et quinze à seize années de vie religieuse se sont écoulées pour lui : le religieux, le prêtre rentre au noviciat. Il va, durant une année entière, renoncer encore à toute étude et à toute relation au dehors. On apporta de grands soins à cultiver son intelligence; il doit maintenant, pour dernière épreuve et pour préparation dernière, s'exercer, suivant l'expression remarquable des Constitutions, dans l'école du cœur, *In schola affectus*. Le mot est difficile à comprendre; il m'a fallu, pour en pénétrer le sens, l'année révolue; et je ne prétends pas ici l'expliquer.

« Je dirai seulement : ce religieux, ce prêtre a pu acquérir des connaissances étendues et variées; il a pu déjà aussi donner des preuves de dévoûment et de zèle; au sein de la solitude, dans une vie de retraite et de silence, rendu plus présent à Dieu et à lui-même, avant d'être livré aux autres, on va soigneusement l'appliquer *in schola affectus* à tout ce qui affermit et fait avancer dans une humilité sincère, dans une abnégation généreuse de

la volonté, du jugement même, dans le dépouillement des penchants inférieurs de la nature, dans une connaissance plus profonde, dans un amour plus grand de Dieu ; de cette sorte, après y avoir fortifié dans son âme, après y avoir fait pénétrer plus avant encore cette vie véritablement spirituelle, il pourra mieux aider les autres à s'avancer dans les mêmes voies pour la gloire de Dieu et de Notre-Seigneur.

« Voilà ce que nous nommons dans la Compagnie *la troisième année de probation*, la dernière année de préparation et d'épreuve.

« Il passe bien vite, ce temps d'un saint repos qui ne reviendra plus. J'en ai joui, il ne me sera plus donné d'en jouir avant ma mort ; et, quel que soit le nombre des années que Dieu me réserve encore sur cette terre, l'année du repos ne s'y retrouvera plus pour moi.

« Alors la grande carrière des Exercices durant tout un mois est encore parcourue ; alors la prière, la méditation, se prolongent ; l'esprit de l'Institut, les conditions de l'apostolat, la pauvreté, la souffrance, l'obéissance, tout ce qui constitue les devoirs du religieux est de nouveau étudié, approfondi. Quelques catéchismes faits à des petits enfants, quelques missions dans les campagnes viennent seulement interrompre la solitude et servir

comme de préludes aux ministères les plus chers pour un cœur d'apôtre. Je me rapporte avec bonheur, je l'avoue, à ce temps où il me fut donné d'évangéliser quelques pauvres populations des montagnes ; je l'ai bien souvent regretté depuis; bien souvent l'apostolat des grandes villes a contristé mon esprit et fatigué mon cœur ; et la jeunesse, que j'ai le bonheur de voir si souvent rassemblée autour de la chaire sacrée, me pardonnera ce souvenir et ce regret, quand je lui dirai, dans toute la sincérité de mon âme, qu'elle ne m'a jamais donné que des consolations. »

Estavayer était bien choisi pour un lieu de retraite : la maison est située sur le bord même du lac de Neuchâtel, dont les eaux viennent baigner les murs du jardin; et les yeux se reposent à l'horizon sur les chaînes du Jura qui bordent la Franche-Comté. Mais dans cette belle solitude, le P. de Ravignan se félicitait surtout d'être sous la main du P. Godinot. Il vénérait ce digne vieillard, à la fois si ferme et si doux, également consommé dans la science de la vie spirituelle et des règles propres à notre Compagnie. Il voyait en lui une copie de saint Ignace, et jusqu'à la fin il a gardé, comme une relique, une pauvre petite image signée de son nom.

Il aura pour l'heure de sa mort une relique encore

plus précieuse de ce maître vénéré. Quand il venait à Estavayer s'agenouiller au prie-dieu du P. Godinot, devant son crucifix de cuivre et de bois, il ne savait pas que la Providence lui réservait cette sainte image du Sauveur, pour rendre son dernier soupir en la baisant une dernière fois.

Le P. de Ravignan se hâta, sous une direction si sûre, d'entrer dans les Exercices ; il devait y rester trente jours ; oserai-je dire qu'il n'en est plus sorti ? C'est durant ce mois béni que lui vint d'en haut une grâce insigne, le don de l'intelligence du livre inspiré à Manrèse. A dater de cette époque, ce livre devint son manuel et valut pour lui toute une bibliothèque. Il en fut plein, et pour rendre sa pensée et la nôtre, je l'appellerai le fils des Exercices, car c'est bien par eux qu'il a été formé lui-même et par eux qu'il a fait tout le reste.

Après cette grande retraite où il avait vaqué seulement à l'oraison, il employa les saints loisirs de la solitude à de pieuses études sur les Exercices et sur les Constitutions. Ces deux objets vont bien de front, non-seulement parce qu'ils procèdent d'une même origine, mais encore parce qu'ils tendent par les mêmes moyens à la même fin. Dans les Exercices est l'idée mère de l'Institut, dans l'Institut est la mise en œuvre des Exercices.

Le P. de Ravignan a laissé des travaux considérables sur ce double objet, faits à Estavayer. D'abord il composa, sous ce titre *Casus Instituti*, un grand nombre de véritables thèses sur les points les plus importants et les plus pratiques de l'Institut. On reconnaît dans leur rédaction la touche du jurisconsulte et du théologien. En outre, il entreprit sur les Exercices tout un ouvrage qui contient : le commentaire du texte original, texte si laconique et si fécond ; le plan détaillé d'une retraite de trente jours, avec l'explication des règles et des méthodes, le développement des sujets, et l'indication de toutes les lectures à faire et de tous les avis à donner.

Le P. Godinot avait trouvé son disciple si avancé à l'*école du cœur*, qu'il ne craignit pas de le donner aux autres pour maître, en se déchargeant en partie sur lui de la direction générale de la grande retraite. Cette commission tout exceptionnelle ne surprit personne, excepté celui qu'elle désignait. C'est à cette occasion qu'il fit le travail dont nous venons de parler. Citons-en quelques lignes toutes pleines de sa reconnaissance pour l'auteur du livre qu'il devait expliquer et faire mettre en pratique :

« Nous sommes nés à Manrèse.

« La retraite de trente jours de notre bienheu-

reux Père nous enfanta dans son cœur ; elle nous enfante réellement deux fois dans notre vie, avant nos premiers et avant nos derniers vœux.

« Saint Ignace en avait fait l'expérience sous la conduite immédiate de l'Esprit-Saint.

« Il écrivit son admirable livre des Exercices, et nous l'a légué comme le type créateur du religieux de la Compagnie.

« Il voulut, par une loi sacrée, nous obliger à nous rendre les Exercices familiers ; nous devons les manier avec dextérité, comme les armes spirituelles les plus propres au combat de chaque jour, et pour notre propre sanctification et pour celle des âmes qui nous sont confiées.

« O mon bienheureux Père ! votre œuvre est sage, elle est douce, grande et profitable : l'esprit de Dieu vous inspira.

« Heureux celui qui aime et goûte ce livre inspiré à notre Père ! il y trouvera un fonds inépuisable de consolation, une source féconde de bien, le remède pour tous les maux, fussent-ils les plus grands que puisse subir une âme religieuse.

« O mon âme ! entre généreusement dans la carrière ! ne crains, ne refuse pas le combat !

« Sors de ton repos ; *exerce-toi*, tu souffriras, mais tu vaincras ; viens, relève un peu la tête pour

fixer tes regards au Ciel et pour prier; tu trouveras la paix, la paix amère du moins.

« Eh quoi! ordonner, régler selon Dieu toute sa vie par la victoire remportée sur ses penchants et sur ses peines, n'est-ce donc rien? n'est-ce rien que l'ordre divin restitué dans son âme et gardé comme la plus noble et la plus précieuse conquête? Elle vaut tout son prix de labeur et de douleurs, de larmes et de sang répandus.

« Ordonner et régler selon Dieu toute sa conduite, toute son existence, ô mon bienheureux Père! telle est la fin de vos Exercices.

« Ainsi le *vincat seipsum* est mis en pratique.

« Ainsi la délibération, la détermination, sont libres, la raison et la volonté affranchies.

« Ainsi Dieu est le maître de l'âme; il y établit l'ordre et la paix, mais par la lutte et par la croix.

« Père, voilà tout; et vous serez content, ce but une fois obtenu par vos enfants. Certes, je le conçois, c'est bien assez, c'est tout pour l'âme!

« L'édifice est construit, le temple élevé en l'honneur et à l'image de Jésus crucifié.

« Jésus, venez! »

Le P. de Ravignan, avec la simplicité d'un novice, écrivait fidèlement le résumé des conférences et

des avis du P. Godinot. Dans ces nombreux extraits, je ne choisis qu'une seule note, remarquable parce qu'elle est personnelle. On verra que le sage instructeur modérait alors l'austérité de son disciple. « Un jour de février 1834, le P. Godinot me dit, à propos d'un certain froissement qui pouvait avoir été produit par un avis touchant la régularité et la modestie : Ce que je vais vous dire est le fruit de sérieuses réflexions et d'expériences faites depuis bien des années. Par la fermeté, la sévérité, ou par un ton d'autorité, on pourra obtenir la régularité extérieure et certains résultats en gouvernant les hommes. Mais un avancement vrai et solide dans la vertu, une disposition favorable au service de Dieu et au bien de la vie religieuse, on ne peut les espérer qu'en gagnant les cœurs et en leur faisant aimer, dans la direction, ce qu'on veut obtenir d'eux. »

En relisant les lettres du P. de Ravignan datées de cette époque, on sent encore la paix qu'il goûtait en les écrivant : « Nos jours, y disait-il, se succèdent et se ressemblent en coulant doucement, non sans entendre le bruit lointain des orages. Mais une grande partie des heures se passe dans la prière et dans de saints exercices. Nous demandons à pouvoir sauver beaucoup d'âmes, à nous en rendre

dignes. Je songe à mon âme, aux provisions à faire pour le reste de la carrière, et m'occupe de temps à autre, non sans consolation, à exercer un peu de ministère auprès des bons paysans suisses. »

Il répondait vers la fin de son troisième an à M. Gossin :

« Mon bien cher et ancien collègue, nous sommes morts au monde, il est vrai, mais au monde qui n'est pas vous. Des amis comme vous ne peuvent être oubliés, et on tient toujours à eux, *in visceribus Christi,* puisqu'une même foi, une même charité, sont les liens les plus forts.

« Vous avez bien, ce me semble, la meilleure part ; vie retirée, occupée, indépendante et tranquille. Vos vœux sont modérés et conformes à la volonté divine. Eh! mon Dieu, pourquoi se fatiguerait-on à poursuivre une brillante fortune? Heureux sommes-nous de comprendre la vanité de toutes choses! Bénissons-en l'un et l'autre le Seigneur du fond de notre âme.

« Ici, nous sommes tranquilles; est-ce pour longtemps? Dieu le sait, cela nous suffit; enfants chers au cœur d'un bon père, quelle sollicitude aurions-nous? Vous pouvez croire que notre contentement est toujours le même. Priez pour que nous profitions bien de notre sainte vocation. »

Une autre lettre écrite le 5 juillet va nous transporter au milieu des pauvres populations des montagnes, qu'il évangélisait. « Après cinq missions données en Bas-Valais, à Champérie, Monthey, Saint-Maurice, Port-Valais et Outre-Rhône, trois autres paroisses, les seules qui n'ont pas eu encore la mission dans cette partie du Valais, la réclament avec instance, Viona, Vouvry et Réverculat. Priez bien et demandez beaucoup de prières; l'œuvre est importante à achever. Nous allons donc repartir la semaine prochaine. La grâce de la Compagnie est grande, courage! »

Tous ces villages du Bas-Valais, échelonnés sur la route de Genève à Sion, ne tiennent pas une grande place sur une carte de géographie et ne pèsent guère dans la balance de la politique. Cependant le P. de Ravignan prenait autant d'intérêt à ce petit monde qu'au monde de Paris et de la Cour ; car il ne voyait partout que des âmes également rachetées au prix du sang de Jésus-Christ.

Ces missions devaient être fort laborieuses. Chacune d'elles durait une quinzaine de jours, et chaque journée comptait quatre exercices, depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à sept heures du soir; l'intervalle était dévolu aux confessions. Deux missionnaires, envoyés ensemble, à la manière évan-

gélique, se partageaient la tâche en frères. A Vouvry, par exemple, le P. de Ravignan prêchait avec le père Estève, aujourd'hui missionnaire en Syrie ; dans la répartition des exercices, je compte une trentaine de sermons pour l'un comme pour l'autre.

Ses missions achevées, le P. de Ravignan revenait avec bonheur à sa retraite d'Estavayer, pour s'y retremper dans la méditation et la prière. Laissons-le nous expliquer lui-même le besoin de la vie intérieure pour un homme apostolique.

« Le religieux, et spécialement le religieux de la Compagnie, doit être l'homme de Dieu.

« Dieu est à la fois le point de départ et le terme. Nous partons de Dieu, c'est le mot, pour aller à Dieu.

« Sans l'esprit intérieur, sans la vie de prière, nous partons pour le voyage des œuvres, l'âme vide de Dieu, pauvre nacelle sans conducteur. Qui nous soutiendra, qui nous animera dans la tourmente du travail, dans l'activité de la manœuvre? Hélas ! nous nous épuiserons ; nous n'aurons que les forces, ou plutôt les faiblesses humaines. Nous appellerions alors en vain à notre secours les ressources de la nature, le talent, la science, la réputation, la faveur des hommes. Vaines ressources ! appuis trompeurs ! secours hostiles et funestes

pour un apôtre; ils recèlent la mort et la donnent trop souvent à ceux qui viennent chercher en nous la vie.

« Et nous mourons ainsi nous-mêmes à notre vocation sainte, toute surnaturelle, spirituelle et divine.

« Et que dire du terme après le départ?

« Le religieux est un ouvrier en voyage : il n'a point ici-bas de demeure permanente. Les lieux, les jours, les heures ne lui appartiennent pas : il va et se dévoue au service du maître. Mais il lui faut bien quelque lieu de refuge et de repos; il faut un terme au moins momentané, un but qu'on ait atteint pour recommencer encore. Où les trouver! N'est-ce pas uniquement dans l'oraison et dans l'asile sacré de la vie intérieure?

« Dans le cours de la route, comme à la fin du chemin, après le travail et la fatigue d'une pesante journée, où revenir, où se reposer, à qui s'adresser, si ce n'est au maître bien-aimé qu'on sert uniquement et qu'on veut servir toujours? Il est le meilleur ami de l'âme, son consolateur et son soutien. Sans le vouloir quitter, on avait pris ses ordres au départ. Au retour, après la tâche faite, après les heures données au soin de la vigne, ô seigneur, ô maître! je viens à vous pour vous offrir ma peine,

vous tout remettre et tout donner ! J'allais, je travaillais pour vous ; il est juste, et c'est mon besoin, de me reposer en vous-même dans la paix de la prière et de votre saint amour.

« Les forces alors se réparent ; on retourne à la source, à la vie pour s'y désaltérer et s'y nourrir. On oublie beaucoup, car Dieu veut qu'on oublie, et l'on garde seulement le souvenir de la pensée, de la destination sainte qu'il imprima dans notre âme ; on sent qu'on doit vivre et agir pour Dieu, souffrir aussi, car Dieu en vaut la peine.

« Sans ce recueillement intérieur et cet amour de la prière que le livre des Exercices doit nous faire désirer et pratiquer avec tant d'ardeur, je ne conçois pas, je l'avoue, un esprit religieux, un esprit apostolique.

« Je verrai un homme qui se meut, des paroles qui se prononcent, une main qui écrit, une action qui presse et fatigue, certaines choses qui ressemblent au bien, qui parfois auront paru le produire. Mais je tiens à la main le livre des Exercices, et je me dis : L'homme de ce livre, l'homme qui sait prier comme l'enseigne ce livre, celui-là est l'enfant de notre bienheureux Père, le religieux de la Compagnie, l'apôtre dans la sphère déterminée par l'obéissance. »

Le troisième an achevé, il fallut revenir en France. « Si l'on veut nous céder le P. de Ravignan, disait alors le R. P. Staudinger, provincial de Suisse, je consens à l'emporter sur mes épaules d'Estavayer jusqu'à Brigue. » Le religieux français s'éloigna lui-même avec regret de sa tranquille et pieuse solitude. L'obéissance le ramenait à Saint-Acheul. Sur la route il donna trois retraites : à la maison du Sacré-Cœur de Montet, près d'Estavayer, au noviciat du Sacré-Cœur de Paris et au grand séminaire d'Evreux.

CHAPITRE VIII

Emplois divers.

Le P. de Ravignan ministre à Saint-Acheul et supérieur à Bordeaux. Ses premières stations, son administration.

Le 2 novembre 1834, le P. de Ravignan arrivait à son poste. Saint-Acheul, une fois encore, allait se repeupler et devenir une maison de prière, ne pouvant plus être une maison d'étude. Une vingtaine de prêtres y étaient déjà réunis pour commencer leur troisième probation. Le P. Fouillot avait le titre de supérieur et d'instructeur ; le P. de Ravignan le secondait, et, au besoin, le suppléait en remplissant les fonctions de ministre. Il se disait fait pour cet emploi, et rien de plus. Il avait en effet tout ce qu'il faut pour l'exercer, car il aimait naturellement la discipline, l'ordre, la ponctualité,

la propreté, la bienséance; et le supérieur pouvait bien se reposer sur sa mémoire et sur sa précision, assuré qu'avec le coup d'œil du ministre rien ne manquerait à personne.

Au mois de janvier 1835, le Père instructeur, se rappelant ce que son ministre avait fait, l'année précédente, à Estavayer, lui confia l'explication des Exercices pendant la grande retraite du troisième an. Il s'agissait donc, durant un mois entier, de parler cinq fois par jour à des prêtres ayant, pour le moins, dix ou douze ans de vie religieuse. Mais le P. de Ravignan possédait déjà parfaitement les Exercices et savait les manier. Son travail d'Estavayer lui servit une seconde fois; il a depuis servi à bien d'autres. Cette retraite de 1835 lui valut, parmi nous, la réputation méritée d'une rare intelligence des méthodes de saint Ignace; et, comme il n'était pas avare du fruit de ses veilles et de ses méditations, le bien d'un seul devint le bien de plusieurs.

Enfin, le carême venu, le P. de Ravignan, pour la première fois, à quarante ans accomplis, parut dans une grande chaire. Ce fut dans la magnifique cathédrale d'Amiens que s'annonça l'orateur de Notre-Dame. Demeurant toujours ministre à Saint-Acheul, il avait peu de temps à lui; il fut donc obligé de

ne donner que six conférences et le sermon de la Passion.

Il y avait déjà comme une auréole autour du nom de Ravignan ; il semblait ressusciter après dix ans d'obscurité et de silence. Il excita la curiosité ; et l'on courut pour voir et entendre le magistrat devenu prédicateur. Ainsi sont les hommes, un nom les attire, comme un mot les mène ; mais s'il faut quelque chose d'éclatant pour les faire venir, il faut quelque chose d'éminent pour les faire rester. Le P. de Ravignan vit autour de sa chaire une foule croissante, un auditoire d'élite. La magistrature surtout, par son assiduité, parut heureuse de faire valoir le présent qu'elle avait fait à l'Église, et fière de retrouver dans l'orateur un ancien et honorable collègue.

Le P. de Ravignan exposa la doctrine catholique avec cette supériorité d'intelligence, cet accent de conviction et ce ton d'autorité qui devait donner plus tard tant de puissance à sa parole. C'était dès lors aussi sa pensée bien arrêtée que, dans toute éloquence vraie et sérieuse, à plus forte raison dans l'éloquence sacrée, l'orateur doit non-seulement s'oublier soi-même, mais encore se faire oublier de tous les autres ; qu'ainsi il doit éviter toute prétention et tout étalage, l'ostentation de la science et

l'affectation de la rhétorique, les curiosités de l'esprit, les nouveautés du style et les singularités de l'action. Tous ces petits moyens, selon lui, nuisent aux grands effets; ils amusent, mais ils distraient et arrêtent sur la personne de celui qui parle une partie de l'attention qui n'est due qu'aux choses. Un pareil genre lui paraissait une sorte de parade académique ou théâtrale; et il n'entendait point se donner en spectacle dans une église. Il disait quelquefois : « Que ne parlons-nous en chaire comme on parle à la tribune! Là, tous les vrais orateurs sont simples; ils ne font pas d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils en ont. »

L'impression produite à Amiens fut profonde : les esprits avaient été gagnés et plus d'une âme fut ramenée à Dieu. Plusieurs personnes demandèrent après Pâques la continuation des conférences du carême, mais on trouva plus prudent de laisser les auditeurs sur le désir.

Le P. de Ravignan voulut sans délai remercier la sainte Vierge des bénédictions dont elle avait encouragé ses prémices; car, avant le travail, il mettait en Marie toute sa confiance; et, son œuvre achevée, il lui faisait hommage de tous ses succès. Il avait aimé les visites de Notre-Dame et de Mont-Roland, les excursions à Notre-Dame du Rohrberg, il

désira faire un pèlerinage à Notre-Dame d'Albert. Dès le lundi de Pâques, il partit avec deux de ses Frères, fit quatorze lieues à pied et revint le lendemain, ayant trouvé tout ce qu'il cherchait, beaucoup de consolation et beaucoup de fatigue.

Une maladie, assez grave pour donner d'abord de l'inquiétude et survenue dans le courant du mois de mai, fut peut-être la conséquence de ces pieux excès. Heureusement elle fut arrêtée à temps; et, d'après l'ordre du médecin, le convalescent dut bientôt, pour changer d'air, être transféré à Boulogne-sur-Mer. Mais il avait bien de la peine à tenir dans le repos et hors des habitudes de la vie religieuse; le désir du retour avança son rétablissement; et, parti le 9 juin pour Boulogne, il était rentré le 13 à Saint-Acheul.

Le ministre, malgré sa prédilection pour son modeste emploi, reçut bientôt l'ordre de remettre son office à un autre; et, à dater du 17 juillet 1835, il fut acquis à la chaire. Cependant il devait rester encore une année à Saint-Acheul, afin de se préparer et de s'exercer en attendant les dispositions ultérieures de la Providence.

Le P. de Ravignan, par je ne sais quel ascendant qu'on sent mieux qu'on ne l'explique, commençait à prendre une position hors ligne. Au dedans, rien,

absolument rien ne le distinguait de ses Frères, si ce n'est peut-être son humilité qui le mettait au-dessous d'eux; au dehors, il attirait tous les regards, et déjà on s'habituait à prendre un seul homme pour le représentant de tous. C'était lui et toujours lui qui traitait avec les autorités d'Amiens; dès qu'i surgissait une difficulté, pour l'écarter il fallait qu'il intervînt. Au mois de septembre, plusieurs des nôtres étaient envoyés à l'étranger, et la préfecture s'obstinait à ne point leur délivrer de passe-ports. Le P. de Ravignan se présente, toutes les portes s'ouvrent, toutes les pièces sont expédiées. Le préfet, qui l'a entendu à la cathédrale, veut l'entendre aussi dans son cabinet; et, peu de jours après, lui-même vient lui rendre sa visite à Saint-Acheul. Le P. de Ravignan, vu à distance, se faisait estimer, et vu de près il se faisait aimer.

Pendant l'Avent de 1835, les conférences commencées le carême précédent, furent reprises à la cathédrale d'Amiens avec le même succès. Enfin, en 1836, le prédicateur, encore ignorant de l'avenir, s'acheminait vers la grande mission que lui destinait la Providence. Le Souverain-Pontife, Grégoire XVI, devait un jour lui décerner le nom d'*Apôtre de Paris*. Or, il était temps de faire avec la grande ville une première connaissance. Paris

entendit le P. de Ravignan pendant le carême; et la station de Saint-Thomas-d'Aquin, fort célébrée dans le temps par les journaux, appela pour l'année suivante les conférences de Notre-Dame.

Le P. de Ravignan, toujours impatient d'échapper à la gloire, s'enfuit précipitamment de Paris. Selon sa pieuse habitude de faire hommage à la sainte Vierge de ses travaux accomplis, il alla d'abord vénérer l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Liesse; et, sa dette de reconnaissance une fois payée, il revint s'abriter à Saint-Acheul. Il était excessivement fatigué, et ressentait dès lors un de ces douloureux malaises, prélude lointain des infirmités que nous avons reconnues plus tard. Cette fois c'était de la tête qu'il souffrait plutôt que de la poitrine; déjà la névralgie se déclarait à l'état chronique. Il avait à son usage une recette singulière : pour se délasser et pour se guérir, il se mettait en retraite. Une seule fois, et ce fut alors, le mal devint pire par le remède. Après trois jours, non sans regret, il dut fermer le livre des Exercices, et tel fut mot pour mot sa plainte : « Je ne puis plus travailler ni m'appliquer; cependant j'en aurais grand besoin. La volonté de Dieu soit faite seule en tout! »

Vers ce temps-là, le P. de Ravignan entendit

parler d'une station d'Avent à Bordeaux ; cette nouvelle alarma d'abord sa conscience : il craignit quelque intervention officieuse, et il entendait bien que sa vie religieuse et apostolique restât indépendante de la chair et du sang. Il écrivit donc aussitôt à sa mère dans des termes qui rappellent la réponse de Notre-Seigneur : *Pourquoi me cherchiez-vous? Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois aux affaires de mon Père?*

« Quelque désir que j'eusse de vous voir, ma chère mère, j'ose croire que vous jugerez avec moi qu'il faut consulter, dans cette question de l'Avent, uniquement la plus grande gloire de Dieu ; et que vous laisserez entièrement, ainsi que moi, à la divine Providence le soin de la régler. N'y mêlons, je vous en prie, aucun motif ni considération de famille. Les œuvres du saint ministère doivent se régler par des vues toutes d'en haut. »

Quoi qu'il en soit, Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux, qui n'avait eu besoin dans ce choix d'être influencé par personne, demanda le P. de Ravignan pour la station d'Avent en 1836. Celui-ci, délivré de son scrupule, s'inclina devant l'obéissance et adressa immédiatement à son frère cette lettre où l'affection de la famille s'allie merveilleusement avec l'esprit religieux :

« Vous aurez eu la réponse de mes supérieurs à Mgr l'archevêque de Bordeaux. Je m'en félicite; Dieu l'a ainsi réglé; nous nous reverrons donc. Veuillez bien exprimer à ma mère que la Providence ayant ainsi disposé les choses, je serai heureux de me retrouver auprès d'elle, d'aller la voir aussi souvent que mes occupations le permettront. Elle ne trouvera pas mauvais que je loge à l'archevêché, comme il m'a été offert, ou au grand séminaire, suivant qu'il agréera à Monseigneur. C'est uniquement pour me conformer mieux à nos usages et aux habitudes religieuses, pour être aussi plus libre dans mon travail.

» Puis, dites-moi en frère, confidentiellement, si, de la part de ma famille, il y aurait eu quelque démarche pour qu'on m'appelât à Bordeaux. Je serais bien aise de le savoir : cela fût-il, je ne saurais vous en vouloir à aucun.

« Priez pour que Dieu bénisse son œuvre et nous assiste pour la conversion des pécheurs. »

Je dois cependant ajouter que le désir de Mgr de Cheverus avait rencontré plus d'un obstacle. Mgr de Quélen d'abord avait fait opposition, dans la crainte que l'Avent de Bordeaux ne compromît le carême de Paris. Les médecins s'étaient prononcés dans le même sens. Au milieu de ces débats, voici la ré-

ponse du religieux à son supérieur : « Je vous le dirai, mon révérend Père, en toute simplicité : dans ma volonté, il y a indifférence entière; j'irai, je n'irai pas à Bordeaux avec un contentement égal. Daignez, d'un mot seulement, me faire savoir la réponse definitive. »

On a dit que la station de Bordeaux ne répondit pas aux espérances; c'est fort possible. Était-ce pour vérifier une fois de plus l'oracle de l'Évangile : *Nul n'est prophète dans son pays?* était-ce pour prémunir l'orateur par l'humiliation contre le danger des applaudissements de Paris? Toujours est-il que toutes ces vicissitudes de l'opinion, et toutes les éventualités du succès, étaient devenues complétement indifférentes au P. de Ravignan; bien loin de l'affecter, elles ne le touchaient même pas. Il poussait le dégagement à cet égard jusqu'à l'insensibilité. Cent fois il a dit à l'un de ses Frères : « Je ne sens pas si je parle bien ou mal, c'est hors de moi. » Et comme celui-ci répondait que pour son compte il sentait à merveille quand il faisait plus ou moins mal, il ajoutait : « Bah! vous écoutez l'impression. Moi, je ne m'occupe pas de cela. Tout ce que je désire, c'est que le serviteur soit humilié et que le maître soit glorifié. »

Le prédicateur, son Avent terminé, donna quel-

ques heures du moins à sa famille, et vint même au château de Ravignan. On n'eut pas de peine à le reconnaître; c'était toujours Gustave par le cœur; on le retrouvait aussi tendre, mais bien plus gai qu'autrefois; jamais on ne l'avait vu rire avec tant de franchise: les *noirs* du jeune homme n'avaient point passé au religieux. Mais il ne fit guère qu'apparaître, et il laissa ce billet pour excuser son rapide passage : « Il m'eût été agréable, il aurait été bien conforme à mes affections de prolonger mon séjour auprès de vous. Je ne le pouvais pas; et je sens assez de grâce et de force dans ma vocation pour ne vouloir plus, si ce n'est dans les desseins de la Providence, ces jouissances douces de famille, bien légitimes assurément, mais qu'un compagnon de Jésus doit sacrifier à son exemple pour aller à la recherche de tant d'âmes égarées et perdues. »

Mgr Donnet, qui venait de succéder sur le siége de Bordeaux à Mgr de Cheverus, mort le 19 juillet 1836, voulant donner au P. de Ravignan une marque publique de son estime, lui avait adressé des lettres de chanoine honoraire de sa cathédrale. Mais le religieux conjura le prélat de lui épargner un honneur qui ne convenait pas à sa vocation. Le R. Père général lui écrivit à cette occasion : « Vous avez fort bien fait en remerciant Mgr l'archevêque

de Bordeaux et en le priant d'agréer votre refus; car il faut éviter jusqu'à l'ombre de tout ce qui touche de près ou de loin à quelque dignité ou prééminence dans l'ordre hiérarchique. »

La Compagnie n'avait eu jusque-là qu'une seule province en France; notre nombre s'était accru, il en fallut deux, celle de Paris et celle de Lyon, qui furent établies en 1836. Le P. de Ravignan, par le fait de son origine, revenait de droit à la province du Midi; il y fut donc attaché, bien que déjà destiné à la grande station de Paris.

En quittant Bordeaux, le P. de Ravignan se rendit à la résidence de Toulouse nouvellement fondée. Son séjour dans cette ville ne dura que quelques mois. Nous ne trouvons rien à citer de lui à cette époque, si ce n'est un mot qu'il écrivait au R. P. général : « Notre petite communauté me paraît bien une maison de la Compagnie par son esprit et ses œuvres. Je m'y trouve à merveille et me trouverais du reste bien partout avec le secours d'en haut. »

Notre province du Midi allait ouvrir une autre résidence à Bordeaux sous la tutellle de Mgr Donnet; le P. de Ravignan, à la demande du prélat, en fut nommé le premier supérieur. Avant de quitter Toulouse, il écrivit à son frère la lettre suivante, qui devait être communiquée à sa mère alors absente :

« Que notre bonne et respectable mère veuille bien lire dans cette lettre l'expression de ma reconnaissance et de mon respect filial. Mes supérieurs, en me fixant plus près d'elle, ont eu en vue aussi sa consolation; Dieu veuille que je ne lui cause jamais d'autre sentiment, c'est le vœu le plus cher de mon cœur. Elle devra se dire cependant qu'à Bordeaux, je ne mènerai point la vie de famille, mais celle de religieux, comme je la mène ailleurs. Je lui éviterai certainement la peine de venir me trouver; j'irai quelquefois lui rendre de petites visites ; je mangerai toujours avec mes confrères, jamais dehors; une fois l'an chez ma mère : voilà tout. Mais elle ne m'en voudra pas d'être ce que je dois être, c'est-à-dire, suivant mes saints vœux et ma règle, totalement étranger aux intérêts et aux détails du monde et de famille, ne sortant que par devoir de ministère ou de haute convenance, ou bien pour aller chez elle; et elle aura à cet égard pour ma conscience et mon indépendance religieuse toute la fidélité, selon Dieu, que je devrai avoir moi-même. Je dois encore le répéter pour vous tous avec une entière franchise : à Bordeaux je serai religieux, et pas autre chose. Je demande absolument à demeurer en dehors de tout le reste. Je dois ne m'occuper que des choses de Dieu et du salut

des âmes, et c'est bien assez. Pour cela, mon âme a besoin d'une profonde paix; nous serons unis de prières. »

Le 15 septembre 1837, Mgr l'archevêque venait lui-même instituer le supérieur de la nouvelle résidence.

Nous ne dirons rien des difficultés et des pénuries, compagnes inséparables des créations de ce genre. La maison de Bordeaux eut des commencements bien modestes; en 1837, elle ne comptait que trois Pères et deux Frères; mais le nombre des ouvriers croissant peu à peu avec les ressources et avec les œuvres, le P. de Ravignan y laissa, en 1842, onze Pères et sept Frères.

Le nouveau supérieur avait la main très-ferme et le cœur très-large. Il exigeait l'étude à l'égal de la discipline, ne concevant pas plus un ouvrier sans travail qu'un religieux sans règle. Il voulait absolument qu'on semât avant de récolter, qu'on s'exerçât avant de combattre, qu'on fît des provisions avant de faire des dépenses : c'était sa maxime que l'homme sait ce qu'il apprend, possède ce qu'il acquiert; que toute préparation oiseuse promet un ministère stérile; qu'un prédicateur enfin doit écrire, apprendre même ses discours pendant dix ans, sous peine de s'exposer à devenir banal et médiocre, même avec du talent, et nul pour

le fruit, quand même il aurait de la vogue. Le R. P. Roothaan approuvait fort cette manière de voir et d'agir : « Continuez, lui écrivait-il, à veiller à ce que les jeunes Pères écrivent et préparent bien leurs sermons. »

Du reste, une fois qu'on avait fait son devoir, le supérieur à son tour s'ingéniait pour faire plaisir. Selon les habitudes toutes maternelles de la Compagnie et dans les bornes de la simplicité religieuse, il n'accordait pas seulement, il imposait des relâches entre deux fatigues. Je ne sais ce qu'il n'eût pas fait pour réjouir ceux qui étaient tristes, et pour guérir ceux qui étaient malades.

Le supérieur de Bordeaux avait fort peu d'argent; mais ayant lu dans ses règles qu'il faut aimer la pauvreté comme une mère, il pensait qu'en retour elle devait aimer les religieux comme ses enfants, et en conséquence, pour le soulagement de ses Frères, il donnait beaucoup du peu qu'il avait. On lui reprocha quelquefois alors de n'être pas assez fidèle observateur de cette vertu ; et, à ce sujet, le R. P. provincial de Lyon, qui avait été prévenu, lui adressa par lettre un avertissement. A peine l'eut-il reçu, le cœur tout inquiet et presque les larmes aux yeux, il fit venir un des Pères de la maison qui pouvait lui parler plus librement, et le conjura de

lui dire en quoi, sur cette matière, il avait pu manquer à la règle. Le Père lui déclara qu'il n'avait jamais rien remarqué qui pût lui donner du scrupule. Le R. P. général lui avait aussi adressé quelques avis ; sa réponse fut pleine d'humilité : « Quant à la pauvreté, je pense toujours à vos paternelles recommandations. Je désire sincèrement être averti, si l'on croyait encore notre maison en défaut. Ne m'épargnez pas des leçons qui sont douces à mon âme. Hélas ! sur ce point, comme sur tous les autres, je suis le premier à manquer. »

La pauvreté religieuse, qui ne doit jamais être sordide, peut devenir libérale. Une révolution venait de chasser la Compagnie de la Péninsule. Les jésuites français s'empressèrent de rendre à leurs frères d'Espagne ce qu'ils en avaient reçu quelques années auparavant ; et, au moment de n'avoir presque plus de domiciles pour eux-mêmes, il leur donnèrent la plus cordiale hospitalité. La maison de Bordeaux, la première sur le chemin des exilés, fit plus que toutes les autres. Le P. de Ravignan se souvenait de Brigue; il n'accueillait pas simplement ses hôtes, il les fêtait ; avec des frères il partageait en frère, il donnait tout ce qu'il y avait dans la maison, argent, linge, vêtement, et de si bonne grâce, que les étrangers oubliaient leur patrie, se

retrouvant en famille. Le souvenir de la réception de Bordeaux se conserve encore aujourd'hui dans la province d'Espagne ; et le R. P. général écrivit dans le temps ce petit mot de félicitation, seul compliment ambitionné par le P. de Ravignan : « L'hospitalité aux exilés d'Espagne, esprit de la Compagnie ! »

Enfin, en qualité de supérieur, le P. de Ravignan croyait avoir à commander surtout par son exemple, et on peut affirmer qu'il était bien plus exact encore qu'il n'était exigeant. Partout, en voyage comme à la maison, il était d'une fidélité scrupuleuse aux règles et aux exercices de piété. Dès qu'il pouvait commencer son bréviaire, il le commençait ; dans les voyages, en voiture, dès que l'heure de la méditation ou des examens était venue, il prenait sa montre et ne la remettait à sa place que quand la dernière minute de l'exercice à faire était écoulée. Pour le travail, il se réservait le privilége de s'imposer à lui-même une tâche plus forte qu'aux autres.

Durant cinq années, le supérieur de la maison de Bordeaux fut en même temps prédicateur des conférences de Notre-Dame. Il ne donnait à leur préparation que la saison des grandes chaleurs, époque de chômage pour le ministère des villes. Il quittait alors Bordeaux, comme nous le dirons plus tard. Ce travail achevé, il venait reprendre ses fonctions ;

et, loin de se ménager pour se faire valoir, il se dépensait en détail comme un ouvrier vulgaire. Peut-être même, en cela, ne se respectait-il pas assez et faisait-il trop bon marché de sa réputation. Devant Dieu, l'humilité religieuse le justifiait.

Ce fils de saint Ignace avait de la prédilection pour les ministères les plus obscurs, et il n'en eût jamais rempli d'autres, si l'obéissance ne les lui avait imposés pour la plus grande gloire de Dieu. Il obtint comme une faveur de pouvoir donner une retraite générale au grand hôpital de Bordeaux. Dès le matin, après le déjeuner, tous les Pères de la maison partaient avec lui, et chacun se rendait à la salle qui lui était assignée. L'œuvre fut bénie; très-peu de malades restèrent sans confession. Le P. de Ravignan n'avait pas été si consolé depuis les missions de la Suisse.

Deux fois par an, pendant l'avent et le carême, le supérieur de Bordeaux, remplacé par son ministre, devenait exclusivement prédicateur. Si cette diversité d'emplois n'eût été qu'une fatigue pour lui, il n'eût jamais eu la pensée de solliciter un allégement; mais il craignait, en se partageant, de compromettre à la fois sa charge et son ministère; d'ailleurs, injuste envers lui-même, il se croyait absolument impropre au gouvernement.

Chacune de ses lettres au R. P. général renfermait un nouvel exposé de cette incapacité prétendue : « Le mal est en moi, lui mandait-il. Je ne sais pas donner mon cœur et former les nôtres; je crois que ce serait un service pour la maison de lui donner un autre supérieur. » Mais Rome prononçait contre lui : « Le moment n'est pas venu de vous décharger de votre supériorité. Il faut encore, mon bon Père, courber les épaules sous cette croix. »

Nous aimons à le dire : c'est un peu au R. P. Lacordaire que Paris dut de posséder enfin tout à fait le P. de Ravignan. Pendant son séjour à Rome, le futur dominicain parla, agit dans ce sens; et, dès 1838, le P. de Villefort écrivait au P. de Ravignan, dont il était l'intime ami depuis le noviciat de Montrouge : « M. l'abbé Lacordaire est à Rome depuis quelques jours; il est venu nous voir; il a beaucoup loué les procédés des jésuites français envers lui. Il m'a parlé de votre dernière conférence de cette année à laquelle il avait assisté, et de la nécessité d'un plus long séjour à Paris pour recueillir des fruits. Cette nécessité, du reste, est sentie par les supérieurs, et j'espère bien qu'à dater de l'année prochaine, les vœux des nôtres et des étrangers à cet égard seront remplis. M. l'abbé Lacordaire est revenu pour concerter les moyens de

rétablir l'Ordre de Saint-Dominique en France : il en prendrait lui-même l'habit. J'espère que ce projet réussira, et je le désire quand je pense au grand bien qui en résulterait. »

Mais les supérieurs ne font pas comme ils veulent ; souvent ils doivent céder aux circonstances. Le P. de Ravignan avait espéré sa délivrance en 1840, après le *triennium*, qui est dans la Compagnie la durée ordinaire de la charge des supérieurs ; mais ses désirs ne purent être exaucés qu'en 1842. Alors, quoique toujours appartenant de droit à la province de Lyon, il vint résider à la maison de Paris. Enfin, en 1847, en vertu d'un échange, il fut transféré dans la province où il avait son ministère.

L'année 1837 avait ouvert la période oratoire que fermera l'année 1846. Ces dix années de prédication dans la chaire la plus célèbre du monde ont fait en grande partie la gloire du P. de Ravignan. On nous pardonnera cependant de ne pas avoir donné à cette époque de sa vie plus d'étendue et d'importance qu'aux autres. L'orateur est connu, le monde se rappelle encore et ses triomphes et son influence. Pour nous, historien avant tout de son zèle et de ses vertus, c'est principalement par le côté intime et moral que nous voulons le saisir et

le montrer. Aussi chercherons-nous les éléments de notre récit dans les correspondances du religieux, plutôt que dans ses succès et dans les hommages extérieurs qui lui furent rendus ; et nous laisserons, autant que possible, le P. de Ravignan nous dire lui-même l'histoire de son apostolat.



CHAPITRE IX

Conférences de Notre-Dame.

Méthode du P. de Ravignan ; sa correspondance avec le R. P. Roothaan ; ses retraites, son genre d'éloquence

Le R. P. Lacordaire avait inauguré les conférences de Notre-Dame avec un éclat qui ne pouvait être surpassé. Son succès avait été prodigieux, et il faut bien dire qu'il était mérité par un talent du premier ordre. A la fois orateur, poëte et philosophe, il avait autant d'élévation dans la pensée que de splendeur dans le style et de magie dans l'action; sa plume, d'ailleurs, avait presque la puissance de sa parole. Cet homme avait vraiment mission de Dieu au XIXe siècle, car il ne fallait rien moins que les mille éclairs et les mille foudres de son génie pour une génération oublieuse et turbu-

lente, qui avait des yeux pour ne plus voir et des oreilles pour ne plus entendre. Il est sans contestation le créateur des conférences de Notre-Dame ; c'était bien assez d'être son continuateur : tel sera le rôle du P. de Ravignan.

On avait entendu le plus magnifique talent, on verra le plus grand caractère. Trop différents l'un de l'autre pour être mis en parallèle, ces orateurs sont trop éminents tous les deux pour que leurs noms se heurtent en se rapprochant. Du reste, le successeur trouvera le moyen de compléter son illustre devancier : la retraite de Notre-Dame sera une création comme les conférences, et l'œuvre du R. P. Lacordaire ne sera bien couronnée que par celle du P. de Ravignan.

Le futur dominicain était allé à Rome ; son départ laissait la chaire de Notre-Dame inoccupée, le grand cours suspendu. M. de Quélen, archevêque de Paris, n'eut pas alors l'embarras du choix : la voix publique lui désignait le P. de Ravignan, déjà connu par sa station de Saint-Thomas d'Aquin; il le demanda. Mais, à cet appel, celui-ci se récria d'abord et recula pour la première fois de sa vie. Dans une lettre au R. P. général, datée de Toulouse en 1837, il exprimait ainsi ses répugnances :

« Une seule chose m'occupe et me peine, c'est ce

genre même de ministère. Assurément les circonstances dirigées par la Providence ont amené cette position, je le vois. Mais je me dis : s'il y avait eu en moi plus d'humilité, plus de l'esprit de Jésus-Christ et de ses saints, peut-être un autre emploi de zèle plus fructueux, moins en vue, aurait été ma part. Pardonnez, mon très-révérend Père, mais je suis soulagé en déposant cette pensée dans votre sein. Que ne puis-je y verser de plus près toutes mes misères et les infirmités de mon âme ! Il y a longtemps que Dieu me retira de la vie du monde ; et dans le bonheur constamment senti de ma vocation, ma conscience me dit tout ce que j'aurais dû faire. Heureusement que l'extrême indulgence des supérieurs me garde et me supporte ; ma reconnaissance et mon amour pour la Compagnie s'en accroissent encore. »

L'obéissance intervint ; le général de la Compagnie prononça la parole sacramentelle : *Allez!* Le P. de Ravignan se soumit ; et, fort de son sacrifice, plein de confiance en Dieu, il monta dans la chaire de Notre-Dame.

Après avoir exposé sa méthode de préparation, nous recueillerons quelques détails historiques sur ses conférences, et nous terminerons par une étude rapide du genre d'éloquence qui le distingua.

En présence de son auditoire, le P. de Ravignan ne comptait pas plus sur lui-même que s'il n'eût rien fait; mais auparavant il travaillait comme s'il avait tout à faire. Ajoutons au travail la prière, les conseils avidement cherchés et humblement suivis, et nous aurons le triple secret de son éloquence.

Le labeur ingrat de la composition lui coûta des peines et des fatigues inouïes; il affirmait y avoir trouvé la plus rude mortification de sa vie. Mais il était convaincu que le prêtre, pour devenir apôtre, doit préparer à la sueur de son front le pain de la parole, et que le mérite du travail attire la bénédiction sur le ministère. Il écrivait de Toulouse, en 1837, au supérieur de la maison de Paris :

« Je tâche d'amasser quelques matériaux. Je voudrais pouvoir concilier le genre qui convient à Notre-Dame avec les vérités portant à la foi pratique. Daignez le demander pour une œuvre qui est vôtre. J'avoue que je vais souvent et avec goût prier devant le corps de saint Thomas d'Aquin, à Saint-Sernin, pour lui demander lumière, force, simplicité, utilité.

« Si vous le jugez à propos, vous pourriez bien redire à nos jeunes Pères, si pleins de zèle et de courage pour la chaire, que je suis on ne peut plus

convaincu de la nécessité d'un travail opiniâtre. C'est ce travail que la Compagnie et la gloire de Dieu attendent. »

La plupart des conférences du P. de Ravignan sont datées de Canolle et de Vals. Canolle est un pied-à-terre, à la campagne, dépendant de notre maison de Bordeaux; Vals, près du Puy, est un scolasticat et un noviciat, où il trouvait à la fois une famille et une solitude. Tous les ans, dans la saison d'été, comme nous l'avons déjà dit, il allait demander à l'un de ces abris quelques semaines de studieux loisirs. Un Père, qui l'accompagnait ordinairement à Canolle, raconte ainsi la vie qu'on menait dans cette chartreuse : « Nous étions là tous deux avec un Frère. A part nos récréations de règle et nos exercices de piété, tout le temps était consacré au travail. Le samedi, nous allions confesser dans notre chapelle à Bordeaux, et nous retournions le dimanche à Canolle. Dans les dernières années, il composait une conférence par semaine. Cette solitude lui plaisait singulièrement. Les sujets de piété étaient ceux dont il m'entretenait presque toujours. »

Cependant les vacances de Canolle et de Vals, quelque laborieuses qu'elles fussent, parurent insuffisantes au P. de Ravignan. Il était supérieur;

les soins de sa charge, joints à mille affaires pressantes, lui enlevaient un temps qu'il croyait nécessaire à la préparation de ses conférences. L'œuvre de Dieu lui parut compromise; il crut donc devoir exprimer au R. P. général ses craintes et ses désirs : « Je prends la liberté, lui disait-il, de vous ouvrir simplement mon cœur, comme un enfant à son père, pour vous communiquer une idée qui me revient sans cesse depuis trois mois, sans trouble toutefois, sans répugnance, mais avec une difficulté de raison pour concilier ma double position. Au milieu de ma vie assez agitée, il me semblerait avoir besoin de plusieurs mois suivis et tranquilles, pour continuer le travail des conférences. Je m'estime heureux d'obéir. Cependant je dois dire que souvent des avis graves et ma raison m'offriraient ce besoin de travail assidu et paisible. Car mes conférences sont faibles, et le temps à donner aux recherches et à la composition ne me permet guère que des ébauches. Que la volonté de Dieu soit faite! Je serais bien malheureux d'insister pour faire valoir mon jugement, et j'ai ressenti, dans le vrai, consolation douce et assistance visible de Dieu, avec ce défaut de préparation suffisante. Pardonnez-moi, si vous voyez ici de l'empressement et un défaut d'abandon. Je vous conjure de toute mon âme de

n'avoir dans vos pensées, au sujet du plus faible de vos enfants, que votre seul jugement pour motif déterminant et unique. Je suis heureux et content de toute position faite par l'obéissance. Dieu me donne au fond de l'âme cette grâce sentie. »

Mais les fruits déjà recueillis démentaient des appréhensions si modestement exprimées. Le R. P. général crut que le P. de Ravignan pouvait continuer de porter son double fardeau ; le religieux soumis se commanda de le croire lui-même.

Cet homme supérieur devenait un enfant pour demander et recevoir des avis. Il écrivait quelquefois en Suisse à son vénéré P. Godinot, et le sage vieillard répondait avec une simplicité digne du maître et du disciple : « Dieu soit loué ! je suis de votre avis, que vous devez beaucoup aux prières ; et je suis bien du sentiment que c'est encore la prière qu'il faut mettre en avant pour la prochaine station, soit pour la préparer, soit quand il s'agira de la donner. Je le fais de mon côté, et je le ferai toujours pour vous, mon bien cher Père. »

Mais le premier oracle du P. de Ravignan était à Rome. Je suis amené par le fait même à dévoiler une de ces hautes et saintes amitiés que la religion seule connaît. Le jésuite français, depuis son voyage d'Italie surtout, avait trouvé dans son général plus

qu'un père; tous les deux avaient puisé un même esprit à la même source : le R. P. Roothaan et le P. de Ravignan ne faisaient qu'un dans les Exercices de saint Ignace. J'ai parcouru avec une émotion profonde toutes ces lettres paternelles et filiales que, pendant vingt années, ils échangèrent entre eux. En vérité, je voudrais proclamer à la face du siècle les secrets de cette correspondance si intime et si religieuse; le monde comprendrait enfin, s'il pouvait rien comprendre aux choses de Dieu, quel est l'esprit de la Compagnie de Jésus.

D'abord le P. de Ravignan ne manquait jamais, tous les ans, de soumettre au R. P. Roothaan le plan détaillé de ses conférences prochaines, afin de recevoir d'avance, avec la sanction d'un juge, la bénédiction d'un père. Oserai-je, lui disait-il, recommander à votre intérêt ces faibles ébauches? En m'en occupant, que de fois je soupirais après le retour de tant d'âmes égarées que j'aurai sous les yeux! L'œuvre est difficile, les temps singuliers, les esprits étrangement malades, l'instrument inhabile, et il a besoin d'aide : mais il se confie au Seigneur, » Dès 1837, le R. P. Roothaan lui répondit : « Votre plan de conférences est bien conçu comme préparation évangélique pour les générations actuelles. Il faut aussi cependant parler au

cœur, surtout dans la conclusion, pour rendre encore pratiques des discours qui ne paraissent s'adresser qu'à l'esprit. »

Le P. de Ravignan lui confiait comme un fils ses religieux ennuis, ses saintes tristesses, ses projets apostoliques ; le R. P. Roothaan le rassurait, le consolait, l'encourageait comme un père : « Je conçois volontiers, lui mandait-il, que votre attrait vous porte à un autre genre de prédication, et je m'en réjouis ; mais les goûts les plus saints doivent souvent être sacrifiés au bon plaisir de Dieu. Courage, mon cher Père, et grande confiance en Dieu, en Dieu seul ; car *opus est Dei quod agitis.* »

Un autre jour il lui écrivait : « Oh ! mon cher Père, comme je me sens souvent porté à vous plaindre ! Il me semble voir votre cœur percé, brisé de douleur de ne trouver par où faire entrer dans tant de cœurs cette *aiguille* de la crainte de Dieu, seul moyen de les rattacher ensuite à leur fin dernière. Mais non, ce travail bien rude n'est pas infructueux. Pour ne pas avoir la consolation de recueillir de suite, l'ouvrier n'en sera que plus riche auprès du seigneur de la moisson. »

La recommandation de publier les conférences remonte à l'année 1838 : « J'espère bien, écrivait le R. P. général, qu'elles seront un jour imprimées ;

car un tel travail, pour être entendu seulement une fois, ce serait vraiment trop. » On le voit, ce n'était qu'un vœu de la part du père; mais on le sent, pour le fils c'était un ordre. Dans la religion, c'est ainsi qu'on entend l'autorité et l'obéissance.

Ces lettres du R. P. Roothaan sont toutes en français, car il savait, comme sa langue maternelle, toutes les langues de l'Europe. Mais ce que j'admire et ce que j'aime, ce n'est point dans l'un le philologue, dans l'autre l'orateur, c'est dans tous les deux l'homme religieux. Je ne sais, par exemple, rien de plus évangélique que cette lettre du père à son fils : « Oh! comme je vous aime toujours de plus en plus, mon bon Père, et comme le Seigneur bénit aussi vous et vos travaux! Et en même temps il vous donne, ce qui est plus précieux que tous les succès, mon excellent Père, la grâce de n'être pas content de vous-même. C'est le *donum donorum*. Si nous obtenons de faire le bon plaisir de Dieu et de nous déplaire à nous-mêmes, de travailler et de souffrir, et de ne trouver où nous reposer que dans la seule miséricorde du Seigneur, ne sera-ce pas bien, très-bien? Oh! oui, consolez-vous, mon Père, vous avez de quoi par la bonté et la miséricorde du Seigneur. Je voudrais bien causer plus longtemps avec mon

cher P. de Ravignan, mais... Adieu, mon bon Père, je vous embrasse. »

La même correspondance nous fournira quelques détails sur l'historique des conférences de Notre-Dame. Chaque année, en effet, avant de demander des conseils pour la station suivante, le religieux soumettait à son premier supérieur le modeste compte rendu de l'œuvre qu'il venait d'accomplir. Ces communications seront d'autant plus précieuses, que le P. de Ravignan nous y révélera son cœur en nous racontant son apostolat. La simplicité et même quelquefois la négligence du style nous y montreront, non-seulement le laisser-aller de l'intimité, mais aussi les occupations incessantes d'un homme qui, dévoré par son zèle et pressé de toutes parts, ne trouve pas le temps de parler de lui-même. Il écrivait après le premier carême de 1837 : « Daignez, mon très-révérend Père, agréer de la part du dernier de vos enfants l'hommage de sa vive et profonde reconnaissance. Mes faibles et pauvres travaux ne méritaient certainement aucune récompense, et Dieu m'est témoin que je n'en cherchai d'autre en mon cœur que sa divine volonté. Mais il m'en accorde une bien douce et que j'estime par-dessus toutes, la pensée que vous avez pu être un peu consolé. J'élève mon âme à Dieu pour l'en

bénir et m'humilier aussi en vue de sa bonté.

« Quelques fruits ont eu lieu à Notre-Dame, quoique en petit nombre, autant que je puis le savoir, comparativement à la masse des auditeurs. J'ai eu pour ma part d'heureux retours à constater, de jeunes hommes et hommes faits. Les prières ont été puissantes. J'ai senti leur action et la grâce qui me soutenait. Car enfin qu'ai-je fait, et que pouvais-je faire?

« Certaines préventions m'attendaient au début; l'incroyable influence du talent de mon prédécesseur rendait ma position délicate et difficile ; je suis arrivé confiant et priant, et Dieu a établi entre un immense et imposant auditoire et son faible instrument des rapports constants de bienveillance et de faveur. Alors j'ai pu tout dire dans la franchise et l'énergie de la foi. »

Devant une assemblée comme celle de Notre-Dame, il avait fallu tout d'abord être philosophe pour aquérir le droit de devenir apôtre. Le sujet choisi pour la première année fut donc une sorte de philosophie catholique de l'histoire présentant à grands traits la lutte de l'erreur et de la vérité. Cette idée analogue à celle qui avait inspiré *la Cité de Dieu*, fut continuée, dans la station de 1838, par l'exposition des dogmes fondamentaux, d'abord, de la per-

sonnalité et de l'action divine, contre les abstractions des panthéistes, le déisme vague et le fatalisme, puis de la liberté, de l'immortalité de l'âme et de la fin de l'homme, contre le matérialisme. Ainsi fallait-il remonter aux premiers principes pour réveiller des croyances endormies et rétablir les dogmes altérés par mille erreurs. Toutefois quelques-uns des auditeurs allaient, dès cette époque, jusqu'aux dernières conclusions pratiques, et déjà le P. de Ravignan pouvait signaler de consolants retours. Il écrivait à la fin de la station de 1838 :

« Le concours a été fort nombreux et très-remarquable par la qualité d'un bon nombre de personnages distingués, ministres du roi passés et présents, pairs, députés, académiciens, protestants notables, étrangers de rang, une foule de jeunes gens.

« Il y a eu faveur, témoignée quelquefois trop; des résultats de conversion, quelques-uns, mais en petit nombre. Du reste, aucune démonstration fâcheuse, ni dans les journaux ni dans l'auditoire. Dieu en soit béni !

« J'ai dû avoir des relations avec bien des gens et fort connus. M. de Chateaubriand est venu me voir; on m'a ménagé deux entrevues avec M. de Lamartine; des médecins et des savants m'ont demandé des rendez-vous; quelques-uns se sont con-

fessés. Que de grands hommes ignorants dans la foi et malades d'esprit et de cœur!

« Dieu m'a soutenu, j'ai senti sa grâce, le don de la Compagnie, et le secours des prières. J'avais exigé de tous les journaux qu'aucun n'eût de sténographes, pour n'être point textuellement défiguré et livré en même temps.

« Sur tout cet ensemble, daignez, mon très-révérend Père, me donner vos avis, vos leçons; j'en serai heureux et j'en ai besoin. »

De Rome, le R. P. Roothaan applaudissait aux premiers résultats; mais sa joie fut immense quand l'orateur crut pouvoir prononcer le nom de Jésus-Christ, et tout en restant philosophe devenir prédicateur de l'Évangile. Après les conférences de 1839, le P. de Ravignan, surchargé de travail, lui envoya la lettre suivante, écrite en courant :

« Dieu m'a soutenu encore, et je serais bien ingrat, si je ne reconnaissais pas dans la carrière parcourue sa grâce et son action toute spéciale.

« Aidé de cette grâce, j'ai pu parler avec franchise du positif de la foi, j'ai eu le bonheur de parler constamment de Notre-Seigneur, et de voir mes paroles constamment écoutées avec assentiment.

« Quelques-uns sont revenus à Dieu; la jeunesse

des écoles et des hautes classes des colléges paraît avoir reçu de bonnes impressions.

« Je prie Dieu, si c'est pour sa gloire, de bénir cette mission. La Compagnie est bien ma force intérieure et extérieure.

« M. Walckenaër, savant distingué, membre de l'Institut, écrivain, m'était venu voir l'année dernière ; nous n'avions pas conclu. Il est revenu. Quarante ans d'oubli, au vu et au su de tout le monde, ont été réparés ; une profession de foi a été faite publiquement en présence des savants du jour. Confession, communion, tout a été complet. J'ai vu un esprit peu ordinaire revenir à goûter combien la foi est belle et combien le Seigneur est doux.

« Un docteur-médecin, fort instruit, qui a voyagé et navigué beaucoup et au loin, demanda à me voir ; la grâce agit en lui très-fortement ; il est aujourd'hui fervent chrétien : toute une jeunesse avait été dissipée loin de Dieu et dans les folles rêveries du jour.

« Un riche protestant, ayant sa femme et toute sa famille protestantes, m'avait entendu l'année dernière ; cette année il était pressé par la grâce, mais entravé. Je m'avisai de lui conseiller d'essayer tout d'un coup une confession ; cette idée le fit comme frissonner. Cependant il s'y décida ; je lui

appris le signe de la croix, etc. Après il me saute au cou tout en larmes, me presse, comme hors de lui : conversion des plus touchantes et des plus vives. Tout était arrêté, disposé en secret, à l'insu de sa femme. Cependant, avant l'abjuration, le mari crut devoir s'ouvrir franchement sur ce qui était fait, sur ce qu'il allait faire. Sa femme l'approuve, se réjouit même au delà de toute espérance, se met à lire ; et j'espère qu'elle se convertira aussi bientôt.

« J'ai baptisé une Anglaise de vingt-neuf ans, qui ne l'avait jamais été, et qui est revenue aussi d'une manière bien touchante à la foi catholique.

« Un autre Anglais d'un rang distingué (je dois taire son nom sur sa demande) est venu souvent me voir. Il est au fond convaincu, mais de grands obstacles de famille l'arrêtent encore. C'est une âme de choix. Nous nous sommes promis une correspondance suivie.

« J'ai reçu bien des lettres consolantes, aucune anonyme ou injurieuse. J'en ai reçu une très-bien tournée au nom des élèves de philosophie du lycée Saint-Louis à Paris. Les proviseurs et professeurs de l'Université menaient presque tous leurs élèves de philosophie aux conférences. Il paraît qu'une bonne influence en résultait. Vingt élèves de la grande École normale universitaire de Paris sont

depuis un ou deux ans chrétiens pratiquants; et eux et d'autres suivent avec intérêt les conférences. On en parle à l'école dans un bon sens.

« Je pourrais compter un certain nombre de confessions générales et de retours à Dieu, après des égarements plus ou moins longs, de personnes ayant toutes une certaine position sociale.

« M. de Chateaubriand a fait publiquement ses pâques cette année; il est venu me voir plusieurs fois, et m'a parlé de sa grande action pascale.

« Mais quelle masse, quelle masse hors de la vérité j'ai laissée, et pour laquelle j'ai dû nécessairement être un obstacle par mes péchés, mon orgueil et mes vices! je ne m'en accuse pas assez encore; je m'en humilie devant Dieu et devant vous. Daignez me répondre et me punir. »

Le R. P. général répondit: « Quand j'ai vu Jésus-Christ et la croix, j'ai reconnu mon cher P. de Ravignan, le disciple fidèle de saint Ignace et des Exercices. Avoir pu prononcer l'adorable nom de Jésus-Christ sans être insulté, c'est beaucoup sans doute. » Toutefois, à en juger d'après les comptes rendus reçus, de France, le R. P. Roothaan eût voulu plus de vigueur et d'instance dans les conclusions pratiques. Le P. de Ravignan exposa ainsi les motifs qui l'avaient

forcé de ne pas pousser trop loin les conséquences :

« Mon très-Révérent Père, je puis enfin vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant des observations que vous avez la bonté de me faire. Cependant je dois à la vérité de déclarer que vos recommandations à cet égard m'étaient présentes.

« Voici en toute sincérité mon histoire : évêques, grands vicaires, prêtres éclairés, nos Pères, des hommes distingués et chrétiens, interrogés quelquefois de manière à avoir toute liberté de leur pensée, m'ont paru juger que je portais suffisamment à conclure ; que presser davantage, ce serait forcer, outre-passer le genre et le *quod decet*.

« J'ajouterai qu'il me semble, devant Dieu, que je ne me sens pas porté à en faire, à en dire plus pour les grandes vérités et le résultat pratique ; que j'en saisis les occasions selon ma convenance relative ; que je ferais violence à une direction intérieure cherchée de bon cœur dans la prière. Je crois aussi rester moins en arrière que je ne parais dans les analyses publiées que j'approuve fort peu, qui ne rendent pas le but et la suite de mes idées.

« Maintenant votre Paternité jugera, et je demanderai instamment à Dieu la grâce d'obéir mieux. »

L'auditoire de Notre-Dame était mieux connu à

Paris qu'à Rome; l'orateur crut donc devoir éclairer de plus en plus le R. P. général. Nous le voyons, en effet, revenir sur cette question dans la lettre suivante, écrite à la fin de la station de 1840, dont les résultats ne lui avaient pas semblé de nature à le pousser trop rapidement au but désiré : « Les conférences de cette année ont-elles produit quelque fruit? Je me le demande devant Dieu et je ne sais trop que répondre. J'ai entendu dire vaguement que oui, que l'auditoire paraissait plus chrétien, qu'il y avait eu plus de pâques d'hommes. En mon particulier, j'ai eu numériquement moins de retours que les années précédentes. Deux ou trois hommes, peu marquants du reste, revenus franchement à la pratique ; quelques autres ébranlés, mais demeurés en arrière ; une dame protestante française, avec son jeune fils, devenus tous deux catholiques : c'est tout ce que Dieu a daigné m'envoyer. Je m'humilie profondément des obstacles que j'apporte au bien, sans me décourager toutefois.

« On trouve cependant à Paris que cette réunion constante d'hommes chaque année produit des résultats favorables à la religion, et l'on peut ajouter, je crois, à la Compagnie. La jeunesse des écoles ou du monde me témoigne estime et confiance. Il me semble que j'ai le droit de leur dire toute vérité ; ce-

pendant j'ai cru remarquer que mes instances pour la pratique ne rencontraient pas une correspondance entière. »

Il fallait, en effet, du temps pour faire passer les âmes de la conviction et de la sympathie à la pratique. Quatre années de conférences préparèrent lentement les grands résultats ; la parole de l'orateur domina de plus en plus un auditoire chaque jour plus nombreux, plus grave et plus distingué. Enfin, quand il se vit assez maître de la position, il satisfit les désirs de son cœur d'apôtre : le nom de retraite fut prononcé.

Dès le début de son ministère à Notre-Dame, le P. de Ravignan avait entrevu la retraite comme le couronnement nécessaire des conférences. La prudence lui avait fait une loi d'attendre ; mais en 1841 l'heure de Dieu lui paraissait venue. Cependant, pour ne pas rendre l'œuvre ancienne solidaire des hasards de l'œuvre nouvelle, il fut décidé, pour le coup d'essai du moins, de les détacher l'une de l'autre et même de marquer la séparation par la différence des lieux. Laissons l'homme de Dieu raconter avec effusion les fruits de son nouvel apostolat :

« Les conférences ont été suivies avec la bienveillance et l'assuidité ordinaires. L'idée de la

retraite pour terminer m'était venue, il y a près de cinq ans, et presque dès l'origine de mes conférences à Notre-Dame. Jusqu'ici le moment n'avait pas paru assez convenable. Cette année, je demandai, vers le milieu du carême, et j'obtins toute liberté de Mgr l'archevêque.

« Il sembla prudent de ne rien publier à l'avance, de commencer aussi par une petite église. On me donna l'Abbaye-aux-Bois, pouvant contenir, très-serrés, mille à douze cents hommes. Je m'assurai la grande et belle église de Saint-Eustache, en cas d'encombrement. On m'avait refusé Saint-Sulpice.

« Le dimanche des Rameaux seulement, à Notre-Dame, avant la conférence, j'annonçai pour la Semaine Sainte, une retraite d'hommes : instruction tous les soirs, à huit heures, jusqu'au samedi saint inclusivement.

« Le lundi saint au soir, je me rendis à l'Abbaye-aux-Bois vers sept heures et demie. Je trouvai une foule et un encombrement extraordinaires ; pas une seule femme, au reste : je les avais toutes exclues. Depuis près de deux heures tout était plein, et déjà une centaine de personnes s'étaient retirées, ne pouvant pénétrer. Je devais traverser le bas de l'église, je ne pouvais passer. On me reconnut, on me de-

manda instamment, quoique sans tumulte, d'aller ailleurs. Je le promis.

« De la chaire, je fus frappé de cet entassement d'hommes, jeunes presque tous, et remplissant les issues, les autels ; et nul désordre.

« Après les avoir vivement félicités, je leur indiquai Saint-Eustache pour le lendemain, puis je leur dis de se lever tous pour prier. Ils se levèrent comme un seul homme, nous récitâmes le *Veni, Creator;* et l'instruction eut lieu sur ces paroles : *Venite seorsum, et requiescite pusillum.* Je leur recommandai de rester tous au salut. Tous restèrent.

« Le lendemain Saint-Eustache était envahi dès trois heures pour huit ; et l'on vint même plus tôt les jours suivants.

« Mon cœur est plein de reconnaissance envers Dieu : son secours a été manifeste. Je ne sais si jamais pareil auditoire d'hommes a été vu : ferrures des portes, crénelures des pilliers, grilles, tout était couvert d'hommes suspendus ; nef et bas-côtés inondés et pressés plus que de raison ; et le plus profond, le plus religieux silence. Pas un désordre, point de force armée. Trois ou quatre mille voix d'hommes chantant le *Miserere*, le *Stabat*. Ce spectacle m'a touché profondément.

« J'ai pris dès l'abord toute la franchise du lan-

gage apostolique, et j'ai sans détour parlé de péché, d'enfer, de confession, etc. J'avais donné mon adresse, et déterminé six heures par jour, que je donnerais aux hommes qui voudraient me voir; ils sont venus en foule. J'ai confessé toute la semaine, six et sept heures par jour, des hommes jeunes, âgés, distingués ou du commun, tous fort arriérés. Dieu m'a consolé. Les prières faites de tous côtés pour cette œuvre ont visiblement opéré. Il y a eu un mouvement marqué à Paris : plus de pâques partout; nos Pères ont confessé beaucoup plus d'hommes. Je n'en ai refusé aucun, et je suis encore occupé à terminer.

« Un bon nombre venait pour me soumettre des doutes, et je leur disais : « Tenez, croyez-moi, il y a un moyen : mettez-vous là. » Et tous, un seul excepté, se sont confessés.

« Le vendredi saint, la Passion m'épuisa : le lendemain je n'avais plus de voix. Je ne pus clore la retraite le samedi saint. Le curé de Saint-Eustache imagina d'aller lire en chaire mon bout de lettre écrit pour le prévenir. Tout se passa paisiblement. La foule resta pour le salut et se retira.

« Un bon nombre me pressait pour une communion générale à la métropole. J'y avais bien songé aussi; mais, après avoir consulté, je pensai

que, pour cette première fois, il valait mieux laisser sur la faim, et remettre à l'année prochaine.

« J'ai reçu une certaine quantité de lettres, les plus touchantes, d'hommes revenus à Dieu, et qui s'étaient adressés à d'autres. Nous avons tous été ici dans la joie. Mgr l'archevêque a été enchanté.

« J'espère, avec la grâce de Dieu, que l'année prochaine nous pourrons reprendre et compléter cette œuvre importante.

« Dieu m'a visiblement soutenu; je n'avais que quelques notes informes, que j'avais à peine le temps de revoir. Ce que j'ai dit de dures vérités m'étonne moi-même. Votre Paternité nous aidera à remercier le Seigneur. »

A ces nouvelles, le R. P. Roothaan tressaille de joie; mais son humilité fait aussitôt appel à celle du religieux : « Quel bonheur! écrit-il, mille fois *Deo gratias*. Oui, mon Père, Dieu vous a visiblement soutenu, comme vous le dites très-bien. J'aime tant ce mot de saint Pierre à l'occasion de la pêche miraculeuse : *Exi a me, Domine, quia homo peccator sum*. C'est une nouvelle grâce que celle-là : *Ne dona Dei nos extollant.* » Le P. de Ravignan ne tarda pas à répondre : « Oh! non, je ne mérite aucune de vos bontés, aucune des grâces de Dieu, et je dis bien avec vérité obligée : *Exi a me, Domine,*

quia homo peccator sum. Certes, je sens le soufflet de Satan bien autrement que l'Apôtre, c'est-à-dire avec toute ma faiblesse personnelle. Je n'ai pas besoin d'effort pour m'humilier; je n'ai pas eu la pensée d'un moment de vaine gloire : Dieu était trop clair. Et puis qu'ai-je fait? Beaucoup de mal. »

L'œuvre paraissait bien assurée; aussi l'année suivante la retraite fut-elle établie en son lieu naturel et adjointe pour l'avenir aux conférences, comme un complément obligé.

Le P. de Ravignan écrivait à la fin du carême de 1842 : « Aux conférences, jamais il n'y avait eu plus de monde; à la retraite, le soir et à midi l'affluence était aussi considérable. Le soir était pour les hommes, qui ont constamment édifié par leur tenue et leur recueillement, malgré une foule immense. Le bon Dieu s'est montré visiblement; une impression de grâce extraordinaire s'est fait sentir. Les conversions d'hommes du monde ont été fort nombreuses. J'ai eu pour ma part quatre-vingt-sept confessions générales. Enfin nous avons vu, à Paris, réaliser une communion générale d'hommes seulement, dans la métropole. C'était une admirable cérémonie qui a profondément ému tout le monde, assistants et communiants. Depuis la grille du chœur, où j'ai donné la communion, jusque sous

l'orgue, toute la nef était remplie d'hommes, tous appartenant aux classes riches ou aisées ou aux écoles. »

L'apôtre de Notre-Dame terminait cette lettre en disant, comme en 1841, qu'il lui avait été facile de ne pas être tenté de vaine gloire dans une œuvre où l'action de Dieu seul avait été si évidente. Les années suivantes il rendait compte à son général des mêmes succès avec la même modestie: « Grâce aux prières et au secours divin, les conférences de Notre-Dame et la retraite ont été encore bénies cette année. Ma reconnaissance est aussi profonde que le sentiment même de mon indignité. J'ose réclamer votre pitié devant Dieu pour mes misères, et vous demander, quoique enfant indigne, une part dans vos prières et dans vos saints sacrifices. »

Le P. de Ravignan avait d'abord entrepris et soutenu trois retraites à la fois, une pour le peuple à sept heures du matin, une autre pour les dames à une heure, une troisième enfin pour les hommes à sept heures du soir. Mais la tâche parut bientôt surhumaine; les quatre années suivantes, il supprima l'exercice du matin. Le double fardeau qu'il garda serait encore excessif pour bien d'autres. Il n'est pas facile, en effet, de mener de front deux retraites distinctes; il faut être bien maître de soi

pour n'être pas amoindri par le partage. Des auditoires disparates exigeaient des thèmes bien différents.

Chaque fois, du reste, la haute société affluait dans la vaste enceinte ; les équipages couvraient de leurs longues files la place de Notre-Dame et toutes les rues environnantes, et on pouvait constater une baisse à la promenade de Longchamp.

Pendant toute la durée de la double retraite, le P. de Ravignan, pour ne pas perdre en allées et venues un temps dont les minutes valaient des âmes, et pour mieux se mettre à la portée et comme à la merci de tout le monde, quittait sa cellule et s'installait sur le théâtre même de son apostolat. M. Surat, chanoine, archiprêtre de la métropole, lui offrait avec une extrême bienveillance une hospitalité acceptée avec une reconnaissance égale. Une fois là, l'homme de Dieu était tout aux âmes et distribuait sans relâche, avec le pardon qui suit l'aveu, la paix qui accompagne la grâce.

Je ne veux point faire la description des grandes cérémonies, vraies manifestations chrétiennes dues à l'initiative du P. de Ravignan. Ceux qui ont entendu, au commencement de l'exercice du soir, le psaume de la Pénitence alternativement chanté par des voix d'enfants et par la voix de tout un peuple ;

ceux qui ont vu, le vendredi saint, à la suite d'un sermon sur la Passion comme un apôtre sait le faire, la procession des saintes Reliques défiler au milieu des rangs pressés, qui s'inclinaient sur son passage ; ceux qui ont assisté surtout à cette communion de Pâques, lorsque trois mille hommes, l'humilité dans le cœur et une sainte fierté sur le front, s'avançaient en bel ordre vers le sanctuaire, où le premier pasteur du diocèse et l'orateur de Notre-Dame se partageaient la joie de leur donner le pain des anges, ceux-là peuvent dire qu'il n'est pas sur la terre de spectacle plus digne du ciel. La vieille métropole, témoin de tant de scènes sacriléges et de royales solennités, eut alors des jours qui la consolèrent de ses opprobres et lui rappelèrent ses plus augustes fêtes. Mais qui pourrait dire dans quelle mesure ces démonstrations, toutes catholiques et presque nationales, ont influé sur les générations contemporaines? Dieu seul, en vérité, juste appréciateur des œuvres, sait la part de mérite qui revient au fondateur des retraites de Notre-Dame.

Cependant, la station à peine achevée, le religieux disparaissait et revenait à sa chère cellule, en se frappant la poitrine comme un serviteur inutile, tandis que la voix du pontife, interprète de la pensée du peuple, le proclamait le *saint-prêtre*, l'*ange*

de l'Évangile, *l'apôtre de Notre-Dame*, le *moderne Chrysostome*. Du fond de sa retraite, il entendait, sans les écouter, ces applaudissements de la terre, n'ambitionnant pour récompense après le travail que l'occasion de travailler encore.

Les conférences et les retraites marchèrent de front jusqu'en 1846 avec un succès toujours croissant. Mais alors la maladie vint fermer à l'apôtre cette brillante et laborieuse carrière. Avant sa dernière station à la métropole, il avait déjà reconnu le déclin de ses forces ; et l'on peut dire que son cœur conspirait avec la Providence pour lui faire abandonner la chaire de Notre-Dame ; tout le poussait à résigner en d'autres mains l'œuvre acceptée par devoir. Ses sentiments au terme de son apostolat de dix ans, méritent d'être livrés à la publicité. Le 22 février 1846, il ouvrait ainsi son âme au R. P. général :

« J'ai besoin, au moment de recommencer le cours des conférences à Notre-Dame, de compter beaucoup sur le secours d'en haut et sur l'assistance de vos prières. Je me sens plus faible, plus mal que jamais. Les matières préparées me semblent mal choisies, mal présentées. Je me dis à moi-même, dans le calme, que je dois être usé. Je ne m'abats point, ce me semble, mais je ne me trouve pas en train, comme on dit. Après tout, je ne m'en

inquiète nullement, pas assez peut-être ; et je ne suis que trop indifférent au succès. Dieu me retirerait-il ses grâces à cause de mon indignité ? Hélas ! je l'ai bien mérité.

« Quoi qu'il en soit, ne serait-il pas temps de quitter la chaire de Notre-Dame après cette année? dix ans ne sont-ils pas une carrière parcourue? le goût et l'ardeur qui m'abandonnent ne seraient-ils pas une indication de la Providence? D'ailleurs, le séjour de Paris me fatigue et pèse à mon âme ; elle y souffre toujours un dommage spirituel. Je n'y ai plus le zèle (si je l'ai jamais eu) qui conviendrait. J'y suis réellement bon à bien peu de chose. En province, durant quelques années encore, je pourrais me livrer à une prédication plus utile et plus apostolique. Et puis j'ai cinquante ans ; j'ai toujours désiré devant Dieu de terminer de bonne heure la carrière de la chaire. Je résiste cependant à un penchant pour la solitude et le travail sédentaire, qui me paraît venir de la nature. Mais toutes ces choses, je les confie à votre Paternité avec un abandon filial. J'embrasserai avec joie le parti que l'obéissance aura décidé. »

Cette lettre si soumise donna cependant du scrupule à l'obéissance du religieux et au zèle de l'apôtre. Il écrit de nouveau :

« J'aurais presque du remords d'avoir pu influer pour ma délivrance prochaine. N'ai-je pas cédé à la conscience de ma faiblesse? ai-je manqué de confiance et me suis-je rendu indigne du secours d'en haut à cause de mes péchés? est-ce bien à moi d'abandonner, du moins de chercher à abandonner la chaire, parce que ce ministère est pénible ou périlleux? Tout cela m'agite, ou me tient en suspens. Mais je ne trouve rien à vous demander ici. Non, je ne désire rien, ni dans un sens ni dans un autre. Voyez et jugez. J'attendrai vos ordres, tous vos ordres avec le plus profond respect et le plus tendre amour. »

Le R. P. général, faisant droit à l'humble demande, avait répondu : « Vous avez trop bien acheté un peu de repos. Je pense donc qu'il convient, après la station, de remettre à Monseigneur la chaire de Notre-Dame. Après quelques années d'interruption, vous pourrez la reprendre si elle vous est offerte. Mais, pour le moment, la prudence conseille de suspendre. Je désire que vous consacriez le peu de repos qu'on vous laissera à revoir vos conférences et à les publier. »

Toutefois, Mgr l'archevêque de Paris considéra les besoins de l'Église et n'accepta point la démission Le religieux, en annonçant à son supérieur

cette volonté du prélat, ajoutait : « Après y avoir pensé devant Dieu, après avoir prié et célébré le saint sacrifice à cette intention plusieurs fois, je crois réellement que, dans l'intérêt de la religion et des âmes, dans l'intérêt de la Compagnie, tout me conseille de rester encore une année à Notre-Dame. Pardonnez, mon révérend Père, bénissez-moi ; et jugez, ordonnez tout ce que vous voudrez. »

Les conférences pour 1847 furent promises; elles étaient déjà prêtes, quand l'orateur sentit ses forces épuisées ; et cette défaillance révéla l'arrêt du ciel. La tâche était remplie ; le soldat de l'Église allait se reposer dans la souffrance.

Une critique parmi tant de suffrages nous révélera l'humilité de l'orateur, et n'obscurcira point ce tableau. Le P. de Ravignan, comme il nous l'a dit lui-même, afin de n'être pas en même temps livré à la publicité et défiguré par les sténographes, avait interdit la reproduction de ses conférences par la presse périodique; c'était son droit, et même, à ce qu'il croyait, son devoir; l'événement ne tarda point à justifier ses répugnances. Il tolérait seulement, dans deux journaux religieux, une analyse dont il déclinait encore la responsabilité. Un chanoine de la province, plus ardent peut-être que de raison, ayant cru reconnaître dans ce compte-rendu

toutes les hérésies en germe et le rationalisme en principe, se fit un devoir de donner l'alarme au public. L'humilité a son système de défense, le P. de Ravignan n'en avait point d'autre; à la violence il répondit par la douceur :

« Monsieur l'abbé, si j'ai gardé le silence à l'égard des comptes rendus de mes conférences, si j'ai éprouvé et si j'éprouve encore une véritable répugnance à m'entretenir à ce sujet avec vous, veuillez bien le croire, ce n'est assurément par aucun motif d'aigreur ou d'amour-propre. Je rends justice autant que personne à vos travaux consciencieux et au zèle qui vous fait combattre pour les saines doctrines.

« Mais depuis que la volonté de Dieu m'a imposé le ministère des conférences de Notre-Dame, voici la ligne que je me suis proposé de suivre invariablement, et que je suivrai toujours, permettez-moi de le dire.

« Tout ce qui dépendra de moi pour éviter les analyses des journaux, je le ferai. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu réussir jusqu'à ce jour. Je pense que, parlant devant Mgr l'archevêque de Paris et souvent d'autres évêques, devant les grands vicaires, le chapitre et bon nombre de prêtres distingués, devant une réunion d'hommes instruits, mon en-

seignement a toute la publicité, toute la sanction désirables. Je suis très-opposé, je l'avoue, à cette publicité moderne des enseignemeuts de la chaire par les journaux ; j'ai toujours sollicité sincèrement de Mgr l'archevêque, de théologiens consommés, de mes supérieurs, de mes collègues les plus expérimentés, leurs critiques, leurs conseils, leur censure sur ma doctrine. Je dois à la vérité de dire que, depuis six ans entiers, pas une seule observation ne m'a été faite à cet égard.

« Je n'attache aucun prix à ce que me font dire les journaux ; je n'approuve nullement leurs comptes rendus : ils ne sont point ma pensée ni ma parole. Ils sont souvent très-fautifs, très-inexacts, opposés à la vérité de la doctrine et de ma parole ; je les laisse. Je ne réponds que de ce que 'ai dit en chaire. Je ne lis même pas ces analyses, et je voudrais que hors Paris on les jugeât comme je les juge moi-même,

« Monsieur l'abbé, je ne m'offense nullement de ce que vous avez cru devoir m'écrire sur mes *étranges assertions*, mes *fausses et choquantes maximes... qui donnent sujet, quand on les entend, de se boucher les oreilles, et quand on les lit, de se couvrir les yeux et de verser des larmes amères...*, *ces erreurs si opposées aux livres saints et à la doctrine constante*

de l'Église. Je ne veux voir dans les expressions de votre lettre que la charité et le zèle d'un confrère ; je vous en remercie du fond du cœur. »

L'humilité suffit pour changer les positions ; le censeur eut la bonne foi de publier cette lettre vraiment justificative, en y ajoutant son amende honorable. Voici ses propres expressions : « Cette réponse du célèbre prédicateur des conférences de Notre-Dame, en même temps qu'elle nous couvre personnellement de confusion, est, à notre avis, le plus éloquent éloge qui puisse être fait de son humilité et de sa charité. »

Il nous reste, après ce tableau rapide, à chercher dans l'orateur lui-même les éléments des triomphes remportés pendant ces dix années. Les conférences du P. de Ravignan ont été entendues autrefois, elles peuvent être lues aujourd'hui ; que les professeurs d'éloquence les analysent et les discutent, c'est de leur compétence. Il nous suffit de caractériser le genre de l'ouvrier évangélique. Notre travail n'est point un exercice littéraire ni une étude oratoire, mais seulement le récit d'un saint et grand apostolat.

Tout le monde convient que le P. de Ravignan fut un véritable orateur, mais ce n'est pas à dire qu'il ait excellé sur tous les points. Aussi pourrait-

on désirer en lui, non pas moins de raison, mais plus d'imagination, plus de couleur et plus de mise en scène.

Il fut éminent dans son genre, n'en demandons pas davantage. Mais dès qu'un homme est tel, les défauts deviennent des accessoires couverts par le principal et des ombres qui font mieux ressortir les grands traits.

En le lisant, on pourra trouver qu'il manqua de littérature et de poésie; on n'y songeait même pas en écoutant sa parole originale et puissante ; il prenait le mot qui rendait sa pensée, parlait pour convertir et non pour plaire, ne souhaitant de se survivre que dans la mémoire de Dieu. Philosophe et penseur, il ne fut pas ce qu'on appelle créateur ; esprit éminemment positif, il préférait aux inventions personnelles et aux théories curieuses les doctrines communes et pratiques. Ce n'est pas seulement dans sa nature, c'est aussi dans sa conviction religieuse, qu'il faut chercher le caractère et le secret de sa manière de dire.

La personne du P. de Ravignan fut sa plus grande éloquence; je la définirai en deux mots : c'était la vertu qui prêchait la vérité. Peut-être ne serait-ce pas assez dans une académie, mais c'est assez dans une église. Un homme est bien fort pour convaincre

quand on sent qu'il croit, et pour persuader quand on voit qu'il pratique.

Du reste, le P. de Ravignan possédait d'admirables qualités oratoires. Je signalerai d'abord une pleine assurance, une sorte d'impassibilité, venant bien moins de la confiance du talent que de l'oubli de soi-même et du mépris de la gloire. Qu'on y ajoute le sentiment le plus profond de sa mission, la conviction la plus intime de sa doctrine, il en résultera l'autorité dans la parole portée à sa plus haute puissance. L'autorité dans la parole, voilà bien le trait distinctif et comme le cachet du P. de Ravignan. Ce n'est pas l'étincelle de l'esprit, c'est bien plus que cela ; ce n'est pas l'éclair du génie, c'est peut-être bien mieux encore pour qui doit dompter et maîtriser les consciences : c'est l'empire du caractère. Il aurait eu le monde entier au pied de sa chaire, qu'il n'eût dit ni plus ni moins, ne pensant qu'aux âmes et ne faisant penser qu'à Dieu. Cette véritable domination oratoire donnait une majesté incomparable à son exposition, et à sa logique une irrésistible puissance ; il savait affirmer, et c'était son triomphe.

Le P. de Ravignan avait bien aussi le mouvement oratoire, et ces passions profondes et véhémentes qui font l'éloquence. D'abord il y avait comme

une vibration et une détente dans son articulation accentuée et légèrement méridionale; il décochait la parole comme une flèche, et toute son âme paraissait partir et s'élancer avec elle. De plus, son style était un peu rude et heurté; mais par là même il devenait plus nerveux et plus incisif; il avait de la soudaineté et du trait. Enfin, tout son discours, emporté par un progrès continu, marchait depuis l'exorde et se précipitait à la péroraison. Il n'enchantait point, il dominait par la majesté, ébranlait par la logique, entraînait par la conviction. L'immense auditoire, où se pressaient toutes les illustrations sociales, politiques et littéraires de Paris, grave et se conformant à la sainteté du temple et à la dignité de l'orateur, était parfois remué et comme enlevé par des secousses imprévues.

Un jour, le P. de Ravignan venait de peindre à grands traits le malheur volontaire de l'incrédule, ses incertitudes et ses contradictions, ses tristesses et ses craintes, ses regrets et ses désespoirs; le tableau était saisissant de vérité, et développé avec une incroyable véhémence; l'auditoire était atterré. Tout à coup l'orateur s'arrête hors d'haleine, croise ses bras sur sa poitrine, prend une pose assurée, épanouit son visage, et avec un accent inimitable laisse tomber ces paroles : « *Et nous, Messieurs,*

nous croyons! « A ce contraste inattendu, le saisissement fut subit : un mouvement court dans l'auditoire, on ne se contient plus, les applaudissements éclatent. Mais l'humilité du prêtre s'alarme, sa religion s'indigne, son regard s'allume, son bras a l'air de s'armer, on dirait que l'orateur va s'élancer sur l'auditoire : « *Silence, Messieurs!* » s'écrie-t-il ; et de sa voix il couvre le bruit, et de son geste il comprime la manifestation. Il ne pouvait pas souffrir qu'on applaudit un homme en présence de Dieu.

Quant à l'action oratoire, cette partie qui est presque tout dans l'éloquence, celle du P. de Ravignan était surtout belle, parce qu'elle était vraie. C'est là qu'il était bien lui-même : le style exprimait sans doute sa pensée, mais l'action rendait plutôt son caractère. Dans son ensemble, elle donnait une idée de grandeur, de sagesse et de force. Il ne disait plus comme autrefois : « Soyons distingué ; il l'était sans le vouloir et sans y penser. Sa pose était à la fois noble et modeste ; son front haut et comme resplendissant ; son œil ardent, quand il ne devenait pas céleste ; sa physionomie transparente; son geste rapide, naturel, plutôt tranché qu'arrondi.

Un de ses plus beaux moments était son apparition dans la chaire. Après s'être humblement pros-

terné devant Dieu, il se levait noblement devant les hommes, et, se voyant lui-même comme donné en spectacle au ciel et au monde, il demeurait longtemps immobile, les yeux baissés, l'air recueilli ; enfin, quand l'auditoire était posé, impressionné par ce silencieux exorde, il commençait ce fameux signe de croix qui lui était particulier, il y mettait du grandiose et de la pompe. Il ne souffrait pas non plus que dans les autres le signe du chrétien fût manqué. « Eh quoi ! disait-il, est-ce que la croix est un hochet ou un épouvantail ? De deux choses l'une : vous paraissez vous en jouer ou vous en débarrasser. Ah ! ce n'est pas cela ; n'ayez donc ni peur ni honte. Il faut qu'un chrétien soit fier d'arborer son drapeau, et, par honneur pour Jésus-Christ, il doit y avoir de la solennité dans un signe de croix. »

Tout le monde était frappé de cette préparation oratoire vraiment propre au P. de Ravignan. Plusieurs allaient pour le voir autant que pour l'entendre. Un ministre protestant, témoin de ce religieux début et de cette muette éloquence, se prit à dire sous l'impression du moment : « Il a prêché sans parler, et le sermon est fini avant d'être commencé. » On a cité dans le temps cette parole spirituelle : « Quand le P. de Ravignan paraît en chaire, on ne

sait vraiment s'il vient de monter ou s'il vient de descendre. »

Du reste, l'orateur parlait fort mal de ses propres œuvres et n'en pensait pas mieux : « Tout cela ne signifie rien, disait-il souvent, cela ne vaut rien ; tout est bon à brûler. » Et comme il lui fut commandé de les garder et de les revoir, il obéit, avec un dégoût que le devoir pouvait seul surmonter, et il répétait à la fin : « J'ai fait tout ce que je pouvais faire, je m'en tiens là ; après tout, je ne dois rien au monde, je ne lui demande rien. » Peut-être, en effet, ne trouvera-t-on pas maintenant à la lecture de ces conférences tout ce qu'on avait trouvé dans le débit. Je ne serais pas éloigné de dire moi-même : Hélas ! ce n'est que l'ombre de l'illustre orateur. Sa grande âme est absente.

Toutefois, le P. de Ravignan, éminent dans les conférences, fut, ce semble, unique dans les retraites. Là fut vraiment sa puissance. Sous ce point de vue, je remarque en lui d'abord une étonnante fécondité. La fécondité ne consiste pas précisément dans la multiplicité des discours ou des ouvrages ; quand on ne répète pas le même sujet, ce n'est pas merveille si on ne se répète pas soi-même ; elle demande, de la variété et de la richesse dans l'unité. Or, le P. de Ravignan parut toujours différent sur un

thème toujours semblable. Dans ses retraites sans nombre à Notre-Dame et partout ailleurs, il donne les Exercices, rien que les Exercices de saint Ignace, il se fait une religion d'en suivre le plan, parce que c'est l'ordre même de la raison et de la foi, la logique de la nature et de la grâce; d'en traiter les grands sujets, ces vérités qui sont d'aujourd'hui comme elles sont d'autrefois ; d'en recommander les méthodes, d'en citer les maximes, d'en adopter jusqu'au texte, si bien que le style du P. de Ravignan finit par prendre la couleur du style de saint Ignace. Et cependant, après plusieurs retraites devant le même auditoire, il paraît chaque fois nouveau. Il prend seulement la vérité ancienne sous une nouvelle face ; de quelque côté qu'il aborde son sujet, dès qu'il creuse, il rencontre l'éternel et l'infini, comme par quelques plages qu'on arrive à la mer on se trouve en présence de l'immensité.

A ce premier caractère plus spéculatif et qui se rapporte surtout à l'intelligence, j'en ajoute un autre plus pratique et qui suppose plutôt le tact ; après la fécondité pour le fond, c'est l'habileté dans la forme. Voilà bien ce qu'on appelle un homme d'un seul livre. Le P. de Ravignan était devenu maître des Exercices, comme l'ouvrier l'est de son instrument; il ne les changeait pas, il les adaptait.

L'art apostolique, comme au temps de saint Paul, c'est de se faire tout à tous, c'est de se proportionner aux âmes afin de les conformer à Dieu; il n'y a point d'autre tactique dans le maniement des Exercices. Le jésuite n'avait donc que son petit livre pour arsenal, mais il savait, selon le besoin, y trouver toutes les ressources et toutes les armes. Quand il donnait à la fois deux et même trois retraites à Notre-Dame, chacune était complète, et cependant spéciale.

Pour la préparation et l'action, la méthode du P. de Ravignan n'était pas la même dans les retraites que dans les conférences. Il y apportait sans doute comme préparation éloignée une conviction profonde, acquise par l'habitude de la méditation, mais c'était tout; le temps, d'ailleurs, lui manquait. Avant la retraite, il se contentait d'en esquisser le plan, de déterminer les sujets pour chaque instruction, et d'indiquer les divisions pour chaque sujet. Quand l'heure d'un exercice allait sonner, quelquefois seulement dans le trajet de la maison à l'église, il se recueillait et priait, mettait son âme sous l'impression de la vérité et sous la bénédiction de la grâce, puis se livrait au mouvement de son cœur et à l'inspiration de Dieu.

C'était donc l'improvisation véritable; et, en

supposant dans le prédicateur la doctrine et l'expérience, le P. de Ravignan la préférait dans les retraites, tandis qu'il l'excluait pour les sermons. « Lancez-vous, disait-il, il y aura plus d'entrain, parce qu'il y aura plus d'abandon ; en vous mettant en mouvement vous-même, vous donnerez le branle aux autres. » Il ne subissait presque pas les inconvénients de cette méthode, les négligences, les digressions et les inégalités ; et il en retirait au contraire tous les avantages, l'actualité, le naturel et la vie. Toutes les choses se mettaient à leur place avec ordre et progrès ; tous les mots venaient en leur temps, justes et nobles, comme s'ils avaient été choisis ; jamais il ne s'écartait de sa voie et ne dépassait son heure.

L'improvisation est faite pour être entendue et non pour être lue ; on ne peut pas, on ne doit pas parler comme on écrit ; la diction du littérateur n'est pas celle de l'orateur, ni surtout du missionnaire. Le P. de Ravignan eût fait moins bien, s'il avait mieux dit. Oserai-je compléter ma pensée? Quand il prétendait qu'il ne savait point écrire, il allait trop loin ; mais je crois en vérité qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait.

Dans ses retraites, le P. de Ravignan procédait donc en missionnaire, mais avec cette distinction

soutenue qui convenait à sa personne et à son auditoire. Le cœur alors parlait plus que l'esprit. Toutefois, le pathétique orateur ne manquait pas d'établir le principe avant de tirer les conséquences; après avoir exposé le dogme, il passait aussitôt au style direct, prenait les auditeurs à partie, les interrogeait, les pressait sans relâche, les menaçait et les effrayait, les encourageait plus encore, et les conjurait les mains jointes et les larmes aux yeux. Sa véhémence était indicible, mais, on s'en souvient, elle ne s'indigna jamais, si ce n'est contre le péché; elle compatit toujours, surtout aux pécheurs.

Disons-le en finissant : l'œuvre des retraites devint de plus en plus le ministère propre du P. de Ravignan. On verra sa vigueur défaillir et non son ardeur s'éteindre; quand sa voix n'aura plus de portée pour la chaire, son cœur sera encore tout de feu pour les Exercices, et tel que le soldat qui tombe les armes à la main, il achèvera presque en même temps sa vie et sa dernière retraite.

CHAPITRE X

Stations d'Avent et sermons détachés.

Le P. de Ravignan prononce ses derniers vœux à Lyon, fait le pèlerinage de Loyola, est député à Romo. Oraison funèbre de Mgr de Quélen ; discours devant la reine Marie-Amélie ; conversions de Russes schismatiques.

Tandis que le P. de Ravignan donnait les conférences à Notre-Dame, les principales villes de France l'appelaient pour les stations d'Avent. On le trouve en 1827 à Lyon, en 1838 à Bordeaux, en 1839 à Grenoble, en 1840 encore à Bordeaux, en 1841 à Rome, en 1842 à Besançon, en 1843 à Rouen, en 1844 à Toulouse, en 1845 à Metz ; il était retenu pour 1846 à Marseille, et pour les années suivantes à Strasbourg, à Dijon, à Poitiers, à Angers, à Nantes ; mais la maladie l'arrêta sur la route de Marseille : ce fut le terme de ses grandes stations, qui furent alors remplacées, comme nous le verrons, par un nouveau genre d'apostolat. A cette

énumération, il faudrait joindre celle d'une multitude de sermons détachés et de retraites dont nous parlerons plus tard. Il n'y eut donc réellement ni vide ni repos dans l'existence du P. de Ravignan.

Nous devons recueillir quelques particularités qui se rattachent à ces différents ministères. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'humilité, le laconisme, avec lesquels le religieux rend compte de ses travaux. Le plus souvent tout se borne à quelques paroles. « La station a été peu suivie ; — l'Avent est assez suivi ; quelques bons effets. — La station a été fort suivie, rien de remarquable en fruits, je m'en humilie. » Cependant bien des âmes conservent encore aujourd'hui avec bonheur le souvenir de ces prédications, qui furent pour elles le signal du retour à la foi ou à la pratique des devoirs religieux ; et Dieu, sans doute, a jugé les labeurs de l'apôtre plus favorablement qu'il ne les appréciait lui-même.

Après la station de Lyon, en 1837, le P. de Ravignan prolongea son séjour dans cette ville pour s'y préparer dans la retraite à ses derniers vœux. Il écrivait à ce sujet au R. P. général : « Le R. P. provincial m'a fait part de la décision par laquelle vous daignez m'admettre à la profession, en devançant même le terme ; je ne méritais ni l'une ni l'autre

faveur. Je tâcherai de m'en rendre moins indigne en m'unissant plus intimement à l'esprit de notre bienheureux Père, j'en ai bien le désir. Dieu soit béni, qui me reçoit et me garde dans la Société ! c'est un bonheur bien vivement senti pour mon cœur, et dont je remercie le Seigneur tous les jours de ma vie. » Le 2 février 1838, fête de la Purification de la Sainte Vierge, il prononça entre les mains du R. P. Renault, alors provincial de Lyon, la profession solennelle des quatre vœux, et enfin, après quatorze années, il eut la joie d'être pleinement jésuite.

La Providence devait bientôt procurer une satisfaction bien douce à l'amour du nouveau profès pour la Compagnie et à son attachement filial pour la personne de saint Ignace. Avant la station de Grenoble, au mois de novembre 1839, il prêchait une neuvaine à Bayonne, lorsqu'il obtint du P. provincial la permission de franchir la frontière espagnole pour faire un pèlerinage à Loyola.

A quelques lieues de la mer et des Pyrénées, au milieu d'un paysage sévère, fermé de tous côtés par des montagnes, s'élève encore le château où naquit saint Ignace, et qui, plus tard, devint pour l'héroïque blessé de Pampelune le berceau d'une vie nouvelle. Entouré de vastes bâtiments que décora la

munificence des rois d'Espagne, le vieux manoir est devenu pour la Compagnie un bien de famille. Souvent elle en fut dépossédée, mais toujours Dieu le lui rendit ; et, de nos jours encore, d'illustres visiteurs ont honoré de leur présence cette demeure bénie, dont saint François de Borgia, ancien duc de Gandie et ancien vice-roi de Catalogne, avait baisé respectueusement le pavé.

Le P. de Ravignan venait y chercher des forces pour son apostolat. « Et moi, écrivait-il, j'ai senti, ce me semble, les vertus propres de la Compagnie, qui me sont si nécessaires dans mon ministère. Que j'en suis loin dans la pratique ! J'ai visité avec bonheur ce saint lieu. J'y ai demandé l'humilité du cœur. Qu'il y a loin du désir aux effets ! » Dans ces lignes tout n'a pas été dit. La mort de l'humble religieux devait révéler ce qu'un seul de ses Frères, alors son confesseur, avait appris de sa bouche. Dans le sanctuaire déjà consacré par tant de prodiges, un rapprochement intime et surhumain se fit entre l'âme de saint Ignace et la sienne. Quelle fut la nature de ces communications merveilleuses ? Nous l'ignorons, mais nous savons que, lorsque le P. de Ravignan sortit de Loyola, il connaissait par avance les travaux et les épreuves que la France lui réservait au retour de son pèlerinage. Ce n'était, du

reste, que le prélude d'autres relations surnaturelles que nous aurons à raconter dans la suite, et qui consoleront le digne fils de saint Ignace jusqu'entre les bras de la mort.

Le R. P. Roothaan et le P. de Ravignan se connaissaient déjà intimement par leur correspondance, mais ne s'étaient jamais vus. Ils avaient un égal désir de se rencontrer ; et, en 1840, le jésuite français espéra un moment qu'il en trouverait l'occasion dans un projet de pèlerinage à Jérusalem. Voici ce que nous lisons à cette époque dans une de ses lettres au R. P. général : « M. Auguste de Parceval, mon ancien ami d'enfance, homme très-chrétien, a conçu depuis longtemps le projet de faire le pèlerinage de la terre sainte, aujourd'hui si facile et si court par les paquebots à vapeur. Il m'en parle depuis deux ans, désire un prêtre, son ami, avec lui, se charge de tous les frais, propose de passer par Rome. Il serait seul avec son valet de chambre. Il me presse ; je vous ai écrit sa demande. » L'humble et obéissant religieux avait eu bien soin d'ajouter qu'il n'exposait pas son désir, il n'en avait pas, mais la proposition d'un ami ; et que, pour lui, il ne demandait qu'une chose, d'être repris s'il avait eu tort. Le R. P. général lui avait répondu : « Avouez que cette proposition est une tentation

aussi pour moi, qui aurais eu tant de plaisir à vous voir. Cependant je n'ose encore dire ni oui ni non. »
Le pèlerinage de Jérusalem devait rester à l'état de projet. Mais, l'année suivante, la Providence leur ménagea une autre occasion de se voir et de s'entretenir longuement.

En 1841, l'orateur de Notre-Dame fut député par la province de Lyon à la congrégation, dite des *Procureurs*, qui se réunit tous les trois ans à Rome, auprès du général, afin de l'éclairer sur les besoins de la Compagnie, et de conserver parmi nous l'union des esprits et des cœurs. Les affaires de la congrégation à peine terminées, tandis que les députés se hâtaient de retourner à leurs provinces, le P. de Ravignan resta pour donner la station d'Avent dans l'église de Saint-Louis des Français, et une retraite dans la chapelle du *Caravità*. Voici en quels termes modestes il en rendait compte : « Rome me console et me touche toujours. Les saints souvenirs me font du bien. L'Avent ici est assez suivi. Je vais donner une petite retraite. Il y a dans ce moment à Rome, pour l'hiver, un assez grand nombre de familles françaises. L'ambassadeur, M. De Latour-Maubourg, me fait la courtoisie de m'envoyer une de ses voitures me prendre au Jésus et me ramener de Saint-Louis après le

sermon. » Il était à peine de retour en France que le R. P. Roothaan lui écrivit : « Je vous répète, mon cher Père, combien j'ai été consolé de vous voir, de vous connaître, de vous entendre, et d'être témoin du bien que le Seigneur daigne opérer par votre ministère. *Allez toujours!* je ne sais pas si vous savez qu'une société de bonnes personnes formée par la princesse Borghèse porte inscrits sur un anneau, comme souvenir, ces deux mots recueillis dans la retraite du *Caravità*, et on s'en sert comme d'un *ricordo* bien bon et bien utile. »

Dans la traversée de Rome à Marseille, le vaisseau fut porté par la tempête sur les côtes de la Corse et forcé d'y chercher un abri. Le P. de Ravignan avait horriblement souffert; dès qu'il mettait le pied sur un navire, même quand le temps était calme, il était pris du mal de mer, et restait tout le temps du trajet dans des angoisses qu ressemblaient à une agonie. A peine est-il débarqué, que l'évêque d'Ajaccio, averti de sa présence, l'invite à monter en chaire dans sa cathédrale. Il accepte sans hésiter, malgré les récentes fatigues du voyage. Les occasions d'évangéliser lui paraissaient de ces bonnes fortunes qu'un homme apostolique ne doit pas manquer. Quelle que fût la circonstance, qu'il s'agît de parler dans une cathédrale ou dans une pau-

vre église de village, dans un couvent ou dans un collége, tout lui était bon, et il était prêt à tout. Ainsi sa vie devenait-elle comme une perpétuelle mission, et l'on pourrait suivre ses voyages à la trace de ses sermons.

Après la station de Besançon, en 1842, S. Ém. le cardinal archevêque formulait tout haut son admiration pour le P. de Ravignan : « Voilà quarante jours, disait-il, que je viens de passer avec lui ; je l'ai examiné de bien près, et je suis encore à me demander en quoi cet homme n'est pas parfait. »

La mesure ordinaire des travaux de l'apôtre fut bien dépassée durant cette année, où s'ajoutèrent à la station d'Avent, à Besançon, et à la station de Carême, à Paris, les trois retraites de la semaine-sainte et trois mois de conférences à Saint-Séverin.

Pendant l'Avent de 1843, le P. de Ravignan mandait de Rouen ces bonnes nouvelles à son supérieur : « Malgré les résistances des dames qui s'obstinaient à garder leurs chaises, nous avons fait prendre possession de la nef de la cathédrale par les hommes. Ils montrent beaucoup d'empressement. Préfet, général, premier président, procureur général, assistent régulièrement. Mais... mais... si l'homme de Dieu n'est pas là ! » les fruits prouvè-

rent que l'homme de Dieu était bien là; le P. de Ravignan fut seul à en douter.

A la même époque se rapportent un grand nombre d'œuvres partielles et de ministères détachés, exercés par toute la France. Le P. de Ravignan, malgré l'impopularité qui s'attachait alors à son nom de jésuite, avait conquis dans les hautes régions de la société un immense crédit, justifié par le talent et surtout par la vertu ; on se le disputait et il ne se défendait point. Aussi je compte en moyenne, chaque hiver, une dizaine de sermons de charité et de discours de circonstance dans les seules chaires de Paris. Une nomenclature détaillée deviendrait fastidieuse. Contentons-nous de trois faits qui nous semblent réclamer une mention spéciale dans cette histoire.

En 1840, le P. de Ravignan, malgré ses représentations, fut chargé de l'oraison funèbre de Mgr de Quélen. Assurément il vénérait la mémoire de ce pontife injustement persécuté; mais les jésuites voyaient bien qu'on n'attendait qu'un prétexte pour les poursuivre eux-mêmes ; l'éloge public du prélat était donc plein de dangers. Le R. P. général ne put que répondre aux doléances du religieux: « Je vous plains d'avoir dû recevoir une tâche aussi difficile. »

Une mesure du gouvernement rendit la position encore plus délicate et plus pénible. M. Teste, alors ministre des cultes et garde des sceaux, enjoignit la révision préalable de l'oraison funèbre par une commission de censure. Il en coûta, je n'en doute pas, au chapitre métropolitain de Paris de subir lui-même cette loi avant de l'imposer à l'orateur. Le R. P. Guidée, supérieur du P. de Ravignan, lui transmit le fâcheux message; celui-ci se contenta de répondre : « J'avoue, mon révérend Père, que si j'étais l'abbé de Ravignan, je n'accepterais jamais les conditions du ministre, et j'enverrais immédiatement ma démission à MM. les vicaires capitulaires; mais le P. de Ravignan fera tout ce que vous voudrez. »

Le discours se ressentit d'une position si fausse; on n'y trouva rien à reprendre, mais quelque chose à désirer, et la louange fut presque aussi en peine que la critique. L'humble religieux ne dit rien à personne de la condition qui lui avait été faite; et, au lieu d'imputer aux circonstances la faiblesse de sa composition, il ne l'attribuait qu'à son défaut de talent. « Que voulez-vous ? disait-il gaîment, Bossuet avait du génie, et je n'en ai pas du tout : voilà la différence. » Le *Journal des Débats*, qui n'avait pas l'habitude d'épargner les jésuites, fit

paraître une critique fort sévère de cette oraison funèbre. Elle fut aussitôt communiquée au P. de Ravignan, qui paraissait toujours jaloux de ces bonnes fortunes. A la récréation suivante, absolument comme s'il n'était pas lui-même en cause, il apporte à ses Frères cette sentence de condamnation, et d'un air serein : « A propos, mes Pères, voici une critique qui me paraît bien faite ; je vous en recommande la lecture. » Un chef-d'œuvre, aux yeux de Dieu, vaut-il un acte d'humilité ?

Dans l'oraison funèbre de Mgr de Quélen, l'orateur n'avait pu réussir, parce qu'il n'avait pu laisser parler librement son cœur ; mais lorsque son âme pouvait s'épancher sans contrainte, le succès venait toujours. C'était surtout dans les sermons de charité que le P. de Ravignan obtenait ses plus beaux triomphes oratoires et apostoliques. Avec son nom, avec sa parole, on était sûr d'attirer et de recueillir beaucoup. Rien ne résistait à sa véhémence, à l'onction, à la dignité de son langage, quand il soutenait la cause de l'indigence ou du malheur.

Un jour il prêchait à Saint-Roch en faveur de l'œuvre de Marie-Thérèse, fondée par madame de Chateaubriand pour les ecclésiastiques infirmes. J'ai sous les yeux la péroraison de ce discours. En voyant ces lignes tracées par le P de Ravignan sur

un revers de lettre, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui du grand orateur ou du pauvre volontaire plaidant pour des frères prêtres et pauvres comme lui : Il concluait ainsi :

« En vous parlant du Dieu fait homme pour votre amour, n'ai-je pas parlé de ceux qu'il établit après lui les continuateurs et les dispensateurs de son divin ministère ? Pour eux j'implore humblement votre assistance, sans avoir à rougir devant vous du glorieux dénûment de mes frères dans le sacerdoce.

« Je ne dois pas craindre de le dire, ici les prières de la reconnaissance sont adressées à Dieu par les plus nobles, les plus touchantes infortunes, par des cœurs que la Providence semblait avoir destinés, non pas à éprouver, mais à secourir le malheur. Tous les jours, pour reconnaître vos bienfaits, s'élèvent des marches du sanctuaire vers le ciel des mains longtemps accoutumées à répandre les largesses que vous allez leur offrir avec un intérêt mêlé d'un tendre respect et d'un humble retour sur vous-mêmes. »

La reine Marie-Amélie avait entendu ces belles et touchantes paroles ; dans l'exil de Claremont, elle en parlait encore à une fidèle amie. « Jusqu'alors, disait-elle, le P. de Ravignan m'avait paru

le plus éminent des orateurs; mais mon respect pour lui a doublé de ce jour-là. »

Toutefois, dans une autre occasion, l'orateur jésuite devait toucher bien plus vivement le cœur de cette princesse. L'année même où le gouvernement livra notre Compagnie à la persécution des journaux et des cours publics, au mois de mars 1843, il prêchait devant la reine, et encore à Saint-Roch, pour les malheureuses victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe. Étranger par profession à toute politique, il eut l'inspiration dans son discours, de faire allusion à une autre catastrophe assez récente, la mort tragique du duc d'Orléans, et de consoler cette grande douleur d'une mère chrétienne, dont le premier cri avait été : « Ah! dites-moi du moins qu'il est au ciel! »

La reine Marie-Amélie ne se contenta pas de faire remercier par Mgr l'archevêque l'éloquent et saint prédicateur, ce furent ses paroles; une de ses dames d'honneur écrivit au P. de Ravignan : « Dites-le-moi, vous qui dites si bien, pouvons-nous craindre et ne pas tout espérer de la miséricorde de Dieu? Si vous avez une bonne espérance à jeter dans ce cœur souffrant, mandez-le-moi. Vous lui avez déjà fait tant de bien! »

Le P. de Ravignan fit cette humble et religieuse

réponse, qui peut édifier les lecteurs, après avoir consolé l'auguste mère :

« Madame la marquise,

« On m'a remis seulement il y a peu d'instants la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis profondément touché de ce que vous daignez me mander; pour un devoir rempli, pour une faible expression du sentiment intime de mon âme, je ne méritais pas ce témoignage de bienveillance extrême.

« La douleur d'une mère est la plus auguste et la plus vénérable des douleurs; aussi devons-nous croire qu'elle est la plus puissante sur le cœur de Dieu. Nous ne saurions, il est vrai, pénétrer les secrets de sa miséricorde ; nous ne pouvons savoir ni affirmer ce qui se passe dans les derniers instants d'une agonie cruelle et mystérieuse; mais chrétiens, placés sous la loi de l'espérance non moins que de la foi et de l'amour, nous devons nous élever sans cesse, du fond de nos peines, jusqu'à la pensée de la bonté infinie du Sauveur. Aucune borne, aucune impossibilité n'est placée ici-bas entre la grâce et l'âme, tant qu'il reste un souffle de vie. Il faut donc toujours espérer et adresser au Seigneur d'humbles et persévérantes instances. On

ne saurait dire jusqu'à quel point elles doivent être exaucées. De grands saints et de grands docteurs ont été bien loin en parlant de cette efficacité puissante des prières pour des âmes chéries, qu'elle qu'ait été leur fin. Nous connaîtrons un jour ces ineffables merveilles de la miséricorde divine; il ne faut jamais cesser de l'implorer avec une profonde confiance.

« J'aime toujours à faire envisager Dieu comme la mère la plus tendre et la plus compatissante; ce qu'une mère éminemment digne de ce nom a si ardemment désiré pour son fils à son moment suprême, Dieu l'a désiré plus ardemment encore. Je m'en remets aux soins de sa charité toute-puissante.

« Je remercierai humblement le Seigneur d'avoir été par ma pauvre parole l'occasion de quelque consolation dans la plus grande des douleurs. »

Dans le fait, le P. de Ravignan aimait à parler des mystères de grâce qu'il croyait se passer au moment de la mort, et son sentiment paraît avoir été qu'un grand nombre de pécheurs se convertissent à leurs derniers instants et expirent réconciliés avec Dieu.

Les relations de l'auguste mère et du pieux consolateur n'en demeurèrent pas là; et je me fais un devoir de consigner ici un de ces rapprochements,

peut-être inattendus, que la charité chrétienne sait faire entre des cœurs destinés, ce semble, par les événements à ne plus se comprendre. Le 30 mars 1843, au moment même où le gouvernement de Louis-Philippe commençait contre nous ses hostilités, le P. de Ravignan écrivait au R. P. Roothaan :

« M. Trognon, qui a eu l'honneur de vous voir à Rome, sort de chez moi. La reine l'envoyait dans un but pieux. Elle a su, par la famille de la Ferronnays, que votre Paternité disposait chaque semaine des intentions d'une messe dite par tous les prêtres de la Compagnie. La reine, toujours vivement occupée du salut de son fils aîné, enlevé si subitement, a conçu un vif désir de vous demander *le plus grand service*, dit-elle ; celui d'appliquer, pour l'âme de son fils, les intentions des messes de nos Pères qui vous sont réservées, et cela une fois.

« J'ai cru, mon très-révérend Père, pouvoir dire à M. Trognon et faire répondre à la reine que je ne doutais pas de l'accomplissement de son désir et que j'allais vous en écrire. La reine me paraît nous porter un véritable intérêt : elle m'a fait écrire des choses obligeantes et de confiance plusieurs fois ; elle m'avait fait demander le sermon pour la Guadeloupe ; elle s'occupe en ce moment de nous faire avoir six passages gratuits sur les paquebots d'A-

lexandrie pour les Pères qui vont aller au Maduré. J'oserais espérer que votre Paternité accueillera le désir d'une pauvre mère chrétiennement désolée. »

Nous avons sous les yeux une autre lettre datée des Tuileries, le 6 avril 1843, et adressée au R. P. général de la Compagnie de Jésus, que son intérêt historique nous engage à citer, malgré sa ressemblance avec la précédente :

« Mon très-révérend Père,

« Notre auguste et pieuse reine, toujours préoccupée, toujours inquiète du sort réservé à l'âme du fils bien-aimé qu'elle a si malheureusement perdu, ne cesse de demander pour lui des prières. Elle a appris qu'une fois chaque semaine tous les prêtres de la Société de Jésus, en célébrant le saint sacrifice de la messe, doivent unir leur intention à celle de leur Père général, et tout aussitôt la pensée lui est venue d'obtenir, s'il se pouvait, que vous voulussiez bien, dans votre charité, faire monter au pied du trône de la miséricorde divine le concert de tant de bonnes prières pour l'âme de son pauvre fils.

« Je me suis chargé, mon très-révérend Père, de vous transmettre le désir de Sa Majesté. Le P. de Ravignan m'a assuré que vous condescendriez de tout votre cœur à ce vœu d'une mère, et je puis

vous affirmer qu'elle en gardera une profonde et fidèle reconnaissance.

« TROGNON, secrétaire des commandements
de S. A. R. Mgr le prince de Joinville. »

En effet, le R. P. Roothaan s'empressa d'accueillir la demande, et l'annonça en ces termes au P. de Ravignan : « Vous avez très-bien fait, en répondant que vous ne doutiez pas de l'accomplissement du désir d'une pieuse mère si chrétiennement désolée. Comme je reçus votre lettre samedi, je fixai le soir même mes intentions, et voici dans quel ordre. Je compte sur l'application de douze cents messes par semaine. Pour satisfaire au pieux désir, j'ai commencé par en appliquer à cette intention trois cents cette semaine, qui est la semaine sainte. J'en ferai autant pour la semaine de Pâques ; et puis, la semaine après Pâques, j'en appliquerai six cents. J'ai réservé le plus grand nombre pour cette semaine-là, afin que la digne et pieuse mère pût connaître ces applications, et y unir plus spécialement ses propres vœux. Tout ceci, mon cher Père, très-volontiers et avec une véritable consolation, persuadé que je suis que nous verrons en son temps bien des miracles de la miséricorde du Seigneur, accordés aux prières et aux gémissements d'une pieuse mère pour le salut de ses enfants.

« Puisque je viens de parler de l'usage que je fais de mon trésor, vous pensez bien que les conférences et surtout la retraite de Notre-Dame ne sont pas oubliées. Mon *Ante te omne desiderium* prend là, dans le trésor, sa valeur et son efficacité. »

Précisément à la même époque, le P. de Ravignan avait à consoler sa propre mère ; que ne pouvait-il aller l'assister ! Elle mourait à Bordeaux, et il devait prêcher à Paris, sacrifiant le devoir filial à l'œuvre apostolique. Il écrivait du moins le 19 mars 1843 :

« Ma bien chère mère, retenu à Paris par des devoirs sacrés que Dieu m'impose, je souffre de ne pouvoir aller me joindre à mon frère et à mes sœurs pour vous entourer de ma tendresse et de mes soins. Le Seigneur vous a envoyé de nouvelles et de bien graves souffrances : que ne puis-je les soulager ! Au moins chaque jour, au saint autel, j'offre pour ma bonne et tendre mère le sacrifice de la messe. Le sang de Jésus-Christ prie pour vous bien mieux que je ne le saurais faire. Il vous obtiendra les grâces de résignation et de force qui nous sont à tous si nécessaires. Ah ! oui, confiance en la bonté infinie de Dieu ! »

Il écrivit en même temps à une pieuse amie de sa famille :

« Ma pauvre mère de soixante-dix-sept ans, frap-

péc d'une quatrième attaque, nous laisse peu d'espoir ; Dieu nous a fait une grande grâce en lui laissant toute sa connaissance. Nos bons Pères de Bordeaux me remplacent auprès d'elle, Que la volonté de Dieu soit faite en tout et toujours ! »

Le P. de Ravignan, dès qu'il put quitter Paris, se hâta de partir pour Bordeaux ; mais il arriva trop tard. Dieu avait-il voulu, au moment suprême, purifier, par cette absence, un cœur maternel trop tendre peut-être à l'heure du premier sacrifice ? La mourante vit auprès de son lit les religieux, frères de son fils, accourus pour le remplacer ; et bientôt ce fils, qui avait été si rare pour elle ici-bas, lui sera rendu pour toujours dans le ciel.

Le P. de Ravignan écrivait de Bordeaux, le 28 avril 1843 : « Je partais lundi de Paris ; ma mère venait, peu d'heures auparavant, de terminer sa longue agonie de quarante jours. Je suis arrivé pour assister à l'enterrement. Priez pour son âme passée à une vie meilleure. » Et voici comme les enfants de Dieu se consolent les uns les autres. Le R. P. Roothaan lui répondit : « Je n'oublierai pas, devant le Seigneur, votre chère mère. *Sursum corda !* »

Peu de temps avant la perte de sa mère, il avait appris que Jules de Ravignan, son frère, plus jeune que lui, venait de mourir en chrétien. Sous le coup

de cette nouvelle, il écrivait : « Maintenant Jules est avec Dieu : je me repose en cette idée. Que la religion est belle! elle donne des jouissances tout près d'un tombeau. Pauvre frère! Le plaindrai-je cependant? Il quitte la vie, et je voudrais être à sa place, si la volonté et la gloire de Dieu ne m'imposaient la continuation du travail. » Il en revenait toujours à ce désir de la mort, idée fixe de toute sa vie. La moindre circonstance le réveillait en lui. Il ne pouvait voir quelqu'un de ses frères ou quelque pieux fidèle mourir sans en être presque jaloux; et nous ne le verrons pleinement satisfait que quand son tour sera venu.

Avant de terminer le récit des œuvres apostoliques qui remplirent cette période de dix années, nous devons rappeler d'illustres conquêtes que le P. de Ravignan avait faites sur le schisme moscovite. Vers la même époque, la Providence avait réuni à Paris quelques jeunes seigneurs des premières familles de la Russie. Déjà tourmentés par le doute, ils allèrent demander la lumière au religieux que la vénération publique leur désignait comme le plus capable de la leur donner. Les entretiens du P. de Ravignan achevèrent ce qu'avaient commencé ses prédications et bientôt des abjurations presque simultanées consolèrent son cœur d'apôtre. Les mêmes circonstan-

ces qui empêchèrent quelques-uns des nobles convertis de proclamer publiquement leur foi nouvelle, nous obligent de taire leurs noms aimés du Ciel et chers au P. de Ravignan. Toutefois, il en est un que la mort a mis en dehors de cette loi de prudence, et il nous sera permis de nommer du moins le comte Grégoire Schouvaloff, depuis religieux barnabite.

Le comte Schouvaloff a raconté sa conversion dans des pages touchantes. Nous ne citerons qu'un extrait de ce récit : il s'agit de sa première entrevue avec le P. de Ravignan. « C'était bien votre grâce, ô mon Dieu ! qui me guidait lorsque pour la première fois je m'adressai à lui. Je ne l'oublierai jamais. C'était pendant la semaine sainte. La veille de ce jour heureux, en l'entendant prêcher, j'avais éprouvé comme un besoin irrésistible d'aller lui ouvrir mon cœur, et le lendemain matin, à six heures, j'étais dans l'église de Notre-Dame, au pied de l'autel où le R. Père célébrait la sainte messe. Une demi-heure après vous me conduisiez près de lui, près de celui qui devait être désormais mon directeur, mon père, mon guide, mon soutien et mon appui. Mon père, lui disais-je, je ne viens pas vous demander si je dois me faire catholique : je le suis de cœur, ma conviction est complète, et je suis décidé à faire tous les sacrifices pour ma foi. Et le

P. de Ravignan souriait avec bonheur. Son âme catholique, son âme de saint se répandait sur ses traits. Et ce prêtre zélé me donnait les conseils que j'ai eu le bonheur de suivre et que votre sagesse elle-même lui inspirait. »

Le 6 janvier 1843, le comte Schouvaloff abjura le schisme dans la chapelle des Oiseaux, théâtre ordinaire de ces pieuses cérémonies. A dater de ce moment, les rapports les plus intimes s'établirent entre le nouveau transfuge de l'erreur et l'heureux instrument de son retour. En 1855, le comte Schouvaloff, contraint par les événements de retourner en Russie, éprouvait le besoin de consulter sur les affaires de son âme celui qu'il apppelait l'*Apôtre mille fois béni.* Il obtint par le P. de Ravignan la liberté d'entrer dans un pays alors ennemi du sien, et comme il lui devait après Dieu la grâce de vivre dans l'Église catholique, il lui devra encore le bonheur de mourir dans une pauvre cellule de religieux.

En même temps que le comte Schouvaloff, un de ses amis attaché à l'ambassade russe en France, revenait à l'orthodoxie. Mais sous la puissante impulsion de la grâce, un attrait invincible se déclarait dans son âme ; le nouveau converti voulait sans retard devenir religieux et jésuite. A cette époque les Russes en relation avec le P. de Ravignan étaient

activement surveillés par les espions du schisme. Des abjurations étaient connues, d'autres étaient soupçonnées, et l'on pouvait craindre qu'une recrudescence dans les mesures vexatoires ne suivît l'entrée du jeune diplomate dans la Compagnie de Jésus.

Madame Swetchine, convertie à Saint-Pétersbourg par le P. Rozaven, était à Paris le centre de la noble colonie, mais elle était tout spécialement comme la mère adoptive de l'aspirant à la vie religieuse. Cette femme célèbre qu'avait tant appréciée jadis le comte Joseph de Maistre, et auprès de laquelle tous les agréments de l'esprit joints à tous les dons du cœur attiraient alors la haute société parisienne, crut devoir exposer au P. de Ravignan les craintes de ses compatriotes. Fidèle catholique, elle remerciait Dieu de la généreuse détermination du jeune prince. Mais la position était délicate ; il fallait s'attendre à la colère d'une famille puissante et d'un gouvernement persécuteur. L'intérêt même de la sainte cause ne semblait-il pas demander au moins un ajournement?

Le P. de Ravignan lui répondit de Saint-Acheul où il dirigeait la retraite de son nouveau fils spirituel. On nous permettra de citer des extraits de cette réponse, monument de zèle intrépide en même temps que de religieuse prudence :

« Madame,

« Je demande à Dieu, en commençant cette lettre, de m'unir profondément à vos convictions les plus chères et aux sentiments de piété si vraie et si éclairée qui vous remplissent. C'est en présence de vos pensées, je puis le dire, avec votre précieux souvenir pour compagnon et pour guide, que j'ai assisté aux graves délibérations de notre jeune ami. Dans notre désir sincère de chercher uniquement la volonté de Dieu, dans l'état de sainte indifférence et de liberté consciencieuse que nous commandaient, en vue de l'avenir à fixer, les règles de la Compagnie et le devoir le plus absolu, l'expression touchante de vos vœux et de vos craintes, vos confiantes communications ne pouvaient nous abandonner un seul instant....

« J'ai donc pris le livre des Exercices, le saint livre que nous légua notre bienheureux Père. Je n'ai fait autre chose que d'en distribuer les pages dans les temps convenables. Tout de ma part devait tendre, et a tendu, avec l'aide de Dieu, à entretenir une paix et une liberté véritables dans l'âme du digne fils que la grâce m'a donné. Et quelle que fût mon affection de père, quelques vœux de perfection et de bonheur que je formasse pour celui que je

voyais remis, près de moi, entre les mains de Notre-Seigneur, j'éloignais avec volonté toute expression d'un désir prononcé de sa part; j'ajournais toute signification d'un attrait qui me paraissait toutefois constant et paisible. Dirigé moi-même par les leçons si saintement prudentes de l'Institut, j'ai dû exiger six jours entiers de préparation et de prière, sans nulle délibération permise, sans aucun résultat envisagé. Au reste, Dieu même conduisait tout par son esprit. Qu'avais-je à faire et qu'aurais-je su faire? Je suis encore étonné, touché de cette plénitude de grâce calme et de liberté recueillie sous l'action continue des plus graves méditations. Tout me paraissait disposé; je ne voyais devant moi que les indications les plus sûres et les meilleures pour une délibération définitive; ces indications, saint Ignace les a lui-même tracées dans ses règles admirables du discernement des esprits et de l'élection.

« Alors je rappelai à notre jeune ami toute la gravité du parti qui s'offrait à ses réflexions. Je plaçai devant lui tous les éléments de la question, et je le laissai abandonné à Dieu et à lui-même, pendant vingt-quatre heures, sans lui parler et même sans le voir. Il m'était seulement permis de prier avec vous.

« Ce matin après la messe et la communion, il m'a apporté par écrit sa décision définitive. Après

l'avoir lue attentivement, je croirais manquer à ma conscience si je ne reconnaissais en lui une vocation véritable.

« Votre digne enfant en Notre-Seigneur pense que vos craintes au sujet des Russes catholiques ne peuvent être qu'exagérées; et votre cœur de mère approuvera qu'il n'expose plus désormais à aucune chance une vocation éprouvée et décidée devant Dieu. »

Le directeur avait agi comme la Compagnie agit toujours en pareille circonstance : il s'était contenté d'assister aux délibérations que Dieu conduisait. Le jeune prince entendit la voix qui l'appelait à travailler un jour au salut de la Russie, et de diplomate devint jésuite. Mais la Providence ne permit pas la réalisation des craintes que cette démarche avait inspirées d'abord. Le P. de Ravignan avait mis sa confiance en Dieu, l'événement lui donna raison.

Treize ans après avoir décidé cette vocation à la Compagnie de Jésus, le P. de Ravignan envoyait au noviciat des barnabites le vertueux comte Schouvaloff qui, lui aussi, avait longtemps songé à se faire jésuite. L'esprit de Dieu souffle où il veut; et le sage directeur avait un don spécial pour discerner l'impulsion du Ciel dans les différentes voies

de la perfection. Nous ne répéterons pas ici l'histoire de cette vocation si belle et si touchante que le fervent barnabite a lui-même racontée avec tant d'onction ; nous renvoyons nos lecteurs à ses mémoires consacrés par la mort, qui en a fait comme le testament de sa foi et de sa piété.

CHAPITRE XI

La persécution de 1843 et de 1844.

L'opinion publique est montée contre les jésuites. Le P. de Ravignan est mandé par M. Guizot, il est accusé à Rome, et l'on cherche à séparer sa cause de celle de ses frères. Il publie sa défense de la Compagnie.

L'année 1843 ouvrit pour la Compagnie de Jésus une ère qui n'était pas nouvelle, l'ère de la persécution. Jusque-là des vexations partielles et locales, suscitées par des agents subalternes, avaient seulement annoncé l'orage ; mais alors un mot d'ordre fut sans doute donné : tout le monde parut ligué contre les jésuites ; et l'on put croire un moment que le XIXe siècle allait les proscrire comme le XVIIIe.

Dès le commencement de la lutte, le R. P. général avait pensé que les circonstances désignaient naturellement le P. de Ravignan pour la charge de supérieur de la maison de Paris. A cette nou-

velle, qu'il considérait comme une menace, le religieux s'était empressé de soumettre au R. P. Roothaan ses appréhensions :

« J'ai voulu attendre vingt-quatre heures avant de répondre, disait-il ; j'oserai, après y avoir pensé devant Dieu, vous soumettre quelques humbles observations.

« Peut-être dans les circonstances où nous nous trouvons à Paris, votre Paternité aura-t-elle jugé que mes liaisons anciennes avec beaucoup d'hommes du monde et les relations que je puis facilement avoir avec la double autorité ecclésiastique et civile, seraient des conditions utiles pour gouverner cette chère maison de Paris, objet de tant d'attaques en tout genre.

« Par ma position seule et mon seul ministère, ces relations auront le même effet que je sois supérieur ou inférieur dans la maison. Le R. P. provincial et le R. P. recteur pourront toujours disposer de moi et mon dévoûment ne leur manquera pas, non plus que mon amour pour cette société plus chère à mon cœur tous les jours.

« Je ne verrais donc aucune utilité pour le dehors à ce que je fusse investi de la charge de supérieur. Quant au dedans, je suis intimement convaincu que tout autre fera mieux que je ne pourrai jamais faire.

« Il me semblerait que, pour les relations, je les aurai avec le même avantage en gardant ma position. Les ministres du roi et Mgr l'archevêque ont traité avec moi comme avec un homme représentant à leurs yeux la société, quelque indigne que j'en sois.

« Mes rapports avec les hommes de tout âge, de toute position et de tout pays, sont tellement multipliés que j'ai vraiment de la peine à remplir mes devoirs de règle pour moi-même. Les saints ont fait bien davantage, sans doute; mais il me faudrait ce qui me manque totalement pour arriver à faire moi-même ce qu'ils faisaient au milieu de leurs rapports multipliés. Je ne me sens pas cette force et cette grâce qui suffisent à tout. J'avoue que j'ai tant souffert durant cinq ans, supérieur de Bordeaux sans l'être; j'ai tant fait souffrir les autres et leurs œuvres, que je redoute au dernier point un nouveau fardeau.

« Votre Paternité décidera; j'accepte d'avance de toute mon âme votre dernier mot, quel qu'il puisse être. »

Le R. P. général ayant agréé ses raisons, il se hâta de lui répondre : « Je l'avoue, ma reconnaissance a été vive et profonde. Mon Dieu! que j'ai besoin longtemps d'obéir et de n'être rien de plus! »

Le rôle si noble que les événements préparaient au P. de Ravignan nous oblige de nous arrêter sur ces tristes souvenirs.

D'abord on fit tout pour monter l'opinion contre les jésuites, puis pour pousser le gouvernement; ni l'un ni l'autre n'était difficile à faire : la haine n'avait qu'à donner la main à la peur. La Compagnie fut donc mise au ban de la France ; les journalistes rivalisèrent avec les professeurs dans les cours publics ; les invectives passèrent pour des raisons, les rêves pour des faits, le roman pour de l'histoire. La hardiesse des calomnies n'eut d'égale que la crédulité publique ; les fables les plus inadmissibles furent accueillies et propagées jusque dans les hautes régions du pouvoir.

Le 1er mai, jour de la fête du roi, devant les princes et plusieurs ministres, réunis dans un salon des Tuileries, un important personnage révélait une nouvelle et horrible trame : les souterrains de Saint-Sulpice étaient un dépôt d'armes, les jésuites y tenaient un club et la veille encore le P. de Ravignan s'y concertait avec ses affidés. Heureusement un témoin plus fidèle se trouvait là : « J'étais hier à cette réunion, dit une dame de la cour ; nous avions une loterie pour les pauvres de la Sainte-Famille. » Elle ajouta avec une naïveté malicieuse : « Il y avait deux

ou trois cents ménages bien heureux de gagner une cafetière ou une marmite. » A ce trait, il fallut bien rire du complot prétendu.

Au milieu de cette perversion du sens public, un littérateur assez connu, pour avoir *apprécié*, dans le *Journal des Débats*, *l'art infini avec lequel le P. de Ravignan dissimulait l'implacable réaction dont il était l'un des principaux organes*, l'apostrophait, lui avec *tous les moines de la rue des Postes et de la rue Sala*, en s'écriant : *Qu'ai-je affaire de vos vertus, si vous m'apportez la peste?* Ce bon mot fit fureur et l'on ne s'aperçut seulement pas que dans cette saillie tant vantée il y avait tout à la fois, avec une calomnie, un non sens et un blasphème.

Cependant rien ne pouvait calmer les vagues terreurs qu'inspirait au gouvernement le nom des jésuites, ou plutôt le bruit qu'on faisait de leur nom. Les maisons de la Compagnie étaient dénoncées à l'autorité diocésaine; on voulait, pour éviter l'odieux d'une suppression violente, que les évêques les fermassent eux-mêmes, mais on ne s'arrêtait pas là : toute marque de bienveillance accordée aux religieux en défaveur était aux yeux du pouvoir un acte d'hostilité. L'évêque d'Angers, en présence de ses prêtres assemblés pour la retraite ecclésiasti-

que, s'était permis, à l'endroit des jésuites, quelques paroles de sympathie. Un avertissement ministériel ne se fit pas attendre. Peu de jours après, M. Martin (du Nord), alors ministre des cultes, écrivait au préfet pour lui exprimer son regret d'un *semblable langage*, et pour lui recommander d'éviter à l'avenir *toute manifestation de cette nature.* L'évêque répondit avec la plus courageuse franchise. Après avoir motivé sa haute bienveillance pour la Compagnie de Jésus, il ajoutait : « Les vrais ennemis du gouvernement, ce ne sont ni les jésuites ni le clergé; ce sont les hommes qui infectent la société par des ouvrages immoraux, irréligieux; ce sont ceux qui façonnent la jeunesse à l'indifférence et à l'oubli; ce sont ceux qui craignent de voir la religion, par le clergé, exercer de l'influence sur l'éducation de ces générations naissantes qui font l'espérance de l'État. »

Les ministres, vivant eux-mêmes dans des alarmes perpétuelles, nous en faisaient sentir le contrecoup par de perpétuelles alertes. Chaque interpellation de la chambre valait aux jésuites une exigence nouvelle. Une note du P. de Ravignan nous révèle les embarras de la situation : « Il faut véritablement être ici, écrit-il au R. P. général le 30 décembre 1843, pour se former une juste idée des cho-

ses ; il faut avoir causé plusieurs fois avec nos hommes publics, au milieu de leurs angoisses à notre sujet, pour comprendre toutes les difficultés de la position. Deux fois, pendant le court Avent de Rouen, j'ai été mandé par le garde des sceaux et par le directeur des cultes à Paris. Tantôt c'est une chose, tantôt c'est une autre... Fermer nos chapelles, renvoyer nos novices, faire sortir de France tous nos théologiens, etc., etc. M. X. prépare un factum qui met en émoi tout le gouvernement ; c'est pitoyable, c'est misérable ; mais c'est ainsi que nous vivons continuellement harcelés. »

La veille même du jour où cette note était écrite, le 23 décembre, le P. de Ravignan avait pour la troisième fois une entrevue avec M. Guizot. « Il m'a étonné, mande-t-il à ce sujet, par la supériorité de ses vues, par son estime pour la Compagnie, par la manière dont il se prononçait contre toutes les préventions et les attaques auxquelles nous sommes en butte. Je sais positivement que dans le conseil des ministres, il a parlé en notre faveur. Le nonce à Paris, d'autres encore, pensent devoir plus compter, pour les intérêts catholiques, sur M. Guizot que sur tout le reste des hommes publics de notre temps. Il est certain qu'il est homme d'État, que ses vues sont élevées, larges et favorables à la liberté

d'enseignement comme à celle de l'Église. Je ne me confierai sans doute qu'avec mesure à sa politique et à ses opinions, mais il mérite cependant plus d'estime que la plupart de nos gouvernants. »

Une pièce assez curieuse tombe sous ma main, c'est la minute de cette troisième conversation du religieux avec le ministre.

« M. GUIZOT, *avec bienveillance :* Qu'avez-vous à me dire ?

LE P. DE RAVIGNAN : On paraît, au ministère des cultes, craindre M. X.

M. GUIZOT : On peut s'attendre aux boutades de M. X., on le laissera dire. Mais l'opinion publique est vivement préoccupée ; on rapproche la querelle du clergé du voyage des légitimistes à Londres. La crédulité d'un grand nombre admet sur votre compte des faits auxquels je n'ajoute point foi. Vous devez être prudents, vous renfermer dans l'exercice de vos ministères, le gouvernement n'a point de répulsion pour vous. Je pense que vous pouvez encore rendre de grands services à la société pour la direction des esprits, en usant bien de votre influence, car vous en avez toujours beaucoup.

LE P. DE RAVIGNAN : Je dois vous déclarer que, dans la réalité, nous sommes exclusivement livrés aux occupations du saint ministère, marchant dans

l'esprit de l'Église et en particulier du Souverain-Pontife, auquel nous faisons profession d'obéir dans l'ordre spirituel d'une manière toute spéciale.

M. Guizot : le Souverain-Pontife est entièrement en dehors et au-dessus des partis politiques, je le sais... Mais quelquefois votre Ordre, permettez-moi de vous le dire, car j'ai étudié de très-près son histoire, deux fois donc votre Ordre s'est attaché mal à propos à des dynasties déchues, entre autres aux Stuarts, contre les intérêts bien entendus de l'Église. Les temps ne sont pas asservis aux gouvernements; il y a de ces changements inévitables auxquels il faut se conformer. Lutter contre un esprit nouveau, contre des institutions nouvelles, ne serait pas avantageux à la religion. Votre Ordre s'est trompé à cet égard.

Le P. de Ravignan : J'aurai l'honneur de faire observer à Votre Excellence que la Compagnie eut à souffrir des persécutions, même des Stuarts..., qu'elle ne résista qu'à une force toute différente de celle du pouvoir politique.

M. Guizot : Sans doute il y a eu persécution, révolution protestante, à laquelle vous ne pouviez pas vous associer.

Le P. de Ravignan : Quant à notre affection aux dynasties déchues, je ne crois point qu'on puisse

ainsi caractériser l'esprit de la Compagnie, ce serait maladroit. On nous reproche tout autre chose.... De plus nous sommes vraiment des hommes de l'Église, suivant son esprit, qui est de maintenir l'œuvre de la foi et du ministère évangélique dans tous les États, sous toutes les formes de gouvernement. Nous sommes dans la réalité étrangers à l'action des partis. Si nous avons des rapports avec les légitimistes, c'est parce qu'ils sont hommes religieux, et viennent demander le secours de notre ministère. On peut d'ailleurs s'assurer par les faits.

M. GUIZOT : Un fait... Un de vos Pères, à Lyon, a distribué des portraits de Mgr le duc de Bordeaux et des pamphlets en sa faveur. Je ne l'ai dit qu'au nonce.

LE P. DE RAVIGNAN : Le nonce nous l'a dit. Nous avons écrit à Lyon. Tous les Pères, interrogés par le supérieur, donnent le démenti le plus formel.

M. GUIZOT : Je vous crois, mais l'opinion se préoccupe ainsi sur vous. Au reste, ce mouvement légitimiste est superficiel ; il n'a pas de fond.

LE P. DE RAVIGNAN : Nous sommes deux cents prêtres. Nous prêchons... quel fait nous reproche-t-on? Nos paroles devraient nous trahir.

M. GUIZOT : Aucun fait. Il y en aurait d'isolés que je n'y attacherais aucune importance. On va

s'occuper, du reste, de la liberté d'enseignement; il n'y aura pas de concession, parce qu'un gouvernement sensé n'en fait pas. Mais, sous certaines conditions, tous seront admis. Vous ne devez pas être exclus, pourvu que vous vous conformiez à ce qui sera exigé. »

Les faits ne répondirent pas sans doute aux paroles. Mais qui ne sait que, dans un ministre, il y a un double personnage, comme il y a un double rôle? L'homme de la tribune ne ressemble pas toujours à l'homme du cabinet. L'opinion publique égarée entraînait les chambres, et la majorité des chambres, à son tour, entraînait le ministère.

Le P. de Ravignan se multipliait pour organiser la défense. Comme Dieu lui-même l'avait mis en avant, c'est en lui que se confiaient les supérieurs, c'est avec lui que se concertaient nos amis. Loin de reculer devant le labeur et la responsabilité, il dit adieu au repos et marcha résolûment au combat, attendant peu des hommes auxquels appartenait le présent, mais espérant tout de Dieu, seul maître de l'avenir.

Dans cette lutte contre les préjugés et les passions, telle fut la merveilleuse modération de son caractère et la parfaite mesure de ses actes, il devina si juste et marcha si droit, que la malignité

ne trouva point où le prendre en défaut. Sans cesse harcelé par mille ennemis, quelquefois embarrassé par des amis trop ardents ou trop timides, il ne céda rien ; il ne blessa personne, jamais il ne compromit les siens, toujours il s'exposa lui-même, et la calomnie fut obligée de désarmer, du moins devant le P. de Ravignan.

Cependant, il faut bien le dire, sa conduite ne satisfit pas tous ceux qui combattaient sous le même drapeau que lui. Il y a des natures extrêmes au gré desquelles on ne va jamais assez loin, on ne frappe jamais assez fort; pour elles, il y a du défaut là où il n'y a pas de l'excès. Ce n'était ni le tempérament ni la tactique du P. de Ravignan ; il avait le courage discipliné du soldat et non la fougue inconsidérée d'un aventurier; toutes les intempérances lui paraissaient de dangereuses faiblesses, et tandis que ses ennemis ne lui arrachaient pas une concession, ses amis les plus ardents n'obtenaient pas de lui une imprudence.

Vers la fin de l'année 1843, il se vit tout à coup déféré à Rome par des personnages dont assurément nous devons honorer le caractère et respecter les intentions. Mais, en vérité, avant d'accuser de faiblesse un homme d'une telle énergie, et dans de pareilles circonstances, il aurait fallu y regarder à

deux fois. Le R. P. général, alors malade, fut vivement affecté ; il chargea le P. de Villefort d'écrire immédiatement au P. de Ravignan pour lui demander une explication. Tous les griefs revenaient à un seul, celui d'excéder en prudence. Un supérieur de séminaire, est-il mentionné dans cette lettre, avait été jusqu'à rire de la peur du jésuite. Voici la réponse :

« Mon très-révérend Père,

« J'ai reçu aujourd'hui même la lettre que votre Paternité a eu la bonté de me faire écrire par le P. de Villefort. Ma conscience me reconnaît trop digne de reproche, pour que je n'accepte point comme méritée toute la défaveur attachée à ma conduite. Je le dis avec simplicité : je me sens confus, étonné de ce qu'on me souffre dans la Compagnie. Daignez, mon très-révérend Père, me reprendre toujours librement, j'en serai sincèrement reconnaissant ; je n'en serai que plus tendrement attaché à ma vocation et à mes supérieurs.

« Mais mon cœur a bien souffert, et je suis vivement ému en pensant que je vous ai sensiblement affligé. Mes yeux, en vous écrivant, se remplissent malgré moi, de larmes ; je suis pénétré pour votre Paternité d'une si tendre et si filiale vénération ;

vous m'avez, depuis longues années, donné tant de preuves de confiance et d'affection, que je ne saurais ici comment exprimer mon chagrin et mon repentir. Pardonnez-moi, mon révérend Père, ne me retirez pas votre indulgence et vos bontés ; je suis prêt à subir avec joie toutes les pénitences qu'il vous plaira de m'imposer ; je le demande avec instance.

« Si ma conduite a été contraire à l'esprit de la Compagnie et à mon devoir, je ne veux point me justifier, j'exposerai seulement la vérité dans l'ordre des questions que m'adresse de votre part le R. P. de Villefort.

« Premièrement : Quand le livre du *Monopole* parut, je ne sais si j'ai appelé la situation créée par ce livre *malheur immense;* mais j'y ai vu, avec les esprits les plus graves, les plus dévoués à l'Eglise et à la Compagnie, un obstacle à des résultats que le mouvement religieux prononcé semblait amener plus paisiblement. J'ai blâmé en ce sens les formes injurieuses du livre. J'ai pu exprimer des craintes sur les conséquences ; quant à l'existence de la Compagnie en France, je savais toute l'irritation des hommes du pouvoir contre nous à ce sujet. J'ai pu dire et penser que cette publication ainsi faite était dangereuse, inopportune peut-être : je ne crois réellement pas avoir dit ni pensé autre chose.

« Secondement : Il est faux, absolument faux qu'aucun Père de la maison de Paris, ni moi, ayons refusé l'absolution aux jeunes gens qui voulaient aller protester contre les impiétés de MM. Michelet et Quinet. De graves laïques, de graves ecclésiastiques ont pensé qu'il valait mieux éviter toute collision violente. Il me semble encore, vu les circonstances, que, présents sur les lieux, nous remplissions un devoir en exhortant les jeunes gens à s'abstenir. Ce n'était qu'un mal, sans aucun bien possible.

« Troisièmement : Non, je n'ai point parlé à M. Guizot d'une manière déplacée dans la bouche d'un profès de la Compagnie. Lui seul et moi pouvons le savoir et le dire. Assurément je ne suis point venu discuter avec lui sur les doctrines calvinistes. Mes deux premières paroles ont été à peu près : Des croyances différentes nous séparent, je suis jésuite...

Ma conscience me dit qne j'ai été vis-à-vis de lui franc et réservé.

« Quatrièmement : Jamais je n'ai dit à M. le ministre des cultes ni à personne : *Nous n'existons pas*. J'ai parlé ouvertement, simplement. D'ailleurs j'étais mandé chez les ministres, ou j'y arrivais comme jésuite, pour défendre la Compagnie ; comment aurais-je pu dire : *Nous n'existons pas?*

« J'ai pu sans doute pécher beaucoup dans mes paroles et dans mes actions, devant les séculiers et devant les nôtres. Il me semble cependant que les supérieurs à Paris, en dehors desquels je n'ai rien fait, ni même rien dit de grave, ont suivi la route indiquée par la véritable prudence.

« Non, mon très-révérend Père, je ne trouve point dans mon cœur la crainte ni le défaut de foi : je combattrai ouvertement pour la cause de la Compagnie, dès qu'on le voudra ; j'espérerai toujours. Sans cesse mêlé par les supérieurs à ces tristes négociations, j'avoue que je préférerais quelquefois la persécution ouverte. Devons-nous cependant la provoquer ? »

Le R. P. général lui écrivit : « Je m'empresse de répondre à votre lettre et de vous dire que je n'ai pas été moins consolé en voyant combien étaient fausses les accusations dont vous aviez été l'objet, que peiné de l'affliction qu'elles vous ont causée. J'ai maintenant le cœur tranquille et dilaté. Votre conduite a été celle d'un véritable enfant de la Compagnie. Vous n'avez fait, à l'égard du *Monopole*, que ce que j'ai fait moi-même.

« Remerciez le bon Dieu, mon cher Père, de cette croix ; je l'en remercie pour vous ; elle est à mes yeux un motif d'espérer qu'il continuera à se

servir encore longtemps de votre ministère pour lui gagner des âmes. Tous les hommes apostoliques ont eu de semblables épreuves. Ainsi, mon cher Père, *consolemur invicem.* Le Seigneur se plaît à exercer ses serviteurs. Qu'il en soit béni *in æternum et ultra !* »

Le P. de Ravignan, on peut le croire, ne se mettait guère en peine de tout ce qu'imaginait contre lui la malveillance ou un zèle inconsidéré ; selon son expression habituelle, il laissait tomber, il laissait passer ; mais étroitement uni avec ses frères, par l'esprit et par le cœur aussi bien que par le nom, il se sentait blessé jusqu'au fond de l'âme quand on venait à le séparer d'eux. Cependant, pour proscrire plus aisément les jésuites, on ne vit rien de mieux que de lui faire une position à part dans son Ordre, ou même de l'en faire sortir.

Ce fut la tactique de tous les ennemis de la Compagnie, de ceux-là surtout qui ne l'attaquaient que par préjugé ou par embarras de situation. Car ceux qu'armaient contre elle des passions mauvaises, et, grâce à Dieu, c'était le petit nombre, ne faisaient acception de personne et ne se mettaient pas en peine du choix des arguments. Mais les gens honnêtes, égarés par les mensonges devenus populaires depuis Pascal, et les représentants du pouvoir, obli-

gés de sacrifier les jésuites pour se maintenir à leur poste, se calmèrent la conscience et répondirent aux objections, en disant avec M. Royer-Collard : « Le P. de Ravignan a la candeur de se croire jésuite. »

C'est là ce qu'on répétait aux chambres et dans le cabinet des ministres. Que pouvait dire autre chose M. Guizot, que les journaux du temps nomment quelquefois parmi les auditeurs du P. de Ravignan ? Il ne dissimulait point son estime et sa sympathie pour l'orateur de Notre-Dame. Quelqu'un, dit-on, le lui ayant un jour dénoncé pour une attaque prétendue contre l'Université dans une de ses conférences. il repoussa l'accusation, en disant que la sagesse et la prudence du P. de Ravignan étaient assez connues, et qu'un nom pareil était à l'abri de toute atteinte.

Que pouvait dire autre chose M. de Salvandy, qui avait personnellement bien plus que de l'estime pour le P. de Ravignan ? Dès 1838, ce ministre avait apprécié sa vertu et son talent, comme nous l'attestent les lignes suivantes écrites à Rome, cette année-là, et signées par l'orateur de Notre-Dame : « M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, avait parlé à Mgr l'archevêque de Paris d'un projet de Sorbonne théologique. Il avait été question de moi

comme professeur ; je m'étonnais que cette idée pût paraître admissible. »

Enfin, que pouvait dire autre chose M. Martin (du Nord), ministre des cultes? Je lis dans une lettre, écrite par un évêque sortant de son cabinet : « Le ministre se loue beaucoup du P. de Ravignan ; il l'estime et le respecte. Du reste, les individus sont très-bons, ajoute-t-il, dans la Compagnie ; le corps seul est dangereux et en opposition avec les lois. »

On disait aussi que la Compagnie avait dû faire des concessions pour retenir le P. de Ravignan, allégation qui suppose la plus parfaite ignorance du fait et du droit, du genre de la Compagnie et du caractère du P. de Ravignan lui-même. La Compagnie ne fait point de concessions, quand même on en demanderait ; elle peut bien perdre de ses membres, elle ne peut rien perdre de ses règles. Le P. de Ravignan, pour son compte, n'eût jamais accepté de concessions, quand même on aurait bien voulu lui en faire.

Enfin on répandit le bruit que le P. de Ravignan était sorti de la Compagnie, et cette dernière version, parce qu'elle était la plus hostile aux jésuites et la plus absurde, devait naturellement être la plus accréditée. La nouvelle courut de Paris jusqu'à Rome. Le R. P. général ne pouvait pas faire l'injure

au P. de Ravignan d'avoir seulement un doute sur sa constance. Il se contenta de le prévenir en ajoutant : « Je n'ai jamais eu la moindre inquiétude sur vos dispositions personnelles : j'en suis trop bien assuré. Il me serait impossible d'imaginer seulement que mon excellent Père de Ravignan pût s'y laisser prendre. En vérité, ne faudrait-il pas être fou? Pardonnez, mon bon Père, le mot qui s'échappe naturellement de ma plume. »

Les jésuites de France savaient que penser du tendre attachement de leur frère pour sa vocation ; ils l'avaient entendu s'écrier, à propos de quelques défections : « Est-ce que la Compagnie serait un meuble à tiroir? est-ce que les vœux sont un lien si facile à rompre ou à renouer ? » Sur cet article, ni ses sentiments ni son langage ne varièrent jusqu'à son dernier soupir. Il écrivit, quelques années après dans une occasion semblable : « Oh ! qu'ils sont aveugles et à plaindre! ils sentiront plus tard quelle mère ils ont quittée! Et les souvenirs de vocation, et le *concubernium* fraternel? Pauvres abbés! que je les plains! Vraiment on se tâte, on s'examine! et quelles vives actions de grâce à rendre à Dieu de se sentir par sa bonté lié, dévoué corps et âme à sa mère, à la Compagnie! Comme le cœur, les entrailles s'attachent de plus près encore, dans ces

tristes séparations, à cette vocation que Dieu nous conserve ! Dans l'état d'épreuve corporelle où il plaît au Seigneur de me mettre, au milieu d'une profonde paix de mon âme, j'ai renouvelé avec ardeur tous mes vœux, même j'ai retrouvé un vif désir de la santé, ce qui n'était pas dans ma disposition habituelle. »

Ce n'était pas assez que les jésuites de Rome et de France fussent édifiés sur les sentiments personnels de leur généreux frère, devenu l'objet de tant de contradictions. Donné en spectacle au monde, il fallait qu'il protestât à la face du monde, en déclarant qu'il était jésuite, et ce qu'un jésuite était. Il se leva donc, prenant pour épigraphe ces paroles de saint Hilaire : « Il est temps de parler... se taire plus longtemps passerait pour de la défiance, ne serait pas de la modération ; » et il s'écria dans un opuscule qui tout à coup retentit jusqu'aux extrémités de la France :

« La prudence a ses lois; elle a ses bornes.

« Dans la vie des hommes, il est des circonstances où les explications les plus précises deviennent une haute obligation qu'il faut remplir.

« Je l'avouerai : depuis surtout que le pouvoir du faux semble reprendre parmi nous un empire qui paraissait aboli, depuis que les haines vieillies

et des fictions surannées viennent de nouveau corrompre la sincérité du langage et dénaturer les droits de la justice, j'éprouve le besoin de le déclarer : Je suis jésuite, c'est-à-dire religieux de la Compagnie de Jésus.

« Cette déclaration, je la dois à moi-même : je la dois à mon ministère, à mes frères dans le sacerdoce, à la jeunesse, à tous les fidèles qui m'honorent de leur confiance : je la dois à l'Église, à Dieu.

« Je n'apprends rien au plus grand nombre : mais je satisfais au besoin de ma conscience, au besoin de ma position et de ma liberté.

« Il y a d'ailleurs en ce moment trop d'ignominie et trop d'outrages à recueillir sous ce nom, pour que je ne réclame point publiquement ma part d'un pareil héritage.

« Ce nom est mon nom ; je le dis avec simplicité; les souvenirs de l'Évangile pourront faire comprendre à plusieurs que je le dis avec joie. »

Cette déclaration si solennellement faite, il devenait impossible de proscrire les jésuites sans proscrire en même temps l'orateur de Notre-Dame lui-même. Mais, en prenant sa part de responsabilité, le P. de Ravignan devait en appeler à la Charte contre les anciennes lois et les anciens arrêts qui avaient banni la Compagnie, et que l'on provoquait

le pouvoir à faire revivre. Il ajouta donc, en prenant en main la défense de tous les ordres religieux à la fois :

« Catholique et Français, jouissant de tous les droits de citoyen, assuré de la liberté de conscience par la loi fondamentale, j'ai éprouvé un jour le besoin de me rapprocher de la perfection évangélique, autant qu'il pouvait m'être donné de le faire.

« La profession religieuse m'apparut comme la voie de perfection que je cherchais : approuvée par l'Église, elle avait en même temps, à mes yeux, cet autre caractère, d'être du domaine exclusif de la conscience.

« Les vœux qui constituent le religieux ne sont pas, il est vrai, reconnus par la loi. Qu'importe? la loi ne s'occupe pas de ces vœux : on peut les faire, elle les ignore ; les violer, elle demeure indifférente.

« Mais les proscrire, elle ne le peut pas sans armer le pouvoir de l'inquisition et de l'intolérance les plus odieuses.

« Interdire à des hommes qu'on proclame libres le fait tout intérieur et privé de la vie religieuse, c'est tomber dans une contradiction flagrante, c'est attenter à la liberté de conscience dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré.

« Aux yeux de l'État, des hommes, des prêtres, réunis dans des habitudes communes et purement religieuses, peuvent n'avoir sans doute aucun droit politique ou civil de corporation, et nous ne réclamons rien à cet égard ; mais ces prêtres réunis, qui du reste n'exercent au dehors d'autres fonctions que celles qu'ils tiennent, comme tous les autres prêtres, de la juridiction épiscopale, sont légalement inattaquables ; ou bien la liberté religieuse est un mensonge, et le droit public des Français, la foi fondamentale, une déception ; car alors les paroles ont perdu leur vrai sens, et les mots n'expriment plus leurs idées.

« La Charte a-t-elle proclamé la liberté de conscience, oui ou non ?

« La perfection évangélique est-elle un droit de la conscience, oui ou non ?

« Eh bien ! la vie religieuse n'est que la perfection évangélique : c'est l'enseignement solennel de l'Église, comme la liberté de conscience est la promesse solennelle de la Charte.

« Si je veux donc, moi Français, être en France religieux bénédictin, dominicain ou jésuite, de quel droit m'en empêcherez-vous ? »

Mais après avoir couvert ses frères de son nom comme d'une égide, et en avoir appelé avec eux et

avec tous les religieux français à la liberté de la conscience et de l'Évangile, il voulut disculper son Ordre aux yeux de la France égarée par les mensonges quotidiens des journaux et des libelles. Se rappelant son entretien du 29 décembre précédent avec M. Guizot, président du conseil des ministres, il ne craignit pas de provoquer l'examen des accusations que la calomnie avait fait peser sur les jésuites. Il osa donc dire :

« Vous qui appelez sur nous, sur des prêtres, sur des Français, sur des citoyens libres et dévoués, toute la rigueur des proscriptions, nous connaissez-vous ? nous avez-vous vus, nous avez-vous entendus ?

« Quelle parole sortie de notre bouche a compromis la tranquilité publique et le respect dû aux lois ? Cependant nos deux cents voix ont retenti dans un grand nombre de chaires, depuis les cités les plus populeuses jusqu'aux plus humbles hameaux.

« Où sont les autorités civiles qui nous accusent ? où sont les autorités ecclésiastiques qui nous condamnent ?

« Un fait répréhensible et positif est-il imputé à l'un d'entre nous ?

« Des préventions, des susceptibilités, des pré-

somptions ne suffisent pas; elles ne sauraient tenir lieu ni des faits ni des preuves; et la culpabilité d'une société ne peut avoir une expression pratique et juste que dans les fautes de ceux qui la composent. A ceux-ci, aux individus, appartiennent l'action, le crime, la vertu.

« Quels sont parmi nous les coupables? »

Ce n'était pas encore assez : il fallait répondre aux hommes qui, s'attaquant à l'Institut lui-même, au défaut des lois anciennes en auraient fait de nouvelles pour le proscrire, et qui disaient avec M. Dupin : « J'accorderai qu'il y a eu des individus jésuites honnêtes gens, gens aimables, grands prédicateurs, grands mathématiciens; mais, comme association, comme ordre, ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient. Les meilleurs peuvent à l'instant devenir mauvais et funestes par leur loi d'obéissance : c'est toujours *le bâton dans la main du vieillard.* En France, on a senti cela d'instinct; tout ce qu'il y a eu de généreux, de sain et d'intègre s'est, du premier jour, révolté contre eux; et, comme ordre, je ne sais qu'un éloge qu'on pourrait leur donner avec vérité; il faut les louer de toutes les vertus qu'ils ont suscitées et fomentées contre eux par leur présence. »

Intitulant donc son plaidoyer : *De l'Existence et*

de l'Institut des jésuites, le P. de Ravignan indiqua ainsi nettement les quatre objets qu'il allait soumettre à la conscience publique :

« Je dirai donc ce que nous sommes ; on l'ignore : je l'expliquerai avec précision.

« Quatre choses nous feront bien connaître :

« L'esprit que nous puisons dans le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace ;

« L'obéissance que ses constitutions nous imposent ;

« L'apostolat que la Compagnie exerce dans les missions ;

« Les doctrines qu'elle embrasse.

« Je parle de ce que je sais ; rien dans ma vie n'est plus certain ni mieux connu pour moi que ce que je vais dire, et ce sera la simple vérité. Les hommes peuvent la repousser ; Dieu la voit et me juge. »

Cet exposé de l'esprit de saint Ignace, des travaux et des doctrines de ses enfants ne devait pas être une apologie proprement dite, c'est-à-dire une réponse détaillée aux accusations mille fois renouvelées contre la société de Jésus. Il venait d'en paraître une sous ce titre : *Des jésuites par un jésuite*, et quelques généreux amis de la Compagnie n'avaient pas craint d'élever la voix au milieu du tu-

multe des passions, pour réfuter les mensonges qui, dans les journaux, les pamphlets et les cours publics, dénaturaient ses constitutions et son histoire. Ainsi, MM. Henri et Charles de Riancey, MM. Louis et Eugène Veuillot se multipliaient dans la presse périodique pour faire face aux agressions de tous les jours. Un autre écrivain, non moins courageux, qui avait déjà consacré son talent à la défense de la vérité et de la justice, et qui devait encore plus tard, sur ce même terrain, servir hardiment la cause de l'Église, M. Crétineau-Joly, en montrant la Compagnie telle qu'elle avait été à toutes les époques de son existence, opposait à la calomnie une réfutation victorieuse; l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* n'était-elle pas le meilleur des plaidoyers? Plaçant la question plus haut, remontant à la source même des calomnies et des haines, le P. de Ravignan, au lieu de réfuter les objections une à une, les renversa toutes d'un coup, en substituant à la controverse un simple exposé de la question et disant : Voilà ce que nous sommes.

Mais, pour parler ainsi, il fallait la voix d'un homme qui pût obtenir une attention universelle, commander le respect à ses ennemis eux-mêmes et dire en finissant :

« Que, si je devais succomber dans la lutte, avant

de secouer sur le sol qui m'a vu naître la poussière de mes pas, j'irais m'asseoir une dernière fois au pied de la chaire de Notre-Dame. Et là, portant en moi-même l'impérissable témoignage de l'équité méconnue, je plaindrais ma patrie, et je dirais avec tristesse :

« Il y eut un jour où la vérité lui fut dite : une voix la proclama ; et la justice ne fut pas faite : le cœur manqua pour la faire. Nous laissons derrière nous la Charte violée, la liberté de conscience opprimée, la justice outragée, une grande iniquité de plus : ils ne s'en trouveront pas mieux. Mais il y aura un jour meilleur ; et j'en lis dans mon âme l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtemps attendre. L'histoire ne taira pas la démarche que je viens de faire. Elle laissera tomber sur un siècle injuste tout le poids de ses inexorables arrêts. Seigneur, vous ne permettrez pas toujours que l'iniquité triomphe sans retour ici-bas, et vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité. »

On put voir alors que ce n'était pas sans une providence spéciale du Ciel sur la Compagnie de Jésus que le nom du P. de Ravignan, croissant de jour en jour, était devenu une sorte de puissance capable de donner à réfléchir.

Ce fut le 25 janvier 1844 que les journaux catholiques de la capitale signalèrent l'apparition de son livre; et le premier exemplaire eut l'honneur d'être acheté par M. le ministre des cultes. Son Excellence qui n'avait pas été consultée, trouva fort mauvais que le P. de Ravignan eût rendu notoire et authentique l'existence de la Compagnie en France. Et que faire donc? Nous ne nous nommons pas, on nous accuse de restriction : nous sommes une société secrète; nous nous avouons, on nous accuse d'indiscrétion : nous sommes une société illégale.

Cette publication inattendue fut un événement. Les positions se trouvaient tout à coup changées; par ce fait, les jésuites rentraient dans le droit commun. Les chambres prétendaient qu'ils ne devaient pas exister; les ministres répondaient qu'ils n'existaient pas; et le P. de Ravignan, seul contre tous, donnait un démenti aux ministres par le titre même de son livre, et aux chambres par tout l'ouvrage. Au nom de l'éternelle justice et de la Charte nouvelle, il prenait possession de cette liberté d'exister qu'on lui refusait au nom de lois surannées : il réduisait la question légale à une question judiciaire, et tandis qu'on citait les jésuites à la chambre, il citait les légistes devant l'opinion pu-

blique, et ne craignait pas de comparaître au besoin devant les tribunaux.

En même temps que ce livre, apparaissait une lettre de M. de Vatimesnil au R. P. de Ravignan, suivie d'un *Mémoire sur l'état légal en France des associations religieuses non autorisées*. L'ex-ministre, complétant la défense de son vénérable ami, montrait l'abolition des lois anciennes contre les ordres religieux; et indiquait le terrain inattaquable sur lequel ils auraient à se placer, dans le cas où le pouvoir viendrait à les poursuivre judiciairement. En publiant cette consultation à la suite de son propre ouvrage, le P. de Ravignan la fit précéder de ces lignes : « On y trouvera la force et le savoir du jurisconsulte célèbre, l'indépendance d'un esprit libre, le dévouement d'une âme élevée. Je les publie parce que j'ai comme lui cette conviction profonde que la Charte et les lois nous protégent, et qu'on ne saurait proscrire l'existence religieuse, intérieure et privée des associations non reconnues, sans violer la loi fondamentale, sans porter atteinte à la liberté de conscience dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sacré. »

Le R. P. Lacordaire, qui, sous l'habit de saint Dominique, avait déjà pris lui-même la liberté sans la demander, félicita son frère d'armes de l'avoir

conquise à son tour. Quelques jours après l'apparition du manifeste religieux, dans une séance solennelle du Cercle catholique, présidée par Mgr l'archevêque de Paris, il s'écria : « Si nous étions en Angleterre, je proposerais trois salves en l'honneur du P. de Ravignan. » Ces paroles furent suivies d'unanimes applaudissements, trois fois répétés.

Une députation de quinze jeunes hommes, membres du tiers-ordre de Saint-Dominique, dont le R. P. Lacordaire était le fondateur et le directeur, vint, le 1er février 1847, présenter au P. de Ravignan une adresse de félicitation. Il faut que l'histoire en conserve le texte en mémoire de l'alliance fraternelle entre le fils de saint Dominique et le fils de saint Ignace.

« Très-révérend Père, la fraternité du tiers-ordre de Saint-Dominique a été profondément émue d'un acte que naguère une voix aimée appelait un grand événement pour l'Église de France. Nous n'osons point vous féliciter, très-révérend Père, nous vous apportons humblement l'expression de notre reconnaissance et de notre amour ; et nous avons attendu, pour vous offrir ce témoignage, un jour qui, s'il n'est pas une fête pour vous (saint Ignace martyr), rappelle au moins celle du saint fondateur de votre illustre Compagnie. Il nous est doux d'avoir une

occasion de vous apporter l'hommage de notre piété filiale, à vous qui tant de fois avez édifié nos âmes, et de vous dire combien nous sommes heureux de voir se manifester publiquement cette étroite et féconde union des cœurs catholiques, des différents fils d'un même Père, des serviteurs d'un même Dieu. Tout émus encore, et sous l'impression puissante d'une parole sœur et amie de la vôtre, tout tristes encore des adieux de celui que nous aimons comme un Père, c'est pour nous une consolation de nous rapprocher de vous, qui partagez avec lui les travaux de l'apostolat et qui ne laisserez pas longtemps silencieuse la chaire de Notre-Dame. Depuis que vous en êtes descendu, une persécution s'est élevée dont nous avons souffert pour vous et avec vous, car notre cause est commune. Mais, grâce à Dieu, cette persécution n'a été qu'un nouveau triomphe pour l'Église, pour la Compagnie de Jésus et pour vous, très-révérend Père, qui les avez si noblement défendues. »

Il est des noms que la reconnaissance ne nous permet pas de passer sous silence dans l'histoire de la lutte du P. de Ravignan, défendant sa Compagnie et tous les ordres religieux avec elle. C'est à Mgr l'évêque d'Orléans et à M. de Vatimesnil que revient l'honneur d'avoir triomphé de son humilité,

en le poussant à la composition de son livre. Ajoutons qu'il communiqua son manuscrit à M. Trognon, alors précepteur d'un prince royal, et à M. le comte Molé, ex-président du conseil des ministres; il avait une haute confiance dans le goût littéraire du premier et dans le sens moral et politique du second. M. le comte Molé et le P. de Ravignan s'apprécièrent dès qu'ils se connurent; et, pour le remarquer en passant, telle fut entre eux l'origine d'une de ces amitiés antiques qui rappellent les noms de Lamoignon et de Bourdaloue.

Après avoir montré l'orateur de Notre-Dame armé pour la défense de ses frères, et remplissant la France de son nom, nous aimons à finir ce tableau en revenant à l'humble cellule où il écrivit son livre. Il l'avait composé à Saint-Acheul, dans le silence et la paix d'un noviciat. Avant de le commencer, il avait fait pendant huit jours les Exercices de saint Ignace, voulant chercher ses inspirations dans ces entretiens avec le ciel. « Arrivé ici, écrivait-il le 13 juillet 1843, j'ai été au plus pressé et je suis entré immédiatement en retraite. J'en sors un peu changé, je l'espère. »

Revenu à Paris, le P. de Ravignan écrivit au R. P. Roothaan, le 30 novembre de la même an-

née : « Depuis deux mois entiers je suis occupé à composer un écrit sur la Compagnie. Il est enfin achevé; je ne sais ce qu'il vaut; j'ai été heureux d'obéir, mais je ne mérite pas d'être béni de Dieu. Cet écrit paraîtra-t-il? Je l'ignore. Les supérieurs jugeront. Personne ici, même dans la maison, ne sait que j'ai composé cet ouvrage. Il est très-important que le secret soit gardé. J'ose demander à votre Paternité que rien ne transpire non plus à Rome sur ce sujet; car une partie de l'effet viendrait de la surprise produite par une publication inattendue. J'expose simplement ce que nous sommes.

« Je me jette à vos genoux pour demander votre bénédiction. Comme je sens vivement la grâce qu'on me fait en me supportant dans la Compagnie! »

Quand l'ouvrage eut paru, le R. P. général félicitait l'auteur en ces termes : « J'ai lu avec le plus vif intérêt votre brochure sur la Compagnie. J'y ai vu, j'y ai senti l'excellent esprit et le cœur de mon bien-aimé P. de Ravignan, et son amour tendre et robuste pour notre mère commune. L'avant-propos ainsi que la conclusion m'ont paru magnifiques. » Le R. P. Roothaan avait eu raison de dire que l'écrivain était tout entier dans son livre; en effet, on reconnaît son caractère dans

l'avant-propos, et tout son cœur a passé dans la péroraison.

Le P. de Ravignan garda son humilité au milieu des suffrages que son œuvre recueillait de toutes parts. M. Royer-Collard lui écrivait le 15 février 1844 : « Votre éloquent plaidoyer pour l'Institut des Jésuites me fait comprendre l'énergie de cette création extraordinaire et la puissance qu'elle a exercée. Autant qu'on peut comparer les choses les plus dissemblables, on peut dire qu'à la distance de la terre au ciel, Lycurgue et Sparte sont le berceau de saint Ignace. Sparte a passé, les jésuites ne passeront pas. Ils ont un principe d'immortalité dans le christianisme et dans les passions guerrières de l'homme. »

A la même époque, l'auteur se soumettait lui-même, avec une admirable simplicité, aux observations qui lui venaient de Rome. Il corrigeait dans les nouvelles éditions de légères inexactitudes qu'on lui avait signalées, et, le 4 mars 1844, il mandait au R. P. général :

« L'impression de la nouvelle édition de ma brochure est déjà avancée; cependant je me suis empressé d'y faire les principales corrections.

« J'ai corrigé ce qui regarde les deux cents millions d'infidèles convertis dans l'espace de deux

siècles. J'avais calculé avec un de nos pères, d'après les bases de M. de Humboldt, dans son voyage d'Amérique...

« Mais, je le reconnais, ce calcul n'avait pas été assez pesé.

« Quant aux Exercices et à tout le reste, il est certain que j'ai failli en bien des points, et je le sens. Cependant, mon très-révérend Père, j'oserais encore vous dire avec respect que, pour la manière de présenter le saint livre des Exercices à un public comme celui de Paris ou de la France, il y aurait peut-être de la difficulté, au moins à mon sens, pour être plus solide ou plus simple.

« Si jamais cette petite brochure, qui m'a coûté tant de peine, devait être publiée, dans des moments où j'en aurais le loisir, je la retravaillerais avec soin et je corrigerais tout ce que votre Paternité m'a mandé, tout ce que le R. P. Rozaven a eu l'extrême bonté de me marquer aussi.

« Mon révérend Père, daignez le croire, je suis toujours heureux et vivement consolé quand vous m'avertissez. J'en bénis le Seigneur. Hélas ! je devrais être repris bien davantage ; je me supporte moi-même avec tant de peine que je suis étonné de la patience et de la bonté des supérieurs à mon égard. »

Le P. de Ravignan ajoutait, en terminant cette lettre : « Rien de nouveau ; on nous laisse tranquilles : nous avons fait un grand pas et conquis, je crois, *notre existence de fait.* Vatimesnil, mon ancien ami, nous a aussi rendu un immense service par sa consultation. »

L'année 1844 vit s'écouler, en quatre éditions, vingt-cinq mille exemplaires de *l'Existence et de l'Institut des jésuites;* et l'auteur en a corrigé lui-même la septième édition, publiée en 1855.

CHAPITRE XII

Suite de la persécution en 1845.

Le P. de Ravignan transmet aux défenseurs de la Compagnie les remercîments du R. P. général. Il se rend à Vals et au tombeau de saint François Régis ; il assiste aux interpellations de la chambre des députés le 2 et le 3 mai. Projet de résistance légale. Négociation de M. Rossi à Rome. Lettre du P. de Ravignan à Mgr l'archevêque de Paris. Jubilé de Liége.

Le R. P. Roothaan avait les yeux sans cesse fixés sur Paris, centre d'une attaque qui allait bientôt poursuivre les jésuites français jusqu'au pied du saint-siége. et soulever contre la Compagnie l'Italie déjà excitée par les déclamations de l'abbé Gioberti. Il soutenait son cher P. de Ravignan par ses prières, par ses conseils et ses encouragements, par l'expression même de sa reconnaissance. Il lui avait écrit, dès le commencement de l'année 1844 : « Je vous remercie beaucoup de toutes vos démarches pour le bien de cette nombreuse et intéressante portion

de ma grande famille. Saint Ignace vous en récompensera ! » L'année suivante, année pleine d'amertume, il lui montrait la consolation au pied du Calvaire, dans ce langage admirable que les hommes d'oraison savent seuls parler et comprendre :

« Continuez votre ministère à Paris. Oh ! cher Père, c'est là le conseil que vous donneront tous ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu et son avénement dans les cœurs. Sans doute vous aurez à dévorer souvent d'inénarrables peines de cœur, votre âme sera plongée dans la tristesse; mais l'agonie du Sauveur n'a pas moins sauvé le monde que ses prédications. Il a demandé, ainsi que plusieurs l'interprètent, que son calice d'amertume passât de ses lèvres à celles de ses apôtres et de ceux qui devaient continuer leur œuvre. Il me semble donc qu'en prenant la foi pour guide, au lieu de craindre que les humiliations ne rendent votre ministère moins efficace, elles lui feront produire des fruits de salut plus abondants. Ce n'est pas en vain que nous sommes de la Compagnie de Jésus; plus nous souffrirons avec lui, comme lui et pour lui, plus aussi nous serons sauveurs. Adieu, mon bien cher Père, rien ne fait mieux sentir la force de l'amitié qui unit dans le Seigneur qu'une adversité commune. »

Le R. P. Roothaan n'oubliait pas non plus dans sa reconnaissance et dans ses prières les hommes généreux, amis et frères d'armes du P. de Ravignan, qui s'étaient dévoués avec lui à la défense de notre Compagnie et de la liberté religieuse; il lui écrivit donc :

« Je vous charge d'être mon interprète auprès de M. l'abbé Dupanloup, de MM. de Vatimesnil, de Montalembert, de Barthélemy, Beugnot et Berryer. C'est au nom de toute la Compagnie que je leur exprime ma reconnaissance. En parcourant nos annales, nous pouvons bien trouver quelques exemples d'un dévoûment semblable, mais je n'en connais pas qui le surpasse. Je demande à l'auteur de tout bien, qui seul peut leur inspirer l'héroïque courage avec lequel ils défendent, dans les jours mauvais, notre cause et celle de l'Église, de suppléer à notre impuissance et de répandre sur eux abondance des grâces de choix. »

Ces six hommes éminents, intimement liés avec le P. de Ravignan, ne s'étaient pas engagés dans nos débats pour une affection purement personnelle; leur attachement à notre cause avait un principe plus haut et un objet plus large : ils ne furent les champions de la Compagnie que pour être les soldats de l'Église. Ajoutons que l'infortune inspire

la compassion aux bons cœurs, et que l'injustice provoque le dévoûment des grandes âmes. C'est pour manifester le vrai caractère de ces amitiés catholiques que nous citerons, en les abrégeant, deux réponses à ce témoignage de la reconnaissance du R. P. Roothaan ; toutes les deux sont adressées au P. de Ravignan :

« Mon très-cher et vénérable ami, la généreuse tendresse de votre cœur vous fait illusion sur le mien. Ce qu'il faut admirer, c'est l'abondance des grâces que Dieu m'a accordées. La première de toutes, il me semble, est celle de m'avoir donné l'amour de l'Église, dans un temps où tant de croyants ignorent ou méconnaissent l'épouse de Jésus-Christ. C'est cet amour qui fait mon bonheur, ma gloire et ma force ; mais c'est lui aussi qui fait mon seul mérite. Croyez-le, mon vénérable ami, car c'est d'un cœur sincère que je vous le dis, votre amitié est pour moi une douce et glorieuse récompense ; elle m'honore bien plus que je ne mérite devant les hommes, et elle me portera secours devant Dieu.

« Vous savez combien j'aime votre Compagnie ; je l'aime d'abord parce que l'Église l'aime, et ensuite parce qu'elle a l'insigne honneur d'être l'objet spécial de la haine des ennemis du catholicisme. Je

ne conçois pas qu'il puisse y avoir des marques plus évidentes de la prédilection divine. Adieu et merci, révérend et tendre ami. »

Un autre répondait à la même occasion au P. de Ravignan : « Mon cher et respectable ami, j'ai lu et relu votre excellente lettre ; je la conserverai comme un gage précieux de votre attachement et des sentiments dont m'honorent vos Pères. Soyez assez bon pour faire parvenir mes remercîments à votre vénérable et digne général. Combien je suis touché de ses bontés et reconnaissant de ses prières pour moi ! Cher ami, vous exaltez beaucoup trop mes faibles services. Qu'est-ce que cela en comparaison de ce que vous et les vôtres faites pour la société chrétienne? Que nous sommes petits en comparaison, nous autres hommes du monde, jurisconsultes, écrivains, publicistes, orateurs et autres, qui n'avons pour mérite qu'un peu de réflexion et de travail pour communiquer nos pensées au public ! Je conclus de là, d'une part, que je n'ai d'autres titres à votre reconnaissance que ceux que je puis trouver dans votre bienveillance même ; et, d'autre part, que j'ai un immense besoin des prières que le P. Roothaan a la bonté de m'offrir. Je les demande donc à lui, à vous et à toute la société.

« Vous examinez si *vous êtes fixés*, et vous dé-

clarez que vous *en doutez fort*. Moi aussi, j'en doute. Vous ne pouvez pas être fixés, parce que le ministère français ne l'est pas lui-même. Il subira la loi du parti qu'il redoute... Attendez, soyez fermes, prudents et patients : l'avenir est à la liberté de conscience. Elle triomphera chez nous. Vous avez d'ici là des épreuves à subir, mais elles auront un terme. La tendance vers cette liberté est telle que vos adversaires sont obligés eux-mêmes d'en emprunter le masque, et de vous représenter comme voulant l'enchaîner. Calomnie absurde, et dont les événements qui se passent en Suisse présentent la réfutation en action.

« Si comme vous dites, quelques évêques éprouvent à votre endroit un découragement momentané, j'espère que ce sentiment n'aura pas de durée. Il y a cette différence entre des actions faites dans des vues humaines, et celles qui se font dans des vues chrétiennes, que les premières n'ont pour mobile que l'espoir du succès, tandis que les autres sont déterminées par l'idée du devoir. *Quand même* est l'un des mots les plus catholiques que je connaisse.

« Bonjour, mon cher ami, je voudrais pouvoir dire *à Dieu !* aussi bien que vous ; mais il y a des expressions qui sont le privilége de certaines

bouches et de certaines plumes. Je me contente donc d'un bonjour plein de dévoûment et de tendresse. »

Les dévoûments ne manquaient donc pas à la Compagnie ; pour elle combattaient les plus illustres talents, unis aux plus incontestables vertus. Après cela, dût-elle succomber dans la lutte, ce ne pouvait pas être sans quelque gloire.

On sentit d'abord le besoin de se concerter; et il parut nécessaire de former à Paris un comité catholique pour la défense de la liberté de l'Église. M. le comte de Montalembert en esquissa le projet; le P. de Ravignan en rédigea le programme au mois de juin 1844. Mais les événements allèrent plus vite que les projets de défense.

Cependant, avant le dénoûment, il y eut une suspension d'armes. Les pairs et les députés jouissaient de leurs vacances parlementaires, le P. de Ravignan eut besoin de profiter des siennes. A le voir, durant ces crises, à la fois apôtre et soldat, allant et venant sans relâche et sans intervalle de la chaire à l'arène, on pouvait croire que sa grande âme, toujours maîtresse d'elle-même, était à son aise dans la tourmente et dans la tempête. Toutefois, un invariable et pieux attrait l'emportait toujours vers la solitude ; et s'il restait dans la grande

ville, où règnent l'iniquité et la contradiction, c'est qu'il était là pour la plus grande gloire de Dieu. Aussi quand il avait satisfait au devoir, rien ne retardait plus son départ. Est-il rien de beau comme cette alternative périodique, qui résume toute la vie du P. de Ravignan, cette sorte de va-et-vient du ciel à la terre, qu'il nommait si bien lui-même le point de départ de Dieu et le point d'arrivée à Dieu? On le voyait tour à tour, comme Moïse, s'en aller solitaire sur la montagne, entrer dans la nue, s'enfoncer et disparaître dans les profondeurs de Dieu; puis, quelque temps après, exact au retour comme il avait été prompt au départ, reparaître parmi les enfants des hommes, rayonnant de paix, et revêtu de nouvelles vertus pour de nouveaux combats.

Cette année 1844, le P. de Ravignan voulait fuir le plus loin possible, et se débarrasser de tous les souvenirs de Paris. Arrivé à Lyon, il appuya sur la droite du Rhône, et s'engagea dans les âpres solitudes du Vivarais. A deux lieues au delà d'Annonay, il crut avoir retrouvé le Rohrberg, son chalet et son sanctuaire. Dans un enfoncement de la vallée, sur un mamelon que protége un rempart circulaire de montagnes et autour duquel coule un torrent, s'élève une jolie chapelle de la sainte

Vierge, et tout près une antique demeure, ruine un peu réparée pour être habitable. De là, on ne voit guère que le ciel, n'était une échappée découvrant, à travers un paysage abrupt, une chaîne de montagnes qui ferme l'horizon, et sur le point culminant, quand le ciel est pur, le clocher de la Louvesc : c'est Notre-Dame d'Ay. La noble et bienfaisante famille de Montravel avait donné aux jésuites la jouissance du vieux manoir, à la condition d'entretenir le sanctuaire, et de desservir le pèlerinage. Notre-Dame d'Ay était alors une maison de troisième probation. Tout y parut à souhait au P. de Ravignan pour vaquer aux saints exercices, et il put écrire encore une fois : « La retraite a été secourable à mon âme. »

Il se rendit ensuite à la Louvesc, pour célébrer, le 16 juin, la fête de saint François Régis, auprès de sa tombe transformée en autel. Il se souvint alors de son excellent ami, M. Gossin, fondateur de l'œuvre de Saint-François Régis, et nouveau président de la société de Saint-Vincent de Paul.

« Bien cher et digne ami, lui écrivait-il à cette date de la Louvesc, le temps de ma retraite m'a retenu à Notre-Dame d'Ay, en solitude jusqu'à ce matin même. Avant le jour j'étais en route pour monter au tombeau de notre saint apôtre, et je

viens de célébrer à son autel, pour toutes vos intentions si chères au cœur de Dieu. Quoique bien misérable et bien indigne de cette mission, j'ai offert le renouvellement de votre vœu et toute la société de Saint-Régis que tant de bénédictions ont fécondée.... Oui, vous avez bien fait d'accepter la présidence de Saint-Vincent de Paul. Dieu vous soutiendra.

« Que le culte des saints est consolant ! Mais quel compte à rendre quand on est de la même Compagnie que saint François Régis ! »

Enfin le P. de Ravignan arrivait à notre séminaire de Vals, terme de son voyage ; et il l'annonçait en ces mots à son supérieur de Paris : « Je suis arrivé ici la veille de Saint-Louis de Gonzague. Je m'y trouve à merveille. Cette nombreuse jeunesse m'enchante et m'édifie. Je suis tout entier à la préparation de mes conférences pour le carême prochain. Ensuite, Dieu aidant, je me mettrai au travail qui pourra être le plus utile pour la cause de la vérité, de la justice, de la liberté. »

Il choisit pour son carême de 1845 un sujet analogue aux temps ; toutes ses conférences devaient rouler sur la lutte catholique à tous les âges de l'histoire.

Cet autre travail auquel il fait allusion et pour

lequel il demanda souvent des prières, était une apologie nouvelle, générale et complète de la Compagnie, non pas contre ceux qui font des romans et débitent des injures et des folies; à tous ceux-là on ne doit jamais répondre que par le silence, et le plus grand châtiment des auteurs, aux yeux de l'avenir, sera leur ouvrage même. Mais il fallait répondre à d'autres publications plus sérieuses qui venaient de rajeunir de vieux mensonges cent fois réfutés, à celles surtout qui, sous des formes modérées, faisaient passer l'erreur et la malveillance; tel, par exemple, ce livre sur la chute des jésuites qui valut à M. de Saint-Priest, de la part d'une lectrice compétente, la plus spirituelle des critiques : « Monsieur, vous avez fait tout ce que vous pouviez pour paraître impartial et pour que le lecteur ne le fût pas. » Le P. de Ravignan se proposait de donner dans cette apologie le complément et comme la pièce justificative de son opuscule de l'année précédente. Le plan était déjà tracé, les matériaux assemblés, et le temps manqua seul à l'exécution.

A la même époque, il s'occupa d'un autre ouvrage en faveur de la liberté de l'Eglise. Quelques fragments de cette composition, qui n'a jamais été achevée, ont paru plus tard sous forme d'articles dans l'*Ami de la Religion*.

Le religieux avait trouvé le calme et la paix dans la solitude ; il ne tint pas à certains personnages haut placés qu'on ne lui ravît un repos si bien employé. Était-il donc sous la surveillance de la haute police pour qu'on le poursuivît de Paris jusqu'à Vals ? Le ministre, abusé par de faux rapports, écrivit des lettres multipliées sur la maison devenue suspecte, sur le séjour du P. de Ravignan devenu sans doute inquiétant pour la sûreté de l'État. Après tout, le prétendu conspirateur se garda bien de se déranger : « Véritables niaiseries, se contenta-t-il d'écrire, tracasseries haineuses et de bas étage. Préfet, évêque, tous ont ri, se sont moqués des pauvres dénonciateurs, et ont répondu dans les meilleurs termes : *prætereaque nihil.* »

M. le garde des sceaux venait de dénoncer à la tribune de la chambre des pairs ces malheureux jésuites qui avaient eu l'audace d'être propriétaires et la maladresse de s'être laissé voler. Il s'agissait d'un abus de confiance commis, dans le courant de l'année 1844, par le trop fameux Affnaër. M. le comte Beugnot avait énergiquement réfuté le ministre. Mais l'affaire allait être portée aux tribunaux et nos amis en redoutaient le retentissement. Deux nobles et pieuses comtesses en écrivirent au P. de Ravignan, qui leur répondit de Vals :

« Ayez confiance pour nous, comme nous l'avons nous-mêmes. Dieu nous éprouve encore sévèrement. Un grand malheur nous est arrivé à Paris. Un fonds commun de quatre ou cinq provinces de la Compagnie, assez considérable en soi, peu pour chacun, vient de nous être enlevé. Un laïque avait notre confiance, il en a abusé. Nous n'avons point offensé Dieu, nous sommes tranquilles. Ces 200,000 francs, placés sur divers fonds publics, appartenaient à nos provinces de Suisse, d'Espagne, de Lyon, de Paris, de Belgique aussi, je crois. C'était pour nos missions d'Amérique, de Syrie, de l'Inde, de la Chine... et pour les besoins extraordinaires de quinze cents religieux à peu près. Tout a péri... Qu'importe? Dieu nous reste. Nous, nous dirons la vérité : ce qu'on dira passera. L'amour de Dieu ne nous sera jamais arraché. Laissons tomber, et laissons passer. La Providence règle tout. A Dieu, tout simplement et avec abandon. »

Le P. de Ravignan demanda comme une grâce au R. P. Rubillon, son provincial, de ne point assister à la congrégation provinciale qui se réunit tous les trois ans, et qui devait se tenir au mois d'août à Paris. Il lui soumettait, disait-il un humble désir de son âme : « Toutes choses n'en iront que mieux. Je vous reviendrai moins mauvais,

j'espère, et avec quelques travaux. Obtenez-moi de Dieu cette grâce, et vous ferez une bonne œuvre de plus. Il est entendu que, si les circonstances devenaient encore embarrassantes pour notre chère Compagnie à l'égard du ministère, je me rendrais à l'instant à Paris. »

La demande ne fut point agréée; on va voir comment il savait accepter les refus : « Voici, écrivit-il au R. P. provincial avant de partir pour la congrégation, voici le moment où je vais me retrouver près de vous; mais auparavant je veux vous dire de cœur que ce sera une vraie consolation pour moi. L'amour de la retraite et d'un travail paisible me retenait comme un poids dans ces chères montagnes, la solitude et la paix extérieure étaient un besoin senti de mon âme; mais la volonté de Dieu vaut bien mieux encore, et je reviens à Paris avec joie, pour quelques jours du moins. »

En effet, le 20 août il arrivait à Paris, assistait à la congrégation provinciale, revenait immédiatement à Vals, et le 1er septembre il écrivait au R. P. Rubillon pour le remercier et pour s'accuser lui-même :

« Mon cœur éprouve le besoin de vous écrire et de vous répéter encore qu'il est rempli pour vous, pour tous nos Pères, de tous les sentiments de res-

pect, d'estime et de fraternité véritable. Je redoutais la congrégation, je crains les assemblées, je la fuyais. Ma parole n'est pas toujours assez modérée ; c'est que je manque totalement d'humilité. Vous m'avez pardonné encore, et vous aurez jugé avec bonté le fond de mes intentions. Cette réunion à Pâris ne devra vous laisser que des consolations.

« Après cinquante heures de route, je suis arrivé dans notre chère maison de Vals. J'y retrouve une profonde paix et un loisir librement laborieux. Je ne négligerai rien, soyez-en sûr, pour le mettre à profit. »

Le P. de Ravignan devait donner en 1844 à Toulouse la station d'Avent; il attendit dans le repos de la prière et de l'étude l'ouverture d'une nouvelle campagne. A la fin de novembre, il quitta ses chères montagnes, vint d'abord à Toulouse, puis, sa station terminée, il retourna à Paris dans le courant de juillet 1845.

Le jésuite en voyage dut se croiser avec un diplomate en voyage aussi, mais avec des vues bien différentes. M. Rossi partait de Paris pour Rome, chargé d'une mission extraordinaire du gouvernement français auprès du gouvernement pontifical. Quel en était l'objet? Nul n'avait encore le dernier mot, seulement on pouvait tout craindre des temps,

on ne devait rien espérer des hommes, et le mystère du message suffisait à le rendre suspect.

A mesure qu'on approchait de l'époque où l'on espérait frapper le grand coup, il fut aisé de constater une recrudescence d'injures et même de menaces. Le pouvoir qui les permettait essayait l'intimidation. On voulait donner aux jésuites l'envie de s'en aller pour n'avoir pas la peine de les renvoyer. Ils ne s'en allèrent pas. Le 1er mai, veille des interpellations, le fermentation parut plus menaçante : les avertissements se multipliaient ; on craignait, disait-on, une émeute, une invasion d'étudiants, le pillage de la maison des jésuites. Le P. de Ravignan se contenta de prévenir de l'état des choses le commissaire de police du quartier de l'Observatoire, et celui-ci, après avoir pris les ordres du préfet de police, répondit avec beaucoup de convenance, que toute espèce de tentative de désordre serait immédiatement réprimée, si elle n'était déjouée à l'avance par les soins de l'autorité ; qu'il serait lui-même en permanence dans son cabinet toute la journée, à la disposition du P. de Ravignan.

Le 2 mai eurent lieu les fameuses interpellations dont le résultat était connu d'avance. Le P. de Ravignan, accompagné de M. l'abbé Dupanloup, assistait à ces tristes scènes du palais Bourbon. On

put reconnaître à la tribune des ambassadeurs une figure qu'on avait vue dans la chaire de Notre-Dame, et sur cette physionomie impassible, on ne dut pas découvrir une émotion, quand la maison qu'il habitait était signalée comme *une peste publique, que le gouvernement ne pouvait laisser subsister sans faillir à tous ses devoirs.*

Le lendemain, M. Berryer devait répondre. Dès le matin, le P. de Ravignan se dirigeait vers la rue Neuve-des-Petits-Champs. Le grand orateur se promenait dans sa chambre et se préparait à la lutte de la journée. Le P. de Ravignan se jette à son cou, le remercie d'avance et l'anime par l'espoir d'une récompense au ciel plutôt que du succès ici-bas. « Ah! sans doute, répondit son illustre ami, la cause est perdue, et cependant elle sera gagnée. Pour le présent, je suis désespéré; je vois d'ici tous ces hommes au parti pris d'avance, comme un mur de marbre devant moi. Seulement je suis indigne d'être l'avocat d'une pareille cause; ne me remerciez pas, mais priez pour moi. »

Tout se passa comme on l'avait prévu; M. Berryer fut éloquent comme toujours; mais la chambre était décidée à passer outre, et la majorité laissa tomber dans l'urne l'arrêt de proscription. Le ministère, mis en demeure de se prononcer, déclara

qu'il procédait déjà, dans sa prévoyance, aux négociations diplomatiques auprès du Saint-Père; et, en cas d'insuccès, qu'il recourrait à la voie administrative.

Du côté des jésuites il fut résolu, en cas de violence, de tenir jusqu'au bout, et, au besoin, d'en appeler à la voie judiciaire. Alors parut une consultation signée par des jurisconsultes et des avocats de toutes les cours du royaume, laquelle concluait à l'illégalité de l'arbitraire mis à l'ordre du jour : « Toute mesure administrative serait en opposition flagrante avec la sanction donnée par la Charte et les lois à la liberté individuelle, à l'inviolabilité du domicile et du droit de propriété, à la liberté de conscience et de culte ; que si l'on prétend qu'il existe des lois exceptionnelles, c'est aux tribunaux seuls qu'il appartient de juger si en effet ces lois sont en vigueur; en cas d'affirmative, d'en faire l'application. D'après notre droit public et notre législation civile, les agents de l'autorité administrative sont incompétents pour trancher des questions de cette nature, réservées exclusivement à des magistrats indépendants et inamovibles. »

Le P. de Ravignan rédigea, dans le même sens, deux circulaires adressées, au nom du provincial, à tous les supérieurs de nos maisons de France.

La première était le plan de conduite à suivre dans la circonstance présente : on devait éviter tout éclat, toute résistance irritante, mais unir toujours la modération et la politesse à la fermeté, et ne se retirer que devant la force. La seconde était le modèle de la protestation à insérer dans le procès-verbal, en cas de violation de domicile, et à publier dans les journaux. J'en citerai seulement le commencement et la fin :

« Nous croyons remplir un devoir sacré comme prêtres, comme religieux et comme Français, en protestant contre l'acte de violence qui nous oblige à quitter le domicile commun où nous vivions occupés à servir Dieu, l'Église et nos frères, dans le ministère des âmes, sous la juridiction des évêques.

« Si nous avions pu penser que, dans la lutte présente, il s'agît uniquement de nous, et que notre dispersion dût calmer les esprits, et concourir au bien de l'Église et au maintien de ses droits, nous aurions nous-mêmes prévenu les actes de l'autorité; nous aurions renoncé à nos affections les plus chères, aux besoins les plus impérieux de nos cœurs, et subi volontairement, en attendant des jours meilleurs, le sacrifice des droits les plus précieux, des avantages et des bienfaits de la vie commune; nous nous serions librement séparés, sans que toutefois

notre soumission volontaire, non plus que la violence, pût jamais rompre les engagements sacrés qui nous lient, et dont la force et la durée sont hors des atteintes de tous les pouvoirs humains.

« Mais le principe qui place dans les mains de l'autorité administrative un si effrayant et si arbitraire pouvoir, s'applique également à toutes les congrégations religieuses. Cette application discrétionnaire de lois prétendues de haute police livre à la volonté d'un homme, de quelques hommes, sans procédure, sans débats, sans culpabilité, sans recours possible, le sort, l'existence et l'avenir d'une foule d'âmes qui vouèrent pour jamais à Dieu, dans la vie religieuse, leurs efforts, leur zèle, leurs espérances et leurs destinées tout entières.

« Les institutions solennelles de l'Église catholique, les ordres religieux approuvés par elle, dépendent ainsi uniquement des influences mobiles de l'opinion, des passions dominantes, des haines et des intérêts de parti, qui trop souvent poursuivront l'autorité pour l'égarer, et la pousseront à l'exercice de cette puissance de destruction si exorbitante dans un pays libre.

« Français, jouissant des droits de cité, nous invoquons l'appui protecteur des lois communes à tous, et nous protestons avec toute l'énergie de la

conscience et de la conviction la plus intime, contre une violation inexplicable des droits religieux et des garanties constitutionnelles les plus avérées...

« En conséquence, les requérants déclarent ne céder qu'à la force, et se réservent expressément tout recours contre qui de droit, et par telle voie qu'il appartiendra.

« Ils ne peuvent croire que des clameurs aveugles et un nom calomnié, sans coupables désignés, sans délit imputé, sans un fait articulé, suffisent, dans un pays libre, pour faire expulser et proscrire des religieux, des prêtres, des Français égaux devant la loi à tous les autres Français.

« Ils ne sauraient désespérer à ce point des pouvoirs de l'État, du bon sens public, ni de la cause des libertés civiles, politiques et religieuses. »

Pendant que les jésuites et leurs catholiques défenseurs, qui croyaient n'avoir rien à craindre du côté de Rome, s'apprêtaient à la lutte sur le terrain des lois, le gouvernement, pour esquiver l'odieux des mesures violentes qu'il aurait à prendre, agissait sans relâche auprès de la cour pontificale, espérant que de là viendrait enfin une solution qui le tirerait d'embarras. C'était le but de la mission de M. Rossi, dont on connaissait l'activité et la finesse. Après avoir intrigué, essayé tour à tour les pro-

messes et les menaces, le diplomate, d'abord fort mal reçu, avait fini par déterminer Grégoire XVI à l'examen d'une note dans laquelle il demandait, au nom de son gouvernement, que l'autorité pontificale intervînt pour fermer les maisons des jésuites français, dissoudre leurs noviciats et les obliger à s'incorporer au clergé séculier. Le Saint-Père avait donc assemblé, le 12 juin 1845, la congrégation dite des affaires ecclésiastiques extraordinaires, composée de cardinaux; il l'avait présidée lui-même, et l'auguste assemblée, à l'unanimité, avait décidé que le Saint-Siége ne pouvait et ne devait rien accorder. Après cet échec, M. Rossi, qui ne pouvait plus rien attendre du Vatican, avait tourné ses regards vers le Jésu. Sur ses instances, Grégoire XVI avait envoyé dire au général des jésuites que, pour le bien de la paix, il serait prudent de sa part d'accorder spontanément ce qui ne pouvait lui être imposé, et de faire au gouvernement français les concessions qu'il jugerait opportunes et possibles pour le tirer du mauvais pas où il était engagé.

Dès le 14 juin, dans une lettre adressée aux Provinciaux de Paris et de Lyon, le R. P. Roothaan, après leur avoir annoncé la sentence de la congrégation, qui laissait le diplomate français sans espoir, ajoutait qu'il y aurait peut-être quelque chose

à faire pour calmer l'irritation qu'allait produire la réponse de Rome; que, sans leur rien commander, il leur proposait ou la diminution ou la dissolution des maisons de Paris, de Lyon et d'Avignon; et il terminait ainsi sa lettre : « Il m'en coûte de donner une telle disposition, mais je crois de mon devoir de suggérer cette mesure de prudence. J'espère que cela pourra se faire tranquillement, et, comme je viens de le dire, sans éclat; ce qui vaut infiniment mieux, sous tous les rapports spirituels et temporels, que si cela devait se faire plus tard tumultuairement. » Dans une seconde lettre, datée du 21, le R. P. général, confirmant ce qu'il avait dit, sept jours auparavant, des trois maisons à dissoudre ou à diminuer, ajoutait qu'il serait bon d'adopter la même mesure pour les autres maisons les plus nombreuses, spécialement pour Saint-Acheul et quelques noviciats. « Nous devons, disait-il, tâcher de nous effacer un peu, et expier ainsi la trop grande confiance que nous avons eue à la belle promesse de liberté qui se trouve dans la Charte et qui ne se trouve que là. »

La veille du jour où cette seconde lettre partait de Rome, et avant que la première fût arrivée à Paris, le P. de Ravignan envoyait à M. de Salvandy la déclaration suivante: « Je n'ai pas oublié la bien-

veillance avec laquelle vous m'avez entretenu, et j'en ai conservé une fidèle reconnaissance. Il m'était impossible de ne pas me souvenir avec consolation de vos indulgentes et généreuses paroles : elles seront toujours pour moi l'expression de la haute et religieuse impartialité qui vous inspire et qui ne cessera de ranimer ma confiance.

« Si je prends aujourd'hui la liberté de vous écrire, Monsieur le ministre, ce n'est point pour vous dérober des moments précieux, ni pour rappeler votre intérêt sur une cause qui me touche de si près ; non. Mais j'ai pensé que vous me permettriez une respectueuse observation sur le souvenir qu'a pu vous laisser notre entretien. Quelqu'un m'assure tenir de votre bouche que j'aurais semblé devant vous, Monsieur le ministre, énoncer la pensée que nous consentirions nous-même à la dispersion de nos jeunes novices. Je me suis sans doute mal exprimé, et je n'ai pas cru peut-être urgent alors de protester contre une pensée qui n'était pas et n'est pas encore la vôtre, je l'espère ; mais ce que je puis vous dire en toute sincérité, c'est qu'elle n'a été en aucun temps la mienne ni celle de mes confrères. Et maintenant nous sommes moins disposés que jamais, après l'attitude prise par M. le garde des sceaux, à céder volontairement sur quoi que ce soit. Nous

pensons, avec les jurisconsultes et les hommes politiques qui ont bien voulu prendre notre défense et qui nous soutiendront dans la lutte, qu'il n'y a légalement aucune distinction à faire entre nos noviciats et nos autres maisons ; et nous ne renoncerons à aucun des droits garantis à tous par les lois pour vivre en commun comme religieux, soit en qualité de novices, soit en qualité de prêtres, soit en petit, soit en grand nombre.

« Pardonnez-moi cette explication ; elle dissipera une impression restée dans votre esprit si élevé, si sincère, mais que mes paroles n'ont pas dû produire et qui était alors, comme elle est encore, contraire à la réalité de nos convictions et de nos pensées. Il m'est bien pénible de me dire à moi-même que le gouvernement de mon pays est obligé de s'avouer vaincu par des clameurs et des préjugés sans fondement. »

Cependant, les conseils du R. P. général arrivèrent en France, et l'embarras des premiers supérieurs y fut extrême ; car ils jugeaient de leur position autrement qu'à Rome et nul ordre ne leur était donné. Le R. P. Rubillon, provincial de Paris, après s'être entendu avec le provincial de Lyon, était parti le 3 juillet pour aller conférer de vive voix avec le R. P. Roothaan, et lui portait un assez long exposé

de la situation, écrit par le P. de Ravignan. Il y était dit entre autres choses : « Une négociation avec le gouvernement et une sorte de transaction, ou bien une résistance légale, dans le sens de la consultation des avocats : tels sont les deux partis entre lesquels vous choisirez dans votre prudente sollicitude. Je voudrais une résistance calme, digne et légale pour l'honneur du saint-siége, pour l'honneur de la Compagnie, pour la défense des droits et de la liberté de l'Église.

« Aujourd'hui la lutte est ouverte en France : à l'aide des articles organiques et d'une légalité hostile, on veut asservir l'Église. La religion n'est vraiment pas libre. Le gouvernement est trop faible; les majorités des chambres sont trop irréligieuses, trop illibérales pour rien accorder de bonne volonté. Il n'y a plus qu'un moyen : la résistance légale sur le terrain des droits constitutionnels. Veuillez relire la consultation de M. de Vatimesnil et les discours de MM. de Beugnot, Barthélemy et Montalembert. Si vous aviez vu, entendu ces quatre hommes, comme moi-même en tant de rencontres, vous jugeriez peut-être, on jugerait autrement la situation à Rome...

« Et pourquoi la Compagnie refuserait-elle le combat aujourd'hui? Elle ne l'a jamais fui. Des esprits éminents pensent, d'ailleurs, que la violence

du pouvoir, les discussions et les peines judiciaires seraient la cause d'une heureuse réaction en notre faveur.

« On dit : En cédant pour quelques raisons, en se dispersant dans telle ou telle ville, on calmera l'irritation, on donnera au gouvernement un moyen de sortir d'affaire, on satisfera l'opinion. Je nie tout cela avec la plus inébranlable conviction : des demi-mesures ne calmeront rien ; l'opposition sera toujours furieuse ; ce sera sans cesse à recommencer, sans cesse à céder de nouveau. Au sentiment de tous, la position est déjà insupportable pour la Compagnie telle que les hésitations des Pilates du jour nous la font. »

Pendant que le saint-siége refusait tout à M. Rossi, et que les jésuites français réclamaient auprès de leur général, qui ne leur avait donné aucun ordre, et attendait encore leur réponse à ses conseils, le gouvernement français faisait insérer dans *le Moniteur* du 6 juillet la note suivante, déjà publiée dans *le Messager : Le gouvernement du roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même. Ses maisons seront fermées et ses noviciats dissous.*

Alors il y eut pour les jésuites français et pour leurs amis des heures pleines d'angoisses. Comment s'expliquer cette nouvelle si improbable et cependant si positive, une concession si soudaine, après une si longue résistance?

Mais presque immédiatement après l'apparition de la formidable note arriva de Rome une lettre, datée du 28 juin, qui donnait le mot de l'énigme déjà soupçonné par le P. de Ravignan et par les jésuites de Paris. Cette lettre, écrite par le R. P. Rozaven, assistant de France, contenait les lignes suivantes :

« Vous savez déjà sans doute que M. Rossi a complétement échoué dans sa mission. Le secrétaire de la légation est parti, il y a quelques jours, pour porter à Paris l'*ultimatum*. On fera peut-être courir le bruit de quelques concessions qu'aurait faites le saint-siége; mais n'y ajoutez pas foi. Le fin diplomate n'a rien obtenu ni par ruse ni par intimidation. Il faut pourtant lui rendre la justice qu'il a employé tous les moyens en son pouvoir pour persuader que son gouvernement, en toute cette affaire, est animé des sentiments les plus bienveillants pour la religion, et pour dépeindre toutes les fâcheuses conséquences auxquelles l'Église et le Saint-Père seraient exposés, si le gouvernement pontifical n'en-

trait pas dans les vues du gouvernement français. Mais tout a été inutile, il n'a rien obtenu, absolument rien ..

« La légation française et ses adhérents font circuler dans tout Rome que le R. P. général a donné ordre de fermer nos noviciats en France et d'évacuer nos autres maisons. Vous savez qu'il n'en est rien. C'est tout simplement un jeu de M. Rossi, pour cacher son désappointement. Vous entendrez sans doute d'autres fables. »

Du reste, lorsque la note du *Moniteur* fut connue à Rome, la stupeur n'y fut pas moins grande qu'à Paris, et les plus étonnés furent, sans contredit, ceux qu'on mettait en cause : le Saint-Père lui-même et le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État. On dut interpeller M. Rossi pour avoir une explication. L'envoyé extraordinaire parut étonné, et répondit qu'il n'avait rien écrit de semblable ; et il ajouta que la note n'était pas dans la partie officielle du *Moniteur* ; que ce n'était qu'une nouvelle de gazette à laquelle on ne devait attacher aucune importance ; qu'au surplus il allait écrire à son gouvernement pour qu'on corrigeât l'erreur. Il parla dans ce sens au cardinal secrétaire et à plusieurs membres du corps diplomatique.

J'ai sous les yeux une dépêche du cardinal se-

crétaire d'État au nonce apostolique à Paris, datée du 4 août 1845, dans laquelle, après avoir rappelé et confirmé les dépêches précédentes du 28 juin et du 11 juillet, il ajoutait qu'on avait constamment répondu au ministre de France que le R. P. Roothaan prendrait de lui-même des mesures de prudence pour aplanir les difficultés; mais qu'il était impossible au Saint-Père d'intervenir, et qu'à toute demande du gouvernement français sur cet objet, la réponse du saint-siége serait sans doute convenable dans la forme, mais négative pour le fond. Le cardinal concluait en ces termes :

« Quant à l'étendue des mesures à prendre, jamais il n'a été question, pour les jésuites, de perdre ou d'aliéner leurs propriétés, de fermer leurs maisons et de ne plus exister en France; et comme, après la lecture de la note ministérielle, je réclamai auprès de M. Rossi, celui-ci déclara nettement qu'il ne l'avait point écrite. Des personnes qui se croient bien informées affirment aussi que M. Rossi a fait savoir indirectement au R. P. général des jésuites qu'il ne fallait pas entendre les paroles au pied de la lettre.

« Votre excellence pourra dire aux jésuites, sous forme de conseil, de s'en tenir à ce que leur P. général leur prescrira de faire : ils ne sont nullement

obligés d'outre-passer les instructions de leur supérieur. »

Cependant, le 10 juillet, M. le comte Beugnot présentait à M. le ministre des affaires étrangères une note du P. de Ravignan déclarant ce que les jésuites pouvaient et devaient faire en France, d'après les instructions reçues de leur général. Il y était dit à la fin : « Il doit être entendu qu'en cédant quelque chose, les religieux de la Compagnie le font par un motif de paix ; qu'ils réservent expressément tous leurs droits, et qu'ils les feront valoir toutes les fois qu'ils le jugeront à propos, c'est-à-dire qu'ils ne renoncent en aucune manière à invoquer, dans l'occasion, le bénéfice de la constitution et du droit commun de propriété, de domicile, de liberté individuelle et de liberté religieuse. On conçoit même que si le gouvernement exigeait maintenant des jésuites plus qu'il n'a été accordé par leur général, on serait nécessairement replacé sur le terrain des discussions et des résistances légales. »

Dès le lendemain de cette entrevue, qui n'avait pas été heureuse, le P. de Ravignan annonçait au R. P. Roothaan que M. Guizot, après avoir soutenu la véracité de la note du *Moniteur*, transmise par M. Rossi, avait formellement déclaré que le gouvernement était prêt à la soutenir et à la faire exé-

cuter à la lettre et dans toute sa rigueur; qu'en conséquence, toutes les maisons de la Compagnie en France seraient fermées sans exception; qu'à peine souffrirait-on que trois jésuites y demeurassent ensemble; que les noviciats seraient absolument dissous; que tout au plus un seul noviciat destiné aux missions étrangères pourrait être défendu à la tribune; mais que toute existence des jésuites en France à l'état de congrégation devait être détruite en attendant des temps meilleurs.

Le P. de Ravignan, sans accuser la droiture du ministre, trompé sans doute par son ambassadeur, s'écriait, ému par l'inutilité des sacrifices que la Compagnie avait voulu faire : « Tous les défenseurs de la cause catholique sont consternés. Nous levons nos yeux et nos mains vers Dieu.

« Si j'avais un avis à exprimer, je répéterais : la lutte et la résistance légale au nom du droit commun et de la liberté.

« Mais je baisserai la tête sous le joug en silence, s'il le faut.

« Mon âme est bien triste; je ne sais plus guère que penser et que faire.

« Que je serais heureux, si votre Paternité m'envoyait hors de cette France, ou du moins loin de Paris, dans une profonde retraite, pour un an ou

deux ! Mais pardon, quelle que soit mon affliction, je ne veux qu'obéir pleinement et toujours. »

Le 28 du même mois, le R. P. Rozaven, qui voulait aussi la résistance légale, dans le cas où le gouvernement en viendrait à la violence, écrivait à M. le comte de Montalembert : « Nos ennemis disent que nous ne pouvons les contenter qu'en cessant d'exister. Toute concession ultérieure devient inutile, illusoire et ne servirait qu'à compromettre l'honneur du saint-siége, qui nous est plus cher que notre existence même. Nous imiterons M. Martin (du Nord), qui se croise les bras et nous laisse agir. Nous croiserons aussi les bras et le laisserons venir. Quand on veut assassiner quelqu'un, il faut qu'on ait le courage d'immoler la victime; la prier de s'immoler elle-même pour s'en épargner la peine, c'est pousser la prétention trop loin... On nous répète sans cesse que notre cause n'est pas la cause de l'Église : nous le savons bien, mais nous savons aussi que la cause de l'Église est essentiellement *nôtre;* que nous sommes nés pour la défendre, que nous n'existons que pour cela, et que nous devons être prêts à lui faire le sacrifice de nos vies. Nous savons aussi que l'Église a intérêt à protéger ses défenseurs-nés, et nous avons la consolation de savoir que le glorieux

Pontife qui siége aujourd'hui sur le trône de Pierre est bien convaincu que la protection de notre Compagnie est un devoir de sa charge, dont il ne se départira pas, ainsi qu'il vient d'en donner l'assurance en répondant à un évêque de France : *Huic nostro pastorali muneri nunquam defuimus, nunquam deerimus.* »

Nous ne saurions exprimer tout ce qu'eut à souffrir le P. de Ravignan pendant ces tristes démêlés, et surtout à leur dénoûment, qui sembla donner gain de cause aux ennemis de l'Église et faire triompher l'injustice et le mensonge. Il aurait accepté avec joie la spoliation et le bannissement, s'il avait succombé les armes à la main, en défendant sa Compagnie et l'Église. Dès 1844, quand M. Martin (du Nord) avait déjà demandé le renvoi de nos novices, il avait écrit à l'un de ses anciens collègues, alors chef de division au ministère des cultes :

« Nous préférons voir une bonne fois la question se décider. Si nous sommes condamnés et proscrits de nouveau, nous irons chercher notre refuge parmi les sauvages de l'Amérique ou au milieu des païens de l'Inde et de la Chine. Nous y serons plus libres. » Mais cette âme énergique ne pouvait se résigner à voir la Compagnie se livrer elle-même aux exigences d'un pouvoir oppresseur qui prétendait

l'anéantir ; à voir l'honneur du saint-siége compromis par des espérances de faiblesse, dont les mauvais journaux triomphaient ; à voir le découragement de ses généreux amis qui demandaient encore à combattre en l'assurant au nom des lois du succès de la résistance. Jusqu'au bout il répétait dans ses lettres au R. P. général : « J'avoue, pour vous dire toute la vérité, qu'après des concessions faites au ministère en quoi que ce soit, je n'oserais plus rester à Paris, ni me montrer à aucun des pairs de France, des députés et des avocats qui ont préparé, délibéré et approuvé l'admirable consultation de mon ami de Vatimesnil. Et j'abandonne tout intérêt d'amour-propre ici : je ne veux sentir que l'intérêt et l'honneur de la Compagnie. » Cependant toutes ses instances, si vives qu'elles fussent, étaient invariablement terminées par l'expression, plus vive encore, de sa religieuse et filiale obéissance. Il fallut que le R. P. Roothaan calmât sa douleur, en lui écrivant, le 7 du mois de septembre :

« J'éprouve le besoin de vous consoler et de me consoler moi-même avec vous des sacrifices qu'on a exigés de notre dévoûment au saint-siége. Ils sont grands, mais aussi sont-ils le *nec plus ultra.* Si le gouvernement ne s'en contente pas, nous ferons valoir nos droits constitutionnels. J'ai accordé

tout ce qui était en mon pouvoir. Je ne pourrais aller au delà sans un ordre formel du Souverain-Pontife. Des prières, des demandes, des instances telles que celles qui m'ont été faites lors des premières concessions, ne suffiraient pas pour me faire aller plus loin. Or, nous n'avons pas à craindre un ordre semblable, depuis que le Saint-Père a délié de la loi du secret les cardinaux qui ont assisté à la séance de la congrégation des affaires ecclésiastiques du 12 juin, et qu'il a manifesté ainsi la décision prise à notre égard ; car Rome ne change pas du soir au lendemain, et elle ne change pas ses décisions tant que les circonstances restent les mêmes.

« Il est donc bien important que nous cherchions à relever notre courage et celui de nos amis. Le Seigneur ne permettra pas qu'un parti conseillé et suggéré par le Souverain-Pontife *intuitu pacis* et adopté par nous pour le même motif, mais principalement à cause de notre dévoûment au saint-siége, tourne contre nous. J'espère bien que les nombreux et zélés défenseurs que vous avez recrutés à la Compagnie dans les premiers rangs de la société et parmi les hommes les plus influents, soutiendront encore notre cause, surtout s'ils sont informés de la manière dont tout s'est passé.

« Quand il s'agit d'obéir et pour obéir, saint

Ignace nous enseigne de ne pas exiger un précepte formel. La prudence n'est pas de celui qui obéit, mais de celui qui commande. Du reste, mon excellent Père, je ne pense pas que nous ne puissions avoir grande confiance dans notre bonne cause, nos bons droits et nos bonnes raisons. Mais : *Confidite*, dit Notre-Seigneur, *ego vici mundum,* et notre victoire aussi sera assurée. »

Deux jours avant que cette lettre partît de Rome pour le consoler, le P. de Ravignan avait envoyé lui-même au R. P. général ce témoignage de son obéissance et de celle des jésuites français :

« Les supérieurs exécuteront fidèlement les instructions de votre Paternité; tous nous devons en accepter la lettre et l'esprit; et nous savons assez tout ce qu'il vous en a coûté pour n'ajouter aucune peine, aucun embarras nouveau à vos constantes sollicitudes. Dans la position qui nous est faite, il faut que notre conduite présente à tous les yeux les caractères de la loyauté, et que tout homme impartial puisse, en lisant vos lettres, dire : Elles sont réellement exécutées. »

En effet, on suivit de point en point les instructions contenues dans la note remise au ministre; ces divers changements de personnel et de local s'opérèrent sans éclat et sans réclamation. Tout ce

fracas fait autour des jésuites tomba d'un seul coup ; il fallut bien reconnaître que, si la haine dans plusieurs était profonde et la frayeur réelle, dans presque tous la colère était superficielle et factice, et que si on voulait empêcher les jésuites d'exister, c'était surtout pour les empêcher d'enseigner. Le gouvernement s'applaudissait d'être hors de cause, d'avoir pallié une faiblesse par un semblant de force, et d'avoir donné à une défaite des airs de victoire; mais un peu moins de trois ans après, comme on ne criait plus : A bas les jésuites ! un jour on se mit à crier : A bas les ministres! et le trône tomba et disparut avec eux.

Parmi toutes les afflictions que le ciel ménagea au P. de Ravignan dans le courant de cette année, qui fut pour lui si féconde en épreuves, nous n'avons pas encore raconté celle dont il ressentit le plus l'amertume. Cet homme apostolique, ce prêtre dévoué à l'Église, qui professait, dans l'humilité sincère de sa vocation, une si profonde vénération, une si religieuse déférence pour l'autorité hiérarchique, eut à gémir d'une grave difficulté survenue dans ses relations avec Mgr l'archevêque de Paris, et des embarras de la Compagnie elle-même avec l'autorité diocésaine. Ce fut la faute des temps. L'archevêque se trouvant placé entre Rome et Paris, et

les jésuites entre les exigences épiscopales et leurs droits, vu les circonstances difficiles, il devait y avoir des ombrages et des malentendus. La Providence le permit. A Dieu ne plaise que j'élève seulement une plainte contre la mémoire du pontife immolé sur l'autel du dévoûment : tout ce qu'il a fait, aucun doute qu'il n'ait cru devoir le faire ; il faut même qu'on ait tant parlé de ces tristes démêlés, pour que je me décide à en parler moi-même.

Mgr Affre voyait d'abord avec peine la liaison notoire du P. de Ravignan avec des prêtres ou des laïques qu'il regardait comme opposés à son administration, et bien des fois il revint à la charge pour obtenir une rupture. Je l'avoue, le religieux, sachant ce qu'il devait et ce qu'il pouvait aussi, sans cesser d'être respectueux et soumis, voulut rester toujours fidèle à d'honnêtes et justes affections ; il déclara simplement qu'il ne sacrifierait jamais ses amitiés à la faveur ni à la crainte, comme d'ailleurs l'amitié ne lui ferait jamais oublier le devoir.

Mais des embarras bien plus sérieux vinrent bientôt compliquer les affaires. Au commencement de l'année 1844, sous je ne sais quelle pression, Mgr l'archevêque avait décrété diverses mesures qui portaient une grave atteinte, non pas seulement aux privilèges, mais à l'existence même d'un ordre reli-

gieux, reconnu et approuvé par l'Eglise. Le Souverain-Pontife, informé par le nonce de Paris, avait arrêté par un bref l'exécution de l'ordonnance. Quand peu après le pouvoir civil à son tour annonça des projets de rigueur contre les jésuites, le prélat sembla revenir à son idée première. Dans ces conjonctures délicates, le P. de Ravignan s'expliqua en épanchant son cœur attristé dans le sein du pontife; je ne crois pas qu'on puisse exprimer plus de douleur avec plus de respect :

« Monseigneur,

« J'éprouve le besoin de déposer dans le secret d'une lettre, écrite sous l'impression du recueillement et de la prière, les sentiments intimes de mon âme, au milieu des circonstances graves où nous sommes placés. Monseigneur, prêtres, religieux, approuvés par vous pour l'exercice du saint ministère dans votre diocèse, nous avons tâché, ce me semble, de répondre à la confiance dont vous vouliez bien nous honorer : nous ne pouvons pas avoir jamais oublié ce qu'exigeaient de nous, à cet égard, les lois sacrées de la soumission et de la reconnaissance : nous ne trouvons du moins dans notre conscience, malgré notre infirmité, aucun reproche de ce genre.

« Soyez-en sûr, Monseigneur, nous portons au dedans de nous plus que la simple obligation de vous rester unis ; nous en ressentons le désir sincère et le besoin le plus vrai ; nous serions heureux, croyez-le bien, d'entretenir avec Votre Grandeur, et dans les justes bornes de la vénération la plus profonde de notre part, ces rapports de confiance filiale, d'abandon entier, de libre épanchement qui existent ordinairement entre nos Pères et Nos Seigneurs les évêques sous lesquels nous avons l'honneur de servir l'Eglise.

« Votre haute position dans l'épiscopat, votre science, votre courage, comme notre propre situation à Paris, tout nous y fait souhaiter plus vivement qu'ailleurs encore, Monseigneur, cette complète unanimité de vues et de sentiments avec Votre Grandeur. L'archevêque de Paris, pour les religieux de la Compagnie de Jésus, poursuivis en France par des préventions et des haines si implacables, semble naturellement devoir être, après le Père commun des pasteurs et des fidèles, le plus consolant appui, le recours le plus désirable et le plus puissant. Et à Dieu ne plaise que nous craignions de nous voir délaissés par vous, au jour où la proscription serait près de nous atteindre !

« Toutefois, Monseigneur, je me mets à vos pieds

pour vous le demander avec respect et avec franchise : attaqués de toutes parts, menacés de mesures rigoureuses par le pouvoir, pourquoi avons-nous donc paru hésiter à nous jeter dans vos bras, à verser nos souffrances dans votre cœur? pourquoi nous sommes-nous trouvés dans une sorte d'appréhension pénible à l'égard de Votre Grandeur? et pourquoi nous a-t-il été impossible de ne pas sentir que l'existence et la constitution régulière des Ordres religieux, en particulier de la Compagnie de Jésus, étaient l'objet de vos susceptibilités involontaires?

« Pardonnez-moi, Monseigneur, pardonnez-moi; Dieu m'est témoin que je ne voudrais rien dire, rien écrire, rien faire qui dût vous affliger ou vous blesser. Daignez penser combien il nous aurait été doux et consolant de sentir, au milieu des circonstances présentes, dans notre vénérable archevêque, battre le cœur qui nous aimait; et combien nous aurions été heureux de trouver faciles des communications plus intimes et plus familières.

« Quant à moi, je l'avoue en m'accusant, je me suis, pour ma part bien petite d'action, arrêté comme devant un obstacle mal défini, mais réel.

« Encore une fois, Monseigneur, pardon : je m'humilie de ma hardiesse. Il m'a semblé devoir

vous dire ces choses avant ma visite : ce poids m'oppressait ; maintenant je les ai dites, et je supplie instamment le divin Maître et sa sainte Mère de nous ouvrir dans votre cœur le bienheureux asile d'un mutuel amour, où il nous serait si nécessaire et si doux de pouvoir nous réfugier.

« Peut-être me demanderez-vous comment j'ai pu ainsi apprécier les difficultés de notre situation à l'égard de Votre Grandeur. Je l'exposerai encore humblement, sans aucune aigreur, sans arrière-pensée, vous conjurant d'y voir uniquement cette sorte d'obstacle qui arrêtait notre confiance, ou plutôt son expression.

« Il nous semblait qu'après avoir si généreusement, si admirablement abandonné entre les mains du Souverain-Pontife, et sur son premier mot, la pensée de nous assimiler, en quelque sorte, dans nos ministères, au clergé si respectable du reste et si méritant des paroisses, vous incliniez de nouveau à quelque chose d'analogue. Vous sembliez admettre, sans peine, sans réclamation, les exigences du pouvoir pour notre dispersion et notre fusion avec les prêtres séculiers, quand il est trop évident que ce serait une violation des droits sacrés du prêtre, du citoyen même, à la vie commune, à la vie religieuse, et à l'observation d'une règle ap-

prouvée par l'Eglise. Du moins cette idée, si pénible pour nous, puisqu'elle menaçait de briser nos affections, nos habitudes et nos obligations les plus chères, n'a point paru rencontrer dans votre cœur, si éminemment dévoué au bien, une pensée secourable, un sentiment de compassion pour nos douleurs et nos besoins.

« Monseigneur, ne voyez pas même ici l'ombre d'un reproche : il n'y en a pas. Vous aviez cette manière de voir, elle n'était pas, ne pourra jamais être la nôtre. Je vous expose seulement un des motifs qui diminuaient notre espérance.

« Des malheureux sont peut-être trop sensibles et trop exigeants quelquefois ; nous l'avons été trop sans doute dans cette circonstance. Nous vous en demandons pardon ; car notre cœur a été douloureusement affecté.

« C'est assez, je pense, vous expliquer, Monseigneur, mes impressions personnelles, et celles de quelques-uns de mes confrères. Vous avez vu les deux Provinciaux ; ils portent le faix et la responsabilité de vingt-sept maisons de notre Ordre, réparties dans vingt-cinq diocèses : c'est vous dire qu'ils devaient adopter une marche uniforme, suivre de point en point les instructions venues de Rome, et tâcher aussi de s'accommoder aux vues

présumées ou manifestées du plus grand nombre des évêques. C'est ce que les supérieurs sauront réaliser, j'en ai la ferme confiance, avec l'aide de Dieu, quand le moment sera venu. Ils ne peuvent d'ailleurs oublier l'exemple de saint Paul, emprisonné pour sa foi, réclamant les droits du citoyen, et en appelant au pouvoir régulateur de la patrie... Mais sans manquer à la fermeté du courage, jamais ils ne manqueront non plus, daignez le croire, aux convenances religieuses, et à tout ce que nous vous devons, Monseigneur.

« Vous comprendrez aisément aussi que nous ne traitions en aucune manière, avec la puissance temporelle, de ce qui semblerait de loin ou de près amener notre sécularisation, et que nous ne condescendrons, à aucun prix, à ses oppressives exigences. Sous ce rapport, Dieu, notre droit le plus certain, les droits de toutes les congrégations religieuses, les vrais intérêts de l'Eglise, son indépendance nécessaire et légitime, les plus pures vues de la gloire divine et du salut des âmes, sont trop engagés dans cette crise pour que nous n'y apportions pas autant de fermeté que de modération.

« Si, après cela, Votre Grandeur nous trouve dignes encore de sa confiance, et je l'espérerai toujours, si elle daigne toujours nous accepter comme

religieux dépendant canoniquement de nos supérieurs réguliers, si elle nous conserve nos pouvoirs, nous prêcherons, nous confesserons avec zèle, avec une sévère prudence.

« Mais si les difficultés ne vous permettaient plus, Monseigneur, de nous continuer dans Paris votre appui et votre confiance, si la position qui nous serait faite n'était plus compatible avec notre caractère de clergé régulier, nous nous verrions alors à regret obligés de renoncer à l'honneur et au bonheur de servir sous vos ordres, et tous ensemble, solidaires comme des frères, nous déposerions à vos pieds, avec reconnaissance et respect, les pouvoirs dont vous nous avez longtemps honorés.

« Voilà, Monseigneur, une longue, une trop longue lettre. Daignez la lire comme elle a été écrite : vous y verrez le témoignage du dévoûment, du respect, de l'amour le plus tendre et le plus profond, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« X. de Ravignan, S. J. »

Le vénérable prélat répondit :

« Mon révérend Père,

« Je vous verrai avec plaisir, et ma joie serait bien grande si je pouvais vous trouver sans aucune des préventions que vous me supposez et que je

vous sais bon gré de m'avoir fait connaître. J'ose vous assurer qu'elles n'existent pas et qu'elles ne sont pas justifiées par ma conduite. Vous savez que les meilleurs amis ne sont pas ceux qui abondent le plus en protestations ou qui dissimulent davantage leurs peines.

« Je vous dirai tout simplement la dernière que j'ai éprouvée au sujet de vos Pères : vous prenez tout votre temps pour savoir ce que vous ferez, et vous ne me faites connaître aucun de vos projets. J'en serai prévenu lorsque je n'aurai que peu ou point de temps pour délibérer. Je ne refuse à l'avance aucune mesure, quelque hardie qu'elle puisse être ; je ne demande qu'à la discuter et à me décider ensuite. Je ne refuse pas de vous suivre, mais je ne veux ni ne puis vous suivre en aveugle. Je ne pense pas avoir mérité cette méfiance. Vous avez consulté des jurisconsultes, et vous ne m'avez rien dit d'une question dans laquelle le droit légal n'est rien, tant il est facile à résoudre, et dans laquelle les difficultés morales sont tout.

« Vous vous êtes complétement trompé sur mes sentiments à l'égard des Ordres religieux. Je ne les ai jamais blâmés. Je crois qu'un évêque catholique ne peut se permettre ce blâme ni même en avoir la pensée.

« Quant à vous, mon révérend Père, ma peine serait profonde si vous renonciez ici au ministère que vous exercez avec tant de fruit. Je regretterais également vos Pères, qui ne se doutent pas à quel point je les aime et les estime. Les plaintes que je leur ai quelquefois adressées ne sont pas celles d'un ennemi ; je ne dirai pas qu'elles sont d'un cœur passionné, mais elles ne sont pas certainement d'un cœur indifférent.

« Tout à vous, votre bien dévoué de tout cœur,

« DENIS, arch. de Paris. »

Après la réception de cette lettre, le P. de Ravignan acheva d'expliquer au prélat pourquoi les jésuites n'avaient pu complétement suivre la marche que Sa Grandeur aurait désirée :

« Vous avez raison, Monseigneur. Sans aucun doute, ce n'est pas à vous à prendre nos conseils ; nous vous demanderons toujours les vôtres avec respect et avec le désir de nous y conformer. Mais vous comprendrez que, dans la grave question qui nous touche, nous avions aussi nécessairement à entendre la voix d'un grand nombre d'évêques et celle du Souverain-Pontife lui-même ; nous avions à considérer les intérêts généraux de l'Église et ceux de notre Compagnie.

« Quoi qu'il arrive, en aucun cas nous ne nous

départirons du respect et de la reconnaissance profonde que nous vous devons. »

Sur ces entrefaites, le pouvoir politique intervint et s'arrogea l'initiative des rigueurs ; cela valait infiniment mieux pour l'archevêque et pour les jésuites.

Trois années à peine écoulées, le bon pasteur allait, la branche d'olivier à la main, sur la barricade de la Bastille, acheter la paix de la France en la payant de sa vie ; et, quand il se sentit frappé à mort, il envoya message sur message à la maison des jésuites. M. l'abbé Delage et M. l'abbé de la Bouillerie, aujourd'hui évêque de Carcassonne, vinrent l'un après l'autre exprimer les regrets du pontife expirant. Il sera dit que Mgr Affre, durant sa vie, a toujours voulu le bien et obéi à sa conscience, mais que, dans sa mort, il poussa la vertu jusqu'à l'héroïsme, et vraiment la charité et l'humilité ont changé sa couche funèbre en un lit triomphal.

Le P. de Ravignan, qui s'était plus signalé que les autres jésuites dans la lutte, fut aussi le premier désigné à la surveillance ; et dans la note présentée au ministère, le 10 août, on avait été obligé d'insérer une clause qui l'atteignait personnellement ; en voici la teneur : « Puisqu'on a paru le désirer, le P. de Ravignan n'habiterait plus désormais la

rue des Postes, mais il demeurerait cependant à Paris, et y continuerait son ministère. » Telle fut la grande mesure exigée pour la sûreté publique.

Cependant, la charité contrastait alors avec la proscription : que d'offres généreuses qui ne furent point accueillies, et qui ne seront point oubliées ! Il avait fallu promettre par écrit qu'on n'accepterait point l'hospitalité qu'un grand nombre d'évêques nous avaient offerte dans leur palais. Le P. de Ravignan, qui, en quittant la rue des Postes, pouvait rester à Paris, fut obligé d'en sortir pour la préparation de ses prochaines conférences ; et cependant la prudence lui défendait de s'éloigner, à raison des circonstances présentes ; il fallait un asile assez près pour qu'il y fût à portée des événements, et assez loin pour qu'il y demeurât hors du tumulte des affaires. Ces conditions se rencontrèrent dans une campagne isolée, au milieu des vieilles forêts royales, entre Saint-Germain-en-Laye et Marly-le-Roi, auprès des ruines déjà presque effacées de la splendide villa de Louis XIV. Sous ces ombrages solitaires, dans ce silence que ne trouble plus le bruit des fêtes de la Cour, il écrivit ses conférences de 1846, les dernières qu'il devait donner à Notre-Dame. « Je n'oublierai jamais Marly, disait-il ensuite, je ne le puis ; j'y ai senti tout ce que la bien-

veillance et la piété peuvent inspirer à des cœurs vraiment chrétiens. » La mort a visité depuis la demeure hospitalière, et l'orateur de Notre-Dame a prié sur la tombe de la noble châtelaine. Que sa mémoire lui survive dans l'histoire du P. de Ravignan ! Et n'est-ce pas citer le plus beau nom de France, rehaussé par les plus sincères vertus que de nommer madame de Montmorency-Luxembourg ?

C'est de Marly que le P. de Ravignan écrivait, le 3 septembre 1845, à la vertueuse comtesse Albert de la Ferronnays, ces lignes où respire le calme d'une âme résignée aux arrêts du ciel et supérieure aux événements d'ici-bas : « Votre intérêt pour notre pauvre Compagnie me pénètre de reconnaissance. Au moins quelques âmes pieuses nous consolent devant Dieu des préventions et des haines qui nous poursuivent. Nous ne sommes pas assez orgueilleux pour nous croire exempts de fautes, non sans doute ; on peut trouver toujours à redire sur les individus, comme sur tout homme, quand on le connaît bien ; mais ce que je ne puis admettre, c'est que l'esprit même qui dirige la Compagnie, c'est que ses constitutions, son gouvernement, les faits principaux de son histoire, méritent les reproches qu'on leur adresse. Au reste, vous le comprendrez, on se lasse de se justifier ; on abandonne à Dieu

ce soin, s'il le juge à propos pour sa plus grande gloire. M. Gioberti, ni les autres, ne recevront plus de réponse, autant que cela dépendra de moi. Et quant à vous, Madame, qui daignez avec tant de bonté vous intéresser à notre position, laissez tomber et laissez passer ce qu'on dit de défavorable sur les jésuites. Veuillez leur conserver votre bienveillante estime et prier pour eux. »

Nous retrouvons, deux ans plus tard, l'expression des mêmes sentiments dans une autre lettre écrite encore à madame de la Ferronnays : « Vous me demandez ce que je pense du *Gesuita moderno* de Gioberti ; j'achève en ce moment cet énorme ouvrage. Je plains l'auteur : il nous a fait et nous fera beaucoup de mal en Italie. Que Dieu lui pardonne! Nous sommes heureux de cette haine et de ces calomnies persévérantes. Mon Dieu! je ne condamne pas les personnes qui les croient. »

Tout en préparant à Marly ses conférences, le P. de Ravignan se demandait à lui-même s'il était convenable, après les mesures prises contre lui et ses frères, qu'il reparût dans les chaires de Paris; il en avait écrit à M. de Vatimesnil, qui lui répondit, le 10 septembre : « Mon avis est que vous remplissiez votre ministère aussi publiquement qu'auparavant. Il est désirable que votre voix continue de se faire

entendre dans nos églises. Le concours des catholiques sera une protestation pacifique et pieuse contre ce qui a été fait. J'espère notamment qu'il n'y aura rien de changé au carême de Notre-Dame. »

C'était aussi l'avis de Mgr l'archevêque ; et la réponse suivante du R. P. général vint trancher la question : « Dieu nous aime puisqu'il nous éprouve; nous adorons, nous chérissons sa sainte volonté. Restez apôtre. Ne craignez rien pour votre ministère de l'humilation qui pèse maintenant sur la Compagnie. Ayez au contraire plus de confiance que par le passé. Nous ne serons jamais plus fondés à compter sur le secours de la coopération de Dieu, que lorsque nous pourrons dire avec Notre-Seigneur : *Ego vermis et non homo.* »

Après l'Avent donné et sa retraite faite à Metz, le P. de Ravignan revint demeurer à Paris. Son domicile n'y dut offusquer personne; il alla droit à l'enseigne de l'humilité et de la charité. Dans la rue Notre-Dame-des-Champs, est un orphelinat fondé par cette ancienne amie d'Élisabeth de France, la vénérable comtesse de Saisseval, que la cour de Louis XVI avait surnommée, dès sa jeunesse, la céleste Saisseval. Tant de fois le P. de Ravignan avait plaidé en chaire et gagné la cause des petites orphelines de cette maison ; il leur demanda à son

tour du pain et un abri. Quelques-uns de ses frères l'avaient rejoint à ce rendez-vous de la pauvreté, et là, tout près d'un sanctuaire que Marie protége, ils étaient heureux, autant qu'on peut l'être dans la dispersion, heureux de pouvoir y observer leur règle et s'y retrouver en famille.

La station de Notre-Dame, en 1846, fut extraordinairement bénie : « J'avais toujours espéré qu'il en serait ainsi, écrivit à l'orateur le R. P. général, et que la bonté divine vous dédommagerait par ces consolations de la recrudescence des persécutions. » Il lui recommandait, en finissant, de ménager sa santé, d'écarter les ministères accessoires qui se multipliaient sans mesure, sauf peut-être cette fois la retraite de Nantes et le jubilé de Liége, à cause des engagements pris. Mais à l'avenir il fallait être plus réservé. L'ordre arriva trop tard.

L'œuvre promise à Nantes était une série de sermons pour les hommes à la cathédrale, dans le courant du mois de mai; le P. de Ravignan essaya de s'y soustraire. Il était fatigué déjà par la station récente de Notre-Dame ; il allait se fatiguer encore dans le jubilé prochain de Liége. Mais, d'un autre côté, il était annoncé; la déception serait grande; la seule proposition d'un ajournement mécontenta vivement, et l'on adressa au R. P. provincial de

Paris des lettres pleines de reproches. A cette nouvelle, le P. de Ravignan écrivit à son supérieur. « Je suis confus et affligé des peines que je vous cause au sujet des sermons de Nantes. Voilà donc comment je ne serai qu'un embarras pour les supérieurs par mon orgueil et mon indocilité.

« Espérons que l'irritation se calmera. Mais n'est-ce pas être bien exigeant? est-ce que nous ne sommes pas dépendants des vicissitudes humaines? Après tout, j'accepte si vous approuvez.

« Sans doute je préfererais de beaucoup attendre à Paris le jubilé de Liége; je puis dire qu'il y aurait pour cela des raisons; mais je ne voudrais pas accroître le mécontentement. Mon révérend Père, pardonnez-moi et bénissez-moi malgré ou plutôt à cause de mes misères. »

Il n'y eut d'intervalle entre la retraite de Nantes et le jubilé de Liége que le temps de franchir la distance qui sépare ces deux villes. A la fin de mai, le P. de Ravignan était encore en Bretagne, et au commencement de juin il était en Belgique. On célébrait le jubilé séculaire commémoratif de la fête du Saint-Sacrement, instituée d'abord à Liége, puis adoptée par toute l'Église : c'était une fête nationale en même temps qu'une solennité religieuse.

On voulait que les cérémonies et les exercices ré-

pondissent à la circonstance; il s'y trouvait plusieurs évêques et bon nombre de prédicateurs célèbres qui devaient parler alternativement. Le P. de Ravignan ne trouvait pas assez de fruits à recueillir d'un ministère ainsi divisé; il demanda l'autorisation de donner seul une retraite aux hommes. Cependant il était à craindre que cette sorte de distinction n'excitât quelques susceptibilités, et l'évêque de Liége ne crut pas devoir consentir. Le zèle de l'apôtre lui inspira de nouvelles et inutiles instances; mais l'humilité crut avoir failli dans cette espèce de lutte. Le lendemain il écrivait : « J'ai passé la nuit entière à demander pardon à Dieu; n'en parlons plus; l'évêque avait raison : je me suis soumis à ses idées. »

Il était arrivé brisé de fatigue. Après quelques discours, il se sentit épuisé; des accidents se déclarèrent qui signalaient une lésion organique : il eut de la fièvre, de l'oppression, de la toux et des crachements de sang. Aussitôt il trouve à s'accuser et à se confondre encore; cette nouvelle épreuve lui paraît un châtiment de son opposition aux vues du prélat : « Dieu fait bien, dit-il, il me punit de mon orgueil et de ma volonté propre; cette punition m'humilie beaucoup. Je ne prêcherai plus à Liége. »

En effet, le médecin prescrivait un silence absolu, et cependant, comme Mgr l'évêque, préoccupé du succès de l'œuvre, insistait, le P. de Ravignan se laissa faire, et sur un billet écrit à l'heure même le 13 juin, je lis : « En ce moment, on me dit de monter en chaire ; j'y vais. » Ce billet était adressé à quelques dames françaises que la piété avait amenées de Paris à Liége. Je dois nommer l'une d'elles, madame la comtesse Albert de la Ferronays ; la raison en sera bientôt connue.

Cependant le mal fut aggravé par l'effort et d'accidentel devint aussitôt chronique. Dès le lendemain, le malade envoya son bulletin à madame de la Ferronays, afin de calmer son inquiétude : « L'extinction de voix est totale depuis l'instant même où je suis descendu de chaire. Du reste, je suis mieux qu'avant d'y monter : point de fièvre, moins d'irritation et d'opposition. On me recommande un repos et un silence absolus ; mais nous verrons. Il me revient qu'on en veut à Monseigneur de m'avoir fait monter en chaire hier. Il ne me l'a pas imposé d'autorité ; à Dieu ne plaise ! il a seulement demandé avec tant d'instance que j'ai cru voir une volonté d'en haut, et j'ai obéi avec bonheur. Maintenant, je suis encore heureux de me taire et de me reposer. Et puis, paix et confiance ! »

En présence des désirs de l'évêque, le P. de Ravignan n'avait pas plus tenu à sa santé qu'à ses idées. Quand il quitta Liége, il se jeta à ses pieds pour lui demander pardon d'avoir été un serviteur inutile. Le prélat le serra dans ses bras et lui dit en pleurant : « Mon révérend Père, vos vertus et vos prières ont plus fait pour la gloire du Dieu de l'Eucharistie pendant ces quinze jours, que les paroles et les sermons de tous les autres. »

Le P. de Ravignan partit avec une maladie : le larynx n'était plus qu'une plaie vive, la voix demeurait éteinte et son organe comme épuisé. Deux années vont se passer à ne rien faire et à souffrir.

CHAPITRE XIII

Maladie de 1846.

Joie du P. de Ravignan dans la maladie. Ses leçons d'éloquence sacrée. Vals et sa correspondance avec M. Molé. Son abandon à la volonté de ses supérieurs. Révision de ses conférences à Toulouse. Une saison aux Eaux-Bonnes. Notre-Dame de France. Voyage d'Italie. Dévoûment de madame la comtesse Albert de la Ferronays. Retour à Paris.

Le P. de Ravignan paraissait plus grand encore dans la souffrance que dans l'action, et pour l'apprécier, il fallait le voir malade. La joie lui venait avec la douleur ; il se désennuyait de vivre, et paraissait non pas résigné, mais épanoui et radieux. Il n'était pas alors donné à tout le monde d'approcher de lui, car il profitait de ces époques de relâche pour s'environner de solitude et savourer à loisir la paix amère de la croix ; mais pour ceux qui pouvaient le visiter, c'était le bon moment ; c'était le temps de la gaîté, de l'amabilité et des épanchements fraternels.

Le patient religieux eut à traverser trois grandes épreuves, espacées de six en six ans, en 1846, en 1852 et en 1858 ; et, dans l'intervalle, la souffrance n'était jamais absente. D'abord il avait une infirmité habituelle et douloureuse qui lui fit croire à l'existence de la pierre ; personne au monde ne s'en doutait, excepté son supérieur qu'il avait dû prévenir pour obéir à la règle et le médecin spécial qu'on lui ordonna de consulter. La terrible maladie ne fut point constatée, mais à sa place une affection irrémédiable. Il était encore fréquemment éprouvé par d'affreuses migraines, équivalentes au mal de mer le plus intense. La moindre variation de température déterminait une de ces crises, dont l'état aigu se prolongeait quelquefois, avec des redoublements successifs, pendant deux ou trois jours de suite. Souvent alors il ne pouvait pas même lire une ligne, boire une goutte d'eau, supporter un rayon de lumière. Quand on le visitait pendant ces heures de souffrance, on le trouvait toujours les yeux ardents, la figure enflammée, mais l'air épanoui, le cœur content, plus gracieux et plus communicatif que jamais : seulement il regrettait une messe perdue et s'accusait lui-même de mollesse : « Je suis content, disait-il en souriant, parce que je suis paresseux, et j'aime mieux souffrir que travailler. »

Et, cependant, il faisait souvent à la fois l'un et l'autre.

Voici, à ce sujet, une particularité que sa grande force d'âme pourra seule expliquer. Ces retours de migraines, toujours imprévus, étaient parfois malencontreux. Le mal survenait dans le cours d'une retraite, un jour de fête ou à l'heure du sermon, et le Père avait à prêcher au milieu d'un accès. Alors, après un ou deux jours d'une diète absolue, sans aucune préparation possible, il se levait, partait, parlait librement comme à l'ordinaire, et revenait aussitôt continuer, dans sa cellule, son accès comprimé et comme suspendu.

Le P. de Ravignan associait une manière d'agir et une manière de penser qui paraissent contradictoires : un soin modéré de sa santé et un dédain absolu de la vie. Il était trop éminemment raisonnable pour n'être pas prudent ; ainsi, tout en se prodiguant, il se conservait, sachant qu'il ne s'appartenait pas à lui-même, mais qu'il devait à Dieu, dans la Compagnie, le compte de ses jours et l'emploi de ses forces. Il prenait simplement les précautions les plus communes, et pour le résultat remettait toute sollicitude entre les mains du Maître de la vie. Il recevait avec respect et observait avec conscience les prescriptions des médecins, parce que c'est dans

l'ordre; on l'a vu se soumettre longtemps à des traitements incommodes et fastidieux qui lui dérobaient des heures précieuses, et cela de si bonne grâce qu'il paraissait le faire par goût; mais il disait que la médecine était instituée comme la maladie pour l'expiation de nos péchés; et, à cet égard, ajoutait-il en souriant, je crois à l'allopathie plus qu'à l'homœopathie, parce qu'elle est bien plus fidèle à cette commission de la Providence.

D'un autre côté, comme je l'ai déjà dit, le P. de Ravignan commençait à être content dès qu'il commençait à devenir malade. Il espérait là où les autres s'inquiètent; l'infirmité est une prophétie de la mort; la messagère était la bienvenue, parce que le message était désiré. Son âme se sentait captive dans cette prison qu'on appelle le corps, et lui-même se trouvait dépaysé dans cet exil de la terre. Comme un autre Job, il s'ennuyait de vivre; la mort lui paraissait une délivrance, et la maladie un heureux présage. Dès qu'il se sentit défaillir, au mois de juin 1846, il écrivit ces lignes : « Demandez à Dieu que sa volonté s'accomplisse dans ma vie et dans ma mort. Qu'est-ce que tout le reste? Je ne sens pas malheureusement en moi un principe d'altération de forces assez grande pour croire à une fin de ma triste vie. Et cependant il serait temps. Enfin un

jour viendra où l'éternité guérira tous les maux du temps. »

La maladie apportait encore au P. de Ravignan un allégement dont il avait le sentiment profond, et dont il rendait ainsi raison aux autres : « J'ai une nature d'acier, mon caractère est si violent et si rebelle qu'il ne faut rien moins tous les jours qu'une lutte à mort contre moi-même. Voilà ma devise : Ou souffrir ou combattre. Dès que la souffrance finit, le combat commence ; pour moi, la maladie est une trève ; alors Dieu lui-même me débarrasse, en se chargeant de me dompter et de me réduire ; il m'est plus facile de le laisser faire et de me laisser souffrir, et il m'est doux de trouver la paix dans la croix. » Ainsi la maladie était un vrai rafraîchissement pour cette âme toujours militante : comme elle lui apportait la paix, il n'avait avec elle que de la joie ; toute son énergie étant absorbée par le travail de la patience, il ne lui restait plus que la douceur et celui qui combattait comme un lion devenait un agneau dans le sacrifice.

Avant l'accident survenu à Liége, le P. de Ravignan avait déjà choisi, suivant la faculté qui lui était laissée par les supérieurs, un lieu de travail et de recueillement pour la saison d'été : « J'inclinerais, je l'avoue, avait-il dit pour Notre-Dame d'Ay : quel-

que temps avec le bon P. Fouillot, puis mon cher Vals. » Ce projet fut réalisé.

Le 12 juillet, il écrivait de Vals : « Enfin depuis trois jours je suis au lieu de mon repos ; mon âme en avait besoin. Ce soir, je commence ma retraite. Vous voulez le vrai sur ma santé. Je le dirai tout simplement : je me sens mieux ; notre médecin de Lyon m'a encore examiné, et il n'a rien trouvé de grave. Il y a, dit-il, épuisement, point de lésion ; soit.

« Je ne vous cache pas que je désire et que j'appelle une autre solution. Mais certainement je me soignerai, je me reposerai, j'obéirai et je m'abandonnerai à la douce et aimable Providence.

« Je vais donc vivre ou mourir en solitude durant huit ou dix jours, mourir à toute cette terre pour vivre à Dieu. »

La retraite soulagea le corps en consolant l'esprit ; et, le 25 juillet, le malade pouvait écrire : « Ma santé depuis ma retraite est meilleure; il me semble être revenu à mon état naturel. Ici je suis seul, quand je le veux, quand je travaille ou que je prie, et ce sont des heures bien douces. Mais quand je le veux aussi, je retrouve mes jeunes et nouveaux confrères... Cette vie me plaît, comme toute autre position voulue de Dieu. Je vous en voudrais presque

du rétablissement de ma santé. Au moins demandez, si Dieu me donne des forces, que je les emploie uniquement à sa gloire et au salut des âmes. »

Le P. de Ravignan entreprit à Vals une œuvre d'un touchant intérêt : l'orateur de Notre-Dame, se croyant au terme de sa carrière, ouvrit un cours d'éloquence sacrée en faveur de ses jeunes frères appelés à prêcher un jour dans toutes les langues. L'apôtre épuisé employait les restes de sa voix à former des apôtres. Nous pouvons assister nous-mêmes aux saintes causeries de Vals. En lisant les notes fidèlement recueillies par ses disciples, nous croirons entendre les leçons du maître, sa brève parole et son accent énergique. Nous avons cru nécessaire d'en reproduire ici quelques extraits, afin de perpétuer son enseignement apostolique; il y complétera lui-même, par l'exposition de ses principes oratoires, l'étude que nous avons essayée sur sa manière de dire.

« Qu'est-ce que l'éloquence de la chaire? C'est la puissance de la parole pour ramener les âmes à leur Créateur.

« Ce ministère est le plus haut, le plus difficile aussi, et le plus dangereux; il faut donc l'estimer et y porter, avec une humilité profonde, la sainte union avec Dieu.

« Quand on ne veut parler qu'humainement, on puise sa force dans la passion humaine ; mais pour parler en apôtre, il faut recourir à ses saintes passions que j'appellerai surnaturelles : c'est l'amour de Dieu, le besoin du salut des âmes, le zèle robuste et tout-puissant de la charité pour les pauvres pécheurs, en un mot, c'est Dieu, Dieu seul, cherché et obtenu par un travail courageux et patient, par une prière vive et souffrante. Et voilà tout le secret de l'homme apostolique. Il y en a beaucoup qui parlent de la tête; peu, très-peu qui parlent de la poitrine, du fond des entrailles. On s'y connaît vite ; les gens mêmes du monde ne s'y méprennent pas. Ecoutez ce jugement d'une femme sur le discours d'un homme de Dieu : *Cela sent la cellule.*

« Après ce principe intérieur, les sources de l'éloquence sacrée sont encore l'Ecriture sainte. Certes, vous le comprenez, c'est la parole de Dieu que vous voulez prêcher.

« Puis les modèles : Isaïe, l'admirable Paul, saint Chrysostome, le grand maître de l'éloquence, saint Grégoire de Nazianze. Pour nos prédicateurs français : Bourdaloue, Bourdaloue encore, c'est le roi ; Fénelon au cœur si aimant. Bossuet est l'éminent orateur, oui, mais on l'admire plus qu'on ne l'imite; il se tient trop dans son génie.

« Je veux vous révéler le fond de ma pensée en ami véritable, disait-il à son religieux et jeune auditoire : jamais ou presque jamais, ne faites de conférences. Non, ne prenez point ce genre pour une foule de raisons : il est trop facile, il donne trop de prise à la vanité, il s'éloigne trop de la pratique. Votre grande affaire, votre puissance la plus vraie, c'est de toujours montrer les consolations de la religion à tous, entendez-le bien ; car voilà le grand besoin de ces pauvres âmes : *Omne caput languidum et omne cor mœrens*, toute tête est défaillante et tout cœur est malade ; faites respirer, faites revivre. Enfin, ce genre serait un danger pour la chaire. En vérité, il y a dix ans, je ne sais où nous serions tombés, si cette mode avait continué : tout le monde voulait faire des conférences. Sans doute, il y a des exceptions, de malheureuses nécessités : Notre-Dame en est une : c'est pour des conférences que l'œuvre a été fondée; mais j'ai bien promis à Dieu que je ferai tous mes efforts pour qu'on ne suive pas ailleurs mon exemple.

« Il y a une double maladie de notre siècle bien caractérisée, ce me semble : la manie du rêve et le défaut d'exécution, c'est-à-dire le vague de l'intelligence et la mollesse de la volonté. Combattez cela ; parcourez la table des sermons de Bourda-

loue, et choisissez; prenez des sujets qui instruisent et qui secouent. C'est difficile, certes, je le sais bien; mais précisément c'est là le bon. Vous pensez bien que je n'exclus point certains sermons de dogme; à notre époque c'est nécessaire : il faut d'abord faire venir. Parlez de la nécessité de la religion, de sa bonté surtout et de sa douceur; c'est toujours au cœur qu'il faut viser.

« La religion est toute faite. La prédication ne débite pas les ingénieuses théories de l'humaine sagesse; elle n'invente pas, elle transmet seulement. On n'a pas voulu comprendre cela, au moins plusieurs de nos prédicateurs modernes ne l'ont pas compris, et voilà le première cause de la déviation. »

Parlant un autre jour de la composition, il disait : « On ordonne son plan, l'enchaînement des idées, leur progression, leur efficacité dernière. C'est là l'important, c'est presque tout; écrire n'est rien, après ce travail. Mais il ne faut pas craindre sa peine; travaillez, patientez, souffrez : à ce prix vous obtiendrez cette pleine énergie qui emporte la conviction et la persuasion.

« La composition doit être un martyre, et il faut qu'on la trouve telle, sans quoi rien, ou presque rien en fait d'apostolat. Avoir de la peine est une nécessité pour opérer le bien. Que d'ennuis

et de fatigues ! Souvent l'esprit ne sera que torpeur et impuissance, ne trouvera rien. C'est bon ; cela rend humble et dévot : alors on recourt à Dieu, à la sainte Vierge; on devient recueilli, plus retiré.

« Il faut certes employer, dépenser tout ce qu'on a ; on désirerait presque avoir du génie, mais seulement pour glorifier Dieu en sauvant les hommes; car, sans cela, ce génie n'est rien. Le talent du moins, quel qu'il soit, il faut s'en servir, mais le fouler aux pieds. Il faut vouloir réussir, vouloir faire bien, très-bien. Écoutez saint Ignace nous adressant cette parole si féconde : « On doit tout faire comme si on était seul à agir, et attendre tout de Dieu comme si l'on n'avait rien fait. »

« Prenez bien garde à la rigueur abstraite et métaphysique : c'est un écueil au sortir des études scolastiques Il est à craindre aussi qu'on ne soit dur, raide, incrépatif. Soyez sévères parfois, durs jamais, entendez-le bien. Ah ! l'amour du pécheur, voilà l'essence de l'apôtre. Ne soyez même sévères que par amour. Consolez, encouragez plutôt, faites-vous des entrailles de miséricorde. Cependant, je vous en supplie au nom de Dieu, n'ayez jamais non plus rien de mou, rien d'efféminé, pas de sensiblerie ni de sentimentalisme ; je sais bien ce que je vous dis, je vous parle en père. Si l'on est porté

par son genre à la douceur, c'est une qualité précieuse et une espérance de succès; mais encore faut-il un sage tempérament de douceur et de fermeté; ne voir que des âmes et ne les gagner qu'à Dieu.

« La clarté est la première condition du discours, car on parle pour se faire comprendre sans étude. Voyez Bossuet lui-même, comme il est clair, quelque haut qu'il soit. C'est l'indice d'une grande puissance de tête. Maintenant c'est ce qui manque : on est nébuleux; les expressions sont obscures et les idées vagues. On ne fait pas assez descendre sa parole dans la place publique. On m'a reproché souvent de n'être pas assez populaire et avec raison, je le sens. Nous restons trop dans nos conceptions, au lieu de prendre celles de nos auditeurs comme elles sont. Il faut, pour rendre la vérité palpable, s'adresser à l'imagination, qui est la faculté la plus développée de nos jours; présenter son sujet sous toutes ses faces, et ne pas craindre de répéter, mais en évitant la vulgarité, même en présence des auditoires les plus simples.

« Il faut être ému pour émouvoir. On puise cette vraie émotion d'abord dans la prière, puis dans la lecture d'un auteur favori, enfin dans la volonté énergique du but proposé. Ne craignez pas de vous

abandonner : parlez à la passion, prenez tous les tons ; par des coups imprévus agitez profondément votre auditoire La véritable éloquence est un drame. Voyez Bourdaloue lui-même, quel entrain dans sa dialectique! comme il est pressant, en paraissant si calme! Voyez surtout l'incomparable Paul : il se met en scène, il s'interrompt, il apostrophe, il prie, il pleure, il menace, il aime, il est *mère!*

« Il faut de la couleur. Mais n'est pas peintre qui veut. Saint Paul est encore ici le maître. Quelles images dans ses Épîtres! Notre-Seigneur parle par images ; dans ses discours, les pensées les plus profondes sont revêtues d'expressions sensibles, le langage reste noble en devenant populaire. On est ému, sans le vouloir, en lisant l'Évangile.

« Une chose essentielle pour tout cela, c'est d'avoir quelqu'un qui nous avertisse. Un autre voit ce qui nous manque, nous sommes aveugles en notre endroit. Et d'ailleurs, Dieu a voulu attacher une grande grâce à la correction humblement et docilement reçue. »

Dans un autre entretien, après avoir rappelé la sentence de Démosthènes, qui mettait la puissance de la parole dans l'action, et ce mot de Massillon : « Mon meilleur sermon est celui que je sais le

mieux, » le P. de Ravignan en concluait la nécessité d'apprendre par cœur certains sermons, puis il ajoutait : « C'est pénible d'apprendre, je le sais fort bien ; mais tant mieux, c'est précisément ce qu'il faut. Ah ! c'est cette misérable peur de se donner de la peine qui fait tout le mal. Voulez-vous que je vous dise une chose dont je me suis profondément convaincu? La paresse, voilà surtout ce qui paralyse le talent et empêche le succès. Un vieux littérateur me disait un mot plein de sens : Il faut qu'un discours soit *pourri*, oui *pourri* dans la mémoire. Prenez garde de laisser tomber cette faculté, c'est une perte que rien ne supplée.

« Cependant, ma pensée est que dans une retraite, dans une mission, il ne faut pas apprendre, pas même écrire ; alors, après la prière et la réflexion sérieuse, on s'oublie et on se lance. Mais pour une station, apprendre, apprendre encore une fois : c'est absolument nécessaire pour assurer tout.

« En apprenant on s'appliquera bien moins à prononcer qu'à sentir, et à s'identifier avec son sujet. C'est dans la méditation calme, solitaire, que la parole s'échauffe. La chaleur de l'improvisation ne saurait remplacer cette puissance de la réflexion. Qu'on se pénètre bien de la force incalculable de

son ministère. La parole est la plus grande puissance du monde. Mon Dieu! pendant une heure, trois ou quatre mille âmes vont penser par nous, vivre de nous. C'est à la parole que Dieu lui-même a voulu confier son action.

« Avant de monter en chaire, il faut se calmer. C'est une vérité d'expérience : quand on est calme, on jouit de soi-même ; si l'on s'agite, on s'amoindrit. Le calme est donc souverainement nécessaire, le calme même organique, entendez-le bien. Laissez donc toute préoccupation ; faites l'œuvre de Dieu, appuyés sur sa grâce. Confiance absolue, invincible courage; la paix vient alors.

« La modestie, expression du recueillement, montre l'homme de Dieu, le fait voir, pour ainsi dire, descendant de la sainte montagne. Vous arrivez recueilli, les yeux baissés ; vous priez profondément incliné ; enfin vous vous levez avec une pose humble et ferme, et vous commencez.

« Pour l'intérieur, ce qui est désirable, ce que je n'ai pas, je le sens, le voici : se posséder en se livrant, se livrer en se modérant. Voyez un cheval fougueux, plein d'une noble ardeur, mais que son cavalier domine : il n'a rien perdu de son élan, mais son ardeur est dirigée, et il l'emploie tout entière pour arriver au but au lieu de la dissiper en mouvements

inutiles. Mais il n'y a que Dieu qui puisse donner cela.

« L'action doit être naturelle. C'est ce qu'il y a de plus difficile et de plus rare. A la tribune, au barreau, presque tous les orateurs sont naturels ; dans la chaire, très-peu le sont. On y déclame, on y chante. Une conversation avec l'auditoire serait le vrai genre; le naturel met de suite le prédicateur en rapport direct avec les auditeurs.

« L'action doit être sentie. Qu'un sentiment profond, fruit de la conviction et de la prière, perce partout; avec cela vous serez compris. L'onction donne à la parole un je ne sais quoi qui rappelle l'Évangile. Quelquefois vous ne sentirez rien; qu'y faire? Patience alors. Il faut du moins qu'on découvre toujours en vous l'homme des âmes, l'ami des pécheurs, l'apôtre.

« Enfin l'action sera digne. Que l'orateur apparaisse grave, religieux et modeste. Ah ! représentez-vous donc Notre-Seigneur parlant au peuple; il animait son discours, il faisait des gestes, mais la majesté du Dieu caché ne se montrait-elle pas dans la dignité de son extérieur ?

« Pour résumer tout ce que j'ai dit, mes chers frères, par la prière, par l'étude et la charitable correction, arrivez à ceci : *Être soi, moins ses défauts.*

Tous peuvent très-bien parler dans leur genre. Le travail fait tout pour la chaire, et la paresse, au contraire, empêche tout. Acquérir ce qu'on peut de talents et de succès pour le salut des âmes, voilà l'esprit de la Compagnie. Soyez remplis de Dieu, et vous serez assez éloquents. »

Le P. de Ravignan avait cru trop tôt à sa convalescence : il se mit au travail quoique languissant et incertain de l'avenir. « Depuis ma retraite, écrivait-il le 17 août, je travaille à préparer quelques conférences pour le carême prochain : elles seront sur la loi de Dieu, sur Dieu législateur. Si j'ai du temps de reste ensuite, je verrai, entre divers projets, ce que l'obéissance me conseillera... Peut-être devrai-je revoir mes anciennes conférences pour les publier. Oui, que Dieu fasse de nous ce qui lui plaira malgré nous-mêmes ! Ce vœu est le meilleur de tous. » La préparation du carême de 1847 fut achevée, mais Dieu lui-même devait arrêter l'orateur au moment de remonter dans la chaire de Notre-Dame.

Le P. de Ravignan écrivait de Vals le 1er octobre une lettre que nous devons citer, parce qu'elle fait époque dans sa vie. Nous avons indiqué déjà la date et l'occasion d'une première connaissance et d'une mutuelle estime entre lui et M. le comte Molé. Leur

sympathie s'était accrue depuis dans leurs rapports, mais, par cette lettre, le religieux transporta tout à coup l'amitié sur un terrain nouveau, et la rendit à jamais intime et indissoluble en Dieu. Désormais il y aura entre ces deux âmes la confidence des pensées, et plus tard la communication sacramentelle des aveux d'une part et des grâces de l'autre. Il semble, d'ailleurs, que le P. de Ravignan ait alors inauguré le nouvel apostolat que le ciel réservait à ses dernières années.

« Monsieur le comte,

« Permettez-moi de céder, en vous écrivant, à une sorte de besoin de mon cœur. Bien des fois déjà, depuis mon départ de Paris, j'en avais eu la pensée et le désir ; le temps avance, et je ne veux point le laisser passer sans vous envoyer l'hommage de mes respectueux souvenirs. Votre extrême bienveillance, votre bonté si confiante à mon égard, demeurent gravées au fond de mon âme ; et je ne saurais assez vous exprimer quelle est ma reconnaissance et quel est mon dévoûment. Sous l'œil de Dieu, dans la prière et au saint autel, je retrouve, avec votre nom, ces douces et vives impressions ; je les conserve et les nourris pour les meilleurs moments de ma journée, et je sens que je serais comblé

de joie de tout ce qui pourrait vous arriver d'heureux et pour la terre et pour le ciel.

« Car je ne puis, Monsieur le comte, me défendre de vous le dire (pardonnez cette parole d'un pauvre religieux, qui est presque celle d'un solitaire en cet instant), les vœux les plus ardents, les plus doux, les plus graves, me remplissent quand je pense à votre âme, à ses qualités si nobles, si élevées, si précieuses, si attachantes. Pour tous les hommes que Dieu a fait grands, et vous êtes de ce bien petit nombre, qu'y a-t-il à leur souhaiter sinon d'ajouter pour jamais à leur gloire la gloire pleine et entière d'une vie fidèlement catholique? La vôtre est si bien telle par tant d'endroits, elle est si digne de toute perfection et de toute garantie pour l'éternité, que cette prière, ce vœu, ce besoin de mon cœur pour vous, me suivent, me poursuivent constamment. Dieu m'entend, je l'espère. Je suis confus de ce que je me laisse aller à vous dire, Monsieur le comte; mais j'oserai vous prier d'en accuser vous-même votre indulgente condescendance, votre tendre bonté ; il m'a fallu vous consacrer le plus tendre dévoùment de mon âme, son plus inviolable attachement ; et alors je ne sais que vous exprimer ce que ces sentiments ont de plus réel, de *plus éternel*. Vous m'excuserez donc, j'en suis sûr.

« Aussi bien la vie du temps est si triste, si remplie de mécomptes, de déceptions, d'injustices! A la lumière de la conscience qu'une longue et grande expérience a instruite, il est si nécessaire de voir que la préparation à l'immortel avenir est notre grande affaire et en même temps le plus doux dédommagement de nos peines! on se trouve si bien de remonter à Dieu par la prière, de s'entretenir avec lui, de vivre de sa parole et de la foi qu'il nous a enseignée! les institutions sacrées qui doivent sans cesse nous rapprocher de Dieu, par l'Église et dans la communion des fidèles, portent avec elles une si puissante et si bienfaisante efficacité, qu'aux heures de la réflexion et du calme on se demande pourquoi tous ne se font pas chrétiens parfaits. Dieu, d'ailleurs, mérite si bien, après tout, cette gloire de voir confesser son nom, garder son culte par ceux qu'il se plut à décorer d'une haute mission parmi les hommes, et le chrétien est si véritablement le *grand citoyen*, que le cœur s'émeut profondément, que les larmes viennent aux yeux quand cet immense devoir n'est pas le premier honneur, du moins l'honneur complet du génie.

« Je vous ouvre ma conscience et mon âme, Monsieur le comte, et je me persuade toujours que vous m'excuserez. Vous attribuerez tout cet épanche-

ment aux motifs intimes que j'exprimais tout à l'heure. Depuis bientôt trois mois, laissé aux douceurs d'une retraite studieuse et de pieuses méditations, il me semble avoir plus que jamais senti le besoin de faire connaître, de faire aimer le Dieu qui me consacra d'une manière spéciale à son service, et qui m'a toujours comblé de ses grâces. »

Voici la réponse de M. le comte Molé; on y verra qu'il était bien près de s'entendre avec le P. de Ravignan :

« Mon révérend Père,

« Votre lettre m'a profondément touché. J'y ai reconnu à chaque ligne l'âme, le cœur et la foi de celui dont les qualités naturelles m'attirent presque autant que sa sainteté et ses vertus. Vous me jugez, ou plutôt vous me qualifiez avec beaucoup trop d'indulgence. Ce qui est bon en moi (je le dis à vous, devant qui je pense et je parle comme devant Dieu), ce qui est peut-être rare, c'est ce que Dieu y a mis de sa main. Je suis né penchant naturellement vers le bien, détestant le mal et aimant jusqu'à m'en ravir le beau, le véritable beau. Si j'ai fait moins de mal qu'un autre, je n'ai donc point lieu de m'en enorgueillir, non pas même d'en être plus confiant dans le compte que j'aurai à rendre.

« J'ai eu aussi ma tâche plus ou moins labo-

rieuse; reste à savoir comment je l'aurai remplie. Vos vœux et vos prières me sont d'un grand prix, et je les crois d'un grand secours. Mon souvenir et mon nom vous sont revenus, vous ont apparu au saint autel lorsque vous offriez le divin sacrifice; j'en remercie Dieu et vous. Il faudrait que rien ne s'élevât de la terre au ciel pour que vos prières, dans un tel moment, n'y montâssent pas et n'y fussent pas écoutées. Continuez à me les accorder, mon révérend Père.

« Vous m'ouvrez, dites-vous, votre conscience et votre âme; n'est-ce pas me montrer à l'avance ce que je verrais dans le ciel, si j'y étais reçu? Du moins, je vous réponds avec la même sincérité et la même franchise. Croyez-moi, tout ce qui me manque et que vous demandez pour moi, soumission et pratique, plénitude ou perfection de la foi, ne viendra ni par effort ni par insistance. Je ne voudrais ni ne pourrais en dire davantage aujourd'hui. J'ajouterai seulement qu'il y a des dévots et des dévotions qui me repoussent autant que la sainteté m'attire, et que votre personne et votre commerce me pénètrent de respect et d'attendrissement.

« Mais cela n'ajoute et n'ôte rien à la vérité. Le vrai est *Celui qui est*, et je donnerais volontiers tout ce qui m'appartient, y compris ma vie, pour être

sûr de le posséder. Depuis que j'ai ma connaissance, je n'ai pas cessé de désirer avec ardeur qu'il fût tout entier là où vous le croyez, ne désirant rien de plus désirable, de plus beau, ni de meilleur.

« Malgré toutes les misères de ma vie, je puis me rendre ce témoignage que je n'ai jamais pris le mal pour le bien, que je ne lui ai jamais donné de sophistiques excuses et que j'ai constamment travaillé à perdre jusqu'au plus petit intérêt à ne pas croire, convaincu que c'est la route la plus sûre pour arriver à la perfection de la foi et aussi pour la mériter.

« En voilà assez, mon révérend Père, et d'ailleurs ne vous ai-je pas tout dit ? que me resterait-il à vous apprendre ? Je vous demande comme une grâce ce que je vous dirais aussi comme conseil : oubliez cette lettre, mais non celui qui l'écrit. Continuez à prier pour lui, aimez-le dans ce monde et pour l'autre, et comptez que personne ne vous porte plus de vénération et d'attachement que moi.

« On m'a donné de l'inquiétude sur votre santé. Vous ne ménagez pas assez vos forces ; vous ne vous soumettez pas assez aux bornes que Dieu a voulu leur donner. Je n'ai connu aucun homme que la Providence ait plus formé, mieux doué que vous pour convertir le mal en bien sur la terre ;

craignez donc d'abréger le séjour que vous y faites et de rien retrancher à tout ce qu'il vous est donné d'accomplir. Je n'oublierai jamais l'impression douloureuse que j'ai reçue, le dernier samedi saint, en vous voyant dans la chaire de Notre-Dame suppléer à vos forces défaillantes par une surnaturelle ardeur. Je suis fâché que vos supérieurs ne nous aient pas privés pour un temps de vous entendre et que vous alliez à Marseille prêcher l'Avent. Encore si vous vous étiez réservé pour nous, pour cette antique basilique de Notre-Dame avec laquelle votre nom et vos saintes œuvres seront désormais identifiés! »

Au commencement d'octobre, le P. de Ravignan avait été prévenu par un exprès que madame la comtesse de Saisseval, née de Lastic, se trouvait gravement malade, près d'Issoire, à vingt lieues de Vals. Cette femme, vraiment digne des meilleurs souvenirs, à quatre-vingt-un ans, était venue de Paris faire les grands adieux à sa famille d'Auvergne. C'est au château de Parentiguat, berceau de son enfance et résidence de cette noble famille de Lastic, qui donna un des premiers grands maîtres de l'ordre de Malte, que fut précipité, par une fièvre pernicieuse, le déclin d'une vie jusque-là préservée des injures de l'âge. A cette nouvelle, le P. de Ravignan s'oublie lui-même, et, malgré sa mauvaise santé,

malgré vingt lieues de montagnes à franchir, il veut aller consoler celle qui, au moment de la dispersion des jésuites, l'avait si pieusement recueilli, à Paris, avec ses frères, dans son modeste asile de Notre-Dame-des-Champs. Vingt-quatre heures après l'arrivée du messager, il était à Parentiguat. On s'étonne de la rapidité du voyage : « J'aurais pu venir encore plus tôt, répondit-il avec la simplicité d'un enfant, si j'avais pu prendre la première diligence. Mais je n'avais pas la permission, et j'ai dû chercher mon supérieur et attendre la seconde voiture. » La malade qui était déjà mieux quand il arriva, se trouva beaucoup mieux encore dès qu'elle le vit. La Providence voulait la ramener au milieu de sa famille adoptive, afin de donner cette gloire à sa charité d'avoir pour dernier cortége les orphelines dont elle avait été la seconde mère.

Le 10 octobre, le P. de Ravignan s'éloignait de Vals, et se dirigeait vers Lyon par la Louvesc et Notre-Dame d'Ay. Le trajet ne fut pas sans péril. La saison était affreuse. A la suite d'orages prolongés et de pluies abondantes, les torrents des montagnes, sortis de leurs lits, avaient envahi les routes; on avait déjà signalé des désastres. Il rendit ainsi compte de son voyage : « J'ai traversé la Loire horriblement débordée, sans qu'il me soit arrivé le

moindre accident. La diligence où je me trouvais pouvait cependant être facilement entraînée. Je me rendais à Louvesc, lieu où l'on vénère le corps de saint François Régis. Nos bons anges et le *saint Père*, comme on le nomme dans ces montagnes, m'ont protégé. »

Après avoir porté l'hommage de sa reconnaissance au tombeau de saint François Régis, le P. de Ravignan descendit de la Louvesc vers ses frères, qui habitaient la petite thébaïde de Notre-Dame d'Ay. Il ne les vit qu'en passant; cependant il ne leur refusa point l'édification de sa religieuse parole. Tout malade qu'il était, il se rendait à Marseille pour la station d'Avent, et sur la route il faisait l'essai de sa voix altérée. Prenant pour texte un mot des Exercices, il parla selon son cœur en développant les avantages du silence, et, avec un accent qu'on ne peut oublier, il fit apprécier le bonheur d'une âme solitaire, la béatitude d'une vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ.

Le P. de Ravignan passa seulement quelques jours à Lyon, où son ami, M. l'abbé Dupanloup, lui avait donné rendez-vous au retour d'un voyage d'Italie. Vers la fin d'octobre, il arrivait à Avignon ; et là, comme il le dit lui-même, présumant de ses forces ou voulant encore une fois les essayer, il promit de

prêcher le sermon de la Toussaint à la métropole ; mais le matin même du 1er novembre Dieu le frappa et résolut la question. Je laisse le prédicateur raconter sa propre histoire, dans une lettre du 7 novembre, écrite au R. P. Rubillon, provincial de Paris :

« Il m'avait semblé jusqu'à ce moment pouvoir me persuader que mes forces étaient suffisamment rétablies, et que la station de Marseille n'était pas une impossibilité. Dieu en a décidé autrement, et il est bien évident maintenant, pour moi et pour tout le monde ici, que je ne saurais pas même essayer de prêcher un sermon. A vrai dire, je n'ai cessé depuis six mois de souffrir d'une sorte d'épuisement plus ou moins douloureux de poitrine. Aujourd'hui, ma voix se refuse même à une conversation un peu suivie et prolongée. Le siége du mal est dans les organes mêmes de la respiration.

« Le jour de la Toussaint, la divine Providence sembla vouloir m'avertir. Je tombai en défaillance durant mon action de grâces, et je restai quelque temps sans connaissance. Je ne la retrouvai que lorsqu'on me rapportait dans ma chambre. C'était un simple évanouissement qu'on ne sait trop à quoi attribuer. Je n'avais point jeûné la veille ; d'après l'avis du Père supérieur, j'ai retranché toute orai-

son un peu longue à genoux, toute mortification même. Deux médecins furent appelés. Le P. de Ribeaux, mon ancien ami et Père spirituel à Bordeaux, examina tout mûrement : nous causâmes à fond de ma santé. Je dis tout ce que j'éprouvais aux médecins et au bon Père recteur : il fut décidé que je ne prêcherais point l'Avent de Marseille, que je ne ferais aucune prédication quelconque, etc. Un régime fut prescrit : je le suis. Je crois, d'ailleurs, entrer dans vos intentions en me soignant, et je le fais. Je veux espérer qu'au moins je pourrai prêcher ma dernière station de carême prochain à Paris, avec notre chère retraite. Quoi qu'il en soit, je m'abandonne à Dieu et à la providence des supérieurs. Mon âme, du reste, est tranquille.

« Dois-je immédiatement retourner à Paris, ou aller ailleurs, ou rester ici ? Je serai bien partout où vous me direz d'aller. Veuillez décider vous-même entièrement.

« Mon Dieu, que mes péchés ne soient pas un obstacle au bien des âmes ! »

Le P. de Ravignan, deux jours après cette lettre, comme s'il eût senti croître avec la maladie le désir de la mort, épanchait ainsi son cœur dans le sein de son supérieur de Paris, le P. Guidée, qui était aussi son ami : « Je vis donc d'une triste vie : *Qui medice*

vivit misere vivit. Cependant je me repose et me confie dans la volonté de Dieu, et mon âme est complétement tranquille. Je ne vous cacherai pas toutefois que je désirerais bien volontiers la fin de cette triste vie : elle me pèse et me fatigue. Je me dis, *Utquid terram occupas?* Puis, que ferais-je? Mais certes, je ne refuse pas le travail, et si le Seigneur, pour m'aider encore à expier mes péchés et pour le salut de quelques âmes, me rend des forces, j'accourrai vers vous avec bonheur pour continuer la carrière. Chère retraite de Notre-Dame! est-ce que je ne la donnerai plus même une fois? J'ignore la pensée dernière des médecins sur mon état. En somme, il peut être probable que je recouvrerai mes forces et je trouve bien en moi quelques réponses de vie. Tout pour le bon plaisir de Dieu.

« Voilà donc le P. Ronsin mort. *Beati mortui qui in Domino moriuntur!* Sa chambre, à Toulouse, m'attend ; ce serait une exhortation au zèle.

« Les nouvelles du Canada nous ont intéressé vivement. Nous ne savons pas encore qu'il y ait eu parmi nos Pères des victimes du typhus. Du reste, qu'ils seraient dignes d'envie! Cette mort, et toute mort, quand je considère le monde et ses maux, me paraît bien désirable. Je trouve qu'on a une bien grande vertu quand on tient à la vie.

« Mes tendres souvenirs au bon P. Cagnard. Dites-lui qu'il m'attende et ne parte pas sans moi. »

Ce Père, qui devait l'attendre pour partir avec lui, était alors mourant à Paris.

La question de l'Avent à Marseille avait été tranchée ; mais d'autres questions étaient encore pendantes. L'obéissance dans la Compagnie est aussi douce qu'elle est forte ; d'ordinaire, le supérieur interroge, consulte presque l'inférieur ; celui-ci expose simplement ses besoins ou ses désirs, et s'abandonne d'avance à la décision du représentant de Dieu. Nous allons assister à une de ces religieuses délibérations où la confiance est mutuelle. Le P. de Ravignan répond d'Avignon au R. P. Rubillon, son provincial, qui lui a demandé ce qu'il pensait de lui-même : sa lettre est du 23 novembre 1846 :

« Il m'a semblé, après y avoir pensé devant Dieu, que je pouvais vous ouvrir mon cœur sur ma position. Le P. Ribeaux va réunir deux ou trois médecins. Après que je leur aurai encore de nouveau très-sincèrement tout déclaré touchant ma santé, je désire qu'ils donnent leurs avis hors de ma présence, pour qu'ils soient plus libres. Le P. Ribeaux vous en écrira lui-même, et je me réjouis d'ignorer ce que les médecins et lui vous diront.

« Quel climat et quelle résidence voudrez-vous bien m'assigner?

« Dieu me fait la grâce d'être, je crois, véritablement indifférent. Pourvu que je sois dans une maison de la Compagnie, que j'y vive et que j'y meure, qu'on m'y supporte et qu'on m'y garde jusqu'à la fin, je suis content. Cependant, après avoir prié et fait à cet égard mon élection, je crois devoir vous soumettre deux observations.

« Dans l'état de fatigue et de faiblesse où je me trouve, tout voyage me semble *instinctivement* à redouter pour moi. Je répugne surtout à un voyage avec mon frère, quelque pieux, quelque excellent qu'il soit. Je ne veux pas que la nature m'atteigne, et je ressens une véritable crainte de me rapprocher de ma famille. J'ose vous demander de la refuser à toutes les sollicitations.

« Vous avez daigné, dans votre lettre, nommer trois villes : Nice, Toulouse ou Rome. Je suis profondément reconnaissant de votre bonté. Mais encore ici il me semble pouvoir et devoir demander de rester avec mes Frères de France. Je vais écrire à Rome aussi dans ce sens, et je répondrai à mon frère, qui arrive ici cette semaine, par le refus le plus positif, à moins d'un ordre contraire de mes supérieurs.

« Si je m'affaiblis, si mon état doit prendre des caractères de gravité plus grande, et si je dois bientôt finir, il me serait pénible d'être à charge à une province et à une maison étrangères, même au *Gesu*. J'aime, je vénère du plus intime de mon cœur et le R. P. général et le P. de Villefort, mon ami vrai et particulier. Cependant, je ne sais ; mon âme, mon corps, désireraient une maison et les Pères et Frères de France. Mon révérend Père, vous jugerez. Déjà le P. Delfour et le F. d'Arnouville sont malades et soignés à Toulouse ; pourquoi n'irais-je pas avec eux? Le bon P. Ogerdias me presse beaucoup de venir.

« A l'égard des conférences et de la retraite de Notre-Dame, j'ai beau prier, m'examiner, je manque de lumière, d'assurance intérieure. Je ne rencontre en moi qu'incertitude. Quelquefois il me semblerait qu'après tout je suis assez fort, que ma santé n'est que légèrement altérée ; et puis, bientôt après, je sens un épuisement de poitrine, de voix et de forces qui me fait craindre d'être de longtemps incapable de monter en chaire. Je ne sais donc, pour ma part, que dire. Je laisse aux médecins, aux supérieurs, à Dieu, le soin de disposer de moi et de répondre à Mgr l'archevêque de Paris. Je m'abandonne avec consolation à la miséricorde

infinie de Notre-Seigneur et à la charité de la Compagnie. Mais je m'humilie profondément de mes péchés, de mon orgueil, de mes infidélités sans nombre, qui me rendent indigne de travailler au salut des âmes et de venir en aide à ma mère bien-aimée, la Compagnie.

« Je me jette à vos genoux, mon révérend Père ; pardonnez-moi, priez pour moi. »

Il fut décidé que le malade passerait l'hiver à Toulouse et ne donnerait point le carême à Paris.

Le jour même de sa fête, 3 décembre 1846, comme pour finir son premier apostolat précisément le jour où nous le verrons achever le second, sous les auspices de saint François Xavier, le P. de Ravignan recevait cette lettre tout aimable de Mgr Affre, archevêque de Paris :

« Je n'ai pas besoin de vous exprimer le double motif qui me rend fort triste en ce moment : vous êtes malade et condamné au silence.

« Je vous remercie de tout le bien que vous nous avez fait ; et je prie Dieu, qui l'a secondé par sa grâce, de vous rendre les forces nécessaires pour remonter bientôt dans la chaire de Notre-Dame. »

L'humilité ne sait jamais que s'accuser elle-même. Le P. de Ravignan imputait à ses péchés l'interruption obligée de son ministère : le Sei-

gneur, disait-il, l'avait brisé comme un instrument inutile. Il écrivit à cette époque : « Je gémis devant Dieu de mes péchés, qui me retirent de mon ministère ordinaire et me condamnent au repos. J'en suis triste, et je vous avoue bien que je n'ai pas d'autre peine. Au fond, je me sens si heureux de vivre et de mourir dans la Compagnie ! » Cependant, comme il y eut alors dans son état une amélioration passagère, mais assez sensible, il ajouta : « Je croyais dans une entière paix entrevoir un acheminement vers le terme. Mais on daigné tant prier ! Hier, il me semblait que saint François Xavier voulait me guérir. Mais alors qu'il me donne son esprit et son cœur ! Je crains ou j'espère qu'il me faudra encore rester un certain temps en ce monde. Au moins serais-je heureux de consacrer toutes mes forces à cette mère chérie, la Compagnie, et au salut des âmes ; heureux aussi de me retrouver à l'œuvre parmi des Pères et des Frères bien-aimés. »

Le 9 décembre, le P. de Ravignan échappait au mistral d'Avignon et allait passer l'hiver à Toulouse. Son premier soin, en arrivant dans cette nouvelle résidence, fut de se mettre en retraite pour se préparer à la fête de Noël. Les Exercices terminés, il profita religieusement de ses loisirs.

D'après le vœu de ses supérieurs. Il s'occupa surtout de la révision de ses anciennnes conférences : trente-neuf furent retouchées, coordonnées et préparées pour l'impression.

A Toulouse encore il travaillait de loin par la prière à ses œuvres de Paris ; il songeait peu aux conférences, mais beaucoup à sa chère retraite, c'était là qu'était son cœur. Il disait dans une de ses lettres :

« Je suis bien triste en pensant à la retraite de Notre-Dame. Je prie ardemment qu'elle ait lieu, qu'elle réussisse, que les fruits demeurent et soient accrus. *Modo annuntietur Christus.* Un autre fera mieux. Priez bien pour que cette œuvre prospère en d'autres mains. »

Réduit à l'inaction, et cependant sans cesse préoccupé de la gloire de Dieu et de la conquête des âmes, cet homme apostolique encourageait du moins par ses lettres ceux qui combattaient dans tous les rangs de la sainte milice. Il préludait déjà à ces correspondances si variées et toujours si religieuses, qui, dans les dix dernières années de sa vie, allaient devenir pour lui un grand labeur et un second ministère. Mgr Parisis, alors évêque de Langres, répondait à ses félicitations : « Quand un homme de Dieu consommé comme vous me dit que le Seigneur m'a député à cette haute mission, avec

le don de l'accomplir, je sens la paix revenir dans mon âme. Que Dieu daigne vous conserver à son Église militante! »

Le 18 janvier 1847, le P. de Ravignan applaudissait l'œuvre naissante de la sanctification du dimanche dans cette lettre adressée au vénérable M. Gossin, surnommé le doyen des bonnes œuvres :

« Mon bien cher et digne ami, Dieu vous bénit et vous soutient dans vos travaux multipliés, entrepris pour sa gloire. Les Sociétés de Saint-François Régis et de Saint-Vincent de Paul seront votre couronne. Réjouissez-vous : *Merces multa!*

« Au milieu des soins accablants dont vous vous êtes si généreusement chargé, vous avez encore été conduit par Dieu même à la pensée ou du moins à l'une des pensées les plus utilement pratiques. La profanation du dimanche est un fléau bien autrement alarmant que la disette ou la crise financière. Comment Dieu ne serait-il pas irrité contre nous, quand véritablement il est pour le peuple comme s'il n'était pas? Je ne crois pas, en effet, qu'on puisse trouver une expression plus réelle de l'athéisme pratique que la violation habituelle, publique et universelle du jour du Seigneur. Plus de culte alors, plus de religion, pratiquement plus de Dieu. Oh! soyez donc béni mille fois, au nom de l'Église de

France, de vos saintes pensées ! La prière, l'association prudente de quelques personnes s'engageant à observer le dimanche, ce sont de précieux commencements qui conduiront à de grands résultats. De toute mon âme, je vous applaudis, je vous seconderai autant qu'il me sera donné de le faire.

« Courage, bon et cher ami ! Tout à vous, *ad convivendum et commoriendum.* »

Dans ses lettres souvent adresssées aux noms les plus illustres, le P. de Ravignan consolait, exhortait, dirigeait. La discrétion me commande ici de la réserve, mais je puis du moins parler de ceux qui ne sont plus. J'aime à citer quelques lignes de M. de Chateaubriand, qui attestent dans l'auteur du *Génie du Christianisme* une âme sincèrement chrétienne et un cœur respectueusement sympathique pour l'orateur de Notre-Dame; il répond à une lettre de condoléance envoyée à l'occasion de la mort de madame de Chateaubriand :

« Je garde votre lettre comme un souvenir, et je mets tout mon espoir dans Celui qui a voulu nous sauver tous.

« Recevez l'hommage de ma profonde admiration, et, si j'ose le dire, de ma vénération pour vous.

« CHATEAUBRIAND. »

Parmi les âmes d'élite que le P. de Ravignan diri-

geait de loin par ses lettres, il faut bien que je nomme ici madame la comtesse Albert de la Ferronays, dont j'ai déjà fait plusieurs fois mention, et que nous avons rencontrée au jubilé de Liége. Jeune encore, mais mûre bien avant le temps, le ciel allait bientôt la cueillir. Entre deux âmes si intérieures et si généreuses, il existait une merveilleuse entente dans les choses de Dieu : « Tous les désirs de mon zèle, tout le dévoûment de ma pauvre âme, toutes mes prières sont à vous chaque jour, lui écrivait de Toulouse le P. de Ravignan ; qu'il y ait entre nous cette communauté spirituelle. » Nous verrons, en 1848, Dieu lui-même sanctionner cet échange de dévoûments, et prendre une vie pour une autre.

Le P. de Ravignan, du fond de sa retraite animant les autres, aspirait à se remettre lui-même au travail, puisqu'il tardait à mourir ; et, stimulé par l'exemple de saint François Xavier, son zèle alla jusqu'aux rêves apostoliques. Il mandait à son supérieur : « Maintenant, après tout ce qui vient d'arriver et d'affliger le cœur de ma mère la Compagnie, je me sens porté à demander à Dieu l'entier rétablissement de ma voix et de son organe.... Si je vivais assez pour cela et si la mission du Nord s'ouvrait, je la demanderais ; je l'ai déjà demandée il y a

longtemps. » Le zèle des missions lointaines l'a toujours préoccupé. N'a-t-il pas même désiré sur la fin de sa vie d'aller au moins mourir à Cayenne, dans la case des galériens ?

Le P. de Ravignan fut appelé à Paris, après Pâques, pour consulter M. Récamier, cet homme si renommé dans la médecine et si dévoué dans son amitié. Arrivé le 11 avril, après une apparition de quelques jours, il se dirigeait vers le collége de Brugelette, sur la frontière de la Belgique. Plus d'une fois déjà il avait visité Brugelette avec plaisir, et cette fois encore il se délassa au milieu de ces chers enfants dont la vue et la candeur le charmaient, disait-il. A son retour à Paris, médecins et supérieurs lui ordonnèrent de partir pour les Eaux-Bonnes. On espérait qu'une saison lui réussirait alors comme autrefois ; mais l'âge n'était plus le même, et le résultat fut bien différent. Le P. de Ravignan avait redouté ce traitement. Dès qu'on l'eut ordonné, il oublia toute répugnance, et reprit le chemin du Midi. Le 8 juin il annonçait déjà son arrivée :

« Mon voyage a été aussi rapide qu'heureux. Parti le 31 mai, j'étais le 2 juin à prendre mon repas à l'hôtel Gontaut, à Pau. Là, comme partout, je retrouvais les bontés et les prévenances de l'excellente maîtresse de la maison. Le jeudi 3, je

m'installai aux Eaux-Bonnes avec Élie de Gontaut. Vatimesnil était venu me prendre à la diligence, plein d'attentions et de charité. C'est un digne ami ; nous nous voyons deux ou trois fois par jour. Élie de Gontaut est mon vrai *socius*, sa chambre donne dans la mienne, et nous mangeons ensemble ; il est mon frère, mon enfant et mon ami tendrement chéri. J'ai bien appris à le connaître, et par conséquent à l'aimer davantage encore.

« Tout est ici horriblement cher. Dieu m'éprouve et me punit en me soumettant à un genre de vie et à des soins si coûteux et si peu faits pour les pauvres de Jésus-Christ. Mais la bonté de la Compagnie me touche et me pénètre au delà de ce que je puis dire.

« Je suis le seul prêtre présent, et ma messe est ici la seule, même le dimanche. Vatimesnil, Élie de Gontaut, M. de Chabrol (fils aîné de l'ancien ministre), et ancien camarade de ma campagne des cent-jours, hommes chrétiens et sérieux, forment pour moi une société plus que suffisante. En fait de dames, je ne connais ici, et n'ai vu heureusement que mesdames de Vatimesnil. Boire cette fameuse eau bonne, me baigner, me promener dans ces admirables montagnes, manger, dormir, composent à peu près, avec les exercices spirituels, toute l'occupation de mon temps.

« Je suis à peu près comme à mon départ : l'action des eaux m'éprouve et doit m'éprouver. Que toute la malignité de ma nature sorte donc ! Ma poitrine siffle encore, et l'âme n'est pas dans son assiette.

« La chapelle renferme du moins le saint Sacrement : grande consolation pour le cœur. »

Une jeune dame anglaise et protestante était aussi venue chercher la santé aux Eaux-Bonnes ; elle y trouva le salut. Le P. de Ravignan la rencontre, la convertit, et prélude, par cette première abjuration, à tant d'autres qui doivent réjouir les dix dernières années de son apostolat. Je laisse la nouvelle catholique déclarer elle-même tout ce qu'elle avait trouvé de force dans la grâce des sacrementss, et de sainte paix dans l'espérance du ciel. Elle écrit au P. de Ravignan :

« J'ai prié le médecin de me dire toute la vérité, en l'assurant que j'avais la force de l'entendre ; alors il m'a dit qu'il est très-possible que je quitte ce monde avant l'hiver. J'ai pu tout entendre avec calme ; j'ose croire que Dieu m'a soutenue, qu'il me soutient encore ; car depuis je ne suis pas plus triste, seulement un peu plus sérieuse.

« Je ne me suis jamais trouvée si près de la solennelle image de la mort, de ma propre mort. Oh !

mon Père, priez pour moi ; priez surtout pour que mes derniers jours soient éclairés par la présence de Dieu, pour qu'il ne me refuse pas son soutien, et que les ombres de la mort ne pèsent pas trop sur mon âme, de manière à me cacher mon Sauveur. Parlez-moi, mon Père, comme vous savez parler de la bonté de Dieu, de sa miséricorde, des joies du ciel; dites-moi que j'y serai. »

Bientôt après elle écrivait, dans les étreintes de la mort : « Mon Père, je fais un dernier effort pour vous exprimer ma reconnaissance de la manière, ce me semble, qui seule peut vous agréer, en vous disant que je trouve, en étant catholique, la consolation que j'espérais. Je vous demande votre bénédiction encore et toujours ; à la porte du tombeau, je vous donne la mienne. »

Ce billet, écrit au crayon d'une main tremblante, était daté de Pau le 3 novembre 1847 ; le 5, madame Fagan passait doucement du sein de l'Église dans le sein de Dieu.

En quittant les Eaux-Bonnes, le religieux, toujours malade, donna huit jours, du 21 au 29 juillet, à ce Saint-Laurent tant aimé dans son enfance. Les lieux seuls n'avaient point changé : si la réunion de famille s'était heureusement accrue d'une part, elle avait été tristement réduite de l'autre ; et, avec Xa-

ivier redevenu Gustave pour une semaine, tantôt on s'asseyait à la même table dans de fraternelles agapes, tantôt on s'agenouillait autour du même autel, en priant pour ceux qui n'étaient plus.

Le 31 juillet, le P. de Ravignan était entré dans son autre famille, et de Bordeaux il écrivait : « Je suis enfin hors de ce triste genre de vie des eaux, qui me convenait si peu ; et me voici rendu à ma vie, au jour de la fête de notre saint fondateur. Ma santé n'est pas merveilleuse; je suis plus fatigué et plus faible après les eaux qu'avant. On dit que c'est un travail salutaire d'excitation. Bien, tout est bien ! vivons heureux, paisible, sous la main de Dieu. »

On se rappelle qu'il avait été le premier supérieur de cette résidence, alors naissante, de Bordeaux. A la manière des humbles de cœur, il s'imputait sérieusement toutes les épreuves qu'après lui elle avait pu avoir à subir. « Dieu punit les autres à cause de moi, disait-il, et le fondateur a porté malheur à la maison. »

Enfin le P. de Ravignan alla faire sa retraite d'été tout près de Bordeaux, dans cette petite villa de Canolle, où, quelques années auparavant, il écrivait ses conférences: et le 10 août il revenait à

cette maison aimée de Vals, où il allait faire aussi son dernier séjour.

Pour la première fois, depuis 1835, l'orateur de Notre-Dame se trouvait libre de la préparation d'un carême; les conférences de 1847 étaient restées dans ses cartons. Avec la prière et l'étude privée, voici son passe-temps : « Ici je fais faire des sermons à nos jeunes scolastiques, mais je ne leur parle guère. Le silence m'est recommandé par les supérieurs et par mon état. »

Cependant les événements politiques lui donnaient déjà bien à penser : de sa retraite, commc d'un port tranquille, il observait tous les signes avant-coureurs d'une commotion européenne, et sur la montagne il élevait ses mains vers le ciel pour l'Église, pour la patrie, et pour la Compagnie menacée partout et surtout à Rome. « Mon Dieu ! écrivait-il, que de choses étranges ou tristes ! Rome, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la Belgique et notre pauvre France... Des catastrophes paraissent inévitables. Où donc la Providence nous conduit-elle? qu'attendre? Et la Compagnie, que deviendra-t-elle? Je ne sais. Mais ce que je sais, ce que je sens du moins très-profondément, au milieu des circonstances qui nous environnent, c'est que nous devons plus que jamais nous dévouer à l'œuvre de notr

perfection et nous jeter dans les bras de Dieu. Les temps sont tristes, mais le Seigneur est bon. »

Avant de faire ses adieux à Vals et à la ville du Puy, si chère à saint François Régis, et si digne encore aujourd'hui de notre reconnaissance, le P. de Ravignan laissa aux habitants du Vélay un souvenir impérissable de son passage au milieu d'eux. C'est lui qui conçut le premier et popularisa, par l'autorité de son nom, l'idée si patriotique et si chrétienne d'ériger sur le sommet du mont Corneille qui domine l'antique cathédrale et la cité pittoresque, une statue colossale de la Vierge Immaculée, patronne de la France. Aujourd'hui c'est un fait accompli : le souverain a donné le bronze que nos braves avaient conquis ; la foi a inspiré un artiste, et la piété des peuples a fait le reste.

Le P. de Ravignan était mandé à Lyon ; sa destination allait y être décidée : « Tout sera de nouveau examiné, écrivait-il le 18 octobre, et la sainte, la douce obéissance que Dieu lui-même conduit, dirigera mes pas. Ne désirons qu'une chose, l'accomplissement de la volonté de Dieu. S'il plaît encore à la divine Providence de prolonger l'épreuve et de me retirer du ministère des âmes, je m'humilierai sous la main paternelle du souverain Juge, et

je confesserai sa justice et ma misère. Prions et abandonnons-nous ! »

Il fut décidé qu'il passerait l'hiver à Rome. Le R. P. général l'invitait à venir près de lui ; d'ailleurs la persécution avait franchi les monts, et le P. de Ravignan, heureux d'en avoir sa part, disait : « Je suis bien aise de me trouver à Rome dans ces graves circonstances. »

Le voyage se fit par terre jusqu'à Gênes, par mer jusqu'à Civita-Vecchia ; et, le 24 novembre, le malade arrivait à Rome sans trop de fatigue. Il avait traversé le Piémont, Nice, Turin et Gênes, au milieu des cris de : *Viva Gioberti ! Morte ai Gesuiti !* Toute l'Italie était en commotion. « Une chose aussi curieuse que pénible, écrivait-il, c'est ce que j'ai vu à Livourne, le jour que j'y ai passé, pendant que le bateau séjournait dans le port. A la faveur de ma soutane française et de mon chapeau rond, j'ai pu circuler dans les rues, et faire jaser les gens de l'hôtel où j'ai dîné. Plus de gouvernement régulier à Livourne. Le peuple, dit-on, c'est-à-dire quelques oisifs et un avocat harangueur, y décide de tout. La garde civique fait la justice qu'elle entend. Le matin même on avait arrêté le commissaire de police, par l'autorité du peuple, parce qu'il était soupçonné d'être de connivence avec l'Autriche. On

me parlait aussi d'un gouverneur du parti des jésuites qu'on avait chassé. Si on m'avait reconnu !

« Le peuple de Livourne est dans la rue, à la lettre, oisif ou à monter la garde. Le canotier qui me ramenait à bord me disait, tout en ramant : Les *Débats*, ce journal de Guizot, qui nous appelle des révolutionnaires ! ah ! nous l'avons pendu, *impiccato*, au café de l'Union, puis nous l'avons brûlé. Le peuple de France est bon, mais *il governo*... Que Pie IX monte à cheval ! et nous le suivrons tous pour chasser les Autrichiens !

« Sur le bateau à vapeur, un réfugié romain, rentrant après trois ans, et à qui on avait dit qui j'étais, vint me parler dans un groupe ; voici quelques-unes de ses paroles : Ah ! Robespierre... ce saint homme ! (ce disant, il ôta son chapeau), il abattait les têtes qui le gênaient. C'est comme cela qu'il faut faire. — Nous nous sommes toutefois quittés fort poliment.

« Et Rome ! Rome ! je n'y ai pas trop bien débuté non plus. Le lendemain même de mon arrivée on installait en grande pompe la municipalité au Capitole. Nous regardions, à moitié cachés, le cortége sur la place du *Gesù*. Quand la voiture de gala du cardinal Altieri passa devant son propre palais et, par conséquent aussi, devant le *Gesù*, à un signal

donné : *Vive Gioberti!* et des voix de forcenés ajoutaient : *Vive Ganganelli! Vivent les Suisses!* Croiriez-vous que tous les journaux ici (sauf le *Diario*, qui est muet) ont célébré la prise de Fribourg et le triomphe des armées fédérales ?

« La haine contre nous est à l'ordre du jour. Pas un mot de qui que ce soit pour notre défense. On n'oserait vraiment rien imprimer en ce genre. Au contraire, tous les pamphlets et tous les journaux qui nous sont injurieux s'impriment et se répandent. La Toscane en vomit sans cesse.

« Et la censure? Rien. Les meneurs la font eux-mêmes. Un pauvre petit écrivain, très-inoffensif, s'était permis de faire imprimer un article pour dire un mot en faveur des catholiques suisses; on a saisi l'écrit, on s'est rendu tumultuairement chez l'imprimeur, on a tout bouleversé, on s'est emparé de tous les exemplaires et on les a brûlés en pleine rue, à Rome; et l'auteur a été obligé de s'enfuir.

« Il est impossible au gouvernement d'avoir un journal à lui et dans un sens raisonnable. Le rédacteur du pauvre *Diario* a déclaré qu'il n'y tenait plus ; il est menacé, il se retire, et personne encore pour le remplacer. Vous comprenez où en sont les jésuites. C'est un entraînement aveugle. Certes, que j'apprécie bien ici nos admirables amis et défen-

seurs de France! Personne qui ose maintenant à Rome se dire et s'avouer ami de la Compagnie. On prétend que M. Rossi a reçu des dépêches pour nous protéger... O comédiens!

« Le Pape est fort triste ; je n'en suis pas étonné : son cœur doit souffrir. Tous les cardinaux sont effrayés. Le R. P. général est malade ; on le serait à moins ; cependant il vaque aux affaires.

« Et les réformes ne se font pas ; et les vrais, les grands abus ne se corrigent pas ; et un système de terreur s'organise : voilà l'Italie! Libre à d'autres d'y voir une fête religieuse continue.

« Mais Dieu veille sur son Église : nous prions et nous nous confions en lui! »

Le 2 janvier 1848, le P. de Ravignan rendait compte de la grande cérémonie annuelle à laquelle il venait d'assister, seule consolation de son séjour au milieu de tant de tristesses : « Malgré toutes les démonstrations, malgré une indisposition très-réelle et assez grave, le Pape, dans sa généreuse bienveillance, a voulu venir, à l'ordinaire, assister à notre *Te Deum* et à notre salut solennel de la fin de l'année. Il avait déclaré qu'il se ferait plutôt porter à bras que de ne pas venir. Tout s'est passé à merveille et en grande pompe. Les cardinaux étaient fort nombreux. Au dehors les cris les plus una-

nimes et les plus convenables ont accueilli le Pape, qui nous a bénis avec une affection toute spéciale.

« A Rome, on a tout fait pour nous attaquer ; le Pape a nettement déclaré qu'il serait martyr plutôt que de nous supprimer. Nous attendons dans la confiance et dans la paix. »

Vers la fin du mois de janvier, il écrivait encore à M. Charles de Riancey : « Mon bien cher ami, je serais heureux, honoré, croyez-le, de porter de votre part au saint Pontife les témoignages du zèle et du talent que vous savez si bien, votre frère et vous, mettre au service de Dieu et de son Église. Mon cœur est ému de reconnaissance quand je pense aux deux frères : je trouve dans mon âme pour vous les sentiments les plus tendres et les plus doux. Je bénis le Seigneur de vous avoir donnés, formés pour la bonne cause ; qu'il y en ait donc beaucoup qui vous ressemblent ! mais, hélas ! au delà comme en deçà des Alpes, *apparent rari*. Sachez-le toutefois, on nous envie à Rome, nos écrivains, nos orateurs, nos défenseurs dévoués de l'Église : je recueille de la bouche des hommes les plus éminents ce témoignage juste et flatteur ; nos évêques, notre clergé, nos généraux catholiques, notre jeunesse religieuse, tout cela est admiré, et tout cela manque à l'Italie. Vous vous plaignez cependant, et non sans motif, de l'apa-

thie d'un grand nombre autour de vous. O mon bon et cher Charles, que diriez-vous donc ici ? Je mets de côté notre pauvre Compagnie, qui vaut néanmoins comme un principe de liberté et de justice ; et qui à Rome, à Gênes et ailleurs, est poursuivie, traquée, huée plus qu'elle ne l'a jamais été en France : j'envisage la grande question de l'Église, personnifiée dans son souverain et admirable Pontife, et alliée si noblement par lui avec les institutions et les réformes sainement libérales. Qui comprend cette situation, qui la saisit, qui la défend, la soutient et la développe comme vous, comme notre Montalembert, que Dieu couronne ? Qui ? Personne... Il y a de quoi mourir de douleur... Mais espérons ! Seul déjà, le Pape ne vaut-il pas un monde ? »

Les lettres que le P. de Ravignan écrivait alors de Rome, et où il raconte les scènes dont il était témoin, pourraient fournir des matériaux pour une histoire générale de cette triste époque ; mais nous devons rester dans les limites d'une simple biographie. Dans le courant du mois de décembre, il avait fait passer en France des notes pour éclairer l'opinion sur la nature et la tendance du mouvement italien et sur l'identité du radicalisme en Suisse, en France et en Italie. A cette occasion, il reçut de Paris

une longue lettre dans laquelle un de ses amis le pressait de dégager la position de la Compagnie par une profession de foi politique, dans le sens libéral. Cette déclaration notoire et officielle, y était-il dit, fixerait enfin l'opinion ; on ne reprocherait plus aux jésuites d'être retardataires quand le monde est progressif et de contrarier, par un esprit rétrograde, la marche des idées et le mouvement du siècle.

En effet, les ennemis de la royauté reprochaient alors aux jésuites leur engouement pour le siècle de Louis XIV ; et au siècle de Louis XIV, on les avait dénoncés comme ennemis des rois. En même temps que les jésuites de Rome étaient poursuivis comme des absolutistes, les jésuites de Naples l'étaient comme des libéraux.

La politique du P. de Ravignan n'a pas besoin de mystère : nous ne craignons donc pas de publier sa réponse à son généreux ami, toute confidentielle qu'elle était. Après avoir exposé l'état de la Compagnie, il continuait ainsi :

« En présence de cette situation, que vouliez-vous que nous fissions, nous pauvres jésuites, attaqués, injuriés, traqués de tous côtés? quelle déclaration nous réhabiliterait auprès de cette multitude que l'esprit faux du radicalisme enivre

ou abuse? Et, dites-moi, nous siérait-il de venir faire une déclaration politique solennelle? Mais notre Institut ne connaît pas plus les professions de foi politique que l'Évangile et l'Église ne les connaissent et ne les enseignent.

« La politique de la Compagnie n'est et ne peut être que celle de l'Église. Comme l'Église, la Compagnie s'accommode également à toute forme de gouvernement. Partout elle inspire le respect et l'obéissance aux autorités existantes et l'amour pour les institutions nationales. Si les élèves des jésuites chantaient autrefois les Bourbons en France, c'est pour le même but qu'ils chantaient Guillaume Tell en Suisse, Washington aux États-Unis.

« Parmi les accusations les plus répandues, et qui reviennent encore sans cesse, se trouve celle que la Compagnie se mêle de politique. Aujourd'hui plusieurs trouvent qu'elle ne s'en mêle pas assez; on voudrait la voir à la tête du mouvement qui s'opère en Europe, ou qu'elle se déclarât hautement en sa faveur.

« La Compagnie fera bien de suivre sa boussole, de faire comme l'Église : ne rien approuver et ne rien condamner, mais profiter des occasions pour revendiquer sa part de jouissance des libertés publiques.

« Nous sommes apôtres pour tous les lieux, pour toutes les nations ; partout nous cherchons à former de vrais chrétiens, qui seront nécessairement alors de bons citoyens. Certes, nous détestons la tyrannie, le despotisme ; nous préférons, sans aucun doute, la liberté ; mais pour aucun pays nous n'avons la mission de professer des principes politiques, de prendre part aux changements qui peuvent s'opérer dans les institutions des peuples. Ce n'est pas la liberté que nous craignons ; nous craignons uniquement l'absolutisme antireligieux de ceux qui, au nom de la liberté, attaquent et renversent les institutions catholiques.

« Ce que nous pourrions, d'ailleurs, dire et faire en ce genre ne servirait à rien. Notre nom dit tout : il est haï ; rien ne le réhabilitera.

« Manifester nos sentiments pour Pie IX ? Il lui sont connus ; ils sont connus de tous les gens de bonne foi. Rien ne changera l'opinion, soyez-en sûr. A la garde de Dieu !

« Nous restons donc ce que nous étions ; nous continuons nos ministères, nous nous taisons, nous prions et nous attendons ; nous demandons en tout pays, comme catholiques et comme religieux, notre place au soleil et la vraie liberté de l'Église. Puis, nous cherchons toujours à faire le plus grand

bien à ceux qui nous haïssent; nous croyons rester ainsi dans l'esprit de notre vocation.

« Et quand on nous présente, à tort et à travers, comme hostiles au progrès et à la liberté, vraiment on ne sait ce que l'on dit : ou l'on calomnie, ou l'on est dupe. Nous aimons tout ce que Dieu aime. Que les peuples soient libres, nous le souhaitons sincèrement; mais que l'Église et la conscience ne soient pas opprimées. »

Ainsi le P. de Ravignan venait d'accorder à un ami la profession de foi qu'il refusait au public, et toute sa politique était de n'en pas avoir. C'est celle de la Compagnie, comme il l'a dit lui-même. Les jésuites sont monarchistes sous les monarchies et républicains sous les républiques, ou plutôt ils ne sont rien, si ce n'est catholiques et prêtres. Ils ne sont rien afin d'être à tous, hommes de leur temps et de leur pays, mais à condition d'être avant tout les hommes de Dieu et de l'Église. Et n'est-ce pas à cette position en dehors des systèmes et des opinions que le P. de Ravignan a dû, en définitive, la confiance de tous les partis? On savait qu'il n'était lié qu'à la cause de Dieu, qu'il était indépendant de toute passion politique, impartial dans ses jugements, non pas seulement inoffensif, mais dévoué à toutes les personnes dans toutes les causes.

Cependant, quoi qu'il arrive sous le ciel, il n'y a rien de changé en Dieu ni dans l'âme, et l'homme stable par le cœur marche toujours d'un même pas dans la même voie. Le P. de Ravignan, au milieu de Rome et des troubles de l'Italie, ne se départit en rien de ses habitudes. Au mois de février, laissant en bas ce monde qui s'agite sous la main qui le mène, il émigra dans une région meilleure, et se retira paisible dans le sein de l'immutabilité divine. Au sortir de sa retraite, un sacrifice, je dirai plutôt une consolation, l'attendait. L'héroïque vertu d'une femme va faire contraste avec les iniquités du monde. C'est la dernière fois que je ne nommerai madame la comtesse Albert de la Ferronnays; mais, avant de raconter sa mort, il faut bien que je rappelle un peu sa vie.

Cette femme, aussi pieuse que noble, était Russe d'origine. Son alliance avec le fils de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg rendit la jeune princesse Française, mais non catholique. Cette âme devait coûter bien cher! Le comte Albert étant tombé malade, par une charité plus forte que la mort, n'hésita point à offrir sa propre vie pour la conversion d'une personne tant aimée. Le ciel l'exauça; car, au moment où il allait sortir de ce monde, elle entra dans l'Église : auprès du lit où il

recevait le dernier viatique, elle faisait sa première communion. Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, a décrit cette scène, digne des anciens jours, dans une des plus belles pages de notre littérature sacrée. Du reste, une si grande âme méritait bien d'être achetée à un si haut prix.

A dater de cette mort, dont elle était la conquête, madame Albert de la Ferronnays se donna toute à Dieu seul, et commença une vie de sacrifices qu'elle devait consommer à son tour par un holocauste. Jeune encore, élevée dans les habitudes les plus délicates, distinguée par ses grâces et par ses manières, sollicitée par les plus brillantes relations, elle s'enveloppa de deuil ; et, libre des devoirs de famille, des sollicitudes de la vie et des exigences du monde, elle se fit un désert au milieu de Paris, et y vécut comme à Nazareth. Une étroite cellule chez les dames de Saint-Thomas de Villeneuve était son hôtel ; elle n'en sortait que pour aller à l'église et chez les pauvres, et n'y recevait qu'une ou deux amies. Elle donnait tout ce qu'elle avait, indigente elle-même à force d'être charitable : et, dans sa dernière maladie, comme elle manquait des objets les plus nécessaires, elle dut recevoir, à son tour, l'aumône de l'amitié, partageant avec le Seigneur Jésus la gloire de la pauvreté volontaire.

Le P. de Ravignan était depuis plusieurs années le directeur de madame de la Ferronnays. Avant de se prononcer sur la voie à laquelle Dieu l'appelait, il avait attendu la lumière d'en haut ; mais dès qu'il eut reconnu la volonté du ciel, il la lui déclara, et cette âme courageuse, s'élançant dans le chemin de la perfection qui lui était montré, en peu de temps fournit sa carrière et atteignit le terme. Voici les dernières lignes qu'elle adressait à son directeur ; un soir de décembre 1847, elle écrivait de sa cellule de Saint-Thomas de Villeneuve, à la lueur d'une petite lampe :

« Mon révérend Père,

« Quelle bonté vous avez eue de m'écrire ! Et moi, il y a un mois que je ne vous ai écrit ; ce qui ne me semble pas du tout ainsi : le temps passe si vite, et puis on est ensemble devant Dieu. Votre bonté, même de loin, influe toujours salutairement sur mon âme.

« Et votre santé? elle m'inquiète, sans me tourmenter. Ah ! vous êtes heureux de demeurer au *Gesù*, d'appartenir à ces persécutés, oh ! si heureux !

« Mais je serais bien ingrate d'envier le sort d'un autre dans un moment où je jouis d'un contentement qui m'étonne et que je vous dois après Dieu.

Que vous avez été bien inspiré de me donner cette existence! Je la savoure, et les distractions du monde ne causent pas cela. Avec une petite lampe funèbre, j'ai le cœur gai. Dieu me gâte, même matériellement, car j'ai trouvé tout bien mieux que je ne pensais. Et vous aussi vous me gâtez, puisque j'ose vous écrire de pareilles choses à Rome, et dans ce moment! Ma retraite m'a été utile, j'espère, et j'aime toujours les retraites au point d'en désirer deux par an.

« Ah! mon Père, que l'éternité sera bonne! Il y a des choses si tristes ici-bas, si ténébreuses, qu'on est étonné de pouvoir avoir de la joie dans l'âme.

« Bénissez-moi, et que Dieu vous récompense, entre autres choses, de tout le bien que vous avez fait, que vous faites et ferez à mon âme. »

Madame de la Ferronnays se garda bien de consulter le P. de Ravignan sur un projet qu'elle avait conçu et confié seulement à son directeur par *interim* et à sa plus intime amie. Elle savait par experience l'efficacité du sacrifice : se souvenant de ce que son âme avait coûté à son pieux et généreux mari, et comprenant aussi ce que valait la conservation du P. de Ravignan, elle fit un pacte avec le Maître de la vie, se dévoua comme victime, et l'on put croire qu'elle avait attiré sur elle le coup qui

ne lui était pas destiné. Quoi qu'il en soit, l'apôtre fut rendu à la terre, et madame de la Ferronnays, nous l'espérons, fut reçue au ciel.

Le P. de Ravignan apprit le 8 février la maladie de celle qui s'était dévouée pour lui ; il écrivit aussitôt à une fidèle amie de la comtesse : « Je vous prie de lui dire combien je suis occupé d'elle devant Dieu. Cependant, tout en priant pour sa guérison que je désire du fond de l'âme, je n'ai pas le courage de m'attrister trop d'un résultat possible, qui donnerait le repos et la joie éternelle à une âme si droite, si charitable, si dévouée. »

Le 20 février, il avait appris sa mort, et il écrivait cette autre lettre : « Il est impossible, quand on a bien connu cette âme, de ne pas sentir profondément sa perte ; et, je l'avoue, je suis triste de n'avoir plus à la rencontrer sur cette terre. Mais comment ne pas se consoler en pensant à tous les dons de la grâce que Dieu avait déposés au fond de son cœur, si généreux et si fidèle ! J'envierais son sort, si le bonheur de la savoir libre des pesantes chaînes de la vie, et établie pour jamais dans la divine charité, ne l'emportait sur toute autre pensée.

« Quelque pure et sainte que soit une âme à nos yeux, il est possible qu'elle ait encore besoin de nos prières et de nos secours près de Dieu. Nous prions

donc et nous prierons. J'ai transmis au R. P. général le désir de madame Albert; il en a été touché et m'a chargé de faire savoir qu'il remplirait exactement ses religieuses intentions, en appliquant pour elle, comme il l'avait fait pour son beau-père, bon nombre des quinze ou dix-huit cents messes dont il dispose chaque semaine.

« Le monde, sans doute, ne manquera pas d'attribuer cette mort prématurée à son genre de vie, à ses privations, à la direction qu'elle a suivie. A cela je n'ai rien à dire, et j'attendrai avec confiance, sous ce rapport du moins, le jugement de Dieu. Je ne tiens aucun compte des *on-dit* des personnes du monde; les jugements de toute la terre ne sont rien à mes yeux. L'Évangile doit être notre loi et notre guide.

« Cette âme si charitable et si généreuse nous manquera pour bien des œuvres, pour des misères de plus d'un genre. On était toujours sûr de la trouver prête à tous les sacrifices; la soif du bien la dévorait; et si l'on veut bien se rendre compte de la cause de sa perte pour le temps, il faut se rappeler que Dieu, par l'ardeur de sa charité, sait se donner de saintes victimes. »

Le P. de Ravignan savait mieux que personne combien madame de la Ferronnays avait mérité ce

dernier titre par toute sa vie ; mais il ignorait qu'elle l'eût surtout mérité par sa mort. Ce fut heureux ; car, avec son ardent et continuel désir d'aller à Dieu, il eût trop souffert d'être racheté de la tombe, et racheté par un tel sacrifice. A peine la victime fut-elle tombée que l'apôtre se releva. Encore quatre ans de santé, et il faudra coujurer un nouveau péril par un nouvel holocauste.

A la fin de cette lettre du 20 février 1848, le P. de Ravignan ajoutait un mot sur la nouvelle du jour à Rome : « Hier, disait-il, à mon réveil, j'ai trouvé le monde encore une fois changé. Des constitutions partout ! Celle de Rome s'élabore. »

Or, précisément à la même date, Paris était beaucoup plus expéditif : il improvisait une révolution du soir au lendemain, et le royaume se réveillait en république. A ce coup de tonnerre qui renverse un trône et menace tous les autres, le P. de Ravignan s'écrie : « Que d'enseignements ! mais que d'énigmes ! Adorons la main de Dieu et prions. »

Ce billet est encore daté de Rome, le 8 mars ; et, huit jours après, en voici un autre, écrit de Civita-Vecchia, où je lis : « Me voici, Dieu me ramène. » En effet, ses frères de Paris l'avaient prié de revenir, et il accourait à leur appel. Le présent était sans doute précaire partout, car lorsque la

France remue, elle fait trembler le monde; mais il paraissait plus critique encore au centre même du mouvement révolutionnaire.

A son départ de Rome, le P. de Ravignan reçut de la main du R. P. général le don le plus précieux d'une paternelle tendresse : une fiole remplie du sang de saint François-Xavier, sainte et chère relique qu'il ne quittera plus. Il partit seul, mais ses frères de Rome devaient bientôt le suivre.

Le gouvernement pontifical, débordé par le mouvement populaire, fit savoir aux jésuites qu'il ne pouvait plus se défendre lui-même. En effet, après que le *Gesù* fut resté vide, bientôt le Vatican se trouva désert. Par un de ces jeux de la Providence qui gouverne toujours le monde alors même qu'elle semble l'abandonner à ses passions, nous verrons le P. de Ravignan accueillir à Paris le R. P. général qui l'avait reçu à Rome. La république française, noble réparatrice des violences de la république romaine, aura cette mission glorieuse de rendre sa capitale au Pontife deux fois souverain, et d'ouvrir un asile à la Compagnie exilée de tous les royaumes d'Europe.

CHAPITRE XIV

Résidence de la rue de Sèvres.

Révolution de 1848. Rétractation de M. de Chateaubriand à son lit de mort. Convalescence du P. de Ravignan à Bièvre. Le général de la Compagnie de Jésus à Paris. Le P. de Ravignan supérieur de la maison de la rue de Sèvres.

Le 24 mars 1848, le P. de Ravignan arrivait de Rome à Paris. Il y prit à peine le temps de respirer. Impatient d'avoir sa position normale, dès le 3 avril il partait pour aller chercher en Belgique le mot d'ordre de l'obéissance; il se remit comme un fils entre les mains de son provincial, qui se trouvait au collége de Brugelette; et le 6 il revenait avec sa destination pour la maison de la rue de Sèvres.

Paris, après avoir été au mois de février un champ de bataille, s'était couvert de tribunes où tous les partis se disputaient par la parole les résultats d'une victoire obtenue le fer en main. Le retour du cé-

lèbre orateur fut salué comme un heureux événement par les amis de la liberté religieuse, qu'il avait déjà défendue avec tant d'éloquence et d'énergie quatre ans auparavant. On comptait beaucoup sur son influence morale ; et, en effet, sa présence fut d'un grand secours aux principaux défenseurs de la cause catholique : il les anima de son zèle, les guida par sa prudence et soutint plus d'une fois leur constance par sa fermeté.

On avait aussi beaucoup espéré de son éloquence; et, quelques mois plus tard, quand la voix lui fut complétement rendue, on lui demanda le secours de sa puissante parole. De saints prélats, des prêtres zélés, avaient pris place dans l'assemblée où se débattaient les destinées de la France ; on désirait y voir siéger ensemble le dominicain et le jésuite qui avaient illustré la chaire de Notre-Dame, et bon nombre d'hommes distingués pressèrent le P. de Ravignan de se mettre sur les rangs, l'assurant du succès de sa candidature. C'était sans doute une tentation pour une âme ardente et naturellement belliqueuse. Mais sa prudence et ses règles l'arrêtèrent. Il avait lu dans son *Institut* : « Il est ordonné à tous les nôtres, en vertu de la sainte obéissance et sous les peines les plus graves, de ne se mêler en aucune façon des affaires publiques, concernant

les intérêts de l'État ; et que personne d'entre eux n'ait la hardiesse et la présomption, quelques instances, quelques prières qu'on lui fasse, de se charger de la conduite des affaires politiques. » Il resta donc en dehors de la lutte, priant pour ceux qu étaient descendus dans l'arène.

Voici comment, dix ans plus tard, le R. P. Lacordaire, rendant hommage à la mémoire du P. de Ravignan, peignait en quelques mots sa noble et sainte attitude au milieu des ébranlements de cette redoutable époque : « Nulle révolution n'altéra le calme de son dévoûment ; il les vit passer, comme le pâtre qui garde son troupeau dans les montagnes assiste debout aux tempêtes de la plaine. Tandis que d'autres couraient au bruit de la foudre, il se contentait de ne pas la craindre, et, continuant son œuvre sous l'œil de Dieu, il répandait autour de sa personne l'inviolabilité prédestinée à ce qui demeure au-dessus du temps. On pouvait désirer plus d'ardeur dans les hasards, mais non plus de constance au poste nécessaire. Il s'épanchait d'ailleurs dans les conseils ; il inspirait de son autorité ceux qui étaient plus avant que lui dans la mêlée, et si sa modération servait la charité, elle ne servit jamais le découragement. »

Toute la correspondance du P. de Ravignan pen-

dant ces années orageuses atteste le calme, la prudence et l'inébranlable fermeté de son âme. Nous n'en citerons que quelques lignes. Deux semaines avant les journées de juin, il écrivait au R. P. Roothaan : « Nous allons, Dieu sait où, et le chaos européen ne paraît pas près de se débrouiller. La vie doit être plus que jamais, ce me semble, un exercice de foi aveugle.... Le moment présent est matériellement calme, mais rien ne garantit de l'explosion du lendemain. » Comprenant sa vocation et celle de ses frères au milieu de ces perturbations politiques, il ajoutait dans la même lettre : « Chacun de nous, ici, s'occupe de ses œuvres ; le travail ne manque pas. » Il écrivait encore au R. P. général, le 5 février 1849 : « Si nous sommes fidèles à Dieu et dévoués, qu'avons-nous à craindre ? Plusieurs de nos Pères sont tout prêts à se porter sur le champ de bataille et aux ambulances, au secours des blessés et des mourants. »

Huit jours après les journées de juin, M. de Chateaubriand s'éteignait à Paris, au milieu de tous les deuils de la patrie. Le roi de la prose française moderne, comme on l'a nommé, avait toujours gardé dans son âme et porté haut le triple caractère du gentilhomme, du Breton et du chrétien, l'honneur, la fidélité et la croyance. S'il avait plus d'une

fois dévié, du moins il n'avait pas descendu, et son cœur pouvait faire pardonner beaucoup à son imagination. Auditeur assidu et vif admirateur des conférences de Notre-Dame, l'écrivain avait avec l'orateur des relations vivifiées par la foi.

Le P. de Ravignan, redoublant de zèle aux approches de la mort, consola par sa présence et ranima par sa parole ce vétéran de la politique et de la littérature, déjà sur le bord de la tombe ; il lui montrait, par delà toutes ces poésies de la vie maintenant décolorées et ces ombres de la mort presque transparentes, la splendide et suprême réalité, l'espérance, fille de la foi, et cette immortalité meilleure qui n'est point de ce monde.

En présence de l'éternité, le grand écrivain, avec la plénitude de ses facultés, voulut arracher de ses œuvres toutes les pages que désavouait sa conscience. Le bonheur de les déchirer compensait au moins le malheur de les avoir écrites. Sur son lit de mort, il dicta ce billet à son neveu, qui nous l'a communiqué :

Je déclare devant Dieu rétracter tout ce qu'il peut y avoir dans mes écrits (parus ou à paraître) de contraire à la foi, aux mœurs et généralement aux principes conservateurs du bien.

Paris, le 3 *juillet* 1848.

Signé pour mon oncle, François de Chateaubriand, dont la main n'a pu signer, et pour me conformer à la volonté qu'il m'a exprimée.

GEOFFROY-LOUIS DE CHATEAUBRIAND.

Quand cette déclaration fut écrite, le mourant se la fit répéter, voulut la lire de ses yeux; alors, la paix dans l'âme et la joie sur le front, il se rendit sans effort au Dieu qui pardonne et qui couronne.

En rattachant à la mémoire du P. de Ravignan cet acte réparateur, qui n'avait pas encore été publié, je restitue à chacun ce qui lui est dû, à Dieu sa gloire, au monde un exemple, au mourant l'honneur d'un repentir chrétien, à la famille un nom agrandi devant les anges sans être amoindri devant les hommes.

Cette dernière volonté n'a pas eu son effet. Mais on sait que l'héritage littéraire de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* n'appartenait plus à sa famille.

Dans le courant de juillet, le P. de Ravignan disposa son âme à de nouveaux travaux par une retraite. Quand il l'eut achevée, M. Récamier, voyant sa santé toujours chancelante et sa voix encore altérée, voulut lui rendre toute la force que réclamait son ministère. L'excellent docteur, dont on se rappelle l'énergique volonté, obtint toute

permission de posséder le convalescent sous son obédience à sa maison de campagne, située dans la fraîche et solitaire vallée de Bièvre. Le médecin si affairé de Paris s'y retirait, durant les mois d'été, comme un patriarche au sein de sa famille ; et les invités dans cet intérieur chrétien étaient rares. La villa, d'ailleurs modeste, avait sa magnifique bibliothèque et sa jolie chapelle, où se récitait matin et soir la prière commune ; et c'était une grande solennité dans le sanctuaire domestique quand un prêtre y survenait pour le saint sacrifice. M. Récamier se réservait à lui seul l'office de sacristain, et c'est tout au plus s'il cédait à ses fils la consolation de servir le prêtre à l'autel.

Le P. de Ravignan passa quelques semaines dans cette famille qui, par son calme religieux, lui rappelait sa communauté ; et c'est vraiment à Bièvre qu'il ressuscita pour la chaire. Son larynx était toujours sans ressort et sa voix sans sonorité. Mais un éclair passa dans le génie audacieusement inventif de M. Récamier, et la parole fut rendue au P. de Ravignan. Un matin, après la messe, à l'heure qui réunissait d'ordinaire tous les habitants de la maison, le docteur vint, d'un air soucieux, annoncer aux convives que le Père se trouvait plus souffrant et ne paraîtrait pas au déjeuner. Là-

dessus, il disparaît lui-même avec son idée en tête, va trouver le malade, et lui dit : « Levez-vous et suivez-moi. — Mais, docteur, où me menez-vous? répond ce dernier. — Je vais vous jeter à l'eau. — A l'eau! dit le P. de Ravignan, avec la fièvre, avec la toux! Mais allons, n'importe; je suis entre vos mains, je dois vous obéir. » Il s'agissait d'un de ces bains dits d'affusion, remède héroïque, mais redoutable. L'effet fut étrange. A l'heure du dîner, le docteur triomphant amena son malade en bonne santé, et le muet du matin racontait le soir l'histoire de sa guérison. L'emploi de ce moyen énergique, réitéré tous les jours, confirma le premier résultat, et l'opération, toute pénible qu'elle était, entra pour longtemps dans les habitudes presque quotidiennes du P. de Ravignan.

Peu de jours après, la chapelle de Bièvre, parée comme aux grands jours des plus belles fleurs du jardin, était pour la première fois témoin de l'abjuration d'une protestante. La conversion avait été facile. Cette âme droite, sincère dans son ancienne croyance, était prête pour la vérité, et dejà catholique de cœur ; à sa bonne foi il ne fallait plus qu'un rayon de lumière ; elle entendit et elle crut.

Cette première cérémonie en amena une seconde. Le P. de Ravignan avait préparé à la confirmation

la nouvelle convertie et une autre protestante, devenue catholique elle-même ; et le saint évêque de Versailles, Mgr Gros, un des habitués de Bièvre, était venu administrer ce sacrement aux deux néophytes. La maison de M. Récamier était assurément un digne théâtre de ces délassements apostoliques.

Le temps du repos était passé avec celui de la maladie. Le 8 octobre, le P. de Ravignan quittait sa solitude de Bièvre, et le 10 il écrivait de Paris : « Me voici revenu en famille et avec le fardeau sur les épaules. Prions que l'esprit de notre bienheureux Père se repose sur nous ! » En effet, le jour même il avait été nommé supérieur de la maison de la rue de Sèvres.

Nous avons vu qu'en 1843 le P. de Ravignan, menacé de cette charge, avait pu s'y soustraire. En 1846, il avait été de nouveau sur le point de se la voir imposer, et, pour en être exempté, il avait fait valoir des raisons qui furent admises ; il avait écrit à cette occasion : « Ce serait le plus rude châtiment infligé à ma vie, c'est-à-dire que je craindrais alors pour le repos de ma conscience et pour le salut de mon âme. » Mais en 1848 il fallut se soumettre malgré toutes ses répugnances et ses appréhensions. Sa correspondance va nous dire pendant trois ans combien elles étaient sincères.

En parcourant les lettres trimestrielles dans lesquelles, suivant sa règle, il rendait compte au R. P. général de l'état de sa maison, je trouve qu'il parle des autres personnes avec une excessive indulgence, de lui-même avec une extrême rigueur, disons mieux, avec une souveraine injustice.

Il écrivait, pour la première fois en qualité de supérieur, au commencement de l'année 1849 : « L'esprit de tous ceux qui m'entourent est vraiment religieux et bon; au moins il fait contre-poids aux tristes démérites du triste supérieur. Si je suis à charge aux autres, je le suis bien à moi-même. » Il disait dans une autre lettre de la même année : « L'esprit de notre maison est bon, malgré les obstacles que j'y apporte trop réellement. »

En 1850, au mois de janvier, il écrivait au R. P. général, à l'occasion de sa fête et du nouvel an : « Comme supérieur de la petite maison rue de Sèvres, comme votre enfant le plus indigne, je vous offre nos vœux, nos respects, notre obéissance reconnaissante. Le jour de saint Jean l'Évangéliste n'avait point passé sans nous rappeler tout ce que nous vous devions; aujourd'hui nous demandons au cœur de Notre-Seigneur de faire et d'accomplir généreusement tout ce que votre Paternité désire de nous. Nous sommmes sûrs ainsi de travailler

à la gloire de Dieu. Grâces en soient rendues au cœur du divin Maître! Notre petite communauté ne va pas mal ; l'esprit est bon, la régularité satisfaisante, le zèle convenable, les œuvres utiles. Je ne vois que les infirmités inséparables de notre pauvre nature. J'apporte de grands obstacles au bien, mais Dieu par sa grâce maintient choses et personnes. »

En 1851, après avoir exposé quelques difficultés matérielles de la maison, il ajoutait : « Ce sont là des épines, mais après tout peu poignantes; ce qui l'est bien plus pour mon âme et pour nos Pères, c'est mon office de supérieur, joint à des occupations et à des relations accablantes. Cependant j'hésite à solliciter avant le temps ma délivrance : Dieu, ce me semble, m'en empêche. Daignez bénir votre pauvre enfant, mon très-Révérend Père ; il en a besoin. »

Enfin, au mois de septembre 1852, le P. de Ravignan apprend que la Compagnie, en lui donnant un successeur, avait exaucé les vœux qu'il n'osait pas exprimer. Il était alors à Amiens ; Mgr de Salinis, évêque de ce diocèse, et depuis archevêque d'Auch, qui l'honorait de son amitié, l'avait obtenu pour assister et pour prêcher à son synode. A la première nouvelle de sa délivrance, il ne con-

tient plus le transport de sa joie, et il écrit les deux lettres suivantes. La première, datée du 29 septembre, est adressée au R. P. général :

« Mon très-révérend Père,

« Veuillez agréer mes profonds hommages de reconnaissance pour la bonté avec laquelle vous avez approuvé que le R. P. provincial me déchargeât d'un fardeau que j'ai si mal porté. Je rends grâce à Dieu, qui pourvoit à tout, d'avoir donné un nouveau supérieur à cette chère maison. Il réparera mes torts, il guérira les maux qu'a faits ma raideur de caractère.

« Je sens, au fond de ma conscience et de mon cœur, le plus sincère regret d'avoir si mal servi Notre-Seigneur et la Compagnie. J'oserai cependant, mon très-révérend Père, vous dire que plus que jamais j'aime la Compagnie, ma mère, que je lui suis dévoué du plus intime de mon âme, que je voudrais souffrir, mourir pour elle, pour le bien de mes frères et des âmes, et que, si je suis incapable d'occuper les charges qui donnent autorité sur les autres, au moins dans les plus humbles rangs, qui sont les meilleurs, je demanderai sans cesse à Dieu de reconnaître la grâce de ma vocation et l'indulgente bonté des supérieurs.

« J'ai désiré souvent, je l'avoue, être délivré de ma charge; j'ai eu tort, puisque cela tenait aux immenses défauts de ma nature, que je n'ai pas su encore maîtriser. Maintenant, que puis-je faire? M'humilier, prier et obéir, je pense; ce que je suis bien déterminé à exécuter le mieux qu'il me sera possible, avec la grâce de Dieu.

« Pardon mille fois, mon très-révérend Père, et bénissez votre enfant indigne. Du reste, avec un repentir intime, mon âme ne ressent que des impressions de paix, de confiance et même de joie. »

Quelques jours après, au commencement d'octobre, le P. de Ravignan adressait cette seconde lettre à celui de ses inférieurs qui venait d'être désigné pour le remplacer :

« Mon révérend Père,

« D'après ce que voulut bien me dire le R. P. provincial à mon départ, c'est aujourd'hui, dans quelques heures, que Notre-Seigneur et avec lui la Compagnie vont placer sur vos épaules la charge de supérieur. J'éprouve dans mon cœur le besoin de vous offrir le tendre et profond hommage de mon respect, de mon amour, de mon obéissance fidèle.

« O mon Père bien-aimé! cette âme qui vous est trop connue ne peut en ce moment, elle ne doit pas

se défendre d'un sentiment intime de tristesse, quand elle pense que ses péchés, son orgueil, son impatiente dureté, ont sans doute déterminé la décision pénible pour vous seul, qui délivre et moi-même et les autres de ce fardeau de la supériorité pour vous l'imposer. Je me prosterne aux pieds du divin Maître et aux vôtres pour reconnaître mes torts et implorer mon pardon, pour supplier la Compagnie, ma douce, ma tendre mère, que j'ai si amèrement contristée, de me souffrir, de me porter encore, enfant indigne, dans son sein miséricordieux.

« Père béni, vous lisez au plus profond de mon âme ; vous savez que je ne mens pas, que je vous aime et vous chéris, que j'aime mon Dieu, mon Sauveur, malgré toutes mes douleurs.

« Que cette journée, que ces années vous soient douces ; que la sainte joie de votre cœur ne soit point troublée ; que docile et humble, charitable et fidèle, je ne sois pour vous qu'un fils digne au moins de votre compatissante affection : c'est mon désir, mon vœu ; mes pauvres, mais quelquefois bien ardentes prières seront toutes pour vous, pour le père sur lequel va reposer l'avenir de mon âme.

« Dès que j'arriverai à Paris, je vous demanderai de vous ouvrir mieux encore que jamais mon cœur, de vous rendre ce compte fidèle de conscience qui,

dans vos mains, sera mon appui et ma garantie contre moi-même.

« Bénissez-moi donc, pardonnez-moi, prenez-moi, conduisez-moi, sauvez-moi; je chérirai toujours votre volonté, votre moindre désir. Par vous, Dieu ne m'a-t-il pas accordé soulagement et grâce? n'ai-je pas pu respirer quelquefois un air plus pur et plus paisible? Mon bien-aimé Père, je vole dans vos bras et sur votre cœur le plus tôt possible. »

Après avoir vu avec quelle sévérité le P. de Ravignan s'est jugé lui-même dans l'exercice de sa charge, la vérité demande que nous rendions plus de justice à son gouvernement. Commençons donc par rappeler les principales qualités que saint Ignace désire dans un supérieur; et nous verrons ensuite jusqu'à quel point le P. de Ravignan se rapprochait ou s'éloignait de cet idéal.

Il faut, avant tout, que le supérieur d'une simple maison, comme le général appelé à gouverner la Compagnie tout entière, soit le plus possible uni avec Dieu, Notre-Seigneur, et qu'il ait une sainte familiarité avec lui, non-seulement aux heures de la prière, mais aussi dans tout le reste de la journée et dans toutes ses actions; afin que, puisant sans cesse à la source de tout bien, il verse avec abondance sur ses inférieurs les grâces spirituelles et

devienne pour eux le canal des dons célestes.

Il faut, secondement, que le supérieur soit un homme assez accompli pour que son exemple aide les autres dans l'exercice de toutes les vertus ; qu'on voie briller en lui, dans toute sa splendeur, la charité envers le prochain et la Compagnie ; et que les charmes de son humilité le rendent aimable à Dieu et aux hommes.

Il faut, troisièmement, qu'il soit affranchi de toutes les affections désordonnées, qu'il aura domptées et mortifiées par la grâce de Dieu; de peur qu'elles ne troublent le jugement de sa raison, et enfin que son extérieur soit tellement composé, son langage surtout tellement réglé qu'on ne puisse rien remarquer en lui, pas même une parole, qui ne serve à l'édification soit de ses frères, dont il doit être le modèle, soit des étrangers.

Il faut, en quatrième lieu, qu'il sache joindre à la bénignité et à la mansuétude cette rectitude et cette sévérité indispensables pour qu'il ne se laisse pas détourner de ce qu'il jugera devoir être plus agréable à Dieu, Notre-Seigneur. Il faudra néanmoins qu'il sache compatir à ses fils, comme il convient, en se conduisant de telle sorte que ceux-là même qu'il sera obligé de reprendre et de corriger, malgré la peine qu'ils en ressentiront dans la partie

inférieure de l'âme, reconnaissent sa droiture et sa charité dans l'accomplissement de son office.

En cinquième lieu, la grandeur d'âme et la force de caractère lui sont indispensables, pour qu'il puisse soutenir l'infirmité de plusieurs, entreprendre de grandes choses pour le service de Dieu, et les poursuivre, quand il le faudra, avec constance et persévérance ; sans se laisser abattre par les contradictions, soulevées même par les grands du monde et par les hommes puissants ; sans se laisser détourner, ni par leurs prières ni par leurs menaces, de ce que demandent la raison et l'obéissance due au Seigneur. Que, se montrant supérieur à tous les événements d'ici-bas, il ne se laisse ni exalter par la prospérité ni décourager par l'adversité; mais qu'il soit tout prêt à braver la mort, s'il en était besoin, pour le bien de la Compagnie, en obéissant à Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Il faut, en sixième lieu, qu'il excelle par l'intelligence et par le jugement, afin que ces dons du ciel ne lui fassent défaut à l'occasion, ni dans les choses spéculatives ni dans les choses pratiques. Et, bien que la doctrine soit très-nécessaire à celui qui doit être préposé à tant d'autres hommes instruits, cependant il a plus besoin encore de prudence et

d'expérience pratique dans les choses spirituelles et intérieures, afin de discerner les esprits divers, et de donner des conseils et des remèdes spirituels pour toutes les nécessités et les maladies des âmes. Le don de discernement dans les choses extérieures, dans la manière de traiter des affaires si variées, et d'agir avec tant de personnes différentes, soit dans la Compagnie, soit au dehors, lui sera donc souverainement nécessaire.

Enfin, il aura surtout besoin de vigilance pour la conduite des affaires, de sollicitude pour les lancer, de vigueur pour les mener à leur fin et à leur perfection, de peur que, par incurie ou par défaillance de courage, elles ne restent inachevées et imparfaites.

Certes, nous ne prétendons pas retrouver dans le R. P. de Ravignan tout ce que nous indique cet idéal du supérieur parfait. Pour en voir la réalisation complète dans un homme, il faudrait remonter jusqu'à saint Ignace et saint François de Borgia. Mais, si le religieux dont nous écrivons l'histoire ne fut pas sans défaut, tous ceux qui l'ont connu savent qu'il eut dans un degré éminent le plus grand nombre des qualités désirées par le fondateur de la Compagnie; et, pour commencer par l'humilité, qui pourrait ne pas aimer et vénérer un

supérieur si sévère dans le jugement qu'il portait sur lui-même?

Entrons dans quelques détails; et, sans nous astreindre à suivre pas à pas l'Institut, commençons par ce qui pourrait rappeler davantage les infirmités de la nature.

C'est dans la décision et l'expédition des affaires que le caractère du P. de Ravignan se montra tout entier. Avant d'agir et de commander aux autres, il réfléchissait sans doute, il consultait, il priait surtout; mais, après ces préliminaires de la prudence, il se prononçait sans retard et sans retour, avec un oui ou un non tranchait tous les nœuds gordiens, et la question résolue était immédiatement suivie de l'exécution. Il ne voyait plus d'obstacle, n'écoutait plus d'objections, ne connaissait pas de répugnance : il marchait et du même pas faisait marcher les autres. On pouvait être bon religieux sans avoir toute sa vigueur d'âme et toute son abnégation. Peut-être quelquefois aurait-on pu désirer plus de suavité dans les exigences de sa vertu. Il aurait eu plus de condescendance pour ses inférieurs s'il les avait moins estimés. N'ayant à combattre dans son cœur que les exagérations de la force, il ne comprit pas toujours assez dans les autres des faiblesses naturelles qu'il n'avait jamais

éprouvées. C'est surtout en songeant à ce qui lui manquait en cela qu'il se faisait à lui-même de si amers reproches, et qu'il se disait incapable d'être supérieur.

En fait de gouvernement, le P. de Ravignan, avec un caractère si ferme et si tranché, avait et devait avoir un genre bien à lui. Le dirai-je? lorsqu'il est encore si près de nous, je crois le voir déjà dans le lointain, comme une de ces grandes et austères figures qui ne sont plus guère de notre âge. L'autorité dominait dans sa physionomie, et l'autorité au complet et à sa plus haute expression, avec tous ses éléments et tous ses attributs. Si l'équilibre était parfois rompu, il inclinait, par principe et par nature, vers la sévérité plutôt que vers la douceur; et à la fin de sa vie, comme à la fin de son noviciat, convaincu que la vigueur, si elle comprime, conserve du moins, tandis que la mollesse, sous prétexte de dilater, dissout et corrompt, par une préférence instinctive et raisonnée, il aimait mieux paraître rigide que de paraître faible.

Le P. de Ravignan, en qualité de supérieur, se regardait comme dépositaire des règles et le gardien des âmes, responsable de l'observation des unes et de la conservation des autres. Amateur jaloux de la discipline, peu soucieux de flatter pourvu

qu'il sauvât, il avait pour maxime que la crainte ne doit pas être tout à fait absente, même quand l'amour est présent ; et il ne manquait pas à ce devoir de la correction, sanction nécessaire de la loi, qui prévient les abus par un avis, ou répare les fautes par la pénitence.

Du reste, cette austérité de principes se trouvait compensée dans la pratique et bien adoucie par des tempéraments. Ainsi, d'abord, la personnalité, cette chose odieuse dans un supérieur, n'y tenait aucune place, n'y jouait aucun rôle. S'il paraissait exigeant, ce n'était jamais pour lui-même, c'était uniquement pour la cause de Dieu, dans l'intérêt de la règle, et pour le bien spirituel de ses inférieurs.

De plus, en comparaison de la sévérité qu'il avait contre lui-même, le P. de Ravignan n'avait en vérité que de l'indulgence pour les autres; du moins observait-il le premier tout ce qu'il avait à prescrire. Il ne se dispensait d'aucune règle, d'aucun exercice de communauté, d'aucun travail, d'aucune pénitence; et la seule prérogative qu'il tirât de son office, c'était l'obligation d'édifier ses Frères et la charge de les servir.

Comme nous n'avons point rencontré un caractère plus haut, nous n'avons point trouvé non plus un cœur plus large que le sien, plus profond dans

ses affections, plus délicat dans sa tendresse, plus généreux dans son dévoûment. Débarrassé par l'abnégation de la recherche de lui-même, il s'appliquait et se rapportait tout entier au bonheur et au bien-être de ses Frères. Lui, si ferme pourtant, était au fond plus sensible encore ; il devenait, à l'occasion d'un danger ou d'une épreuve qui n'était pas pour lui, inquiet, affecté, triste avec ceux qui étaient tristes, souffrant avec les malades ; et il partageait d'autant plus volontiers toutes les afflictions de ses Frères qu'il se les imputait toujours à lui-même. Il croyait très-sérieusement attirer le malheur sur les autres, par une de ces solidarités qui ne sont pas rares dans les familles ; et, sur ce point, l'humble supérieur ne raisonnait plus, il s'aveuglait complétement.

Dans sa sollicitude pour la santé et pour l'allégresse de ses inférieurs, après les avoir vus travailler, il voulait les voir se reposer ; et il ne se donna point de tranquillité qu'il ne leur eût procuré, à des intervalles périodiques de quinze en quinze jours, quelques heures au moins de relâche, d'autant plus légitimes et plus opportunes qu'elles arrivaient toujours entre deux œuvres et deux fatigues. Il y fut poussé par l'exemple du fondateur de la Compagnie. « Saint Ignace, dit son historien, fit bâtir hors

de Rome, près Sainte-Balbine, une maison jolie et commode, où les infirmes pussent prendre l'air quelquefois, et où les jeunes gens allassent se relâcher de leurs études toutes les semaines. Quelques-uns lui dirent qu'il eût mieux valu amasser une somme d'argent, et qu'il n'était pas temps de bâtir quand on avait de la peine à vivre. « Je préfère la santé du moindre de la maison, répliqua-t-il, à tous les trésors du monde. »

Le P. de Ravignan, dont une villa avait été longtemps le rêve, n'eut pas besoin d'imposer un pareil sacrifice au P. procureur de sa maison. La charité vint au-devant de sa détresse : une maisonnette, avec son jardin clos de murs, située dans une de ces avenues qui ceignent le grand château de Versailles d'un long cordon de verdure, venait d'être léguée au diocèse pour servir d'asile aux prêtres invalides. Mais un seul ayant accepté, Mgr Gros, évêque de Versailles, daigna nous en offrir l'usage provisoire, en attendant une destination définitive. L'infirmerie déserte servit donc de villa aux jésuites, jusqu'à ce qu'elle devînt un couvent pour les capucins ; et l'excursion de Versailles se fit deux fois par mois, durant la belle saison.

Le supérieur de la rue de Sèvres crut même devoir rendre obligatoire cette promenade d'abord

facultative: car à plusieurs qui avaient toujours des raisons de zèle pour rester, il ne fallait rien moins qu'un ordre. Ce repos exigé devait rendre bientôt au travail le peu de temps qu'il lui prenait. Le bon prêtre, hôte unique de cette demeure, se faisait une fête de voir une communauté dans sa solitude, et volontiers pour un jour, ou plutôt pour quelques heures, devenait un des nôtres.

Heureux de la jouissance de ses frères, le P. de Ravignan aimait à faire les honneurs de sa villa d'emprunt : il multipliait les invitations et les instances auprès de nos Pères de la rue des Postes et de la rue Lafayette, pour qu'ils vinssent partager le bénéfice de leurs Frères de la rue de Sèvres et augmenter la joie avec le nombre. Il était heureux encore à cette époque où des exilés affluaient à Paris de toutes nos provinces d'Europe, de leur offrir au passage les joies d'un congé, les agapes et la causerie de famille, les magnificences du parc solitaire et du palais des rois, devenu le musée de la France.

C'est ici le lieu de rappeler combien l'hospitalité du P. de Ravignan, au passage de tant d'exilés, fut aimable et consolante. Attentif à tout, il prévenait les moindres désirs, et dans la courtoisie familière de son accueil on retrouvait quelque chose du gentilhomme.

Le 28 octobre 1848, le R. P. Roothaan, avec le P. de Villefort, inséparable compagnon de son exil, et un bon Frère coadjuteur attaché à son service, passait par Paris et descendait à la rue de Sèvres. Depuis deux siècles, nul successeur de saint Ignace n'avait franchi les monts. Il n'avait fallu rien moins qu'une révolution persécutrice pour arracher de Rome un général de la Compagnie. Il s'en allait parcourant toutes nos maisons disséminées en Europe.

Le P. de Ravignan, supérieur seulement depuis vingt jours, ne savait par quelle fête accueillir assez bien le père et l'ami de son âme. Il voulut que le séjour d'un hôte si vénéré consacrât sa cellule : c'était celle où il devait mourir. Dans son rapide passage, le R. P. général exhorta ses fils tous ensemble, les appela chacun en particulier, enfin il les bénit au départ. Le 2 novembre, il s'éloignait de Paris dans la direction de l'ouest.

Cette circonstance me rappelle un autre détail où apparaît toute la délicatesse du P. de Ravignan. C'était sa meilleure jouissance de rendre service ou de faire plaisir aux autres ; mais c'était aussi son grand art de se dérober lui-même à la reconnaissance. A cette époque, il sollicita et obtint pour deux de ses Frères une faveur signalée qu'ils ne désiraient même pas, tant ils l'espéraient peu, et ja-

mais il ne leur dit un seul mot de son intervention. L'un et l'autre devaient prononcer leurs derniers vœux dans un avenir assez éloigné, et, d'ailleurs, au jour voulu par l'usage. Le P. de Ravignan profita de sa rencontre avec le R. P. général, lui représenta l'incertitude des temps ; et, à sa demande ainsi motivée, en vertu d'une dispense, la cérémonie eut lieu avant le terme et hors du jour légal. Le 8 décembre 1848, les deux religieux, accompagnés de M. Mollevaut et du baron Cauchy, comme témoins, firent leurs vœux entre les mains du R. P. Rubillon, provincial, assisté du P. de Ravignan. Et un jour la Providence voudra qu'ils acquittent, à leur insu, une reconnaissance qu'ils n'avaient pu exprimer; tous les deux seront choisis pour l'assister et prier avec lui à ses derniers instants.

En communauté, le P. de Ravignan faisait centre, moins encore par la prérogative de sa charge que par l'ascendant et le charme de sa personne. Quand il était là, on avait beau faire, on se tournait vers lui. Il était impossible de ne pas être attiré par son extérieur à la fois si religieux et si gracieux, par tant de naturel et de politesse dans son commerce, par tant de franchise dans sa gaîté et d'intérêt dans sa conversation. Comme il voyait beaucoup de monde, il savait beaucoup de choses. Sa parole, toujours

simple, était imposante; sans qu'il le recherchât, sans qu'il le soupçonnât même, elle captivait l'attention et commandait le silence.

Le P. de Ravignan se révélait surtout dans les rapports intimes; c'était là principalement qu'on l'appréciait et qu'on le goûtait : il fallait pénétrer dans son cœur pour sentir combien il était tendre et communicatif. On ne s'étonnait plus alors qu'il eût tant d'amis si chaudement dévoués. Pour dévoiler toute sa sensibilité à ceux qui ne l'ont pas connu de si près, nous allons produire un des épanchements de son âme, dans la familiarité d'une correspondance fraternelle. Par une exception qui ne tirait point à conséquence, il avait été passer deux ou trois jours auprès de son illustre ami, M. le comte Molé; dès le lendemain de son arrivée à Champlatreux, le 8 octobre 1850, il écrivait à l'un de ses inférieurs :

« Mon révérend Père,

« J'éprouve le besoin de vous écrire, et j'obéis avec douceur à cet instinct de mon âme; je devrais dire avec plus de reconnaissance et de vérité, à cette impulsion de Dieu qui veut donner dans sa bonté un baume consolateur à mes maux.

« Hier je quittai Paris sans vous voir, sans vous

embrasser : il était convenu avec le R. P. provincial que je ne dirais à personne où j'allais. Meis vous, ô mon Père, mon cher Père ! vous n'êtes personne et vous êtes tout pour moi. Je crois que dans ma tristesse j'ai voulu être dur, trop dur envers mon âme et la priver de la douce satisfaction de vous dire un mot. Aujourd'hui je ne puis pas ne pas me l'accorder.

« Que de regrets mon cœur ressent en pensant qu'au lieu de vous être bon, au lieu de vous soulager, de vous consoler, je ne vous suis qu'un fardeau et une croix pénibles ! Votre grande charité me pardonne, je le sais bien ; mais moi, je ne me pardonne pas de vous être tellement à charge, quand je devrais être pour vous un appui tutélaire, un ami utile. Devant Dieu, vous aurez plus de mérite ; mais je n'aurais pas dû vous en fournir une occasion pareille. Et cependant voyez et sachez-le bien, vous m'êtes nécessaire, indispensable. Votre souvenir, à défaut de votre présence chérie, me suit et m'adoucit. Vous placez près de ma pauvre âme un enfant de Dieu, un ami de Notre-Seigneur, c'est vous qui l'êtes ; et au moins je m'en réjouis dans mes trop justes douleurs. Pauvre Père, Père bien-aimé, supportez-moi toujours et ne vous lassez pas. Ne vous offensez pas des mauvaises et amères saillies de ma nature ; pardonnez-moi.

« Je suis venu ici dans un esprit d'obéissance et de raison : des lettres pressantes, des lettres pieuses et tendres m'appelaient. Le R. P. provincial a cru d'une haute convenance religieuse de faire cette exception (connue de lui seul et maintenant de vous).

« M. Molé, par son affection et sa confiance extrêmes, me cause de la confusion. Dans la grandeur et l'opulence, au sein d'une résidence vraiment royale, avec toute l'urbanité et l'atticisme de l'homme d'État qui a gouverné un grand pays, et du grand seigneur d'autrefois, il est simple, bon presque comme vous. Son âme irait à la vôtre; hier, après déjeuner, nous nous sommes promenés à pied pendant trois heures et même plus ; il m'a raconté sa vie intime, m'a interrogé sur la mienne. Je ne lui ai pas tout dit; mais il faudra qu'il sache combien je vous aime, et combien vous êtes digne d'affection tendre et de cordiale estime.

« Après tout, ce qui est ici extérieur me laisse indifférent complétement. Mais cette famille, ce noble et éminent vieillard, si chrétien, si bon et si simple, me font du bien, me retirent de mes poignantes angoisses et me donnent une diversion assez bonne. La campagne, d'ailleurs, et sa tranquilité si différente de mon pauvre cœur, me font du bien. Il me

semble que je vais pouvoir prier. Votre influence, d'ailleurs, ne me quitte pas.

« Demain, mercredi, je resterai encore ici près de la chambre dans laquelle ont couché Louis XIII, Louis XIV, et où Louis-Philippe a tenu un conseil de ministres. Jeudi à onze heures, je l'espère, je serai de retour; je vous parlerai alors d'un autre projet tout spirituel pour la dernière quinzaine d'octobre. Mon papier finit, mais non ma pensée et ma tendresse. En union de vos saints sacrifices. »

Après avoir montré la vigueur et la charité du P. de Ravignan dans l'exercice de sa charge, parlons de sa sagesse et de sa vigilance.

Il vivait à Paris dans une préoccupation continuelle : tout le monde avait affaire à lui, et chacun de ses jours avait sa tâche mesurée de façon à le remplir tout entier; un retard léguait au lendemain un arriéré redoutable. Il trouvait le moyen de tout prévoir, dès le matin, dans l'heure de considération que l'Institut prescrit aux supérieurs.

Après s'être approché de Dieu par l'oraison, immédiatement suivie de la sainte messe et du saint office, avant que le monde, dont les habitudes ne sont pas si matinales, vînt l'assaillir et le distraire, vers six heures et demie du matin, il méditait le plan du jour dans ses détails multiples : les affaires

domestiques, les questions personnelles, surtout les intérêts religieux et les œuvres apostoliques. Il comparait l'état réel des choses avec l'idéal des règles, il repassait les offices divers, répartissait entre les Pères et les Frères le travail spirituel et les tâches manuelles, arrêtait les avis à donner et les mesures à prendre. A sept heures, le ministre venait recevoir ses ordres pour la maison; et peu de temps après, un Frère, ses commissions pour le dehors. Cela fait, il était libre pour le saint ministère.

Qu'on ajoute une sollicitude toujours en éveil et une expérience rarement en défaut. On ne se souvient pas d'avoir saisi dans le P. de Ravignan de la négligence, ni même de la distraction. Les hommes de génie sont distraits, dit-on, mais les hommes de caractère ne le sont pas. Il y avait dans sa nature et dans sa volonté une surabondante énergie qui se dépensait sans s'épuiser, qui embrassait tout un ensemble sans être absorbée par aucun détail. Son œil était toujours ouvert, sa pensée partout présente. Ce n'était pas une préoccupation fatigante, mais une consciencieuse sollicitude sous le poids de la responsabilité. Il se demandait le compte qu'il aurait à rendre à Dieu.

Le P. de Ravignan devait encore à l'usage du monde une connaissance pratique des choses de la

vie matérielle assez rare dans un religieux. Qui le croirait? il s'entendait en ménage et descendait à tous les menus détails de l'économie. Esprit lucide au suprême degré, il ne tolérait guère les positions embrouillées; les dettes lui pesaient comme un remords, et il n'avait point de repos qu'il n'en eût secoué le poids. Il fallait, pour le satisfaire, qu'on payât sur l'heure toutes les emplettes de la maison, et il se montrait fort peu inquiet de n'avoir rien devant lui, pourvu qu'il ne laissât rien en arrière.

Quand on se rappelle l'attrait du P. de Ravignan pour l'oraison, son amour de la retraite et sa pratique des Exercices spirituels de saint Ignace, qu'il faisait deux fois l'an, qu'il étudiait sans cesse, on comprend aisément qu'il puisa la sagesse à la source la plus pure, en Dieu lui-même. Éminemment homme de raison et de foi, il ne connaissait pour éclairer une âme en ce monde que ces deux lumières. Il n'admettait point au conseil dans son for intérieur les considérations mondaines, le sens humain, les impressions naturelles. On ne l'a jamais surpris parlant par complaisance, et non par conviction; agissant par intérêt, et non par devoir. S'il eut de l'imagination, c'était pour la dominer; des passions, c'était pour les vaincre. Cette âme, toute méridionale, pouvait être surprise par quelques

vivacités, mais le calme religieux qui leur succédait immédiatement montrait qu'elle était maîtresse de sa nature.

Pour compléter cette comparaison entre le P. de Ravignan et l'idéal du supérieur tracé par saint Ignace, il ne nous reste plus qu'à montrer en lui cette grandeur d'âme et ce dévoûment de la charité qui font, au besoin, braver la mort pour le service de la Compagnie et le salut des âmes.

Au printemps de l'année 1849, le choléra sévissait à Paris, et cette fois l'épidémie avait été concentrée sur des points à l'écart dans les faubourgs de la grande ville. Le P. de Ravignan, alors supérieur, n'eut rien de plus pressé que de s'offrir, lui et ses Frères, pour assister les cholériques ; Mgr l'archevêque de Paris, ayant agréé la proposition, il se transporta le premier à la Salpêtrière, foyer principal de la mortalité, afin de donner l'exemple et d'organiser le service.

Les jésuites de la rue de Sèvres, accourus au secours des aumôniers, dont l'un avait déjà été victime de son dévoûment, se relevèrent tour à tour dans ces tristes salles, où il n'y avait que des agonies et des morts. Trois autres jésuites de la rue des Postes rendirent le même service, pendantt six semaines, à l'hospice de la Pitié. Quelques personnages clairvoyants

découvrirent bientôt dans ce zèle un calcul ambitieux; on s'imagina vraiment que la Compagnie prétendait accaparer la Salpêtrière. Le P. de Ravignan, en présence de ces susceptibilités, modifia son plan et continua la bonne œuvre. On avait eu peur de plusieurs jésuites; il n'envoya plus qu'un seul Père, et toujours le même. Voici le compte rendu bien simple qu'il adressait à Rome, au mois de juillet de la même année : « Le P. Dabbadie a accepté très-volontiers la mission de s'établir d'abord à la Salpêtrière, puis à l'hôpital Saint-Louis, pour assister spirituellement les cholériques; il a passé environ deux mois en tout dans ce ministère, il s'en est bien acquitté. A l'Archevêché on a paru content de notre empressement à secourir les aumôniers des hôpitaux. » Il ne dit pas, comme on le voit, un seul mot de lui-même.

J'aime à rencontrer ici le nom du P. Dabbadie sous la plume du P. de Ravignan. Donné par le diocèse de Paris à la Compagnie, ce fervent religieux combattait joyeusement avec nous les combats du Seigneur, quand il fut appelé du service des cholériques au service des galériens : « Mon Père, lui dit un jour son supérieur, vous allez partir pour Cayenne. — Mon Révérend Père, très-volontiers, » répond-il gaîment. Il part, il travaille; et bientôt, comme plu-

sieurs de ses Frères, les plus heureux et les plus enviés dans la Compagnie, après avoir volontairement subi pour Dieu et pour les âmes l'exil, la société des forçats, les intempéries d'un climat dévorant et tous les dangers des fièvres tropicales, il succombe à son tour, rend le dernier soupir en remerciant le Seigneur de sa vocation, et les galériens pleurent sur sa tombe.

Dans la seconde partie de cette histoire, qui sera consacrée aux dix dernières années de la vie du P. de Ravignan, sa vertu et son apostolat nous apparaîtront sous un nouveau jour; les joies d'une sainte mort seront la récompense de sa vie d'abnégation; et à ses funérailles, qui seront un triomphe, la voix publique et l'hommage spontané de tout un peuple proclameront son zèle et sa sainteté plus haut que nous ne pouvions le faire.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE X. Stations d'Avent et sermons détachés.

CHAPITRE XI. La persécution de 1843 et de 1844.

CHAPITRE XII. Suite de la persécution en 1845.

CHAPITRE XIII. Maladie de 1846.

CHAPITRE XIV. Résidence de la rue de Sèvres.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LES RR. PP. DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PROTESTANTE (une) convertie au Catholicisme par sa Bible et son livre de prières. 1 vol. in-18. . . . . 3 fr.

RÉCRÉATIONS DRAMATIQUES à l'usage des écoles, patronages, pensionnats, comprenant le Tambour nocturne, le Dissipateur, le Jeune homme à l'épreuve, Herménégilde, les Sept dormants, par un Ami de la jeunesse. A. M. D. G. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.

— Chaque pièce se vend séparément. . . . . 1 fr.

RÈGLES ET MAXIMES SPIRITUELLES pour la conduite des personnes de piété qui tendent à la perfection, par le R. P. Huby, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32. . . . . 1 fr.

RÉPONSE D'UN RUSSE A UN RUSSE, par le P. Gagarin, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in 18 . . . . 60 c.

SENTENCES ET ÉLÉVATIONS SPIRITUELLES. In-32. . . . 80 c.

UNION AVEC NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, par le R. P. Saint-Jure. 1 vol. in-12.. . . . . 2 fr. 50

UNE CORRESPONDANCE PENDANT L'ÉMIGRATION (1792-1795). Lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berri et du duc d'Enghien, par le R. P. Sommervogel. . 1 fr. 25

VALLET (Marie-Émile), mort à Amiens le 27 décembre 1862, à l'École libre de la Providence, tenue par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr.

VEILLE (la) **DE L'ÉTERNITÉ** ou un jour de retraite, par le R.P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus. In-32. . . . . 80 c.

VIE DU BIENHEUREUX CANISIUS, ou l'Apôtre de l'Allemagne au quinzième siècle; tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et mémoires inédits, par le P. V. Alet, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. . . . . 2 fr. 50

VIE DU R. P. JOSEPH VARIN, religieux de la Compagnie de Jésus, ancien supérieur général des Pères du Sacré Cœur en Allemagne et des Pères de la Foi en France, par le P. Achille Guidée, de la même Compagnie, 2e édition, revue, corrigée et augmentée. 1 volume in-18 jésus. . . . . 2 fr. 50

VIE DU P. GAUTHIER, de la Compagnie de Jésus, par le P. J. Noury, de la même Compagnie. 1 vol. in-12. . . . . 1 fr. 50

VIE DU B. ALPHONSE RODRIGUEZ, frère coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, béatifié le 12 juin 1829, par Sa Sainteté Léon XII. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 anglais.. . . . . 2 fr. 50

VIE DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, par le P. Croiset, de la Compagnie de Jésus; le Mémoire de la bienheureuse, le Décret de la béatification, avec une introduction par le B. Charles Daniel, de la même Compagnie. 1 vol. in-18. . . . . 1 fr. 50

VIE DU P. ROBERT SOUTHWELL, par le P. Alexis Possoz, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 jésus. . . . . 2 fr.

VIE CHRÉTIENNE (la) au milieu du monde, ou Maximes de la sagesse divine, tirées des paroles de l'Écriture sainte, par le B. Michel Boutault, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, par un Père de la même Compagnie. In-18. 2 fr.

VIVE JÉSUS! Exercices spirituels pour les dix jours de la solitude, selon l'esprit du bienheureux François de Sales, tirés pour la plupart de ses écrits, et dressés à l'usage des Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie; nouvelle édition, revue par un Père de la Compagnie de Jésus. 1 vol in-18. . . . . 1 fr. 50

VIVE JÉSUS! Méditations pour les solitudes annuelles, tirées de plusieurs petits mémoires trouvés écrits de la saincte main de nostre bienheureux Père François de Sales, dressées pour les sœurs du premier monastère de la Visitation d'Annecy, par Saincte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. Nouvelle édition, par un Père de la Compagnie de Jésus; belle édition. . . . . 3 fr.
— Le même, petite édition. . . . . 1 fr. 50

VRAI PORTRAIT DE NOTRE-DAME (le), tracé par saint François de Sales. Entretiens pour les fêtes de la très-sainte Vierge et le mois de Marie, recueillis dans les ouvrages du Bienheureux, par le P. C. Clair, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32. . . . . 80 c.

Paris. — Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

